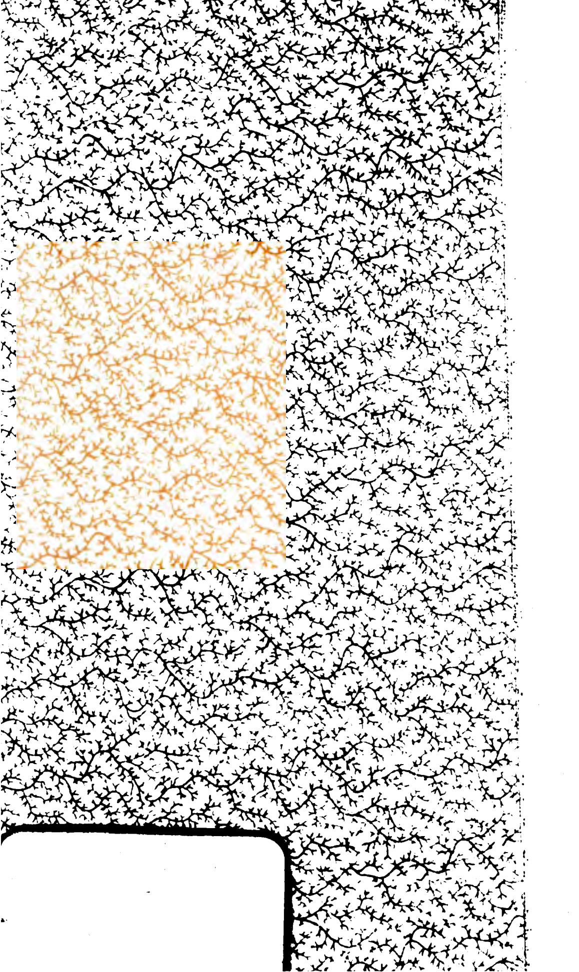
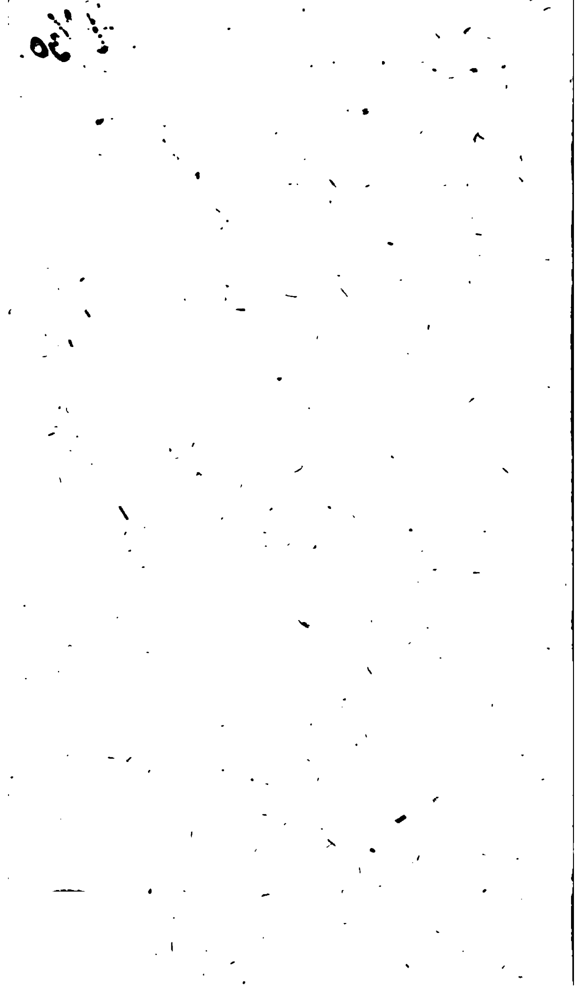

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07584435 1



Argens
NKW

Argens

NKW



LETTRES
CABALISTIQUES.

TOME CINQUIEME.

LETTRES
CABALISTIQUES,
OU
CORRESPONDANCE
PHILOSOPHIQUE,
HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre deux Cabalistes, divers Esprits élémentaires, & le Seigneur Astaroth.

NOUVELLE EDITION,

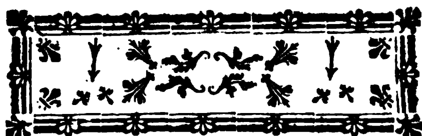
Augmentée de nouvelles Lettres & de quantité de Remarques.

TOME CINQUIEME.



A LA HAYE,
Chez PIERRE PAUPIE.

M. DCC. LXVI.



LETTRES CABALISTIQUES, OU CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre deux Cabalistes, divers Esprits élémentaires, & le Seigneur Astaroth.

LETTRE CVIII.

Le Cabaliste Abukibak, *au studieux* Ben Kiber.

LEs sages réflexions, studieux ben Kiber, que tu fais dans tes Lettres sur les obligations & les devoirs des hom-

pes, m'ont rappellé dans l'esprit les étroits engagements des Rois envers leurs peuples, & les soins qu'ils sont obligés de prendre pour procurer le bonheur de leurs sujets.

S'il est un état difficile & dangereux, c'est celui de ceux qui sont appellés à gouverner les autres: il faut qu'ils soient sans cesse occupés de ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, & de ce qu'ils doivent à leurs sujets, s'ils veulent se rendre dignes du rang qu'ils occupent, & dont ils ne sont redevables qu'à la bonté de Dieu, qui eût pu les faire naître dans le plus abject. Il faut encore qu'ils considerent avec beaucoup d'attention qu'il n'est rien de si honteux que de gouverner les autres & les commander, & de ne savoir ni se gouverner soi-même, ni commander à ses passions.

De quel front un Roi, plongé dans la débauche, ose-t-il faire des loix pour maintenir les bonnes moeurs? Ne dément-il pas lui-même les ordres qu'il donne? N'enseigne-t-il pas à ses peuples de les violer & les mépriser? L'exemple du Souverain sert de regle aux su-

jets : s'il est bon, sage & vertueux, ils imitent ses excellentes qualités ; s'il est vicieux, la vertu est proscrite dans tous les Etats. La Cour, vil esclave du Souverain, adorateur servile de ses foiblesses, les imite avec soin : la ville suit l'exemple de la Cour, & les Provinces celui de la ville. De tout temps on a vu de tristes marques de cette vérité. Sous Caligula & Néron, l'Empire Romain sembloit conspirer avec ses Souverains pour faire briller le vice ; le sujet & le Monarque élevoient également un Autel à l'impudicité. Pendant le regne d'Henri III. la France entiere se livroit aux débauches les plus honteuses, le courtisan, le noble, le bourgeois, l'homme d'Eglise se réunissoient ensemble ; ils visoient au même but, & les infâmies les plus criminelles passoient chez eux pour des galanteries.

Si les Rois se souvenoient qu'ils sont sur la terre, les images de la Divinité, ils tâcheroient de ne point déshonorer la grandeur & la majesté de leur caractere : ils connoîtroient qu'ils doivent ressembler, autant qu'il leur est possible, à cet Être suprême qu'ils représen-

tent. Ainſi, de même que Dieu ne gouverne pas en exerçant ſeulement ſa puiſſance; mais auſſi ſa ſageſſe, ſa bonté & ſa juſtice, ils doivent auſſi exercer leur autorité avec les qualités qui ſont ſi néceſſaires pour former un bon & vertueux Souverain; ne faire rien qu'avec beaucoup de modération, traiter les ſujets avec une bonté paternelle, & leur rendre une juſtice exacte, ponctuelle & impartiale.

La puiſſance ſuprême, ſtudieux ben Kiber, ſans la vertu, eſt une brutalité inſolente qui dégénere à la fin en tyrannie; & qui entraîne après elle la fraude, la mauvaiſe foi, le brigandage, tous les vices enfin les plus pernicieux à la Société.

Le deſir inſatiable d'amaſſer des tréſors, eſt chez les Souverains la ſource des injuſtices les plus criantes; de-là viennent les iniquités, les oppreſſions des innocents, les exactions iniques, les impôts exorbitants, & toutes les vexations qui font gémir les peuples, qui les réduiſent à la derniere miſere, & qui font ſuccomber ſous les fardeaux peſants de la pauvreté & de l'infortune la

veuve & l'orphelin. Un Roi, avide de richesses, ne doit-il pas être regardé comme un insensé? A quoi servent les trésors qu'il renferme dans ses coffres? A l'appauvrir, à le ruiner. Il ne peut être véritablement riche, qu'autant que le sont ses sujets. Une année de guerre, une seule campagne suffit pour épuiser ces trésors, amassés par tant d'injustices; comment en retrouver d'autres chez des sujets totalement ruinés? Il falloit songer à se ménager chez eux une ressource certaine, à leur procurer tous les moyens possibles pour s'enrichir, & établir sa puissance sur les biens qu'on leur auroit procurés. Les Rois, qui commandent à des Etats ruinés, ressemblent à ces pauvres Gentilshommes qui habitent dans des antiques & vastes Châteaux à demi-ruinés, où il n'y a pour tous meubles que quelques misérables châlits, & quelques vieilles chaises de maroquin. La grandeur & la majesté des premiers ne sont guere plus réelles, que celles des derniers.

La vengeance est encore un défaut, capable de ternir les plus belles qualités d'un Prince. Un homme, fait pour

commander les autres, ne doit avoir ni haine, ni rancune; cependant on ne voit que trop de Souverains qui se livrent aux mouvements de leur colere. Elle est d'autant plus dangereuse, qu'elle est ordinairement conduite & poussée par l'orgueil, & qu'elle se couvre ordinairement du voile de la justice. Combien de victimes infortunées les Rois n'ont-ils pas sacrifiées à leur haine, sous le prétexte spécieux de punir le vice? Ils s'abusent, s'ils pensent se rendre plus estimables en se montrant redoutables, & armés du glaive vengeur, qui punit sans espoir de pardon la plus légere offense. On craint les tyrans, on aime les Monarques bons & vertueux. Le Trône ne sauroit rendre véritablement respectable ce qui est réellement digne de mépris, il impose silence aux hommes, mais il ne peut les empêcher de penser.

Je souhaiterois, studieux ben Kiber, qu'au lieu de ce ramas de cérémonies inutiles qu'on pratique lors du sacre des Rois, on leur lût un passage de la *Cité de Dieu* de S. Augustin, & qu'on leur fît promettre qu'ils le liroient une fois

par jour pendant toute leur vie. Les peuples seroient alors assurés que chaque fois que le Soleil revient sur l'orison, leur Souverain renouvelleroit dans son esprit le souvenir des plus beaux & des plus sages préceptes qu'on puisse lui prescrire, & qui sont les plus capables de lui montrer le véritable chemin pour acquérir l'estime de ses sujets.

» Nous ne considérons pas, dit ce Pere
» de l'Eglise, les Empereurs Chré-
» tiens comme heureux, parce qu'ils
» ont régné long-temps, parce qu'ils
» ont laissé après leur mort un grand
» Empire à leurs enfants, ou parce
» qu'ils ont vaincu leurs ennemis étran-
» gers & domestiques. Car toutes ces
» choses, qui ne sont que des biens de
» cette vie infortunée, ont été prodi-
» guées aux Payens, qui cependant
» n'avoient aucune part au Royaume
» de Dieu, qui a voulu par un effet de
» sa miséricorde que cela fût ainsi, afin
» que ceux qui croiroient en lui, ne se
» figurassent pas que ce fussent-là de
» véritables biens. Nous estimons au
» contraire les Princes heureux, s'ils
» gouvernent avec justice, s'ils ne se

„ livrent point à l'orgueil & à la pré-
„ ſomption, s'ils ne s'enyvrent point
„ des louanges qu'on leur prodigue &
„ des ſoumiſſions ſerviles qu'on a pour
„ eux, & ſi au milieu des grandeurs,
„ ils ſe ſouviennent qu'ils ſont hommes
„ & ſujets à la mort. Nous les conſidé-
„ rons, s'ils uſent de leur autorité pour
„ la gloire de Dieu, & pour le bien de
„ la Religion; s'ils craignent l'Etre ſu-
„ prême, & s'ils préferent ſon Royau-
„ me ſpirituel au temporel qu'il leur a
„ donné; s'ils puniſſent avec beaucoup
„ de ménagement; s'ils pardonnent fa-
„ cilement; s'ils ſe ſervent des châti-
„ ments pour la tranquillité du Public,
„ & non point pour ſatisfaire leur ven-
„ geance, ou leur inimitié particulie-
„ re; s'ils pardonnent pour ramener
„ ſes criminels par la douceur, ſi leur
„ clémence n'eſt pas une ſuite de leur
„ pareſſe & de leur négligence; ſi leurs
„ bienfaits & les biens qu'ils diſpenſent
„ à leurs ſujets, adouciſſent la ſévérité
„ dont ils ſont obligés d'uſer dans bien
„ des occaſions; s'ils prennent d'au-
„ tant plus ſoin de fuir l'impudicité,
„ qu'ils ont des moyens & des facilités

„ pour satisfaire leurs desirs criminels ; „ s'ils connoissent qu'il est plus glorieux de commander à ses passions „ qu'à l'Univers ; si toutes leurs actions ont pour but, non pas une gloire vaine & passagere, mais l'amour „ d'une vie éternelle ; s'ils s'abaissent „ & s'humilient devant Dieu, & le „ prient humblement de leur pardonner leurs fautes. S'ils font toutes ces „ choses, alors nous disons qu'ils sont „ heureux dans cette vie, par l'espérance qu'ils ont de l'être infiniment plus „ dans l'autre (1). „ Voilà, studieux

(1) Neque enim nos Christianos quosdam Imperatores ideo felices dicimus, quia vel diutius imperarunt, vel imperantes filios morte placida reliquerunt, vel hostes Reipublicæ domuerunt, vel inimicos cives adversus se insurgentes, & cavere & opprimere potuerunt. Hæc enim & alia vitæ hujus ærumnosæ, vel munera, vel solatia, quidam etiam cultores Dæmonum accipere meruerunt, qui non pertinent ad Regnum Dei, quo pertinent isti. Et hoc ipsius misericordia factum est ne ab illo ista qui eum crederent velut summa bona desiderarent. Sed eos felices dicimus, si juste imperant, si inter linguas sublimiter honorantium, & obsequia nimis humiliter salutantium, non se extollunt, sed se homines esse meminerunt : si suam potestatem ad Dei Cultum maxime dilatandum Majestati ejus famulam faciunt : si Deum ti-

ben Kiber, des préceptes & des maximes que les Souverains devroient méditer sans cesse. S'ils faisoient réflexion qu'ils seront jugés selon qu'ils auront jugé les autres, & que la puissance qui leur a été accordée dans ce Monde, ne servira dans l'autre qu'à les obliger de rendre un compte plus considérable, ils seroient sans doute plus attentifs à s'instruire de leur devoir; mais il semble qu'ils sont si fort enyvrés de leur grandeur, qu'ils oublient qu'ils ne sont

ment, diligunt, colunt: si plus amant illud Regnum, ubi non timent habere consortes: si tardius vindicant, facile ignoscunt: si eandem vindictam, pro utilitate regendæ tuendæque Reipublicæ, non pro saturandis inimicitiarum odiis, exercent: si eandem veniam non ad impunitatem iniquitatis, sed ad spem correctionis indulgent; si quod aspere coguntur plerumque decernere, misericordiæ lenitate, & beneficiorum largitate compensant, si luxuria tanto eis est castigatior, quanto posset esse liberior; si malunt cupiditatibus pravis quam quibus libet imperare. Et si hæc omnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter charitatem Felicitatis æternæ; si pro suis peccatis, humilitatis, miserationis, & orationis Sacrificium Deo suo vero immolare non negligent, tales Imperatores dicimus esse felices, intérim spe, postea re ipsa futuros, cum id quod expectamus, advenerit. *S. August. de Civitate Dei*, Lib. V. Cap. XXIV.

que de simples hommes, ainsi que les autres mortels. Pour se guérir de leur erreur, ils n'ont qu'à ouir la voix de Dieu. " Ecoutez, leur dit-elle, Rois
» & entendez. Apprenez, Juges de la
» terre. Soyez attentifs, vous qui gou-
» vernez les peuples, & qui vous glo-
» rifiez de commander aux Nations.
» L'autorité vous a été donnée de Dieu,
» & le commandement par le Très-
» Haut, qui examinera vos œuvres,
» & recherchera vos pensées, parce
» qu'étant les Ministres de son Royau-
» me, vous n'avez pas jugé équitable-
» ment & que vous n'avez point gardé
» la loi de la justice, ni marché selon
» sa volonté. Sachez qu'il vous appa-
» roîtra d'une maniere terrible, & dans
» peu de temps; & que le jugement
» sera fait avec toute rigueur à ceux
» qui gouvernent. On fera miséricorde
» aux Petits; mais les Puissants seront
» tourmentés puissamment; car Dieu
» qui commande à toutes choses, n'au-
» ra point égard à la personne de qui
» que ce soit. Il ne craindra pas la gran-
» deur, lui, qui a fait le Grand, ainsi
» que le Petit, & qui a également soin,

„ de tout. Il prépare aux plus Grands
„ de plus grands châtiments (1). „

Quelle terrible & funeste prédiction, studieux ben Kiber ! Peut-on, après l'avoir ouie, regretter de n'être pas né sur le Trône ?

Je te salue. Porte-toi bien.

[1] Audite ergo Reges, & intelligite. Discite Judices finium terræ. Præbete aures, qui continetis multitudines, & placetis vobis in turbis Nationium. Quoniam data est a Domino potestas vobis, & virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, & cogitationes scrutabitur. Quoniam cum essetis Ministri Regni illius, non recte judicastis neque custodistis Legem Justitiæ, neque secundum Voluntatem Dei ambulastis, horrende & cito apparebit vobis; quoniam Judicium durissimum his qui præsunt, fiet. Exiguo enim conceditur misericordia; Potentes autem potenter Tormenta patientur. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus; nec verebitur magnitudinem cujusquam, quoniam Pusillum & Magnum ipse fecit, & æqualiter cura est illi de omnibus. Fortioribus autem fortior instat cruciatio. *Liber Sapientiæ*, Cap. VI.

LETTRE CIX.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ſuis charmé, ſage & ſavant Abukibak, que le genre de vie que j'ai embraſſé, ait pu m'attirer ton eſtime. Dès ma plus tendre jeuneſſe, j'ai haï l'oiſiveté, & lorſque j'ai commencé à faire uſage de ma raiſon, j'ai compris que ce vice ravaloit les hommes, & les réduiſoit dans un état plus vil & plus abject, que ne l'eſt celui de certains animaux, qui, en nous montrant par leur exemple la néceſſité de travailler, ont mérité que les plus grands génies cruſſent qu'il y avoit en eux quelque choſe de divin. « Pluſieurs perſonnes, dit un grand » Poëte Latin, réfléchiſſant ſur la con- » duite des Abeilles, ſur leurs travaux » & leur prudence, ont cru qu'elles » étoient douées d'un eſprit divin, & » qu'elles faiſoient partie de l'intelli- » gence ſuprême (1) ». Un autre Au-

[1] His quidam ſignis, atque hæc exempla ſequanti,

teur, non moins estimé que ce premier, propose aux hommes l'exemple de la fourmi (1).

Non seulement l'oisiveté est un vice honteux; mais c'est, j'ose le dire, sage & savant Abukibak, la source de tous les défauts, & la cause ordinaire des plus grands crimes. Un ancien Théologien a eu raison de l'appeller *l'égoût de toutes les tentations & des pensées mauvaises ou inutiles, la mere des discours ridicules & puériles, la marâtre des vertus, la mort de l'ame, le tombeau d'un homme vivant, & le réceptacle de tous les maux* (2). Les payens les plus sensuels & les plus débauchés ont été forcés de convenir dans ce point avec les Docteurs les plus austeres; la force de la vérité les a contraints à confesser

Esse apibus partem divinæ Mentis, & haustus Ætherios dixere.

Virgil. Georg. Lib. IV. Vers. 220.

[1] ... Magnum exemplum est formica laboris. *Horat.*

[2] Omnium tentationem & cogitationum malarum & inutilium sentina, mater nugarum, noverca virtutum, mors animæ, vivi hominis sepultura, sentina omnino malorum. *D. Bernard. Serm. ad. Fratr. de Monte Dei.*

tout le danger où ce vice exposoit les hommes. Ovide se réunit de sentiment avec S. Bernard. Il faut certainement qu'une chose soit bien évidente, pour qu'elle emporte les suffrages de deux génies aussi opposés que celui du Poëte Latin & du Théologien François. « Si » vous bannissez l'oisiveté, dit le pre- » mier, vous rendrez inutile l'arc, les » fleches & les flambeaux de l'amour. » On demande d'où vient Egiste devint » adultere? La réponse est fort natu- » relle; c'est qu'il étoit oisif (1).

Ne peut-on pas dire la même chose, sage & savant Abukibak, de presque tous les crimes que commettent aujourd'hui les hommes, dans quelqu'état & dans quelque rang qu'ils soient élevés.

D'où vient ce Prélat aime-t-il une jeune femme qui lui fait faire cinquante démarches indignes, non seulement d'un Evêque, mais même d'un Laïc?

[1] Otia si tollas, periere cupidinis arcus;
Contemptæque jacent & sine luce faces.
Quæritur Egistus quare sit factus adulter?
In promptu causa est, desidiosus erat.
Ovid. de Remed. Amoris.

C'eſt qu'il eſt oiſif, qu'il fuit les ſoins & les peines, qu'il ne s'occupe point du détail des affaires de ſon Dioceſe, que la lecture des Peres de l'Egliſe l'endort; & qu'il eſt plus attentif à faire remplir ſa cave d'excellent vin, que ſa bibliotheque de bons Livres. S'il travailloit ſans ceſſe à acq-érir des connoiſſances qui puſſent lui être utiles, s'il prêchoit, s'il examinoit ſes Prêtres, s'il aſſiſtoit réguliérement à tous les Offices de l'Egliſe, s'il rempliſſoit enfin les fonctions de ſa charge, il ne lui reſteroit dans la journée aucun temps inutile,& par conſéquent aucun temps à donner à l'amour. Plus d'oiſiveté, plus de maîtreſſe.

Ce Magiſtrat qui court la griſette, qui paſſe ſa vie à l'Opéra & aux Tuilleries, qui ne ſe ſouvient qu'une fois l'année de l'état qu'il a embraſſé, ceſſeroit de ſe déshonorer s'il aimoit moins l'oiſiveté, s'il employoit la journée à étudier le Droit & les Ordonnances, à s'inſtruire des procès les plus épineux, & à ſuivre aſſidument les Audiences. Des ſoins, auſſi grands que ceux-là, ne laiſſent guere les moyens,ni le temps de folâtrer dans une loge, & d'étaler à

la

la promenade une figure de poupée. S'il n'y avoit aucun Magiſtrat oiſif, il n'y en auroit aucun de Petit-maître, encore moins de débauché.

Un courtiſan, occupé à plaire à ſon Maître & à s'élever aux premieres dignités du Royaume, ſemble être à l'abri des attaques de l'oiſiveté; mais tel eſt le malheur de la Cour, que les gens qui y ſont attachés, n'agiſſent que lorſqu'il ſe préſente quelque occaſion qui peut aider à leur fortune. Dès qu'il n'eſt point queſtion de leur avancement, ils vivent dans la plus molle & la plus profonde indolence. Or, il eſt bien des moments, & même bien des jours dans l'année, où le courtiſan n'a rien à faire auprès du Prince; ce temps eſt employé à la débauche. Par la même raiſon qu'Egiſte devint adultere, le courtiſan le devient auſſi. Tant que l'eſprit eſt occupé du ſoin de plaire à un Miniſtre, d'attirer un regard du Monarque, il n'eſt point ſuſceptible des autres paſſions; dès que celles-là l'abandonnent, toutes les autres s'en emparent.

Quel eſt le ſort d'un courtiſan, & combien doit-il paroître déplorable à

un Philoſophe ! Il ne peut ſe garantir d'être le jouet des paſſions, qu'en ſe livrant à une des plus incommodes & des plus cruelles. Pour fuir l'oiſiveté, il faut qu'il s'abandonne aux mouvements de la plus violente ambition.

Dans tous les différents états de la vie, un homme peut s'occuper utilement. L'Eccléſiaſtique travaille au ſalut des hommes, le Magiſtrat leur rend juſtice, le Guerrier aſſure leur tran uillité & les défend contre des ennemis inquiets, le Marchand les nourrit & leur procure tous les biens néceſſaires aux commodités de la vie. Le ſeul courtiſan ne travaille que pour ſatisfaire une vaine gloire ; encore vaut-il mieux qu'il ſonge ſans ceſſe à ce fantôme, qui ſe diſſipe lorſqu'il croit le tenir, que s'il reſtoit oiſif & ſans aucune occupation. Si l'on pouvoit bannir l'ambition & loiſiveté de la Cour, je penſe qu'il ſeroit plus utile de laiſſer ſubſiſter le premier vice que le dernier.

Le guerrier reſſemble au courtiſan ; ſon état ne lui donne de l'occupation que dans un certain temps. Lorſqu'il eſt dans les garniſons, ou dans les quartiers

d'hyver, s'il aime l'oisiveté, il peut vivre dans l'indolence, & se livrer entiérement à la paresse & à la fainéantise. L'on ne voit que trop souvent des Officiers, plongés dans une indifférence totale pour la vertu & pour les bienséances les plus nécessaires à la Société civile; c'est de là que viennent les occasions de débauche, dont ils profitent avidement. Les vices, & les mauvaises inclinations se fortifient journellement dans leur ame, & ils deviennent enfin souvent inutiles à leur Prince & à leur Patrie; ils se rendent incapables de pouvoir agir avec vigueur, & le travail leur paroît insupportable. Les mauvaises coutumes, contractées par l'oisiveté, ne peuvent être détruites. Combien de jeunes gens, qui donnoient, en entrant au service, les plus belles espérances, sont-ils devenus vicieux & méprisables! La vie oisive des garnisons éteint dans leurs cœurs tous les sentiments qu'on avoit eu soin de leur inspirer dès leur tendre enfance.

Si l'oisiveté chez les Officiers est la source ordinaire de leurs débauches, elle l'est aussi de leurs querelles. On voit

arriver cent fois moins d'affaires à l'armée, que dans les garnisons; la raison en est très-naturelle. Quand on est occupé, on ne pense point à plaisanter mal à propos, à jouer, à s'enivrer, à supplanter un rival incommode; c'est de là que s'ensuivent ordinairement tous les duels; ces combats criminels ont toujours quelque honteuse origine. Ainsi, l'oisiveté est la source d'une chose contraire au bien public, défendue de Dieu & du Souverain, condamnée par l'Eglise, & indigne non seulement d'un Chrétien, mais de tout homme qui n'a pas renoncé à la raison. *L'usage des duels*, dit le Concile de Trente, *est une invention, dont le Diable se sert pour perdre les ames par la mort sanglante des corps* (1). Louis XIV. a éternisé sa mémoire, en s'opposant autant qu'il a pu à cette coutume barbare, & les Arrêts qu'il a donnés contre ceux qui contreviendroient aux Ordonnances qui défendent les duels, sont conformes

[1] Detestabilis duelliorum usus, fabricante Diabolo introductus, ut cruenta corporum morte animarum etiam perniciem lucretur, ex orbe penitus exterminetur. *Concil. Trident.* Sess. XXV. Cap. XIX.

à ceux que l'Être suprême a prononcés lui-même. *Quiconque*, dit-il, *répandra le sang humain, le sien sera répandu, parce que l'homme est fait à l'Image de Dieu* (1).

L'oisiveté n'est pas moins pernicieuse aux personnes d'un état moins considérable & moins brillant, que celui des courtisans & des Officiers. Un Marchand paresseux & oisif ruine bientôt ses affaires; la perte journaliere de ses biens est le prix de son indolence. Encore ne seroit-ce rien, s'il ne faisoit tort qu'à lui-même; mais la même banqueroute qui le mene lui & sa famille à l'hôpital, y conduit trente honnêtes gens, qui ne sont malheureux que pour s'être fiés à un homme nonchalant, qui, loin de s'occuper de son commerce, & charmé de mener une vie oisive, fuyoit tout ce qui pouvoit lui donner de la peine.

Si les hommes considéroit attentivement, sage & savant Abukibak, qu'ils sont nés pour le travail, & que dès le commencement du monde la Di-

[1] Quicumque effuderit humanum sanguinem fundetur sanguis illius; ad Imaginem quippe Dei factus est homo. *Genes.* Cap. IX.

vinité leur ordonna de vivre à la ſüeur de leur front, juſqu'à ce qu'ils retournaſſent dans le ſein de la terre dont ils avoient été formés (1), ſans doute qu'ils ne penſeroient point à réſiſter à la volonté de leur Créateur, & que réfléchiſſant ſur les maux qui ſont réſervés à ceux qui lui auront déſobéi, ils diroient : " Quelle raiſon avons nous de
„ nous exempter d'une loi ſi générale ?
„ Eſt-ce parce que nous ſommes no-
„ bles, riches, puiſſants, jeunes, vieux ?
„ Mais Dieu n'a excepté perſonne; ainſi
„ rien ne pourra nous excuſer. Ou
„ fuyons l'oiſiveté, ou réſolvons-nous
„ à être traités comme des rebelles. „
Malheureuſement pour le genre humain, bien des gens ne raiſonnent point de cette maniere, parce que bien des gens ne font aucune attention ſur le but qu'ils doivent ſe propoſer ſur la terre, & ſur le ſujet pour lequel Dieu les y a mis.

Quant à moi, ſage & ſavant Abukibak, je t'avouerai que j'ai été aſſez heureux pour être convaincu de bonne heure de la néceſſité de fuir l'oiſiveté. „ Si

[1] In ſudore vultus tui veſceris pane, donec revertaris in terram de qua ſumptus es. *Geneſ.* Cap. III.

» les hommes, *disois-je*, sont obligés
» à travailler pendant toute leur vie, si
» la Divinité leur a imposé cette loi,
» sans doute elle regarde encore plus le
» temps de la jeunesse que celui de la
» vieillesse, puisque c'est dans les pre-
» mieres années de la vie qu'il faut
» songer à acquérir les connoissances
» qui doivent nous servir dans un âge
» plus avancé. L'oisiveté, comme mere
» de tous les vices, l'est aussi de l'igno-
» rance & de la présomption. Ces trois
» défauts se trouvent ordinairement en-
» semble, parce que l'un amene l'autre
» nécessairement. Un homme qui craint
» de s'appliquer, qui fuit le travail,
» croit aisément qu'il est assez savant;
» son amour propre & sa vanité con-
» courent d'un commun accord avec sa
» paresse à lui faire rejetter & mépriser
» tout ce qui pourroit lui donner quel-
» que peine à apprendre. Si l'on s'aban-
» donne donc dans sa jeunesse aux char-
» mes trompeurs d'une vie oisive, il est
» impossible de réparer dans la suite le
» temps perdu, soit parce qu'il ne re-
» vient plus, soit parce que les mau-
» vaises habitudes qu'on a prises, ne
» peuvent plus être détruites.

Je te salue, sage & savant Abukibak. Porte-toi bien, & sois assuré que je fuirai toujours l'oisiveté.

LETTRE CX.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

DANS une des dernieres Lettres que tu m'as écrites, sage & savant Abukibak, tu distinguois les sorciers des Magiciens. Tu prétendois que les premiers étoient des misérables, qui, en vertu des pactes qu'ils avoient contractés avec les Démons, acquéroient le droit de nuire aux hommes; au lieu que les autres étoient de sages Philosophes, qui, s'étant élevés au-dessus des simples mortels, trouvoient le secret de se soumettre les intelligences aëriennes. Je suis cependant fermement persuadé que les Magiciens sont, ou des gens qui sont la dupe de leur imagination échauffée, ou des fourbes, & qu'il n'est entr'eux & les sorciers aucune différence, leur art & leur science n'ayant rien de plus réel, & ne s'appuyant également

ment que sur la prévention & le mensonge.

Pardonnes-moi, sage & savant Abukibak, la liberté avec laquelle je te parle; tu m'estimerois moins, si tu me croyois capable de vouloir cacher, ou farder la vérité lorsque je crois l'appercevoir. Je ne trouve point mauvais que tu condamne mes opinions, & que tu ne veuilles pas les recevoir; mais permets que je les soutienne avec la hardiesse d'un homme qui en est parfaitement convaincu.

Je n'ignore pas que depuis long-temps les prétendus Magiciens ont voulu mettre entr'eux & les sorciers une différence très-considérable. La raison en est naturelle; leur orgueil étoit blessé de la comparaison. Qui dit sorcier, dit ordinairement quelque misérable berger que l'ardeur du Soleil a rendu fou, ou qui, ayant appris quelque secret qui peut nuire à la santé des bestiaux, s'en sert pour détruire les troupeaux de ses camarades. Il n'auroit donc pas convenu à Messieurs les Magiciens ou Cabalistes, d'être confondus dans la classe des sorciers: ils ont

affecté de les mépriser, & ont attribué le pouvoir qu'ils avoient aux Esprits infernaux; au lieu qu'ils assuroient que celui dont eux Magiciens jouissoient, leur avoit été accordé par les intelligences aëriennes. Malgré cette destruction, le Public n'a jamais voulu, & ne veut point encore distinguer les sorciers des magiciens : aujourd'hui les gens traitent les uns & les autres de fourbes ou de visionnaires; & dans les temps d'ignorance & de superstition, où les Parlements reconnoissoient des enchanteurs, ils les faisoient brûler également.

Le sage & illustre M. de Thou raconte qu'un nommé Belmont, qui fut condamné à la mort par le Parlement de Paris, distingua avec beaucoup de soin son art de celui des sorciers. « Il „ prétendoit, dit ce grand Historien, „ que la science qu'il avoit étudiée, „ avoit quelque chose de divin; qu'elle „ avoit été inventée pour le bonheur, „ & non pour le malheur des hommes; „ qu'elle n'avoit rien de commun avec „ les maléfices dont usent les scélérats, „ qu'on appelle communément sor-

„ ciers ; que ces misérables étant plon-
„ gés dans une ignorance crasse, n'opé-
„ roient des prodiges que par le secours
„ des malins Esprits, des venins, &
„ des fascinations criminelles : au lieu
„ que les magiciens ordonnent aux
„ Démons, & que par la connoissance
„ qu'ils acquierent des secrets de la
„ Nature, inconnus au général des
„ hommes, ils prévoient l'avenir, ils
„ annoncent les maux, ils éloignent &
„ préviennent les dangers, ils font re-
„ trouver les choses perdues, ils trans-
„ portent les corps avec une vîtesse in-
„ croyable d'un endroit dans un autre,
„ ils préviennent les brouilleries & les
„ divisions, ils entretiennent l'union
„ entre la femme & le mari, le pere &
„ le fils, ils apprennent quels sont les
„ amis qu'on doit choisir ; & ils font
„ tout cela par le moyen des Esprits
„ aëriens, dont l'essence ne leur per-
„ met que de faire du bien : au lieu
„ que celle des Démons, qui instrui-
„ sent & servent les sorciers, les pous-
„ sent sans cesse à faire tout le mal pos-
„ sible (1). „

[1] Magiam, quam profitebatur Bellomontius

Il eſt dommage en vérité, ſage & ſavant Abukibak, qu'il n'y ait pas des gens du caractere, & de la nature de ceux dont parloit ce prétendu magicien. Non-ſeulement on ne devroit point les punir comme des ſorciers, mais il faudroit les regarder comme les Apôtres, ou plutôt comme les Anges tutélaires du genre humain. Les Parlements qui ont fait brûler autrefois les perſonnes accuſées de magie, & qui au-

Dæmonum, qui Numinis divini particulæ ſunt, cum hominibus conciliatricem artem præclaram eſſe ad beneficium inventam, non ad maleficium, quo Sortiarii qui vocantur, vulgo utuntur; ipſi malorum Spirituum vilia mancipia in craſſam ignorantiam demerſi, & veneno ac diris faſcinationibus eorum arbitrio perniciem humano generi machinantes; cum contra Magi ipſis Dæmonibus imperent, & eorum conſortio ac familiaritate arcana naturæ vulgo ignota, nec Libris prodita, cognoſcere, futura rimari, mala declinare, pericula antevertere, amiſſa recuperare, corpora citerius quam humana ratione fieri poſſit, de loco in locum tranſferre, diſſidentes componere, patres cum filiis, uxores cum maritis, & amicitiam cum iis quibus debet, conciliare diſcant, denique ſibi rem cum aëriis Spiritibus & Cælo participantibus eſſe, qui natura benefici nihil niſi juvare ſciunt, cum terreſtres & ſubterranea incolentes, qui Sortiariis imperant, ſine maligni, & nocere tantum noverint. *Thuanus de Vita ſua*, Lib. VI. pag. 1233.

jourd'hui les traitent comme des imposteurs, ou comme des gens dont l'esprit est altéré, auroient causé & causeroient un préjudice indicible à l'Univers entier. Loin de chercher à anéantir l'usage des Sciences magiques, il faudroit établir des Colleges, où d'habilles Négromanciens fussent nommés Professeurs. Le Magicien Belmont, dont parle M. de Thou, fit mention de plusieurs Ecoles de Magie, qui, quoique cachées à cause de l'Inquisition, subsistoient en Espagne (1). Les Cabalistes devroient une fois pour toutes, convaincre les Inquisiteurs de la pureté & de la sainteté de leur art; ils rendroient un service considérable au Public, en accréditant les Colleges, & en favorisant par-*là* tous ceux qui voudroient s'appliquer à l'étude de la Magie. Une raison qu'on pourroit apporter pour justifier l'innocence de cet art auprès de tous les Ecclésiastiques Romains, c'est que Belmont assura qu'il y

[1] Tam præclaræ artis scholas toto terrarum orbe ac Professores sparsos, & adhuc in Hispania Toleti, Cordubæ, Granatæ, aliisque locis frequentari. *Idem*, ibid.

avoit autrefois en Allemagne, avant que Luther eût formé ses hérésies, des Académies de Magie très-célebres; mais que les erreurs de cet hérésiarque avoient nui considérablement à ces utiles établissements (1)? Je ne doute pas, sage & savant Abukibak, que les Inquisiteurs, toujours occupés à trouver de nouvelles choses qui peuvent démontrer la noirceur des sentiments de Luther, ne se sentissent disposés à déclarer la magie un art innocent & utile, s'ils la croyoient capable d'augmenter l'horreur qu'ils voudroient inspirer pour la mémoire du Docteur Allemand. Je m'étonne que quelques-uns de ces misérables, que l'on tourmente dans les prisons du Saint Office, ne se soient pas encore avisés de se servir de l'expédient d'opposer la malice de Luther à la bonté de la magie. Cet hérétique a écrit contre tout ce qu'il y a de plus respectable, il a décrié les Scapulaires, les Indulgences, l'Eaú-bénite,

[1] Fuisse olim in Germania celeberrimas scholas, sed magna ex parte defecisse, postquam Lutherus, seminato hæresis suæ fermento, tot sectatores habere cœpit. *Idem*, ibid. pag. 1234.

le Prépuce de S. Nicodeme, le Tibia de S. Julien, &c. Or, puisqu'il est cause que l'étude de la magie est entiérement tombée en Allemagne, il falloit que cette étude fût bonne, cette héréfiarque ayant tâché de renverser & de détruire tout ce qu'il y avoit de bon & de louable. L'argument paroîtroit convainquant aux Révérends Peres Inquisiteurs, ou je suis bien trompé.

C'est assez plaisanter, sage & savant Abukibak, & plût au Ciel que ceux qui s'infatuent des Sciences magiques, rencontrassent dans tous les pays des Juges aussi sensés & aussi pitoyables que le sont en France les Parlements! Ils rameneroient peu-à-peu la raison, & feroient disparoî-re le mensonge, la fourbe, l'illusion & le fanatisme; mais dans bien des endroits les Tribunaux de justice, soit Ecclésiastiques, soit Laïques, sont intéressés à établir la croyance de la réalité de la magie, par le profit qu'elle leur apporte. Les Inquisiteurs se saisissent des biens de ceux qu'ils font brûler comme sorciers; & dans certains Etats les Juges séculiers font la même chose. « Nous sa-

„ vons, dit un excellent Auteur, qu'aux „ pays tels que la Lorraine, où les Seigneurs des fiefs confisquoient le corps „ & les biens de ceux qui étoient condamnés pour sortilege, on y en „ voyoit plus, il n'y a guere, qu'en „ tout le reste de l'Europe (1). „

Tu diras peut-être, sage & savant Abukibak, que s'il étoit vrai que ceux qu'on condamne comme sorciers & magiciens, ne le fussent pas, ils n'avoueroient point une chose qui doit leur coûter la vie. Je répondrai à cela qu'on a brûlé nombre de gens qui ont nié constamment d'avoir eu aucune connoissance de la magie; & que parmi les victimes infortunées de la superstition & de l'ignorance, les plus illustres & les plus distinguées ont protesté, même au milieu des supplices, qu'elles étoient innocentes du crime qu'on leur imputoit. La fameuse Pucelle d'Orléans, brûlée à Rouen par les Anglois comme une infâme sorciere, condamnée comme telle non-seulement par plusieurs Evêques, mais même par l'Uni-

[1] *Oeuvres de la Mothe-le-Vayer*, Tom. I. pag. 140.

versité de Paris, réclama jusques sur le bucher de l'injustice qu'on lui faisoit. Grandier, ce fameux Curé de Loudun, soutint au milieu des flammes son innocence. Nous avons vu de nos jours le Jésuite Girard accusé de magie, & condamné comme sorcier par douze Juges. Il est vrai qu'il fut absous par douze autres du même crime; mais une voix de plus faisoit punir pour magicien, un homme qui ne l'étoit pas plus que moi.

Il faut donc ôter du nombre, des enchanteurs que le peuple a regardés comme tels, uniquement parce qu'ils avoient été immolés à la haine de leurs ennemis. La Pucelle d'Orléans le fut à celle des Anglois, Grandier à celle du Cardinal de Richelieu, & le Jésuite Girard pensa l'être à celle des Jansénistes. Si nous examinions les autres malheureux qu'on a fait périr pour avoir exercé la magie, & qui ont nié ce fait, nous trouverions que leur perte a été occasionnée par quelque raison secrette, fort approchante de celles qui avoient fait le malheur des infortunés dont nous venons de parler.

Il reste encore la ressource aux partisans de la réalité de la magie de recourir à l'aveu qu'ont fait plusieurs personnes, qui ont avoué aux Juges qui les ont condamnées, qu'elles étoient véritablement coupables du crime dont on les accusoit; mais cette objection est très-aisée à détruire. Il est facile de prouver, & de prouver évidemment, que les gens qui se sont dit sorciers ou magiciens, ont été les dupes de leur imagination échauffée, & se sont laissés séduire par quelques imposteurs, ou bien ont ajouté foi aux songes de certaines personnes, aussi visionnaires qu'ils l'étoient eux-mêmes. " Il s'est trouvé,
„ dit l'Auteur que j'ai déja cité, des
„ hommes, convaincus par leur propre
„ confession d'avoir été au sabbat, dont
„ ils étoient néanmoins très-innocents.
„ Acosta remarque dans son *Histoire*
„ *des Indes Occidentales*, qu'il y avoit
„ des Prêtres dans la ville de Mexico,
„ qui se vantoient de conférer souvent
„ avec leurs Dieux; mais que ce n'étoit
„ jamais qu'après s'être frottés d'un
„ certain onguent abominable qu'il
„ décrit, & qui étoit si infect, qu'alors

„ même les bêtes les fuyoient. Il avoit „ avec cela cette faculté de les rendre „ ſans peur, de leur inſpirer une cruauté extrême, & vraiſemblablement de „ leur donner ces viſions de leurs faux „ Dieux, qu'ils diſoient après avoir entretenus fort familiérement (1). „

Voilà, ſage & ſavant Abukibak, l'original, ou, ſi l'on aime mieux, la copie parfaite de nos prétendus ſorciers. S. Auguſtin, dans ſon excellent Livre de la *Cité de Dieu*, nous donne une preuve convainquante que toutes les perſonnes qui ſe figurent d'être transformées en bêtes, d'aller au Sabbat, de converſer avec les Démons, ne ſont que des miſérables qui troublent leur raiſon par quelque drogue qui leur aliene le jugement pendant quelques heures. C'eſt ainſi que le Pere de Preſtantius (2), ayant mangé d'un fromage

[1] *Oeuvres de la Mothe-le-Vayer*, Tom. I. pag. 140.

[2] Quidam, nomine Præſtantius, patri ſuo contigiſſe indicabat, ut venenum illud per caſeum in domo ſua ſumeret, & jaceret in lecto ſuo quaſi dormiens, qui tamen nullo modo poterat excitari. Poſt aliquot autem dies eum velut evigilaſſe dicebat, & quaſi ſomnia narraſſe quæ paſſus eſt,

où l'on avoit mis d'un certain onguent, se figura d'avoir été changé en cheval, quoiqu'on eût vu que son corps avoit toujours resté sur son lit (2). En vérité, sage & savant Abukibak, il faut bien avoir de la complaisance pour croire que Dieu permette qu'un misérable sorcier renverse toutes les loix de la Nature, & opere lui seul plus de prodiges que les plus grands Prophetes & les Saints.

Je te salue. Porte-toi bien, & pardonnes-moi ma sincérité.

caballum se scilicet factum, annonam inter alia jumenta bajulasse militibus, quæ dicitur retica, quoniam ad retias deportatur, quod ita, ut narravit, factum fuisse compertum est quæ tamen ei sua somnia videbantur. *S. August. de Civit. Dei*, Lib. XVIII. Cap. XVIII. Tom. VII. pag. 501. Edit. Paris. Bened. S. Mauri.

[1] *Voyez dans la dix-neuvieme* Lettre Juive *une aventure (arrivée à un sorcier que Gassendi désabusa de son erreur) fort semblable à celle de Prestantius.*



LETTRE CXI.

Aſtaroth, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE ne ſais, ſage & ſavant Abukibak, ſi ma derniere Lettre aura pu te plaire, & ſi la diſpute dont je t'inſtruiſis, t'aura paru divertiſſante. Il en eſt ſurvenu une entre deux mauvais Auteurs qui ſont arrivés ici depuis peu de jours; elle m'a paru ſinguliere, & j'ai cru devoir t'en inſtruire.

Dialogue entre les Aventuriers PASSERANO *&* LA HODE.

PASSERANO.

Vous auriez fort bien fait, avant de venir dans ce ſéjour, de déſavouer tous les menſonges, toutes les calomnies & toutes les invectives, dont vous avez rempli le IIIe. Volume de la *Continuation de* l'excellente *Hiſtoire de Rapin-Thoyras*. Je ne doute pas que ſi vous aviez reconnu votre faute, & que vous l'euſſiez avouée publiquement, on

ne vous eût placé aux Enfers dans un endroit moins désagréable; mais étant mort sans condamner ce misérable libelle auquel vous avez eu tant de part, c'est avec beaucoup de raison qu'on vous a logé à côté de Maimbourg & de Caraffe.

LA HODE.

Vous ne devriez pas me reprocher la place que j'occupe ici, puisque la vôtre n'est guere meilleure; & si dans les Enfers la justice étoit bonne & exacte, vous devriez être cent fois plus mal que moi; mais la justice de ce pays est une véritable justice à la Diable. N'est-il pas honteux que vous, qui avez écrit des Ouvrages si infames, si impies, & en même-temps si mauvais, soyez cependant ici beaucoup moins désagréablement que moi?

PASSERANO.

Si vous aviez imité mon exemple, vous eussiez obtenu la même grace. En mourant, je reconnus mes erreurs, je les désavouai, je priai un sage & habile Ministre, entre les mains de qui je rendis les derniers soupirs, d'instruire tout l'Univers de mon repentir, &

d'ôter par-là aux libertins & aux impies la foible ressource de dire qu'il y a des gens qui sont fermement persuadés de l'inutilité de la Religion. Il est vrai que ma conversion tardive, & reculée jusqu'au dernier moment de ma vie, n'a pu me garantir d'être puni, mais les peines qui m'étoient réservées, ont été diminuées. On a jugé en arrivant ici, que mon châtiment ne devoit regarder que le mal que mes Ouvrages avoient déja fait avant ma mort; car pour celui qu'ils pourroient faire, je m'y suis opposé autant que j'ai pu. D'ailleurs, je vous dirai naturellement que mes Ouvrages n'ont causé aucun préjudice à la Religion: ils étoient si mauvais & si mal écrits, que ceux qui les lisoient, les condamnoient avec mépris, ou s'endormoient dès qu'ils en avoient lu les premieres pages. Je me félicite fort d'avoir été dans le Monde un très-mauvais Auteur, & je serois fort fâché que mes Livres eussent été plus goûtés; j'en serois puni aujourd'hui plus sévérement.

LA HODE.

Si les Auteurs ne doivent souffrir

dans ce Monde-ci qu'à proportion du mal que leurs Ouvrages ont pu faire par la maniere séduisante & ingénieuse avec laquelle ils y avoient renfermé le poison & le mensonge qu'ils offroient à leurs Lecteurs, je doute si justice m'étoit rendue, qu'il dût y avoir dans l'Enfer un Ecrivain moins puni que moi. La *Continuation de l'Histoire de Rapin-Thoyras* a été généralement méprisée, & aujourd'hui elle est absolument décriée. Ainsi, les injures & les calomnies qui s'y trouvent contre les plus illustres personnages que l'Angleterre ait produits dans ces derniers temps, ne peuvent nuire en aucune maniere à la mémoire de ces grands hommes. D'ailleurs, vous faites un peu trop valoir votre dernier désaveu, & s'il n'y a que cette seule circonstance qui vous ait fait traiter ici bas beaucoup plus avantageusement que moi, vous devez plus vous louer de la fortune, que de votre sagesse & de votre repentir tardif. Car enfin, vos Ouvrages étoient si pitoyables, qu'ils ne valoient pas qu'on prît la peine de vous les faire condamner. Ils n'en auroient pas moins

été méprisés, vous en convenez vous-même. Cependant les gens qui vous assisterent à l'heure de la mort, crurent que cela pourroit être utile au Public, & ils obtinrent de vous en mourant, un désaveu, contre lequel vous auriez pris des lettres de rescision, si vous aviez recouvré la santé. On sait que dans toutes les maladies que vous aviez, vous deveniez bon Chrétien, & que dès que vous vous portiez bien, vous retourniez à vos premiers principes. Vous étiez dans le cas de ceux que Boileau accuse d'*attendre pour croire en Dieu, que la fievre les presse.*

Passerano.

Il vous convient bien en vérité de m'accuser d'irréligion; avez-vous donc oublié la conduite que vous avez tenue dans le Monde? Non sans doute; mais vous pensez qu'elle m'est inconnue. Hé bien, apprenez que je sais parfaitement vos aventures; je vous en rappellerai quelques-unes des principales. Vous souvient-il qu'après être sorti de chez les Jésuites, vous obtintes un bénéfice assez considérable pour pouvoir vivre honnêtement. Au lieu de profiter

ſagement de votre fortune, vous vous livrâtes à la débauche, & vous vous endetâtes conſidérablement. Perſécuté par vos créanciers, & ne trouvant plus le moyen d'en faire des nouveaux, vous allâtes chez Volt.**. Vous aviez fait connoiſſance depuis quelque temps avec cet illuſtre Poëte, qui avoit aſſez d'attention pour vous. *Mon ami*, lui dites vous en entrant dans ſa chambre, *je viens prendre congé de vous ; je vais me tuer, la choſe eſt réſolue.* Volt.**. ſurpris d'un pareil diſcours, voulut ſavoir la cauſe de vos chagrins : il découvrit bientôt qu'elle venoit du défaut d'eſpeces. *Mon cher enfant*, vous dit-il, *eſt-ce que trente piſtoles pourroient vous empêcher de vous tuer ?* Vous parûtes inſenſible à cette premiere offre. *Non, non*, dites-vous : *il faut que je meure. Vivre pour cent écus ! Vous vous moquez. Hé bien*, repartit Volt.** *pour deux cents, pourrez-vous vous réſoudre à faire quelque choſe ? Pour deux cents*, replicâtes-vous, *cela eſt un peu plus raiſonnable .... mais non, il faut que je me tue. J'ai pris mon parti, rien ne peut m'obliger à changer.*

N'allez pas si vîte, repartit le charitable Poëte. *Quand on est mort, c'est pour long-temps. Croyez-moi, vivez, & vivez pour cent pistoles.* A ces mots, vous parûtes beaucoup plus tranquille. *Puisque vous le voulez*, dites-vous d'un ton doux & benin, *je vivrai donc pour mille francs. Je vais*, répondit Volt.**, *vous les compter dans le moment; mais puisque vous pouvez me les vendre sans vous incommoder, il n'est pas juste que je ne retire jamais mon argent. Faites-moi un billet, par lequel vous me cédez pendant cinq années deux cents livres à prendre chaque été sur les revenus de votre bénéfice.* Vous ne balançâtes pas un instant à donner l'assurance qu'on vous demandoit, vous reçûtes l'argent, & trois jours après, vous vendîtes en secret votre bénéfice. J'appelle vendre, vous le résignâtes pour deux mille livres. Avec cette somme, & celle que Volt.** vous avoit prêtée, vous décampâtes sans trompette, accompagné d'un Lieutenant aux Gardes, qui avoit vendu son emploi depuis peu de temps; & vous allâtes tous les deux à Constanti-

nople trouver le Comte de Bonneva (1), & vous faire Turcs, ainsi que lui. Cependant, comme la vie de Musulman vous ennuya, vous quittâtes l'Asie pour retourner en Europe avec un prépuce de moins. Votre aventure avoit trop fait de bruit en France pour que vous osassiez y revenir, vous débarquâtes en Hollande: fort embarrassé de votre personne, vous fîtes confidence à deux Aventuriers qui travailloient à la *Continuation de Rapin-Thoyras*, que vous aviez été Jésuite; mais vous vous gardâtes bien de leur parler de la Circoncision. Ces historiens subalternes, vous associerent à leur travail & pour une somme très-modique vous firent faire le tiers d'un Ouvrage qu'ils s'attribuoient en entier. Il est vrai que ce que vous faisiez ne valoit pas mieux que ce qu'ils faisoient; ainsi, cette Histoire est parfaitement uniforme, c'est-à dire parfaitement mauvaise. Elle l'est cependant encore moins qu'une certaine misérable rapsodie, à laquelle

[1] De-là les prétendus *Mémoires du Comte de Bonneval* fagotés ensuite à la Haye par *la Hode*, & pris pour bons & réels par une infinité d'idiots.

vous avez donné le titre d'*Histoire de Louis XIV.* & dans laquelle il y a, dit-on, des impertinences & des bévues si énormes, qu'on prétend que votre Livre se vendra par curiosité, à force d'être mauvais & ridicule. Je ne saurois pourtant croire qu'il y ait dans cet Ouvrage des sottises aussi grandes que celles que vous aviez mises dans un autre, où vous assurez gravement que le Doge de Venise, accompagné de quelques Sénateurs, a été obligé de venir à Paris. Quelle idée peut-on avoir d'un homme qui dit une pareille sottise, & qui se mêle d'écrire l'Histoire? Ajoutez à cela le systême du Pere Hardouin, aussi fou que vous étiez ignorant, que vous avez adopté aveuglément & sans le connoître, dans ce dernier Ouvrage; & vous verrez si tant d'impertinences, jointes à vos débauches, ne méritent pas le châtiment que vous essuyez.

LA HODE.

Quelque débauché & libertin que j'aie été, mes crimes & mes folies sont bien au-dessous des vôtres. Je n'ai pas, ainsi que vous, horriblement maltraité deux femmes, encore toutes deux vi-

vantes, après leur avoir mangé tout leur bien. J'ai vendu un bénéfice, il est vrai, & je me suis fait circoncire; mais vous non content de renoncer au Christianisme, vous avez fait ce que vous avez pu pour le détruire dans votre patrie: & votre Prince, voulant prévenir les maux que vos opinions dangereuses pouvoient causer, a été obligé de vous faire condamner à la mort. La sentence qu'on rendit contre vous, a été exécutée par défaut; & si vous n'eussiez pris la fuite, vous auriez péri sur un échafaud. Je sais que, pour vous excuser, vous alléguez la haine des Prêtres & des Ecclésiastiques. Vous trouveriez bien des Juges indulgents, si c'étoit-là la seule cause de votre malheur; car depuis long-temps dans toutes les différentes Communions du Christianisme, les gens sensés reconnoissent que l'ambition, l'envie de dominer, & la passion de nuire à ses ennemis, sont des vices nés dans l'ame des trois quarts des Ecclésiastiques. Mais quant à vous, vous avez donné aux Prêtres un juste sujet de vous persécuter; vous attaquiez la Religion

avec l'audace la plus effrontée. Peut-on rien voir de plus affreux, & en même-temps rien de plus plat & de plus fade, que votre *Parallele de Licurgos, & de Nazarenos*?

PASSERANO.

Ce livre, quelque condamnable qu'il soit, m'a moins attiré la haine des Ecclésiastiques, que le *Sermon* du prétendu *Quaker Elwall*, *& la Religion Muhamédame, comparée à la Payenne* du prétendu *Ali-Elbn-Omar*. Ces deux pieces firent également crier contre moi & les Théologiens Catholiques, & les Théologiens Réformés. Cependant la Religion étoit beaucoup plus ménagée dans celle-ci, que dans le *Parallele de Licurgos & de Nazarenos*, contre lequel personne ne dit rien.

LA HODE.

La raison de cela est fort claire. Dans le *Parallele* vous vous attaquiez à Dieu, & dans le *Sermon*, aux gens d'Eglise. On peut vous appliquer le bon mot de M. le Prince au sujet du *Tartuffe*. Cette piece fit beaucoup crier les Ecclésiastiques; ils firent ce qu'ils purent pour la faire défendre, & ne dirent pas un

seul mot contre une autre Comédie, intitulée *Arlequin Hermite*, remplie d'impiété. Le Roi, ayant vu jouer cette piece, dit qu'il s'étonnoit qu'on condamnât le *Tartuffe*, & qu'on gardât le silence sur la farce Italienne, *Sire*, repliqua M. le Prince, *Arlequin ne joue que le Ciel, & Tartuffe démasque les dévots & les hypocrites.* Voilà d'où vient votre *Sermon*, quoique très-condamnable, a plus fait de bruit que votre *Parallele*; mais l'un & l'autre sont également mauvais: & comme réellement vous n'aviez point de Religion, il vous étoit impossible de parler des défauts des Ecclésiastiques, sans vouloir vous en servir contre le Christianisme; ce qui est absurde. La Religion n'ayant rien de commun avec les vices de quelques particuliers, vous auriez dû distinguer la pureté de l'Autel des fouillures des Prêtres; mais ayant agi autrement, vous avez donné un juste sujet aux Ecclésiastiques de se déchaîner contre vous, & de couvrir à leur ordinaire leur haine du prétexte de la Religion.

Je te salue, sage & savant Abukibak,

bak, en *Belzébuth*, & par *Belzébuth*, & je souhaite que le récit de cette dispute puisse te divertir.

LETTRE CXII.

Ben Kiber, *au sage & savant* Abukibak.

JE t'ai souvent écrit, sage & savant Abukibak, avec la liberté d'un Philosophe ce que je pensois sur l'existence des Sylphes & des Ondins; j'userai aujourd'hui du même privilege, en te communiquant ce que je pense sur la Magie & sur le pouvoir des Démons.

Je suis fermement persuadé que la Magie n'est qu'une fourberie, conduite habilement par des imposteurs qui abusent de la crédulité & de l'ignorance des hommes. Je crois également que les Diables n'ont aucun pouvoir dans le monde, & que la folie de connoître l'avenir, & le penchant que le peuple a naturellement au fanatisme, sont les sources d'où nous sont venues toutes les fables qu'on nous a débitées sur les Magiciens anciens, & qu'on nous ra-

conte journellement sur ceux qu'on prétend vivre dans ces derniers temps.

La passion outrée que les anciens avoient d'acquérir des connoissances sans bornes, & de produire des effets merveilleux, leur inspira un violent amour pour l'art de la divination. Ils se figurerent d'abord que la Nature avoit écrit dans les astres les événements futurs; de-là vint l'Astrologie judiciaire; la même cause produisit l'usage de consulter les entrailles des victimes; d'examiner le vol des oiseaux. Ces superstitions, regardées comme des connoissances rares, furent bien-tôt changées en cérémonies religieuses; les Prêtres les adopterent. Voyant qu'elles augmentoient le respect qu'on avoit pour eux, ils surent profiter habilement des sottises du peuple, qui bien-tôt chercha à s'attirer la protection des bons esprits, & à fléchir le courroux des mauvais. Il bâtit des Temples, il institua des fêtes, il établit des fondations considérables pour les Prêtres, qui s'appercevant combien il leur étoit utile de fomenter la superstition du peuple, inventerent bien-tôt les manieres différentes de ren-

dre les oracles. On vit des femmes, qu'ils avoient associées à leurs impostures, entrer dans une fureur feinte, & par des réponses ambigues duper ceux qui les consultoient. On inventa les trépieds, on fabriqua les grottes, d'où sortoient les prétendues exhalaisons divines, on associa enfin les Esprits célestes & infernaux à toutes ces fourberies, quoiqu'ils n'y eussent aucune part.

Peu à peu, sage & savant Abukibak, on s'accoutuma à croire que tous ces sortileges avoient été pratiqués dans tous les temps. On donna le titre de Magicien à ceux qui avoient établi les premieres cérémonies religieuses ; l'on ne fit point attention que ce n'étoit qu'après plusieurs années que la superstition avoit erigé en Magie ce qui n'étoit autrefois regardé que comme des connoissances naturelles, mais rares, & qui n'étoient le partage que de certains Savants.

Il resta dans ces temps d'aveuglement quelques personnes sages & éclairées, qui ne donnerent point dans les erreurs populaires au milieu de cette Grece, si

si superstitieuse. Les Démocrite, les Epicure, les Diogene se mocquerent du pouvoir de la Magie, & notre siecle, qui n'est ni moins fanatique, ni moins prévenu en faveur des Magiciens, que celui de ces Philosophes, a produit cependant plusieurs grands hommes qui ont pensé aussi sensément qu'eux. Non-seulement ils se sont mocqués des sorciers & des histoires qu'on en racontoit, mais ils ont soutenu qu'il étoit faux que ceux qu'on avoit regardés dans tous les temps comme de fameux enchanteurs, eussent jamais eu aucun commerce avec les Démons. Ils ont montré que ces prétendus Magiciens n'avoient été coupables d'autre crime que d'avoir suivi, ou établi quelques cérémonies superstitieuses, ainsi qu'il s'en trouve dans toutes les Religions. L'illustre & savant Monsieur de Beausobre n'a pas craint de justifier celui que le commun des hommes regarde comme le pere & l'inventeur de la Magie.

„ Je ne prétends pas, dit-il (1), que „ Zoroastre & les Mages n'aient eu des

[1] Hist. Critiq. de Manichée & du Manichéïsme, *par M. de Beausobre.* Tom. I. pag. 322.

„ cérémonies superstitieuses, qu'ils re-
„ gardoient comme un culte agréable
„ à la Divinité, ou comme un moyen
„ de concilier aux hommes la faveur &
„ l'affection des Puissances célestes.
„ On dit, par exemple, que *Julien* le
„ Philosophe, & Pere de celui qui fut
„ surnommé le *Theurge*, avoit com-
„ posé un Livre touchant le *Kyphi*.
„ C'est un parfum dont les Caldéens
„ & les Egyptiens se servoient dans
„ leurs initiations, & dont *Plutarque*
„ nous a donné la description à la fin
„ de son Traité d'*Isis* & d'*Osiris*. Des
„ superstitieux s'imaginoient que ce
„ parfum étoit un excellent préservatif
„ contre la puissance des Démons, &
„ qu'il conféroit à l'ame une vertu sur-
„ naturelle. Ce n'est point Magie, c'est
„ superstition, & la superstition ne se
„ glisse-t-elle pas dans presque toutes
„ les Religions? Les Chrétiens eux-
„ mêmes n'ont-ils pas eu la foiblesse
„ d'attribuer à des cérémonies, & à
„ certaines compositions une espece de
„ vertu divine? Un Savant moderne a
„ dit avec beaucoup de vraisemblance
„ que le *Myron* des Grecs, ou le *Chré-*

„ *me* des Latins n'est qu'une imitation
„ du *Kyphi* des Caldéens & des Egyp-
„ tiens. Les cérémonies deviennent
„ odieuses & criminelles, lorsqu'on y
„ invoque les Démons, & qu'elles font
„ partie de leur culte; mais on ne prou-
„ vera jamais, par des témoignages
„ certains, que ni *Zoroastre*, ni les
„ Mages invoquassent les mauvais Es-
„ prits, pour lesquels ils n'avoient pas
„ moins d'horreur que nous. „

Si l'on examine, sage & savant Abukibak, avec quelque attention tout ce qu'on a écrit des anciens Magiciens, on s'appercevra qu'ils n'ont fait qu'établir, ainsi que Zoroastre, un culte superstitieux, ou que tout ce qu'on prétend qu'ils ont opéré de miraculeux, a pu se faire par le seul secours des forces de la nature, & n'a rien qui soit au-dessus du cours ordinaire des choses. Si par hazard on a peine à comprendre comment quelques-unes de leurs actions ont été opérées, c'est qu'on ne conçoit pas jusqu'où ils ont porté la fourbe ou l'adresse. Il n'est pas étonnant que des gens qui s'exerçoient toute leur vie dans un art, y aient acquis plus de connois-

sance que d'autres hommes qui ne s'y appliquent qu'en passant.

» (1) L'on peut par des voies natu-
» relles faire produire des fruits mûrs
» avant leur saison, & même des insec-
» tes; seulement parce qu'on fait sup-
» pléer le défaut du temps par des
» moyens naturels inconnus aux au-
» tres hommes, comme on l'éprouve,
» quoique dans un moindre degré de
» perfection, parmi les Jardiniers,
» dont chacun tâche à l'envi d'être le
» premier à livrer des fruits nouveaux,
» en aidant la nature par l'art, sans se
» servir pourtant d'autres moyens que
» de ceux de la nature même. La diffé-
» rence consiste seulement en ceci,
» qu'un Mage qui se donne tout entier
» à cette occupation, pénetre bien plus
» avant dans la connoissance du pou-
» voir de la nature, que les gens du
» commun, & que les Savants même,
» qui ne se mettent pas si fort en peine
» de l'approfondir. »

(1) Le Monde enchanté, ou Examen des communs sentiments touchant les Esprits, leur nature, leur pouvoir, leur administration & leurs opérations &c. *par Baltasar Bekker, &c.* Tom. I. Liv. I. Cap. IV. pag. 49.

Ce qui prouve évidemment la fausseté des pactes entre les hommes & les démons, & qui découvre le ridicule de la Magie, c'est que tous les grands Physiciens, qui savoient jusqu'où pouvoient aller les forces de la nature, ou du moins qui en connoissoient les effets autant qu'il est possible de les connoître à des simples mortels, ont assuré qu'il étoit faux qu'il y ait jamais eu de véritables Magiciens. Lorsqu'ils ont approfondi les choses miraculeuses qu'on leur a vu faire, ils ont découvert les secrets naturels dont ils se servoient. Les premiers qui prédirent les éclipses, passerent pour des hommes extraordinaires; aujourd'hui, graces à la Physique, leur science est devenue commune. Les Chymistes qui composerent des phosphores, qui trouverent plusieurs autres choses très-curieuses, furent d'abord regardés ainsi que des sorciers; actuellement leurs secrets n'étonnent plus que le vulgaire. Les habiles Machinistes furent même regardés comme des Magiciens. Albert le Grand a été mis au nombre des enchanteurs, parce qu'il avoit fait une tête, qui par

le moyen d'un grand nombre de ressorts articuloit certains mots.

Les Sciences ont dissipé un peu les préjugés & les préventions populaires. La croyance aux sorciers, aux démoniaques, &c. est aujourd'hui moins commune qu'elle ne le fut autrefois; mais il n'y a que les gens de Lettres qui se soient affranchis du joug de la superstion. Le peuple croupit encore dans son aveuglement, & les Prêtres qui n'ont pas moins d'intérêt à fomenter la crainte qu'on a des sortileges, que les anciens Pontifes en avoient à en établir la croyance, trompent aujourd'hui les gens crédules, comme on séduisit autrefois les Egyptiens, les Persans, les Grecs & les Romains, qui furent la dupe de ceux qui se vantoient de vouloir leur apprendre les ordres de la Divinité & les événements qu'elle réservoit aux mortels.

Dans toutes les Religions, sage & savant Abukibak, les Prêtres & les Théologiens ont également fait servir à leurs desseins la croyance de la Magie; les Docteurs même les plus respectables l'ont employée pour parvenir plus

aisément à leur but. Les Peres de l'Eglise, loin de songer à désabuser les hommes, trouvant que la réalité des sortileges leur fournissoit des armes pour combattre le Paganisme, ont adopté des opinions qui leurs fournissoient des armes contre leurs adversaires, & n'ont pas fait attention qu'il ne convenoit jamais d'employer le mensonge pour défendre la vérité. J'espere de te montrer dans ma premiere Lettre que cette faute des Peres n'a pas peu servi à perpétuer chez les Chrétiens la croyance de la Magie & des sortileges.

Je te salue, sage Abukibak, porte-toi bien.

LETTRE CXIII.

Ben Kiber, au Cabaliste Abukibak.

JE te promis dans ma derniere Lettre de montrer que les Peres de l'Eglise n'avoient pas peu contribué à établir la croyance de la Magie, qu'ils avoient pensé qu'elle leur pouvoit être utile au soutien de la bonne cause; je vais, sage

& ſavant Abukibak, m'acquitter de ma parole.

En établiſſant le pouvoir des exorciſtes, les Peres en tiroient une conſéquence qui paroiſſoit naturelle. Puiſque les Démons, diſoient-ils, ne peuvent réſiſter aux ordres des Prêtres & des Evêques Chrétiens, il faut donc que la Religion que ces Prêtres & ces Evêques enſeignent, ſoit la véritable, l'enfer même ne pouvant prévaloir contre elle. „ Les Diables, diſoit Lactance, (1) „ redoutent les Juſtes qui honorent „ Dieu, puiſqu'étant conjurés par eux „ en ſon nom, ils ſortent des corps, & „ qu'étant contraints par leurs paroles „ comme par des coups de fouet, ils „ reconnoiſſent non-ſeulement qu'ils „ ſont des Démons; mais ils déclarent „ quels ſont leurs noms, qui ſe trouvent être les mêmes ſous leſquels ils „ ſont adorés dans les Temples. „

Le même Auteur ſe prévaut des exorciſmes pour prouver l'immortalité de l'ame: il s'en ſert comme d'un argument démonſtratif; & réellement il l'auroit été, ſi l'authenticité des ſorti-

(1) Lactant. de Inſtit. Lib. II, § 15.

léges avoit été réellement constaté. „ Si (1) Démocrite, Epicure, ou „ Dicéarque se trouvoient auprès d'un „ Magicien, ils n'auroient plus la hardiesse de soutenir par leurs raisons „ que l'ame est mortelle. Qu'auroient-„ ils à dire, si le Magicien, en pro„ nonçant certains vers, évoquoit les „ ames des lieux souterreins, & les „ faisoit apparoître & se présenter aux „ hommes, leur parler & leur prédire „ l'avenir ? car s'ils osoient encore „ s'obstiner dans leur erreur, ils se„ roient forcés de se rendre à des preu„ ves si réelles, & à des effets. „

La maniere dont Lactance vouloit convertir les Epicuriens, prouve assez l'intérêt que tous les premiers Peres de l'Eglise ont eu d'adopter l'opinion qui accordoit à certains hommes un pouvoir sur les Démons & en rendoit plusieurs autres esclaves de ces mêmes Démons. On dira peut-être qu'il n'est pas croyable que des personnages, aussi savants & aussi vertueux que les anciens Peres, aient pu se résoudre à adopter & à soutenir une chose dont ils n'é-

[1] *Id. ibid.* Lib. VII. § 13.

toient pas persuadés. Je réponds à cela qu'il est impossible que des gens, aussi éclairés que la plupart d'eux l'ont été, aient pu donner dans une erreur aussi grossiere, & l'on démêle même au travers de tout ce qu'ils ont dit, ce qu'ils en pensoient dans le fond du cœur. Le même Lactance que je viens de citer, n'a pu se résoudre à établir la réalité des choses qu'on opere par la Magie; il a avoué que c'étoit des prestiges, des mensonges & des images trompeuses; cela suffisoit pour autoriser les conséquences qu'il vouloit tirer du pouvoir des Magiciens. S'il eût eu besoin de pousser plus loin toutes les histoires qu'on racontoit sur les sortileges, il les auroit sans doute adoptées; mais il s'est contenté de faire inventer aux Diables toutes les sciences ausquelles s'appliquoient les Prêtres des Payens. Les choses (1) que les démons, dit-il, ont inventées, sont les prédictions par les astres, par l'inspection des victimes, & par le chant ou le cri des oiseaux. Ce sont les oracles, les enchantements dont on use pour con-

(1) *id.* ibid. Lib. II. Cap. XVI.

sulter les morts; la Magie, *Magia*, & tout le reste des maux auxquels les hommes s'adonnent, soit ouvertement, soit en cachette : toutes lesquelles choses n'ont rien de solide, ni de véritable en elles-mêmes; mais elles sont reçues pour telles par le crédit que leur donne la présence de leurs Auteurs, qui savent ainsi abuser de la crédulité des hommes, en affectant de leur faire paroître un pouvoir divin, quoiqu'ils ne leur en laissent pourtant revenir aucune utilité.

Saint Augustin ne s'est pas moins servi utilement que Lactance, de la croyance des esprits & des sortileges. Entre plusieurs endroits que je pourrois citer, je me contenterai d'un seul, que j'extrais de la *Cité de Dieu* (1). Il parle d'un nommé Hesperius, dans la maison duquel il revenoit des esprits, & il assure qu'après qu'un Prêtre y eut offert le Sacrifice du Corps de Christ, on n'entendit plus les esprits, & que

(1) Unus (*ex nostris Presbyteris*) obtulit ibi Sacrificium Corporis Christi, orans quantum potuit, ut cessaret illa vexatio; Deo protinus miserente cessavit. *Aug. de Civit. Dei*, Lib. XII. Cap. VIII.

le désordre qu'ils causoient, cessa entiérement. Dès que les Payens convenoient du retour des ames, de l'apparition des esprits, des vexations des Démons, &c. que pouvoient-ils répondre à saint Augustin? Il falloit qu'ils convinssent de la grandeur & de la vérité d'une Religion, dont les Ministres opéroient des miracles aussi grands. La croyance de la Magie étant donc très-utile aux premiers Peres & à tous ceux qui eurent à combattre contre les Payens, il est très-naturel qu'ils l'aient fomentée autant qu'il a été possible; & quand il seroit vrai qu'ils auroient été persuadés de sa vérité, il est visible qu'on ne pourroit en rien conclure en sa faveur. On suit aisément une opinion qui s'accorde avec nos idées, qui favorise nos sentiments, qui nous fournit des moyens pour les défendre; on ne s'avise guere de la considérer sérieusement. Loin de songer à examiner si l'on n'est point dans l'erreur, on craint de n'être désabusé, on chérit ordinairement un systême sur lequel on établit toutes les opinions particulieres qu'on est intéressé à défendre; on s'y attache

même quelquefois uniquement par passion, ou par préjugé. Les plus grands hommes tombent dans ce defaut; ainsi il n'est pas étonnant que bien des Peres de l'Eglise n'aient pu l'éviter. " Parlez
„ (1) dit un des plus illustres génies de
„ ces derniers temps, à un Cartésien,
„ ou à un Peripateticien, d'une propo-
„ sition qui ne s'accorde pas avec les
„ principes dont il est préoccupé, vous
„ trouverez qu'il songe moins à péné-
„ trer ce que vous lui dites, qu'à ima-
„ giner des raisons pour le combattre.
„ Parlez à un homme qui ne soit d'au-
„ cune secte, vous le trouverez docile
„ & prêt à se rendre sans chicaner. On
„ éprouve à peu près la même chose
„ quand on attaque un hérétique bi-
„ got, ou un de ceux, qui, au dire du
„ Cardinal Pallavicini, sont plutôt
„ non-Catholiques qu'hérétiques.

Nous avons des preuves certaines, sage & savant Abukibak, que les premiers Peres n'ont point été exempts de préjugés dans bien des choses, qu'ils ont adopté plusieurs erreurs avec beau-

[1] *Pensées diverses sur les Cometes, &c.* Tom. I. pag. 233.

coup

coup de chaleur. " Origene a soutenu
„ (1) que les ames humaines avoient
„ péché préalablement à la création
„ du Monde, & qu'elles n'avoient été
„ enfermées dans des corps que pour
„ y être purgées de leurs anciennes
„ fautes. „ Cette opinion étoit une suite des principes ridicules du Pythagorisme; la Magie venoit aussi de la croyance de certaines sectes Payennes.

[1] Certioribus Origenes & manifestioribus sententiam hanc signavit monumentis, quæ animas ante corpora à Deo conditas, in eaque sic tamquam in ergastula demissas pro peccatis decernit, atque hæc alteri de Angelorum meritis & remunerationibus ac pœnis superiùs expositæ connexa est. Naturas enim omnes ratione præditas, hoc est, mentes à Deo ante Mundi opificium procreatas, liberòque instructas arbitrio fuisse putavit, qua recte vel male agendi facultate diversis utentes modis, diversos inde vel gloriæ, vel ignominiæ ac pœnæ gradus fuisse consecutas, alias siquidem Angelorum adeptas esse naturam, quæ leviorum essent noxarum fontes; quæ contra liberi arbitrii munere in deterius fuissent abusæ, in crassiora corpora, syderum puta, vel Dæmonum, vel hominum esse depressas; sic tamen ut quocunque sint loco, proficere possint in virtute, vel contra relabi in vitia, & pro regressus sui vel progressus ratione, ad superiorum evehantur statum, vel ad inferiorem detrudantur. *Origenis in Scripturas Commentaria, &c. cui præfixit* Origeniana, *Pet. Huet.* Tom. I. Quæst. VI. de Anima, Num. 4.

Il me feroit aisé de montrer, sage & savant Abukibak, que toutes les erreurs qu'on a reprochées aux anciens Peres, devoient leur origine à celles des Philosophes qui les avoient précedés. Tertulien, (1), Arnobe (2) crurent l'ame matérielle, parce qu'ils adopterent sur ce point le sentiment de ceux qui sou-

(1) Si enim non haberet anima corpus, non caperet imago animæ imaginem corporis; nec mentiretur de corporalibus membris Scriptura si non erant. Quid' est autem illud quod ad Inferna transfertur post divortium corporis? ad quod Christus moriendo descendit, puto ad animas Patriarcarum? Sed quam ob rem? si nihil anima sub terris: nihil enim, si non corpus; incorporalitas enim ab omni genere custodiæ libera est, immunis à pœna & fovela: per quod enim punitur & fovetur, hoc erit corpus. Reddam de isto plenius & oportunius. Igitur si quid tormenti sive solatii anima percepit in carcere seu diversorio inferorum, in igne vel in sinu Abrahæ, probata erit corporalitas animæ, incorporalitas enim nihil patitur, non habens per quod pati possit; *Tertullian.* Lib. *de Anima*, Cap. XIII. Tom. II. pag. 720.

(2) Aut si habet, hoc erit corpus, in quantum enim omne corporale, possibile est, intentum, quod possibile est, corpus est. Ecquis erit tam brutus & rerum consequentia nesciens, qui animis incorruptibilibus credat, aut tenebras tartareas posse aliquid nocere, aut igneos fluvios, aut cœnosis gurgitibus paludes, aut rotarum volubilium circumactus? Quod enim contiguum non est, &

tenoient que " ce qui n'étoit pas corps,
" n'étoit rien, & que la seule matiere
" pouvant agir sur la matiere, il fal-
" loit que les peines de l'enfer n'eussent
" aucun lieu, ou que l'ame des hom-
" mes fût matérielle, un feu corporel
" ne pouvant agir sur une chose imma-
" térielle.

Puisqu'il est évident que les Peres ont adopté bien des opinions erronées des anciens Philosophes, on ne doit pas hésiter à convenir qu'ils ont puisé dans la même source ce qu'ils ont dit de la Magie. Il reste encore une ressource aux partisans des sortileges, c'est de dire que les Peres ont pu recevoir les sentiments des Philosophes, s'ils ont trouvé qu'ils étoient véritables; c'est-là ce que nous allons examiner. J'espere de te montrer, sage Abukibak, qu'il faut nécessairement que ce que l'on a dit des anciens sorciers, soit absolument faux, parce que nous découvrons avec un peu d'attention que tous les contes

ab legibus dissolutionis amotum est, licet omnibus ambiatur flammis torrentium fluminum, illibatum necesse est permaneat & intactum, neque ullum sensum mortiferæ passionis assumere *Arnob.* Lib. II. advers. Gentes.

qu'on fait aujourd'hui, n'ont aucune réalité, quoiqu'ils soient très-ressemblants à ceux des Anciens, & qu'on prétende en prouver l'authenticité par les mêmes raisons; c'est ce que je te ferai voir évidemment dans ma premiere Lettre.

Je te salue, porte-toi bien.

LETTRE CXIV.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

NOUS venons de voir, sage & savant Abukibak, que l'autorité des anciens Peres sur ce qui regarde la Magie, ne doit être de poids qu'autant qu'on pourra prouver que les histoires qu'ils ont rapportées, étoient véritables. Il faut considérer de la même maniere ce qu'ont dit les Docteurs & les Théologiens qui sont venus après eux; car ils ont adopté aveuglément presque toutes les opinions de ceux qui les avoient précédés; les noms augustes des gens qu'ils suivoient, leur paroissoient d'assez bons garants de la vérité. La mê-

me prévention regne encore aujourd'hui chez bien des perſonnes. Un Janſéniſte ne s'aviſe point d'examiner d'un œil critique les opinions de S. Auguſtin ; un Thomiſte celle de S. Thomas : ainſi la plûpart des gens qui croient aux ſorciers dans ces derniers temps, n'ont d'autre raiſon pour autoriſer leurs ſentiments, que la croyance de leur maître. Une pareille conduite ne ſert qu'à éterniſer les erreurs, & l'on peut avancer hardiment qu'il faut être aveuglé par les préjugés, pour ne point en ſentir tout le ridicule.

Examinons donc à préſent, ſage Abukibak, ſi par ce qu'on nous raconte aujourd'hui des ſorciers, il eſt vraiſemblable que ce qu'on en a dit autrefois ſoit probable. Remontons à plus de cent ans, & rappellons les hiſtoires qui ont fait le plus de bruit, & qui ont paſſé pour les plus authentiques ; elles nous inſpireront plus de pitié & d'indignation que de crainte. Commençons par la fameuſe poſſeſſion des Religieuſes de Loudun, qui fit périr le pauvre Grandier, Curé de la même Ville. Tout le monde convient aujourd'hui que le vé-

ritable démon qui possédoit ces Religieuses, étoit le desir de s'enrichir & de duper les imbécilles & les idiots. Le Cardinal de Richelieu se servit habilement de ces fourberies pour perdre un homme qu'il haïssoit mortellement: tous les gens sensés sont d'accord sur ce fait, & l'Auteur *des Causes célebres* a imprimé à Paris avec privilege une longue & bonne apologie de l'innocence de Grandier. Dans le temps même de cet infortuné Curé, les personnes éclairées se moquoient de toutes les grimaces des Religieuses. Un jour que Barré, fameux Exorciste, & qui entroit dans le complot des prétendues possédées, en exorcisoit une des principales, il lui dit: *Adora Deum, Creatorem tuum, adores Dieu ton Créateur*; la démoniaque répondit: *Adoro te, je t'adore*, parce qu'elle avoit mal retenu sa leçon, & qu'elle ne se souvint point de dire, ainsi qu'on le lui avoit appris: *Adoro te, Jesu Christe, je t'adore ô Jesus-Christ*! L'Exorciste, pour excuser la faute de son écoliere, lui demanda de nouveau: *Quem adoras*, elle repliqua, *Jesus-Christus*; il eut beau faire, il ne

put empêcher que la Religieuse ne fît un énorme solecisme, toutes les fois qu'il voulut retourner à la charge. Daniel Drouin, Assesseur à la Prévôté, homme d'esprit, ne put s'empêcher de dire tout haut : *Voilà un diable qui n'est point congru.* Il n'osa parler davantage, parce qu'il n'ignoroit pas que le Cardinal de Richelieu, & Laubardon son émissaire, étoient des diables bien plus à craindre que celui dont il se moquoit. Cependant combien d'écrits n'a-t-on pas faits pour constater la vérité de la possession des Religieuses ? Un certain Pere Gaufre composa un Livre fort étendu, dans lequel il traita amplement cette matiere. Pourquoi ajoutera-t-on plus de foi à Tertullien, à Lactance, &c. qu'à ce Moine ? Est-ce parce qu'ils vivoient il y a plus de treize cents ans ? Si cela est, dans onze ou douze siecles, les mensonges de cet Auteur moderne devront donc être regardés comme des vérités. Seroit-ce parce que les Ecrivains anciens s'appelloient Tertullien, Lactance, &c. La foi qu'on doit avoir pour des Auteurs, dépend donc de l'arrangement des lettres qui

forment leurs noms? Et si l'Evêque d'Hippone dont nous avons les Ouvrages, se fût appellé Gaufre, il n'auroit dû trouver aucune croyance.

Convenons, sage & savant Abukibak, qu'il est absurde & ridicule de vouloir recevoir comme vrai dans un Ancien, ce qu'on condamne dans un Moderne; ainsi, puisque les fables que les Peres nous débitent sur les sorciers, heurtent le sens commun, ressemblent aux contes des Fées, il ne faut pas en faire plus de cas que des histoires chimériques dont nous bercent certains Modernes. Nous nous démontrons évidemment que tout ce qu'on nous a dit sur la Magie & les Magiciens, depuis deux ou trois cents ans, est indubitablement faux; ne faut-il pas être bien bon & bien crédule pour croire les autres siecles plus éclairés que les nôtres?

Voyons encore, sage Abukibak, quelques-unes de ces possessions qui ont fait du bruit dans ces derniers temps. L'aventure du Jésuite Girard & de la Cadiere arrivée de nos jours, doit servir à faire ouvrir les yeux aux personnes les plus aveuglées. Quel bruit n'a-t-on

pas fait dans toute l'Europe de la possession de cette jeune fille ? Les Moines, les Prêtres l'ont exorcisée pendant plusieurs mois de suite ; ils ont certifié & certifient encore aujourd'hui, qu'elle étoit possédée. Cependant rien n'est aussi faux, & il falloit être bien imbécille pour ne pas connoître tout le ridicule de la comédie que jouoit cette fille. Les Juges ne furent point les dupes des prétendus sortileges, & ceux même qui opinerent à faire brûler le Jésuite, ne se fonderent uniquement que sur ce qu'ils prétendoient qu'il avoit séduit sa pénitente, & qu'il en avoit abusé. Le diable, ni les conjurations n'entrerent pour rien dans les motifs qui déterminerent le Parlement de Provence.

J'ai vu dans un village du Languedoc, sage Abukibak, une fille qu'on disoit être possédée depuis plus de quinze ans. Tous les Curés du voisinage étoient venus exercer sur elle leur savoir faire ; ils avoient versé inutilement plus de deux cents pots d'eau-bénite, & brûlé plus de mille cierges bénits, le diable se moquoit de tous les exorcismes, & les Prêtres auroient pu dire comme

Crispin dans les folies amoureuses:

> Quand dans le corps d'un homme un démon prend séance,
> Je puis, sans me flatter, l'en tirer aisément.
> Mais dans un corps femelle, il tient bien autrement.

La villageoise démoniaque faisoit des choses qui paroissoient réellement surnaturelles, & qui tenoient du prodige. Elle plioit son corps de vingt manieres différentes, toutes plus surprenantes les unes que les autres. Elle hurloit quelquefois comme un chien, miauloit ensuite aussi parfaitement qu'un chat. Le hazard, ou plutôt l'amour, fit ce que n'avoient pu faire tous les exorcismes. Cette fille prit du goût pour un soldat, dont la Compagnie étoit en quartier dans son village: d'abord ses convulsions devinrent moins fréquentes; enfin elle avoua à son amant qu'elle n'étoit point possédée, mais qu'elle avoit mis en usage toutes ces fourberies pour attraper des aumônes. Elle lui offrit, s'il vouloit l'épouser, d'acheter son congé; le soldat y consentit, & apprit à son Capitaine de quoi il étoit question. Les deux amants dis-

parurent un matin, & je les ai revus ensuite, tous les deux dans une Ville d'Alsace où ils s'étoient établis.

Le courier va partir, je réserve pour une autre Lettre ce qu'il me reste à dire sur la Magie & les possessions.

Je te salue, porte-toi bien.

LETTRE CXV.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

POUR achever de montrer tout le faux & le ridicule des contes qu'on débite journellement sur les possédés, & sur les effets que le Diable fait dans les hommes dont il a pris possession, il faut examiner ce qu'on a vu exécuter de plus surprenant aux prétendus possédés, & l'on découvrira qu'ils n'ont rien fait qui n'eût pu être facilement opéré par des moyens naturels. On trouvera même que des gens, qui sont bien éloignés d'être soupçonnés de possession, pratiquent journellement toutes ces contorsions, & s'en sont faits une habitude, qui chez eux est presque

une seconde nature. Je crois ne pouvoir mieux prouver ce que j'avance, qu'en te rapportant, sage Abukibak, les demandes proposées à l'Université de Montpellier, lors de la possession des Religieuses de Loudun, & les réponses qu'y fit ce Corps si respectable, & qui dans tous les temps a produit plusieurs grands hommes. Tu verras dans toutes ces questions toutes les choses sur lesquelles on fonde la réalité des possessions & des obsessions; tu en trouveras dans les réponses une solide réfutation.

„ *I. Question.* Si le pli, courbement „ & remuement du corps, la tête tou„ chant quelquefois la plante des pieds „ avec autres contorsions & postures „ étranges, sont un bon signe d'obsé„ dement? „

„ *Réponse.* Les mimes & sauteurs „ font des mouvements si étranges, & „ se plient & replient en tant de façons, „ que l'on doit croire qu'il n'y a sorte „ de posture de laquelle les hommes „ & les femmes ne se puissent rendre „ capables par une sérieuse étude, ou „ un long exercice, pouvant même

„ faire des extenſions extraordinaires, „ & écarquillèments de jambes, de „ cuiſſes, & autres parties du corps, à „ cauſe de l'extenſion des nerfs, muſ- „ cles & tendons par longue expérience „ & habitude; partant telles opéra- „ tions ne ſe font que par la force de „ la nature. „

„ *II. Queſtion.* Si la vélocité du mou- „ vement de la tête par devant & par „ derriere, ſe portant contre le dos „ & la poitrine, eſt une marque in- „ faillible d'obſédement? „

„ *Réponſe.* Ce mouvement eſt ſi na- „ turel, qu'il ne faut point ajouter de „ raiſons à celles qui ont été dites ſur le „ mouvement des parties du corps. „

„ *III. Queſtion.* Si l'enflure ſubite „ de la langue, de la gorge & du vi- „ ſage, & le ſubit changement de cou- „ leur ſont des marques certaines d'ob- „ ſédement? „

„ *Réponſe.* L'élévation & agitation „ de poitrine par interruption, ſont „ des effets de l'aſpiration ou inſpira- „ tion, actions ordinaires de la reſpi- „ ration, dont on ne peut inférer au- „ cun obſédement. L'enflure de la gor-

„ ge peut procéder du souffle retenu;
„ & celle des autres parties, des va-
„ peurs mélancholiques qu'on voit sou-
„ vent vaguer par toutes les parties du
„ corps, d'où il s'ensuit que ce signe
„ d'obsédement n'est pas recevable. „

„ *IV. Question.* Si le sentiment stu-
„ pide & étourdi, ou la privation de
„ sentiment, jusques à être pincé sans
„ se plaindre, sans remuer, & même
„ sans changer de couleur, sont des
„ marques certaines d'obsédement? „

„ *Réponse.* Le jeune Lacédémonien
„ qui se laissa ronger le foie par un
„ Renard qu'il avoit dérobé, sans faire
„ semblant de le sentir, & ceux qui se
„ faisoient fustiger devant l'Autel de
„ Diane jusqu'à la mort, sans froncer
„ le sourcil, montrent que la résolu-
„ tion peut bien faire souffrir des pi-
„ quures d'épingles sans crier, étant
„ d'ailleurs certain que dans le corps
„ humain il se rencontre en quelques
„ personnes de certaines petites parties
„ de chair, qui sont sans sentiment,
„ quoique les autres parties qui sont à
„ l'entour, soient sensibles; ce qui ar-
„ rive le plus souvent par quelque ma-

„ ladie qui a précedé : partant tel ef-
„ fet eſt inutile pour prouver un obſé-
„ dement. „

„ *V. Queſtion.* Si l'immobilité de
„ tout le corps, qui arrive à de pré-
„ tendues poſſédées, par le comman-
„ dement de leurs Exorciſtes, pendant
„ & au milieu de leurs plus fortes agi-
„ tations, eſt un ſigne phyſique d'un
„ vrai obſédement diabolique? „

„ *Réponſe.* Le mouvement des par-
„ ties du corps étant volontaire, il eſt
„ naturel aux perſonnes bien diſpoſées
„ de ſe mouvoir, ou de ne ſe mouvoir
„ pas, ſelon leur volonté : partant un
„ tel effet, ou ſuſpenſion de mouve-
„ ment, n'eſt pas conſidérable pour
„ en inférer un obſédement diabolique,
„ ſi en cette immobilité il n'y a pas
„ privation entiere de ſentiment. „

„ *VI. Queſtion.* Si le jappement, ou
„ clameur ſemblable à celle d'un chien,
„ qui ſe fait dans la poitrine, plutôt
„ que dans la gorge, eſt une marque
„ d'obſédement? „

„ *Réponſe.* L'induſtrie humaine eſt
„ ſi ſouple à contrefaire toutes ſortes
„ de ſons, que l'on voit tous les jours

„ des personnes façonnées à exprimer
„ parfaitement le son, le cri & le
„ chant de toutes sortes d'animaux,
„ & à les contrefaire sans remuer les
„ levres qu'imperceptiblement. Il s'en
„ trouve même plusieurs qui forment
„ des paroles & des voix dans l'esto-
„ mac, qui semblent plutôt venir
„ d'ailleurs, que de la personne qui
„ les forme de la sorte; & l'on appelle
„ ces gens les Engastronimes, ou En-
„ gastrilogues: partant un tel effet est
„ naturel, comme le remarque Pas-
„ quier, au *Chapitre XXXVIII.* de
„ ses *Recherches*, par l'exemple d'un
„ certain bouffon, appellé Constan-
„ tin. „

„ *VII. Question.* Si le regard fixe sur
„ quelque objet, sans mouvoir l'œil
„ d'aucun côté, est une bonne marque
„ d'obsédement? „

„ *Réponse.* Le mouvement de l'œil
„ est volontaire, comme celui des au-
„ tres parties du corps, & il est natu-
„ rel de le mouvoir, ou de le tenir
„ fixe: partant il n'y a rien en cela de
„ considérable. „

„ *VIII. Question.* Si les réponses

„ que de prétendues possédées font en
„ François à quelques questions qui
„ leur sont faites en Latin, sont une
„ bonne marque d'obsédement? „

„ *Réponse.* Nous dirons qu'il est cer-
„ tain que d'entendre & de parler des
„ Langues que l'on n'a pas apprises,
„ sont choses surnaturelles, & qui pour-
„ roient faire croire qu'elles se font par
„ le ministere du Diable, ou de quel-
„ que autre cause supérieure; mais de
„ répondre à quelques questions seu-
„ lement, cela est entiérement suspect,
„ parce qu'un long exercice, ou des
„ personnes avec lesquelles on est d'in-
„ telligence, peuvent contribuer à de
„ telles réponses; de sorte qu'on peut
„ dire par même moyen que c'est un
„ songe de croire que les Diables en-
„ tendent les questions qui leur sont
„ faites en Latin, & qu'ils répondent
„ toujours en François, & dans le na-
„ turel langage de celui que l'on veut
„ faire passer pour possédé. D'où il s'en-
„ suit qu'un tel effet ne peut conclurre
„ la résidence d'un Démon, principale-
„ ment si les questions ne contiennent
„ pas plusieurs paroles & plusieurs dis-
„ cours. „

„ IX. *Question.* Si vomir les choses
„ au même état qu'on les a avalées,
„ est un signe d'obsédement ? „
„ *Réponse.* Delrio, Bodin & autres
„ Auteurs disent que par sortilege les
„ Sorciers font quelquefois vomir des
„ cloux, des épingles, & autres cho-
„ ses étranges, par l'œuvre du Dia-
„ ble; ainsi dans les vrais possédés, le
„ Diable peut faire le même. Mais de
„ vomir les choses comme on les a ava-
„ lées, cela est naturel, se trouvant
„ des personnes qui ont l'estomac foi-
„ ble, & qui gardent pendant plusieurs
„ heures ce qu'elles ont avalé, puis le
„ rendent comme elles l'ont pris, & la
„ lienterie rendant les aliments par le
„ fondement, comme on les a pris par
„ la bouche. „
„ X. *Question.* Si des piquures de lan-
„ cette sur diverses parties du corps,
„ sans qu'il en sorte de sang, sont une
„ marque certaine d'obsédement ? „
„ *Réponse.* Quant à cela, on s'en
„ doit rapporter à la disposition du
„ tempérament mélancholique, le sang
„ duquel est si grossier, qu'ils ne peut
„ sortir par de si petites plaies; &

„ c'eſt par cette raiſon que pluſieurs
„ étant piqués, même en leurs veines
„ & vaiſſeaux naturels par la lancette
„ d'un Chirurgien, n'en rendent aucu-
„ ne goutte, comme il ſe voit par ex-
„ périence: & partant il n'y a rien
„ d'extraordinaire. „

Te voilà amplement inſtruit, ſage Abukibak, des ſentiments des plus grands Phyſiciens & des Anatomiſtes les plus célebres : juges à préſent ſans partialité entr'eux & les Prêtres. Les premiers ont étudié la Nature pendant toute leur vie; ils en ont approfondi les ſecrets les plus cachés, ils ſavent jusqu'où ſes forces peuvent s'étendre, ils connoiſſent parfaitement les reſſorts du corps humain, ils ont conſidéré les impreſſions que l'ame pouvoit recevoir par la différente conſtruction, & la ſituation de la machine où elle eſt enfermée, ils ſe ſont appliqués à connoître les cauſes des ſenſations, ils ont examiné quelles étoient celles qui obſcurciſſoient la raiſon, & troubloient l'entendement; ils ont plus fait, ils ont trouvé des remedes pour rétablir les déſordres

qui arrivoient dans le corps, & pour rendre le calme, & la tranquillité à l'eſprit. Certainement s'il eſt des perſonnes auxquelles on doive ajouter foi dans les choſes qui concernent les prodiges qui nous paroiſſent arriver dans les corps humains; c'eſt à celles qui en ont autant de connoiſſance. Quelle eſt au contraire celle que peuvent en avoir des Prêtres, qui n'étudierent jamais aucune matiere qui y eût quelque rapport; des Moines, ou fourbes, qui ſavent à peine lire; des Théologiens prévenus en faveur de certains Auteurs qui les ont précédés, & qui eux-mêmes avoient été ſéduits, ou par leur intérêt, ou par leur ſoumiſſion à d'autres Ecrivains?

N'eſt-il pas abſurde, ſage Abukibak, de recevoir comme authentique le témoignage d'un homme dans ſa propre cauſe? Or, c'eſt ce que font ceux qui croient toutes les fables ridicules que racontent les Moines & les Eccléſiaſtiques. En banniſſant la croyance de la Magie, des ſpectres, des poſſédés, des revenants, on diminue le crédit, & qui pis eſt, les revenus des Prêtres. Eſt-

il rien pour eux de plus flatteur que l'opinion où l'on est qu'ils commandent aux Enfers ? Il leur seroit très-fâcheux qu'on montrât le ridicule des comédies qu'ils représentent souvent en public, & dont le peuple est tout émerveillé. Un Philosophe, un homme qui pense, qui réfléchit murement, qui se dépouille des préjugés, sait bien à quoi s'en tenir, & lorsqu'il voit un exorciste un aspersoir à la main gesticuler dans une Eglise, il croit appercevoir un Acteur de l'Opéra se promener avec une baguette noire, & chantant gravement quelque conjuration ; l'un & l'autre travaillent également à remplir leurs bourses aux dépens de celles des spectateurs.

Je te salue, sage & savant Abukibak.

LETTRE CXVI.

Le Sylphe Oromasis, *au sage Cabaliste* Abukibak.

JE passai, il y a quelques jours à Paris, sage & savant Abukibak, & en volant sur le jardin du Luxembourg,

j'apperçus dans une allée des plus écartées une vieille femme qui paroissoit avoir plus de soixante ans, & qui parloit avec beaucoup de feu à une jeune personne de seize à dix-sept ans, qui rougissoit & baissoit la vue. Curieux d'ouir la conversation de ces deux femmes, je volai auprès d'elles, & j'entendis un entretien qui me parut assez singulier.

Cette vieille étoit une de ces revendeuses à la toillette, qui gagnent plus à porter des billets doux, à faire des contrats d'amour, & à négocier des rendez-vous, qu'à vendre des dentelles, des toilles & des étoffes. La jeune fille étoit une Couturiere, qui avoit l'air doux, sage & modeste ; mais elle étoit parée bien plus qu'il ne convenoit à une personne de son état. « Ecoutez, Ma-
„ rianne, lui disoit la vieille, il ne faut
„ pas espérer que Monsieur Popinart
„ continue à vous faire des présents.
„ Voilà deux habits qu'il vous a don-
„ nés, trois pieces de toile, & huit
„ louis pour vous divertir ; je vous ai
„ remis moi-même tout cela. Vous me
„ promettez depuis près d'un mois de

„ venir le trouver chez lui; & cepen-
„ dant vous me manquez toujours de
„ parole. N'avez-vous pas honte de
„ vous moquer d'un aussi honnête hom-
„ me, qui en agit avec vous si libérale-
„ ment, & qui ne demande que l'occa-
„ sion de vous faire du bien ? Ma chere
„ enfant, vous perdez votre fortune.
„ Il ne sera plus temps de vous repentir
„ de votre sottise, pour peu que vous
„ continuiez d'agir de même; Monsieur
„ Popinart m'a déja parlé de Fanchon.
„ Il est ennuyé de vos scrupules: s'il
„ voit une seule fois cette fille, elle
„ prendra la place que vous auriez oc-
„ cupée; adieu les habits, la parure,
„ les parties de plaisir, vous n'aurez plus
„ rien. Il vous faudra passer vos jours
„ à coudre depuis le matin jusqu'au
„ soir, & vous verrez Fanchon, qui
„ n'est ni si jolie, ni si aimable que
„ vous, faire la grosse Dame. Oui, la
„ grosse Dame, mon cher cœur. Sa-
„ vez-vous bien que Monsieur Popinart
„ est dans le dessein de vous donner un
„ appartement magnifique, de vous
„ mettre dans vos meubles, & même
„ de vous assurer une fort bonne pen-

„ ſion pendant toute votre vie ? Ceci
„ entre nous deux ; je vous crois trop
„ ſage pour en rien témoigner à M.
„ Popinart. Il m'ôteroit entiérement ſa
„ confiance ; & pour vous avoir voulu
„ ſervir, je perdrois un bon protecteur.
„ Mais vous devez me connoître, &
„ juger ſi je voudrois vous tromper.
„ Croyez, mon enfant, que tout ce
„ que j'en fais, n'eſt que par l'amitié
„ que je vous porte ; il me fâche de
„ vous voir manquer votre fortune.
„ Voyez toutes ces Demoiſelles de l'O-
„ péra, elles ſemblent des Ducheſſes ;
„ ſans leurs amants, à peine auroient-
„ elles des ſouliers. Vous trouvez un
„ honnête homme, un galant homme,
„ un aimable homme, qui de l'état de
„ Couturiere veut vous élever à celui
„ de Dame, & vous refuſez ce qu'il
„ vous offre. En vérité, ma fille, il faut
„ que vous ſoyez folle, & folle à lier.
„ Allez, cela eſt honteux. J'aurois cru
„ que vous aviez plus d'eſprit & de
„ raiſon. „

Mon Dieu, Madame Perce-Forêt, répondit la jeune fille, je voudrois bien être amie de M. Popinart ; mais il demande

mande des choses qui me paroissent très-difficiles, & qui me font une peine mortelle. S'il est vrai, comme vous me le dites, qu'il a tant d'amour pour moi, pourquoi ne me fait-il point tout ce bien dont vous me parlez, uniquement pour le plaisir de m'obliger ? Tenez, ma chere Dame, si j'avois pour M. Popinart cette grande tendresse que vous m'assurez qu'il a pour moi, je ne demanderois rien qui pût lui déplaire ; je me garderois bien d'aller exiger de lui des démarches qui l'affligeroient. D'ailleurs, qu'a-t-il besoin de me voir chez lui ? Ne me voit-il pas à la promenade, à l'Eglise, dans la rue, à la fenêtre ? J'ai la complaisance, lorsqu'il est à la sienne, de rester toujours à la mienne. Il me paroît qu'il a le temps de m'examiner tout à son aise.

„ Vous raisonnez, repartit la vieil-
„ le, comme un enfant de trois ans.
„ Croyez-vous que M. Popinart ne
„ veuille que des regards ? Si cela étoit,
„ il y a vingt statues plus belles que
„ vous, il pourroit se satisfaire à bon
„ marché ; mais il lui faut des beautés
„ animées. Vous faites l'innocente,

„ vous l'êtes beaucoup moins que vous
„ ne voulez le paroître. A votre âge
„ on ſait bien que les hommes n'ai-
„ ment pas les filles pour les regarder.
„ Craignez-vous que M. Popinart ne
„ vous tue, lorſque vous paſſerez deux
„ heures tête-à-tête avec lui ? Ho, je
„ ſuis caution, moi, que vous n'en
„ mourrez point. Vous ne lui aurez pas
„ accordé deux rendez-vous, que le
„ troiſieme vous paroîtra auſſi aimable
„ qu'à lui. Demandez à Toinon qui
„ voit ſouvent M. Richardin, le bon
„ ami de M. Popinart, ſi elle a raiſon
„ de ſe plaindre du premier tête-à-tête
„ qu'elle paſſa avec lui.

„ C'eſt, répondit la jeune fille, ſur
„ ce que m'a raconté Toinon, que
„ je crains de me trouver ſeule avec M.
„ Popinart. Je ſerois au déſeſpoir qu'il
„ en agît avec moi comme ſon ami
„ avec Toinon. Cette fille m'a dit que
„ la premiere fois qu'elle vit en parti-
„ culier M. Richardin, il lui fit des
„ choſes étonnantes . . . . Voyez-vous,
„ Madame Perce-Forêt, je ne ſuis
„ qu'une pauvre couturiere ; mais je
„ fais autant de cas de mon honneur,

„ qu'une grande Dame. Graces au
„ Ciel, jusqu'ici je n'ai rien à me re-
„ procher, & je puis bien jurer que
„ je suis comme lorsque je vins au
„ monde.

„ J'en suis bien persuadée, repliqua
„ la vieille en souriant : & si cela n'é-
„ toit pas de même, je n'aurois pas
„ répondu de vous à M. Popinart. Mais
„ parce que vous êtes encore pucelle,
„ faut-il que vous la soyez toujours?
„ Dites-moi, ma chere enfant, que
„ vaut-il mieux, être pucelle mal vê-
„ tue, mal nourrie, mal logée, pau-
„ vre, méprisée, sans un sol, ou grosse
„ Dame bien riche, bien meublée,
„ bien habillée, & sans pucelage? Je
„ vous demande sur cela votre senti-
„ ment. Voyez cette vieille tailleuse,
„ chez laquelle vous allez apprendre
„ votre métier. Elle est encore pucelle,
„ & meurt de faim la moitié de l'an-
„ née. Enviez-vous son sort? Jettez les
„ yeux sur Mademoiselle Gomini, qui
„ ne se souvient pas d'avoir été jamais
„ vierge; elle jouit d'un revenu con-
„ sidérable. Seriez-vous fâchée d'être
„ dans sa situation? Vous faites tant de

„ cas d'un pucelage ; hélas ! ma mi-
„ gnone, c'eſt la choſe du monde dont
„ la plupart des filles ſe défont le plus
„ aiſément. A votre âge, cela leur
„ peſe autant qu'un ſecret à une com-
„ mere. Par ma foi, je voudrois bien
„ avoir vendu le mien auſſi chérement,
„ comme il dépend de vous de vendre
„ le vôtre. Sur ma parole, vous ne le
„ donnez pas, & vos ſcrupules me pa-
„ roiſſent très-ridicules. Combien de
„ filles à Paris voudroient être à votre
„ place ? Elles ne feroient point tant
„ les *mijaurées*. Tous les jours, vingt
„ & trente jeunes perſonnes viennent
„ d'elles-mêmes me prier de leur faire
„ trouver quelque honnête homme qui
„ veuille leur faire du bien. Nous ſom-
„ mes dans un temps, où l'on eſt re-
„ venu de toutes ces ſottes délicateſſes.
„ Celles qui crient contre les filles
„ entretenues ; ne parlent que par envie
„ & par jalouſie ; elles ſouhaiteroient
„ bien d'être à la place des gens qu'el-
„ les condamnent. Tenez, ma chere
„ enfant, vous ſeriez étonnée, mais
„ étonnée très-fort, ſi je vous diſois
„ combien il eſt de filles de la premiere

„ volée, dont j'ai été chargée, moi
„ qui vous parle, de négocier le pucelage. Hé quoi! Vous, petite couturiere, vous vous faites une peine de
„ suivre l'exemple de la Noblesse! Vous
„ prétendez avoir plus de délicatesse
„ qu'une Comtesse, qu'une Marquise?
„ Vous extravaguez, ma chere enfant;
„ vous avez perdu la raison. Il faut que
„ j'aie pitié de vous, & que je vous ramene dans le bon chemin. Promettez-moi donc que vous ne manquerez plus de parole, & que nous irons
„ souper toutes deux ce soir chez M.
„ Popinart. Je vous servirai de mere,
„ regardez-moi comme une personne
„ qui ne cherche que votre bien. Si
„ vous suivez mes conseils, avant qu'il
„ soit deux mois, je veux que vous
„ ayiez trente habits dans votre garderobe, & quinze douzaines de chemises de toile de Hollande. Promettez-moi donc que vous ne ferez plus
„ la sotte, & que vous serez obéissante
„ à l'avenir.

„ Hélas! Madame Perce-Forêt, répondit en rougissant la jeune fille, je
„ vois bien que ce que vous me dites

Il y a quelques mois que le Cardinal de Biſſy (1) arriva dans nos humides demeures. Ce Prélat étoit un fort galant homme, poli, humain, charitable. Il avoit beaucoup d'excellentes qualités; mais il étoit Conſtitutionnaire outré. La paſſion, ou plutôt la fureur de faire triompher la Bulle, le portoit à des excès très-blâmables; on pouvoit le comparer à Dom Quichotte. Le Chevalier errant raiſonnoit très-ſenſément & très-ſpirituellement, dès qu'il ne s'agiſſoit point de Chevalerie errante : le Cardinal étoit un homme véritablement ſage & pieux, quand la Conſtitution n'influoit pas ſur ſa conduite. Les excès, auxquels l'eſprit de parti l'a porté, l'ont fait condamner à reſter long-temps dans nos humides demeures, & à y boire par jour ſoixante pintes de thé élémentaire. La doſe, comme tu vois, eſt très-forte; auſſi l'eſtomac de ſon Eminence s'en eſt-il trouvé beaucoup incommodé dans les premiers jours. Si ce Prélat n'eût pas été doué de pluſieurs vertus qui ont

(1) *Je prie les Lecteurs impartiaux de conſidérer la maniere dont je critique les gens reſpectables.*

balancé

balancé son faux zele, il eût été exilé dans le séjour ténébreux des Gnomes. En faveur de ces vertus la Divinité a adouci son arrêt, & dans quinze cents ans, l'Eminence passera de nos demeures humides dans l'heureux séjour des Sylphes, étant alors purifiée de la bille qui la suffoquoit dès qu'il s'agissoit des Jansénistes.

Voilà, sage & savant Abukibak, quel a été le véritable caractere du Cardinal de Bissy; voici celui de l'Evêque de Montpellier, mort depuis peu de jours, condamné à rester parmi nous, & à y boire, comme son ennemi, soixante pintes. Ce Prélat (1) étoit savant, chaste, sobre, charitable; mais Janséniste outré, partisan & protecteur des Convulsionnaires, par conséquent des plus grands fous & des plus grands fourbes de l'Europe. Quelque génie qu'il eût, il s'étoit laissé séduire par ceux qui avoient tenté d'en imposer à sa bonne foi, & qui n'en étoient venus que trop à bout. Cet Evêque, quoi-

[1] *Voilà peut-être le portrait le plus vrai qu'on ait fait de cet Evêque; du moins il vient d'un Peintre qui n'étoit d'aucun parti.*

qu'en disent les Jésuites, étoit fermement persuadé de la vérité des miracles qu'il défendoit ; son crime n'étoit pas l'imposture, mais la crédulité déplacée. C'est cette même crédulité qui l'obligeoit à persécuter les Molinistes, autant que le peu de crédit qu'il avoit, le lui permettoit. Il avoit interdit les Jésuites dans son Diocese, parce qu'il étoit persuadé que leur société étoit pernicieuse à l'Etat & à la Religion. Peut-être en cela ne se trompoit-il point ; mais il ne distinguoit pas assez de ces Révérends Peres, tous les autres Ecclésiastiques Molinistes. Dès qu'on étoit dans le parti de la Constitution, tout étoit égal pour lui.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habetur [1].

Un autre défaut essentiel de ce Prélat, c'est qu'il écrivoit avec trop d'emportement ; il a presque dit lui seul autant d'injures à M. de Soissons (2) que

[1] *Virgil.* Æneid. Lib. II.

[2] *Aujourd'hui M. de Sens, dont le nom de famille est Languet. Voyez au sujet de la dispute messéante de ces deux Evêques la* I. Partie des Mémoires Secrets de la République des Lettres.

les Peres de l'Eglise en ont dit à bien d'honnêtes gens. Cette faute, si condamnable dans tous les Ecrivains, encore plus dans un Evêque, n'a pas peu contribué à sa condamnation. La Divinité a cru que pour éteindre la violence du feu dont il étoit dévoré, soixante pintes de thé par jour n'étoient point une dose trop forte, & qu'il devoit la continuer pendant dix-sept cents ans, deux cents années par conséquent de plus que le Cardinal de Bissy. C'est cette différence dans le jugement de ces Prélats, qui a occasionné leur dispute.

Dialogue entre le CARDINAL DE BISSY, *&* L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

LE CARDINAL DE BISSY.

Osez-vous vous plaindre de votre arrêt, & pouvez-vous trouver mauvais qu'on vous ait puni plus sévérement que moi? En vérité, il faut que vous soyez aussi prévenu dans ce monde, que vous l'étiez dans l'autre. Avez-vous oublié la maniere indigne dont vous m'avez traité dans vos Ecrits, & celle

dont vous avez parlé de plusieurs autres Prélats? En voulant rendre méprisables vos adversaires, vous vous êtes avili vous-même; vous avez flétri la dignité de l'Episcopat; vous avez fait rire à vos dépens, ainsi qu'à ceux de tous les Catholiques, les autres Communions chrétiennes, qui n'ont pas été fâchées que des Evêques se donnassent mutuellement en spectacle au public, & découvrissent ce qu'ils avoient également intérêt de cacher. Si votre tempérament bilieux, & votre humeur aigre & fiere, ainsi que celle de tous les Jansénistes, ne vous eussent pas privé de l'usage de la raison, vous vous fussiez conduit sans doute d'une autre maniere.

L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

C'est vous & vos amis qui m'avez forcé à violer les regles de la bienséance, & à manquer à la charité chrétienne. S'ils eussent toujours écrit ainsi qu'il convenoit; si dans leurs *Mandements*, dans leurs *Lettres Pastorales* ils eussent conservé la décence & la piété Apostolique, ne doutez pas que je n'eusse imité leur exemple: mais ils vouloient me rendre odieux au public

par leurs invectives & par leurs calomnies. Vous-même, vous étiez le premier à approuver la façon indécente dont M. de Sens écrivoit contre moi : je croyois qu'il m'étoit permis d'employer les mêmes armes que mes adversaires ; persuadé que je défendois la bonne cause, je ne voulois rien oublier de ce qui pouvoit la favoriser. Je sentois que les Constitutionnaires ne cherchoient qu'à rendre méprisables leurs ennemis ; je comprenois qu'ils auroient bientôt gain de cause, s'ils en venoient à bout ; je prétendois donc, en les injuriant, faire tomber sur eux les traits qu'ils lançoient sur moi. Si vous aviez été plus modeste, je l'aurois été aussi. Ma faute est donc moins grande que la vôtre, puisque c'est vous & vos amis qui en avez été les premiers auteurs.

LE CARDINAL DE BISSY.

Hé quoi ! vouliez-vous que nous vous laissassions pervertir tout le Royaume ? Si nous ne nous étions opposés à votre faux zele, vous auriez rendu folle la moitié de la France ; il y auroit peut-être aujourd'hui deux ou trois cents mille personnes à Paris qui, réguliè-

rement, cabrioleroient à certaines heures. Avec l'aide de Saint Paris, & de son tombeau, vous eussiez fait plus de maux à votre patrie, que toutes les tarentules n'en ont jamais fait en Italie: du moins la folie que cause la piquure de ces insectes peut être guérie par la musique; mais c'est en vain que nous eussions envoyé à S. Médard tous les Musiciens de nos Cathédrales, il leur eût été impossible de rendre la raison à un seul Convulsionnaire. Leur frénésie est inguérissable: dès qu'ils ont une fois commencé à danser, ils veulent toujours continuer. Un amant n'est pas plus charmé de sa maîtresse, qu'ils le sont de leurs entrechats & de leurs sauts. Après qu'on a eu muré le tombeau de l'Abbé Paris, ne pouvant plus aller sur le grand théatre, ils ont cabriolé en particulier. Or, je vous demande, à présent que nous voici dans un monde qui n'a plus rien de commun avec l'autre, & où rien ne peut nous engager à parler contre notre pensée; je vous demande, dis-je, si vous pouvez trouver mauvais que nous ayions employé tous les moyens imaginables pour détruire

la plus insensée de toutes les sectes, & pour décréditer dans le public ceux qui la favorisoient ? Nous servions, en agissant ainsi, notre Souverain & notre patrie ; vous, vous désobéissiez à l'un & vous nuisiez à l'autre.

L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

Je croyois servir Dieu, je m'embarrassois fort peu du reste. Je voyois clairement que si la Constitution étoit une fois reçue, les François se croiroient dispensés d'aimer leur Créateur, de le craindre, & de le regarder comme le souverain maître des cœurs. Je frémissois, lorsque je songeois qu'on vouloit faire recevoir comme un article de foi, une Bulle qui apprend à dire que *Dieu n'est pas tout puissant sur le cœur de l'homme*; *c'est-là le langage du Démon. J'étois assuré que l'autorité que me présentoit la Bulle, n'étoit pas l'autorité de l'Agneau* (1). J'avois donc raison de la décrier, & de préserver d'une erreur pernicieuse & criminelle, non-seulement, si je pouvois, les peuples de mon Diocese, mais même tous les François.

[1] *Ce sont les Termes, dont s'est servi M. de Montpellier dans ses Mandements.*

LE CARDINAL DE BISSY.

Votre façon d'instruire les hommes étoit plaisante. Pour les empêcher de recevoir des opinions erronées, vous les faisiez devenir fous. Le préservatif que vous apportiez à leur erreur, ressemble aux remedes que donnent certains Médecins empiriques, qui, pour guérir les fievres d'accès, font tomber leurs malades dans l'hydropisie. D'ailleurs, où aviez-vous trouvé que pour procurer le bien, il fût jamais permis de faire le mal? Et quel mal faisiez-vous? Il étoit cent fois plus grand que celui que vous vouliez empêcher. Car enfin, quel dommage les trois quarts du Royaume recevroient ils de l'acceptation de la Bulle *Unigenitus?* Les soldats en eussent-ils été moins payés? Les marchands auroient-ils moins vendu leurs marchandises? La Noblesse eût-elle perdu quelques-uns de ses droits? La dispute, dont il s'agit aujourd'hui, est une querelle Théologique, qui ne nuit à la tranquillité des Laïques, que parce qu'ils sont assez imbécilles pour vouloir y prendre part. D'ailleurs, on ne sauroit inspirer trop de respect au peuple pour

la Cour de Rome, & vous ſavez que l'affaire de la Conſtitution eſt l'affaire du Pape.

L'Evêque de Montpellier.

Que m'importe à moi que les intérêts politiques de la Cour de Rome ſoient attachés à la Bulle ? Dès qu'elle eſt contraire aux droits & aux privileges de toute la Nation & de l'Egliſe Gallicanne, je crois qu'il eſt de mon devoir de m'y oppoſer. Si je retournois aujourd'hui dans le monde, je tiendrois la même conduite. Pouvez-vous dire que l'acceptation de la Bulle n'intéreſſe que les Eccléſiaſtiques ? Demandez cela aux Parlements ; ces Compagnies ſouveraines, toujours attentives au bien du Royaume, ont compris quel préjudice la Bulle lui cauſoit. Laiſſant à part toutes les erreurs Théologiques qui ſont dans la Bulle, ſi elle eſt acceptée une fois par tous les Corps du Royaume, le Pape acquiert un titre, & ſe forme un droit conſidérable pour empiéter dans les ſuites ſur l'autorité Royale & ſur les privileges de la Nation. Vous ſavez aſſez que cette Bulle, pour laquelle vous vous êtes ſi fort intéreſſé,

ne fut donnée par Clément XI. que pour autoriser le diabolique Ouvrage du Cardinal Sfondrate, & se venger du Cardinal de Noailles. Ce Pontife Romain étoit fâché contre cet Evêque, parce que dans une Assemblée, tenue à Paris au sujet de la Bulle *Vineam Domini Sabboth*, il déclara qu'il jugeoit avec tout le Clergé. Clément XI. ne tarda pas à faire sentir qu'il se vengeroit du prétendu affront qu'il croyoit avoir reçu; voilà la cause de l'émanation & de la publication de la Bulle *Unigenitus*. Si le Pape eût eu plus de douceur & plus de modération, la France jouiroit aujourd'hui d'une parfaite tranquillité. C'est la Cour de Rome, & non pas S. Paris, qu'il faut accuser du malheur des Convulsionnaires; sans elle, il n'y en auroit jamais eu aucun, & l'on n'eût jamais fait mention des miracles du Diacre.

LE CARDINAL DE BISSY.

D'où vient, lorsque vous étiez dans l'autre monde, n'étiez-vous pas aussi sincere que dans celui-ci, & en défendant votre sentiment, ne renonciez-vous pas aux pieuses impostures qui pouvoient le favoriser? Puisque vous

étiez persuadé que vous aviez de votre côté la vérité, vous deviez songer qu'elle n'avoit pas besoin qu'on lui prêtât les armes du mensonge, en la soutenant par de faux miracles.

L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

Aussi vous puis-je protester que j'étois fermement convaincu de la réalité des miracles qu'on disoit avoir été opérés à S. Médard. Je me trouvois fort éloigné de Paris, on m'écrivoit les choses les plus extraordinaires sur ces prodiges, j'avois une aveugle confiance à ceux qui me les apprenoient, je croirois que la cause de Dieu étant celle des Anti-Constitutionnaires, il étoit naturel que le Ciel voulût manifester la vérité en leur faveur. Est-il surprenant après cela, que j'aie ajouté foi aux Convulsions ? S. Augustin, quelque génie qu'il eut reçu du Ciel, étoit crédule, & adoptoit aisément les miracles; j'avois les mêmes vertus & les mêmes défauts que ce Pere de l'Eglise.

LE CARDINAL DE BISSY.

Vous pourriez pousser plus loin la comparaison entre vous & l'Evêque d'Hippone. Il étoit ardent persécuteur,

& prêchoit sans cesse la contrainte. Vous n'avez pas mal imité à Montpellier envers les Protestants, les maximes que l'Afriquain voulut employer contre les Donatistes.

L'EVÊQUE DE MONTPELLIER.

Ah! ne me reprochez point, je vous prie, l'esprit de persécution. Est-ce à vous à parler de ce défaut, avez-vous oublié les vexations que vous avez fait souffrir aux Jansénistes, & les Lettres de cachet que vous avez fait expédier? Le Triumvirat d'Antoine, d'Auguste & de Lépide fut moins fatal aux partisans de Brutus, que celui du Cardinal de Bissy, de M. de Sens & du Nonce du Pape ne l'a été aux Anti-Constitutionnaires.

Je te salue, sage Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

LETTRE CXVIII.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

JE ne sais si tu as jamais réfléchi, sage & savant Abukibak, sur la fin singuliere de plusieurs grands hommes. Il

ſemble que le même ſort qui s'eſt plu à les élever pendant le cours des trois quarts de leur vie, ait voulu les abaiſſer lorſqu'ils n'ont plus eu que quelque temps à vivre. Ne pourroit-on pas dire que la fortune n'eſt point auſſi injuſte qu'on le dit, qu'elle avertit par les exemples qu'il faut ne compter jamais ſur ſes faveurs, & que les véritables Sages ne doivent fonder entiérement leurs eſpérances que ſur la vertu & le ſecours du Ciel ?

Les Philoſophes & les gens qui ſont un bon uſage de leur raiſon, ſe préparent, lorſque les deſtins leur ſont les plus favorables, à réſiſter aux événements les plus fâcheux. Ils conſiderent les faveurs de la fortune, comme les apparences d'une ſanté trompeuſe ; ils agiſſent auſſi prudemment que les habiles Médecins, qui regardent la couleur trop vive du teint comme le préſage certain d'une maladie future. Il en eſt de même d'un bonheur qui n'a jamais été interrompu ; il annonce la foudre qui ſe forme dans le nuage, & que le moindre vent peut faire éclater.

Je regarde, ſavant Abukibak, com-

me des gens dignes de pitié, ces Sybarites enyvrés de leur prospérité, qui, uniquement occupés du moment présent, donnent le nom d'extravagance ou de mélancholie à cette sage précaution qui réfléchit sur les événements passés, & qui médite sur les futurs. Quand on fait attention qu'il n'est aucun temps dans la vie qui doive paroître plus suspect à un homme sensé, que celui où il semble être parfaitement heureux, peut-on trouver mauvais qu'il se munisse contre le sort qui le menace, qu'il fasse provision de tout ce qui peut l'aider dans une nouvelle situation si contraire à celle où il est, qu'il cherche dans les exemples passés de quoi s'instruire, & dans la prévoyance des événements futurs de quoi en diminuer la rigueur & le poids ?

Si la fortune ne privoit pas ordinairement ses favoris du jugement & de la sagesse, ils rendroient plus de justice à ceux, qui, au milieu de la prospérité la plus grande, ne s'abandonnent point à une joie immodérée, & temperent la vivacité de leurs plaisirs par le souvenir des peines dont ils peuvent être sui-

vis. Je crois qu'il seroit aisé de prouver par l'expérience, sage & savant Abukibak, que les grands hommes qui ont été pendant un temps considérable les plus favorisés de la fortune, ont toujours essuyé quelque fâcheux revers. Leur infortune a égalé, & même surpassé, celle de ceux qu'on estimoit très-malheureux.

Tu sais l'histoire de ce tyran dont parle Hérodote, à qui toutes choses avoient réussi pendant plusieurs années au gré de ses desirs. Il suffisoit qu'il formât des souhaits, pour qu'ils fussent accomplis; le sort lui étoit si favorable, qu'il comprit qu'il étoit impossible qu'un bonheur si rare & si peu commun ne présageât quelque orage prêt à tomber sur sa tête. Il crut le dissiper, en se procurant un chagrin, & en interrompant le cours de ce parfait contentement; il jetta dans la mer une bague très-belle, qu'il aimoit beaucoup. Peu de jours après, il la retrouva dans un poisson qu'on servit à table, qui l'avoit avalée. Ce dernier trait de sa bonne fortune fut bientôt suivi de sa perte, il tomba entre les mains d'un vainqueur,

qui, après s'être rendu maître de ses Etats, le condamna au dernier supplice, & le fit mourir d'une mort ignominieuse.

Pompée & Jules-César furent pendant long-temps les plus grands & les plus heureux des hommes. Le premier vit la patrie rendre justice à son mérite, lui remettre ses intérêts les plus chers, le regarder comme le soutien & le pere des Romains; le second mit l'Univers entier dans ses fers, & se rendit le maître du Monde. Qu'arriva-t-il à tous les deux après tant de bonheur & tant de félicité? L'un fut tué par deux misérables esclaves, & l'autre fut assassiné par ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Quelle fin triste & funeste, & qu'elle ressemble peu au commencement & au milieu de la vie de ces fameux héros!

Antoine, qui après la mort de César, partagea ses dépouilles, ne jouit pas long-temps de l'Empire & de Cléopatre. La gloire & l'amour l'avoient comblé de leurs faveurs, elles s'évanouirent tout-à-coup; la gloire s'éclipsa à la bataille d'Actium, & l'amour s'éteignit bien-tôt après. Antoine eut, avant de mourir,

mourir, la douleur de connoître qu'il y avoit plus d'ambition, que de véritable tendresse dans le cœur de Cléopatre. Un Poëte moderne a parfaitement dépeint le triste état de ce Triumvir, & le caractere de sa maîtresse. Juges toi-même, sage & savant Abukibak, de la justesse de ce passage; c'est Antoine qui parle:

> Elle n'aimoit en moi que cette pompe vaine,
> Ces faisceaux que suivoit la Majesté Romaine,
> Cette foule de Rois que j'entraînois ici:
> Quand tout cela me quitte, elle me quitte aussi.

Combien n'y a-t-il pas de gens qui éprouvent tous les jours un sort pareil à celui d'Antoine, & combien n'y en a-t-il pas qui l'éprouveront à l'avenir? Si l'on dépouilloit dans toutes les Cours de l'Europe, les principaux Ministres & Officiers de leurs emplois & de leurs charges, que d'infidelles ne feroit-on pas? Cette même femme, qui paroissoit écouter hier avec tant de plaisir ce Secretaire d'Etat, le méconnoîtroit presque aujourd'hui; le moment de la disgrace de son amant, feroit celui de la fin de son amour.

Revenons, ſage & ſavant Abukibak, au ſujet principal de ma Lettre. Titus, qui fut l'amour de l'Univers, dont les premieres années furent ſi glorieuſes, périt dans le moment qu'il paroiſſoit devoir eſpérer le ſort le plus heureux. Sa félicité s'éclipſa comme un ſonge, il perdit l'Empire & la vie. Le même crime qui lui enleva l'un & l'autre, enrichit le criminel de ſes dépouilles & de ſon héritage.

Juſqu'au jour où Bajazet fut vaincu par Tamerlan, ce Prince n'avoit jamais eſſuyé le moindre revers; depuis ce fatal inſtant, quel ſort n'éprouva-t-il point?

Son ennemi le fit enfermer dans une cage de fer, il le faiſoit porter dans cette étroite priſon par-tout où il alloit, & le faiſoit nourrir des morceaux de pain & de viande qui reſtoient ſur ſa table, & qu'il faiſoit jetter à ce malheureux Prince comme à un chien. Quel exemple des caprices de la fortune! Ceux qui ſe laiſſent enyvrer aiſément à ſes trompeuſes faveurs, les Souverains, qui ſur-tout penſent pouvoir fixer cette inconſtante Déeſſe au haut

de sa roue, devroient l'avoir sans cesse devant les yeux pour les guérir de leur aveugle confiance.

Lorsqu'on réfléchit sur un événement aussi singulier que celui de la fin des grandeurs de Bajazet, peut-on encore établir quelque fondement sur les biens de ce monde? Et doit-on regarder quelque bonheur comme fixe & inébranlable, quand on voit que le même Prince qui commandoit hier une armée considérable, qui donnoit la loi à un nombre de Souverains, qui possédoit des Etats immenses, est réduit aujourd'hui dans la dure extrêmité de vivre renfermé & nourri dans une cage, comme une bête féroce; plus malheureux encore qu'elle, puisqu'elle ne sent que médiocrement la perte de sa liberté, & qu'elle n'a aucune idée de l'infamie & de la honte? Une chose qui augmente encore la singularité de l'infortune de Bajazet, c'est que le conquérant qui le mit dans les fers, étoit né le fils d'un berger, & avoit été berger lui-même. Cette derniere circonstance doit servir aux réflexions de ceux qui seront assez prévoyants, pour vouloir dans la pros-

périté se faire un fond de sagesse qui puisse leur servir dans l'adversité.

Charles-Quint fut pendant très-longtemps si heureux, qu'il étoit surpris lui-même quelquefois des faveurs dont la fortune l'accabloit. Il joignit l'Empire à l'Espagne & aux Pays-Bas; il vainquit François I. son plus dangereux ennemi, & le fit prisonnier; il battit les Protestants d'Allemagne; il soumit la Cour de Rome, assiégea le Pape dans le Château S. Ange; il arrêta les progrès de Soliman; il sembloit que rien ne manquoit à la gloire & au bonheur de ce Prince, l'un & l'autre s'évanouirent subitement. Le conquérant reçut un affront cruel au siege de Metz, & le Souverain fut peu de temps après métamorphosé en Moine; plus de gloire, plus de bonheur.

J'admire, sage & savant Abukibak, la profondeur des jugements secrets de la Divinité, & je me persuade qu'elle permet qu'il y ait *une certaine force secrette qui se joue du destin des plus grands hommes, abaisse leur orgueil, & détruit les marques les plus écla-*

vantes de leur dignité (1) Peut-on penser autrement, lorsqu'on considere Charles-Quint retiré dans un Couvent de Moines, allant à cinq heures du matin éveiller les Religieuses, & après avoir voulu forcer par le fer & par le feu les Protestants d'Allemagne d'entendre la Messe, contraindre les Moines d'interrompre leur sommeil par le son d'une clochette qui les appelle à Matines? Je me figure, sage & savant Abukibak, de voir cet Empereur, courant dans un dortoir, & y jouant le personnage d'un Frere-laï. Heureux encore, si la vocation Monacale eût toujours duré! Mais elle ressembla à celle des autres Religieux, & peu de temps après sa retraite dans un Couvent, Charles-Quint enrageoit de s'y être confiné; c'étoit un redoublement d'infortune. Si la folie qui obligea cet Empereur à vivre monacalement, eût toujours été dans sa force, il n'eût senti qu'une partie de son infortune; le re-

[1] Usque adeo res humanas vis abdita quædam
Obterit, & pulchras fasces, sævasque secures
Proculcare ac ludibrio sibi habere videtur.
Lucret. de Rer. Nat. Lib. V. vers. 1231.

tour d'un reste de raison mit le comble à son malheur.

Henri IV. parvint à la Couronne, quoiqu'il y eût, lorsqu'il nâquit, neuf Princes du sang avant lui. Ce fut un bonheur bien rare, que de monter au Trône: malgré un obstacle aussi fort, il n'y a jamais eu de succession plus éloignée dans un Etat héréditaire; il y avoit d'Henri IV. à Henri III. onze degrés de distance. A ces premiers effets de la fortune de Henri IV. joignons-en d'autres non moins étonnants: il vainquit ses ennemis avec l'aide d'une poignée de Protestants; il chassa les Espagnols, soumit ses sujets rebelles, & s'empara d'un Royaume que tout sembloit conspirer à vouloir lui ravir. Dès qu'il fut le maître absolu, son bonheur ne dura pas longtemps; il fut obligé de craindre sans cesse pour ses jours. Echappé plusieurs fois des pieges que la superstition & la haine Monacale lui tendoient, il succomba enfin lorsqu'il s'y attendoit le moins.

Louis XIV. dont la longue vie fut si long-temps fortunée, paya dans ses der-

nieres années le bonheur dont il avoit joui ; il vit la famille Royale en proie aux fureurs des Parques, ses ennemis, prêts à pénétrer dans le cœur du Royaume, ses Sujets épuisés, & ses finances entiérement dissipées.

Charles XII. trouva à Bender la fin de son bonheur & de ses conquêtes. Ce même Prince qui avoit détrôné des Monarques & fait des Rois, passa le reste de sa vie errant & vagabond dans la Turquie, & vint enfin se faire tuer en Allemagne.

Voilà, sage & savant Abukibak, bien des exemples frappants des caprices de la fortune. Heureux ceux qui en profitent, & qui pensent dans les temps les plus heureux aux infortunes dont ils peuvent être tout-à-coup accablés !

Je te salue, sage Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.



LETTRE CXIX.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

JE ne sais si tu as jamais fait attention, sage & savant Abukibak, aux cruautés énormes qu'ont commises certains hommes, parmi lesquels il y a eu plusieurs Souverains. On n'a jamais vu chez les bêtes les plus sauvages autant d'inhumanité & de férocité que dans les Princes; ne pourroit-on pas dire qu'il eût été plus heureux pour le genre humain qu'il fût né deux cents monstres plutôt qu'eux? Et cependant tel est le sort infortuné des hommes, il n'est point de siecle, où il ne laisse dans quelque Royaume un Monarque, tel que ceux dont nous parlons: ainsi, l'on peut regarder la puissance souveraine comme les Astrologues les planettes; ils croient que lorsqu'elles favorisent un peuple, elles répandent leur malignité sur un autre.

Il me seroit aisé de montrer, sage Abukibak,

Abukibak, que dans presque tous les temps il y a eu plus de mauvais Princes que de bons; mais je me contenterai de te faire considérer que les premiers ont été en très-grand nombre, & qu'ils ont successivement perpétué les malheurs des peuples. Parcourons d'abord l'Empire Romain, & considérons-le dès le moment que la République commença d'être en proie à l'ambition des Tyrans. Les barbares & cruelles actions que commirent Sylla & Marius, sont presque innombrables; ces deux rivaux firent périr, en se disputant le pouvoir suprême, des millions d'hommes. Sylla fit massacrer dans un seul jour quatre légions entieres, il traita aussi rigoureusement les habitants de Preneste, parce qu'ils avoient donné asyle à son ennemi. La mort de tant de personnes ne put assouvir sa cruauté, il ordonna qu'on les privât de la sépulture, & que leurs corps servissent de nourriture aux vautours & aux corbeaux.

Jules César & Pompée, qui suivirent peu de temps après Sylla & Marius, furent moins cruels; mais ils ne

firent pas moins répandre de ſang. Leurs funeſtes démêlés détruiſirent la moitié du genre humain, ils porterent le fer & le feu dans toutes les parties du monde, & la fin de leur querelle fut celle de la liberté des Romains.

Auguſte, qui ſuccéda à Jules Céſar, rougit la terre & l'onde de ſes proſcriptions; la bonté, la clémence & la douceur de ſes dernieres années ne purent rendre la vie à tant d'infortunés qu'il avoit ſacrifiés à ſa vengeance & à ſon ambition. D'ailleurs, la tranquillité dont on avoit joui ſur le milieu, & ſur la fin de ſon regne, s'éclipſa bien-tôt. Tibere qui régna après lui, laſſé d'affecter une fauſſe clémence, ne laiſſa paſſer aucun jour ſans répandre le ſang humain; il voulut même qu'on parût inſenſible à ces cruautés, & défendit ſous peine de mort de pleurer la perte de ceux qu'il faiſoit mourir. C'étoit-là de tous les ordres le plus cruel & le plus barbare, puiſque la plainte eſt le ſeul & unique ſecours qui reſte aux malheureux. Le même Empereur, peu content de la mort des victimes qu'il ſacrifioit à ſes

soupçons, à sa jalousie, à sa vanité, inventoit les supplices les plus cruels pour les tourmenter. Quelquefois il faisoit boire extrêmement les infortunés qu'il condamnoit à la mort, & ordonnoit ensuite qu'on leur liât étroitement les conduits de l'urine, afin qu'ils mourussent des douleurs que leur causeroit l'impossibilité de pouvoir pisser. Il s'amusoit aussi dans l'Isle de Caprée où il s'étoit retiré, à faire jetter des hommes du haut d'un rocher dans la mer, & pour rendre leur mort plus cruelle, des soldats postés dans de petits bateaux, les recevoient sur les pointes de leurs piques & de leurs javelots.

Caligula fut véritablement digne de son prédécesseur, il le surpassa même en cruauté. Ce monstre souhaitoit que le Peuple Romain n'eût qu'une tête, afin que d'un seul coup il l'a pût couper. Il se plaignoit amérement de ce que sous son regne ses Etats avoient été exempts de la peste & de la famine; il souhaitoit ardemment que quelque déluge, ou quelque tremblement de terre ruinât entiérement l'I-

talie & les Provinces Romaines. On rapporte une action de ce Prince, qui seule suffit pour montrer toute l'énormité de son caractere. On dit qu'ayant demandé à quelqu'un, que Tibere avoit banni, ce qu'il faisoit pendant son exil, cet homme lui répondit pour le flatter, qu'il prioit Dieu sans cesse que Tibere mourût ; afin que lui Caligula montât sur le Trône. Cette réponse réveilla la jalousie & la cruauté de ce tyran, il craignit que ceux qu'il avoit bannis, ne formassent de pareils souhaits & ne désirassent sa perte; il ordonna que l'on donnât la mort à tous les exilés.

Néron fut encore plus barbare & plus cruel que Caligula ; il fit mourir sa mere, son gouverneur, ses plus zélés serviteurs ; il traita aussi inhumainement Octavie & Sabine qu'il avoit épousées. Enfin, pour donner un exemple éternel aux hommes des excès où peuvent se porter les mauvais Souverains, il fit mettre le feu à Rome, & défendit sous peine de la vie à personne de l'éteindre. On dit que pendant cet incendie, il étoit au haut d'une tour

qui en étoit assez éloignée pour en être à l'abri, d'où il regardoit avec un contentement infini l'horrible spectacle qui s'offroit à ses yeux.

Domitien, Vitellius, Commode, Maximien, Dioclétien ne pousserent point la cruauté aussi loin que Néron; mais ils ne laisserent pas que de répandre bien du sang. A peine parmi les quinze ou vingt premiers Empereurs Romains s'en trouva-t-il trois ou quatre qui eussent des sentiments humains. Quels tourments, quels maux, quels supplices n'essuyerent point pendant tant de regnes les infortunés Romains, & les Provinces qu'ils avoient soumises!

Considere, sage Abukibak, si les Souverains ne sont pas les instruments ordinaires dont le Ciel se sert pour punir les hommes, & songes en même temps combien un bon Prince doit être cher à ses sujets, & combien ils doivent veiller à sa conservation, puisque c'est le plus grand présent que la Divinité puisse leur faire. Si des filles de famille qui perdent leur Pere, & qui tombent sous la puissance d'un tuteur dur & peu serviable, sont dignes de compassion.

quelle pitié ne doit-on pas avoir d'un peuple qui est privé d'un Roi comme Titus, & qui en voit remplir la place par un Prince, tel que fut son successeur ? Les Monarques, véritablement dignes de commander, sont si rares, que s'il est permis à toute une Nation de se livrer à une tristesse démesurée & sans borne, c'est lorsqu'elle en perd un qu'on peut placer dans ce nombre.

Il me seroit aisé de te prouver, sage Abukibak, que les autres Etats n'ont pas été plus fortunés que l'Empire Romain. Je trouverois dans l'antiquité mille exemples de la cruauté des Princes, les siecles modernes m'en fourniroient aussi plusieurs; mais je me contenterai d'en rapporter quelques-uns, pris & dans les anciens temps, & dans ces derniers. Cela suffira pour prouver ce que j'ai avancé, *que dans tous les temps le nombre des mauvais Princes a été très-considérable*, & a perpétué les malheurs du genre humain.

Dès qu'il y a eu des Historiens, il y a eu des gens qui ont parlé, & se sont plaints des cruautés des Princes. Si nous avions des mémoires plus anciens que

ceux d'Hérodote, sans doute nous y trouverions des preuves de ce fait; mais puisque nous n'avons dans l'Histoire aucun Ouvrage aussi ancien que celui de ce Grec, prenons chez lui le premier exemple des crimes des Souverains; c'est celui d'Astyages, qui fit manger à Harpage son propre enfant, pour n'avoir pas donné la mort à Cyrus le fils de sa fille.

Permets, sage & savant Abukibak, que je place ici toute cette cruelle histoire, telle qu'elle est dans Hérodote. Son horreur est si grande, qu'on ne sauroit assez l'offrir à ceux qui veulent examiner attentivement jusqu'où certains Princes ont pu pousser la barbarie. Harpage (1), dit Astyages, de quelle mort avez-vous fait mourir l'enfant que je vous donnai, & qui étoit né de ma fille? Harpage, voyant le bouvier présent à qui il l'avoit remis, ne voulut dissimuler, ni couvrir son action par un mensonge, de peur d'être convaincu par les témoignages qu'on produiroit

(1) Hist. *d'Hérod.* Tom. I. Liv. I. pag. 108. & suiv. Edit. *in-12. Je me sers de la Traduction de* du Ryer.

contre lui. Il fit donc cette réponse :
„ Lorsque j'eus reçu cet enfant, je cher-
„ chai un moyen de ne rien faire qui fût
„ contraire à votre intention ; & com-
„ me je n'ai jamais rien fait contre
„ votre service, je résolus d'agir de
„ telle sorte, que je n'offensasse point
„ Votre Majesté, & que je ne fusse
„ point votre bourreau, ni de la Prin-
„ cesse votre fille. Je donnai donc l'en-
„ fant à cet homme que j'avois fait
„ venir exprès, & je lui dis que c'étoit
„ vous qui commandiez qu'on le tuât ;
„ & certes je ne pense pas avoir failli
„ en disant cela, car vous l'aviez com-
„ mandé. Enfin, en lui donnant cet
„ enfant comme par votre ordre, je
„ lui enjoignis de l'exposer sur une mon-
„ tagne déserte, & de demeurer auprès
„ de lui jusqu'à ce qu'il fût mort. Je lui
„ fis toutes sortes de grandes menaces,
„ s'il n'exécutoit ce commandement ;
„ & quand il eut satisfait à l'ordre que
„ je lui avois donné, j'envoyai sur les
„ lieux pour en être mieux assuré, les
„ plus fideles des miens. Je sus d'eux
„ que cet enfant étoit mort, & je le
„ fis enterrer par eux-mêmes. Voilà

» comment la chose s'est passée ; & » comment cet enfant est mort. » Ainsi Harpage parla au Roi, sans rien dissimuler de la vérité ; & le Roi cachant sa colere & son ressentiment, lui conta premiérement tout ce qu'il avoit appris du bouvier, & enfin il lui dit que l'enfant vivoit, & qu'il en étoit bien aise. Car, dit-il, j'étois en inquiétude de l'aventure de cet enfant, & je ne pouvois endurer que ma fille me reprochât en elle-même d'être le meurtrier de son fils. Mais puisque la fortune nous est plus favorable que nous ne pensions, envoyez votre fils avec cet enfant qu'on vient de me rendre, & ne manquez pas de venir souper avec moi, parce que j'ai résolu, pour le recouvrement de mon petit-fils, de sacrifier aux Dieux, à qui j'en dois de l'honneur & de grandes reconnoissances.

Quand Harpage eut entendu ces paroles, il se prosterna devant le Roi, & s'en retourna en sa maison, extraordinairement réjoui que sa faute eût un si bon succès, & d'avoir été convié par le Roi au festin qu'il faisoit en signe de réjouissance. Il ne fut pas sitôt en son

logis, qu'il envoya au palais son fils unique, âgé environ de treize ans, & lui enjoignit de faire tout ce que le Roi lui commanderoit. Cependant satisfait de son aventure, il dit à sa femme tout ce qui lui étoit arrivé; mais quand son fils fut dans le palais, le Roi commanda qu'on le fît mourir, qu'on le coupât en morceaux, qu'on en fît rôtir une partie, & bouillir l'autre, & qu'on le tînt prêt pour le servir sur la table. L'heure du soupé étant venue, & chacun s'étant assemblé, & Harpage avec les autres, on servit devant le Roi & les autres Seigneurs des viandes ordinaires, mais on servit devant Harpage tous les membres de son fils découpés, excepté la tête, les pieds & les mains qu'on tenoit cachées dans une corbeille couverte. Lorsqu'Astyages eut pris garde qu'Harpage étoit rassasié de cette viande, il lui demanda s'il l'avoit trouvée excellente, & Harpage lui répondit qu'il n'en avoit jamais mangé de meilleure. En même temps ceux qui avoient l'ordre du Roi, lui apporterent dans un plat la tête de son fils, ses mains & ses pieds, & lui dirent qu'il découvrît ces mêts, & qu'il

en prît ce qu'il voudroit, Harpage fit ce qu'on lui disoit, & quand il eut découvert ce plat, il vit les misérables restes de son fils : toutefois il ne s'étonna point d'un spectacle si étrange, & demeura maître de soi dans un si grand sujet d'affliction. Alors Astyages lui demanda s'il savoit de quelle viande il avoit mangé, & Harpage lui répondit qu'il le savoit fort bien ; mais qu'il ne trouvoit rien à redire à tout ce que faisoit le Roi. Après avoir fait cette réponse, & ramassé les restes de son fils, il s'en retourna en sa maison, comme je crois, pour les enterrer.

L'on découvre, sage Abukibak, dans cette horrible & funeste Histoire jusqu'où les Princes ont quelquefois poussé l'inhumanité, & les courtisans la lâche & servile complaisance pour des tyrans. Harpage n'auroit-il pas dû se jetter sur Astyages & lui arracher les yeux, eût-il du mourir dans l'instant de la mort la plus cruelle ? Quoi ! un pere mange lui-même les membres de son enfant qu'on lui sert à table, il apprend ce qu'il a fait, & la Nature en lui est presque muette, *il ne s'étonna*

point d'un spectacle aussi affreux, & se contente de dire, *qu'il ne trouve rien à redire à tout ce que faisoit le* Roi ! Il faut que l'esclavage de la Cour soit quelque chose de bien pernicieux, puisqu'il n'ôte pas seulement les sentiments d'honneur, mais qu'il efface entiérement ceux de la Nature. Qu'on ne dise point que le respect qu'on doit avoir pour un Souverain, doive l'emporter sur tous les sujets qu'on pourroit avoir de se plaindre de lui. Dès qu'un Roi oublie qu'il est homme, & qu'il agit comme une bête féroce, il rompt tous les liens de ses sujets. Un pere, à qui un Souverain sert à table les membres de ses enfants, est un monstre horrible, dont il faut délivrer le genre humain. Que n'est-il pas capable d'entreprendre? quelle cruauté ne mettra-t-il pas en usage? Il est à présupposer qu'ayant oublié tous sentiments d'honneur il feroit périr ses Etats & ses peuples, si on lui en laissoit le pouvoir. Or, tous les Jurisconsultes, ceux-mêmes qui sont les plus favorables à l'autorité arbitraire, conviennent qu'on peut réprimer, par la force, la violence & la cruauté des

tyrans, lorsqu'ils poussent les choses à l'extrême, "Barclay, dit Grotius (1), „ ce puissant défenseur de l'Autorité „ Royale, accorde au peuple, ou à „ la considérable partie du peuple, le „ droit de se défendre contre une „ cruauté insuportable, quoiqu'il con- „ fesse que tout le peuple soit soumis „ au Roi. Pour moi, je n'ai point de „ peine à concevoir que plus la chose „ qu'on conserve est considérable, „ plus l'exception que l'on met à la

[1] Barclaius Regii Imperii assertor fortissimus hoc tamen descendit, ut populo & insigni ejus parti jus concedat se tuendi adversus immanem sævitiam: cum tamen ipse fateatur totum populum Regi subditum esse. Ego facilè intelligo, quo pluris est id quod conservatur, eo majorem esse æquitatem, quæ adversus Legis verba exceptionem porrigat. At tamen indiscriminatim damnare aut singulos, aut partem populi minorem, quæ ultimo necessitatis præsidio sic utatur, ut interim & communis boni respectum non deserat, vix ausim. Nam David, qui extra pauca facta, testimonium habet vitæ secundum Leges exactæ, armatos circum se primum quadringentos, deinde plures aliquanto habuit: quo nisi ad vim arcendam si inferretur? Sed simul hoc notandum est, factum id Davidé, nisi postquam Jonathanis indicio, & plurimus aliis certissimis argumentis compererat Saulem vitæ suæ imminere. *Hug. Grotii.* de Jure belli & Pacis, Lib. I. Cap. IV. pag. 155.

„ loi eſt équitable ; néanmoins je n'oſe
„ ſerois pas blâmer indiſtinctement,
„ ou des particuliers, ou la moindre
„ partie du peuple, ou d'un Etat, qui
„ ſe ſeroit autrefois ſervie, ſans toute-
„ fois ſe départir du bien public, de
„ la derniere reſſource que la néceſ-
„ ſité lui offre. David, dont nous avons
„ ce témoignage qu'hormis quelques-
„ unes de ſes actions, il a été très-
„ religieux obſervateur de la Loi, s'eſt
„ fait accompagner d'abord par qua-
„ tre cents hommes, & puis par un
„ plus grand nombre; & à quel deſſein,
„ que pour ſe défendre de l'oppreſſion?
„ Mais il eſt à propos de remarquer en
„ même temps que David ne ſe porta
„ à cette précaution qu'après avoir été
„ convaincu par l'avis de Jonathas,
„ & par pluſieurs autres preuves très-
„ certaines que Saül en vouloit à ſa
„ vie. „

Dans ce paſſage de Grotius, je vois clairement, ſage Abukibak, qu'il eſt non-ſeulement permis aux peuples de ſe préſerver des violences d'un furieux; mais qu'un particulier peut même ſe garantir des cruautés d'un tyran. Les

imbécilles, ou les lâches courtisans qui soutiennent le contraire, prétendent-ils mieux connoître les principes du Droit naturel que les plus grands Jurisconsultes, & se figurent-ils d'avoir plus de piété & plus de soumission aux ordres du Ciel que David? C'est dans la basse & servile adulation de la Cour qu'est née la monstrueuse opinion qu'un Roi peut être tyran impunément, & que le sang des humains, ainsi que leurs biens, sont le partage d'un furieux.

Ma Lettre est déja trop longue, sage Abukibak, je t'écrirai sur le même sujet dans la premiere que je t'enverrai.

Porte-toi bien, respectes & honores toujours les bons Princes; mais détestes & abhorres les mauvais.

LETTRE CXX.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

VOYONS encore, sage Abukibak, chez les Anciens quelques exemples des cruautés des Princes, avant de venir

aux Modernes. Le premier qui s'offre à mon esprit, est celui de Phalaris, tyran de Sicile. Ce barbare avoit fait faire par un nommé Perillus un taureau de bronze, dans lequel on renfermoit un homme; on rougissoit ensuite cette infernale machine, & les cris du misérable que l'ardeur du feu consumoit, ressembloient par l'arrangement de certains tuyaux, pratiqués dans la bouche du taureau, aux mugissements de cet animal. Est-il permis, sage Abukibak, que la licence effrénée du pouvoir arbitraire, ait pu produire d'aussi grands crimes!

La Grece produisit un nombre de Souverains, qui ne furent guere plus justes & plus équitables que le tyran Sicilien. Mithridate fit mourir sa femme, ses enfants, ses amis; il fit égorger dans un seul jour plus de cent mille Romains par une trahison inouie.

Les successeurs d'Alexandre signalerent presque tous leurs regnes par les proscriptions, les meurtres, & le carnage. Alexandre lui-même dans les dernieres années de sa vie, mérita autant le titre de tyran, que les Princes les plus

plus cruels; il viola toutes les loix de l'humanité, fit périr dans les supplices les plus cruels ses meilleurs amis & ses plus zélés serviteurs.

Le Peuple de Dieu n'a pas été plus exempt que les autres, d'être souvent gouverné par de mauvais Souverains. Les David & les Salomon ont bien été plus rares chez les Juifs, que les Joas & les Hérode.

Avant de passer à ces derniers siecles, arrêtons-nous un moment, sage Abukibak, à ces temps malheureux, où cette foule de Vandales, ou de Gots inonderent l'Empire Romain. Quelles cruautés ne commirent point les Princes qui les commandoient? & à quels malheurs ne furent pas livrées les plus belles provinces Romaines? On eût pu donner justement à tous ces tyrans le nom de *fléau de Dieu*, qui ne fut approprié qu'au cruel & sanguinaire Atilla. Ce barbare fit plus périr de gens que les plus dangereuses maladies épidémiques, il détruisit les plus belles villes, saccagea & brûla les Temples, renversa les plus précieux monuments de l'antiquité, & se rendit véritablement

digne du surnom odieux qu'il portoit.

Pendant que l'Italie & les Gaules étoient en proie à la cruauté des tyrans, la Grece n'étoit ni plus heureuse, ni plus fortunée. Les Empereurs de Constantinople traitoient leurs sujets presqu'aussi inhumainement, que les Gots leurs ennemis; à peine dans le nombre des dix Souverains Grecs, l'Histoire nous parle-t-elle d'un qui soit véritablement digne d'être placé au rang des Princes vertueux.

Venons actuellement, sage Abukibak, à ces derniers siecles; l'Asie, l'Afrique & la Grece ont été saccagées par les Princes Turcs. Mahomet II. noya dans des mers de sang le reste de l'Empire d'Orient, & depuis que ses successeurs ont régné à Constantinople, la cruauté n'a presque jamais quitté le Trône, & y a montré tout ce qu'elle avoit de plus barbare & de plus hideux.

Les Chrétiens n'ont guere été plus heureux que les Turcs. Dans tous les différents Etats de l'Europe, on a vu dans ces derniers siecles des Souverains qui ont violé toutes loix de l'humanité. Pierre le cruel, qui régnoit en Espagne

dans le quatorzieme siecle, & qui mourut l'an mil trois cens soixante-neuf, commit plus de cruautés que les Tibere & les Caligula. Le récit qu'en fait un Historien moderne, cause de l'horreur aux Lecteurs les moins pitoyables; en voici un morceau assez considérable, mais qui vient trop bien à notre sujet pour en rien retrancher.

„ Le Prince furieux se mit en colere, „ sa colere s'altérant toujours du sang „ de ceux qui l'excitoient, outre qu'il „ n'avoit pas oublié que l'intérêt seul „ retenoit l'Infant d'Arragon en Castille, il le fit tuer sur le champ, s'il „ ne le tua pas lui-même, comme un „ Historien l'a écrit. Il fit jetter son „ corps par la fenêtre, criant au peu„ple de Bilbao où se fit cette exécu„tion: *Voilà celui qui vouloit être* „ *votre Maître*. Non content de cette „ cruauté, le corps du mort ayant été „ porté à Burgos, il défendit qu'on lui „ rendît les honneurs de la sépulture, „ & ordonna qu'on le jettât ignomi„nieusement dans la riviere. La Reine, „ mere de l'Infant, & Isabelle de Lara „ sa femme, étoient à Roa quand el-

„ les apprirent la Scene tragique qui
„ s'étoit passée en Biscaye; elles n'eu-
„ rent pas le temps de pleurer sa mort,
„ elles se virent bien-tôt réduites à
„ pleurer pour elles-mêmes. Elles fu-
„ rent arrêtées, & on les conduisit à
„ Castroxeris, où on les retint prison-
„ nieres, & où on leur donna pour
„ compagnie Jeanne de Lara, sœur
„ d'Isabelle, & épouse de D. Tello.
„ Il ne se passa pas bien du temps que
„ le Roi ne trempât ses mains dans le
„ sang de la Reine sa tante; il la fit
„ mourir dans sa prison même. Jeanne
„ de Lara éprouva bien-tôt le même
„ sort à Seville, & Isabelle sa sœur à
„ Xerès de la Frontera, où elle fut
„ alors conduite pour être à Blanche
„ de Bourbon, que l'on y avoit trans-
„ férée, & avec qui elle demeura quel-
„ que temps, pronostique de sa mal-
„ heureuse destinée. La bataille d'A-
„ raviane coûta la vie à deux jeunes
„ Princes qui n'y étoient pas, seulement
„ parce qu'ils étoient freres du Comte
„ Trastamare qui l'avoit gagnée. Pierre
„ étoit si accoutumé à verser le sang
„ de ses proches, qu'on ne s'étonna

» de ce nouveau fratricide, que par
» l'âge & par l'innocence des deux fre-
» res qu'il fit mourir, dont l'un n'a-
» voit que dix-huit ans, l'autre à peine
» en avoit quatorze. D. Nugnès de
» Gusman, Grand Sénéchal, ou Gou-
» verneur de Léon, n'auroit pas échap-
» pé à la fureur de Pierre le cruel,
» s'il n'avoit été prévenu par un de ses
» domestiques, des desseins que ce
» Prince avoit formés de le sacrifier à
» ses soupçons. Ce Seigneur averti à
» temps du danger qu'il couroit, se
» sauva en Portugal. D. Pedro Alvare
» Ozorio n'eut pas le même bonheur;
» invité par D. Diegue Garcie de Pa-
» dilla, Grand-maître de Calatrava,
» à un repas, il fut poignardé à table
» par deux meurtriers que le Roi avoit
» apostés. Le Grand Archidiacre de
» Burgos D. Diegue Arias Maldonard
» devint suspect, parce qu'il avoit reçu
» des lettres du Comte Henri de Tras-
» tamare. Il fut la victime des soup-
» çons de Pierre, qui le fit inhumai-
» nement assassiner. D. Ferdinand de
» Tolede, Grand Maître de la garde-
» robe, Seigneur aussi recommandable

» par sa probité, que par les services
» importants qu'il avoit rendus à l'E-
» tat, D. Pedre Nugnès de Gusman,
» D. Gomez Carillo, furent en divers
» temps immolés, ou aux caprices,
» ou aux fureurs de ce Prince sans hu-
» manité. Dom Guttiere Gomès de
» Tolede, Grand Prieur de S. Jean,
» & D. Diegue Gomès son frere,
» outré de la mort de D. Ferdinand
» leur oncle, craignirent pour eux-
» mêmes un semalable sort, & se ré-
» fugierent en Arragon. Le Roi n'ap-
» prit leur évasion qu'avec des trans-
» ports de rage, dont il fit ressentir
» les effets à Dom Vasco, Archevêque
» de Tolede leur oncle, & frere du
» Grand Maître de la garde-robe. Il
» lui ordonna de sortir sur le champ du
» Royaume. L'ordre fut exécuté avec
» tant de précipitation, qu'on ne laissa
» pas au Prélat le temps de se fournir
» des choses nécessaires à la vie. Ce
» grand Archevêque, que ses éminen-
» tes vertus rendoient cher à son trou-
» peau, parut coupable aux yeux de
» Pierre le cruel, parce qu'il avoit
» donné des larmes à la mort d'un frere

„ qu'il aimoit tendrement. D. Vasco
„ se retira à Conimbre dans le Monas-
„ tere des Dominicains, où il acheva
„ saintement son exil & sa vie (1). „

Je te salue, sage Abukibak. Je continuerai à te parler sur le même sujet dans ma premiere Lettre.

LETTRE CXXI.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

DANS le temps que l'Espagne étoit en proie à la barbarie de Pierre le cruel, Charles le mauvais, tyrannissoit les Navarrois, & la vertu, l'honneur, la probité, n'étoient pas moins inconnues à ce dernier Souverain qu'au premier. Le crime qu'il commit à l'égard de Gaston Phoebus, Comte de Foix, passe toute imagination. Il voulut le faire empoisonner par son fils; & quoique ce jeune Prince fût le fils de sa soeur, ni la qualité de neveu, ni celle de beau-frere ne purent le détourner de son funeste dessein.

[1] *Hist. des Révol. d'Espagne*, par le P. d'Orléans, *Tom. II. pag.* 440.

„ Ce Prince ſanguinaire, dit un Hiſ-
„ torien (1), ſe voulant défaire d'un
„ beau-frere qui l'incommodoit, ſe
„ ſervit du fils, pour faire périr le pere;
„ & l'enfant lui ſemblant trop bien né
„ pour être ſéduit par les motifs qui
„ font commettre les parricides, il lui
„ donna un ſachet de poudre, dont
„ il lui dit que la vertu étoit de re-
„ nouveller l'amitié éteinte, ajoutant
„ qu'il trouvât moyen d'en mettre ſe-
„ crettement ſur quelqu'une des vian-
„ des qu'on ſervoit au Comte ſon pere,
„ & qu'il verroit renaître en lui avec
„ plus de vivacité que jamais, ſes pre-
„ miers empreſſements pour ſa mere.
„ Il lui recommanda le ſecret, & le
„ renvoya chargé de préſents, & plein
„ d'une tendre reconnoiſſance pour un
„ oncle, dont il croyoit être aimé en
„ fils plutôt qu'en neveu. On raconte
„ diverſement le reſte de cette tragique
„ hiſtoire. Quelques-uns diſent qu'on
„ ſurprit l'enfant, mêlant de cette pou-
„ dre fatale dans un des mets qu'on
„ alloit porter ſur la table du Comte

[1] Hiſt. des Révol. d'Eſpagne, *par le P. d'Orléans*, Tom. III. pag. 69.

, ſon

„ ſon pere ; que le Comte en fut averti, & qu'étant entré en ſoupçon que quelqu'un de ſes ennemis n'eût rendu ſon fils capable d'un crime, il fit donner de cette viande à un chien qui en mourut, & que tranſporté de colere, il fit enſuite mourir l'enfant. „

Le ſeizieme & le dix-ſeptieme ſiecles ont produit de mauvais Souverains, ainſi que le quatorzieme. Philippe II. inonda les Pays-Bas du ſang de ſes infortunés ſujets. Peu content de les accabler par des taxes & des impôts, il voulut encore établir chez eux l'affreux Tribunal de l'Inquiſition, & le Duc d'Albe, digne Miniſtre des volontés de ſon maître, commit autant de cruautés en Flandres, que Fernand Cortès & ſes camarades en pratiquerent dans le nouveau Monde.

Les François dans ces temps infortunés n'étoient pas plus heureux que les Flamands. Ils eſſuyerent ſucceſſivement trois regnes affreux, & dont l'Hiſtoire fait frémir. Après la mort de Henri II. l'infernale Catherine de Médicis bouleverſa tout le Royaume, & ſignala ſa

diabolique politique par les guerres sanglantes qu'elle eut soin d'entretenir & de fomenter. Le caractere de cette Mégere est parfaitement dépeint par un Auteur de son temps, qui nous a laissé un détail de toutes ses fourberies; il développe à merveille les véritables motifs qui la conduisoient, dans l'endroit où il fait mention de la mort du Connétable de Montmorenci. » Au » partir de Meaux, dit-il (1), les Hu» guenots viennent devant Paris, où » le Roi s'étoit retiré. Puis après quel» ques parlements, une bataille se don» ne, en laquelle plusieurs Gentils» hommes demeurent d'une part & » d'autre. Monsieur le Connétable s'en » retourna à Paris, étant blessé à mort. » Il étoit peu auparavant cette journée, » entré en quelque pique avec le Prin» ce de Condé, en parlementant de la » paix; & la douleur d'un coup tout » fraîchement reçu, dont il étoit au lit » de la mort, suffisoit assez pour l'es-

[1] Recueil de diverses Pieces, servant à l'Hist. de Henri III. Roi de France & de Pologne, *Discours merveilleux de la Vie de C. de Médicis*, pag. 506. A Cologne, chez Pierre Marteau.

„ mouvoir à quelque vengeance. Non-
„ obstant tout cela, tant étoit-il af-
„ fectionné au bien de ce Royaume,
„ & plus enclin à obéir à la raison,
„ qu'à aucune passion, tant véhémente
„ qu'elle pût être. La Reine le venant
„ visiter, il ne lui tint propos que de
„ faire paix en la plus grande hâte qu'il
„ seroit possible, ajoutant ces mots:
„ *Que les plus courtes folies étoient*
„ *les meilleures*, c'est-à-dire, les moins
„ dommageables. Il exhorte aussi (si
„ elle desiroit le salut de ce Royaume)
„ de ne troubler jamais la paix pour
„ quelque chose que ce fût, en lui
„ proposant combien la France s'affoi-
„ blissoit d'heure à autre par la perte
„ de tant de Noblesse. Mais c'étoient
„ paroles perdues; car d'où il prenoit
„ les raisons pour la paix, elle les pre-
„ noit pour la guerre: il montroit la
„ perte, elle trouvoit son gain; &
„ d'où il conjecturoit certainement la
„ ruine du Royaume, elle se promet-
„ toit son établissement propre. „

La mauvaise éducation que reçurent les Rois François II. Charles IX. & Henri III. fut une suite malheureuse

de la politique de la Médicis. Cette femme, avide de commander, tâcha de plonger ses fils dans la plus sale crapule & dans la plus infame débauche, pour ôter à ces Princes toute envie de se mêler du gouvernement. Le même Auteur que je viens de citer, nous apprend quel soin elle prit de l'enfance de son premier fils François II.

„ En ses tendres ans, dit-il (1), elle
„ lui avoit laissé quitter ses précepteurs
„ pour jouer à la toupie, & faire (par
„ un sinistre présage) jouster les coqs
„ l'un contre l'autre. Et quand il est
„ déclaré majeur, au lieu de teindre
„ cette royale jeunesse en toutes vertus,
„ elle tâche de corrompre son propre
„ fils, & effacer tout son bon naturel;
„ laisser approcher de sa personne des
„ maîtres de jurements & blasphêmes,
„ des mocqueurs de toute Religion;
„ le fait solliciter par des maquereaux,
„ qu'elle pose (comme en sentinelle)
„ à l'entour de lui; même perd telle-
„ ment toute honte, qu'elle lui sert de
„ maquerelle, comme auparavant elle

[1] *Discours merveill. de la vie de Cath. de Médicis*, pag. 499.

„ avoit fait au Roi de Navarre & au
„ Prince de Condé, afin de lui faire
„ oublier tout desir de connoître les
„ affaires de son Royaume, l'enivrant
„ de toutes sortes de voluptés. Chacun
„ sait ce que je dis, tellement que j'ai
„ horreur d'en parler davantage. Ainsi
„ donc le Roi ne venoit au Conseil,
„ que par l'importunité de quelques-
„ uns, qui, à leur grand regret, le
„ voyoient ainsi mal nourri. „

Charles IX. fut imbu des mêmes principes que François II, mais comme il régna bien plus long-temps que lui, ses peuples en ressentirent les effets les plus funestes. Ce Prince cruel renouvella les fureurs de Néron. L'Empereur Romain fit mettre le feu à Rome, & lui livra Paris au carnage le plus sanglant. L'affreuse journée de Saint Barthélemi fut exécutée par ses ordres, & ce barbare Souverain se baigna lui-même avec plaisir dans le sang de ses sujets. Vérifions encore ce fait, sage Abukibak, par l'autorité d'un Historien respectable. "Quand il fut jour, dit Brantôme, le Roi ayant mis la tête à la
„ fenêtre de sa chambre, & qu'il voyoit

„ aucuns dans le fauxbourg Saint Ger-
„ main qui ſe remuoient & ſe ſauvoient,
„ il prit une grande arquebuſe de chaſ-
„ ſe qu'il avoit, & en tira tout plein
„ de coups à eux, mais en vain; car
„ l'arquebuſe ne tiroit ſi loin. Inceſ-
„ ſamment crioit, *tues*, *tues*, & n'en
„ vouloit jamais ſauver aucun. „

La cruauté de Charles IX. ne fut point aſſouvie par la mort d'un ſi grand nombre de ſes ſujets, il voulut encore goûter le plaiſir de repaître ſes yeux de l'affreuſe vue du corps ſanglant & défiguré de l'Amiral de Coligny; il alla pour cet effet juſqu'au pied de l'échafaud, où étoient expoſés les triſtes reſtes de ce héros. Sa mere & ſon frere le Duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III. l'accompagnerent dans un ſi noble voyage. Un Auteur, contemporain de la Médicis, nous a donné un précis de toutes ces barbaries; il eſt le garant que je n'avance rien que Charles IX. n'ait véritablement fait.

„ Le Vendredi enſuite (1), l'A-
„ miral eſt bleſſé d'une arquebuſade

(1) *Diſc. merveill. de la Vie de Cath. de Médicis*, pag. 528.

„ par Maurevel, qui paravant avoit tué
„ Mony ſon Capitaine. La Reine mere,
„ le Roi, Meſſeigneurs ſes freres le
„ viſitent. Elle ſinguliérement fait fort
„ la courroucée contre les auteurs de
„ ce coup, & en crie plus haut qu'au-
„ cun autre; mais quelque ſemblant
„ qu'elle montrât à l'Amiral, elle l'eût
„ déja voulu voir en pieces„ comme
„ elle le montra pour un effet auſſi
„ tragique & malheureux, que mé-
„ chanceté qui ait jamais été commiſe.
„ Car la nuit d'entre le Samedi & le
„ Dimanche ſuivant, elle le fait maſſa-
„ crer cruellement avec tous ceux que
„ l'on put attraper, deſquels y avoit
„ un rôle dreſſé, afin de les dépê-
„ cher tous. Les premiers en ce rôle
„ après l'Amiral, étoient les quatre
„ freres de Montmorenci, quoique
„ Catholiques, qui furent ſauvés par
„ l'abſcence du Maréchal de Montmo-
„ renci, aîné de la maiſon, qui, le Jeu-
„ di précédent, étoit allé à la chaſſe.
„ Le Maréchal de Coſſé étoit le neu-
„ vieme en rang, puis le Sieur de Biron
„ & pluſieurs autres. De fait on leur
„ ferma la porte du Louvre, afin qu'ils

„ demeuraſſent en proie. Et le Sire
„ Claude Marcel, rencontrant le Sieur
„ de Thoré, l'avertit de ſe retirer
„ promptement s'il aimoit ſa vie, &
„ qu'il ne faiſoit pas bon à Paris ce jour-
„ là pour ceux de ſa maiſon. Quant au
„ Maréchal de Coſſé, ſans les prieres
„ de la Demoiſelle du Châteauneuf,
„ qui y employa ſon crédit envers le
„ Duc d'Anjou, il paſſoit le pas avec
„ les autres; comme auſſi le Sieur de
„ Biron, s'il ne ſe fût vîtement retiré
„ en l'Arcenal. Le Roi de Navarre fut
„ ſauvé à la requête de Madame ſœur
„ du Roi, ſa nouvelle épouſe; & le
„ Prince de Condé par le Duc de Ne-
„ vers ſon beau-frere, qui remontra
„ qu'il étoit jeune & délicat, & pour-
„ roit aiſément changer d'opinion. Dieu
„ qui ne vouloit pas ruiner ce Royaume
„ tout en un jour, les exempta de cet
„ horrible maſſacre. Le corps de l'A-
„ miral (duquel la tête fut premiére-
„ ment coupée pour la préſenter à la
„ Reine) fut porté au gibet de Mont-
„ faucon, où peu de jours après,
„ pour en repaître ſes yeux, elle l'alla
„ voir un ſoir, & y mena ſes fils, ſa

„ fille & son gendre. Je laisse à penser
„ combien cette vue étoit digne de
„ tels Princes que ceux-là, & à quelle
„ intention elle les y menoit pour les
„ accoutumer à toute cruauté ; car
„ elle en a fait tel ordinaire, qu'il n'y
„ a si cruel spectacle qui ne lui donne
„ singulier plaisir, & où elle ne veuille
„ se trouver. Plusieurs Gentilshommes
„ notables, dont nous aurons un jour
„ grand besoin contre les étrangers, y
„ furent vilainement mis à mort, même
„ quelques bons Catholiques, entr'au-
„ tres M. de Villemor, Maître des Re-
„ quêtes, fils du feu Garde des Seaux
„ Bertrand, depuis Cardinal de Sens,
„ & M. Rouilard, Conseiller d'Eglise
„ en la Cour de Parlement, & Chanoi-
„ ne de Notre-Dame, tous deux recon-
„ nus de chacun pour bons catholiques,
„ mais ennemis de cruauté, injustice
„ & sédition. Les coquins & garne-
„ ments de la ville, esmeus de l'exem-
„ ple, & par la voix de ceux qui
„ crioient que les Huguenots avoient
„ voulu tuer le Roi, & de l'espérance
„ du pillage, massacrent tout ce qu'ils
„ rencontrent, sans respect de sexe,

„ âge, ni qualité. La Reine mande
„ aux Gouverneurs qu'ils aient à faire
„ le ſemblable ès villes de leurs Gou-
„ vernements, ce qui ſe fit d'une façon
„ très-cruelle ès Capitales du Royau-
„ me, encore qu'en aucunes les bour-
„ reaux mêmes aimaſſent mieux quit-
„ ter leur métier, que de s'employer
„ à tùer des pauvres gens non condam-
„ nés par juſtice. Qui plus en tue eſt
„ mieux récompenſé. On en étrangle
„ quelques-uns en priſon en faveur de
„ ceux qui en demandoient les confiſ-
„ cations; nommément le Maréchal de
„ Rets fit tuer dans les priſons du Châ-
„ telet, Lomenie, Secretaire du Roi,
„ pour avoir ſa terre. „

Permets-moi, ſage & ſavant Abukibak, de m'interrompre dans le récit de tant d'horreurs. Je t'ai entretenu avec toute la haine que je te connois pour les mauvais Princes, je finis par la pitié que m'inſpire le ſort de leurs innocentes victimes.



LETTRE CXXII.

Ben Kiber, *au Cabaliſte* Abukibak.

LE Ciel avoit réſolu de faire payer aux François par les plus grands malheurs, le bonheur qui leur étoit réſervé dans la perſonne d'un Roi, tel que Henri IV. Il étoit deſtiné que les trois fils de l'infernale Médicis régneroient ſucceſſivement, & qu'un bon Roi ſeroit acheté par trois mauvais. Henri III. qui ſuccéda à ſon frere, fit autant de maux que lui aux François; il auroit été heureux pour eux que ce Prince eût toujours reſté chez les Polonois. Il ſignala ſon retour en France par des maſcarades & des farces ridicules & ſuperſtitieuſes, il ſongea à ſe faire recevoir membre d'une Confrairie des Freres pénitents, avant d'avoir la moindre idée de remédier aux maux de ſon Royaume. « En ce mois le Roi étant à „ Avignon (1), dit l'Auteur du Journal

(1) *Journal des choſes mémorables, advenues durant tout le Regne de Henri III. Roi de France & de Pologne*, pag. 9.

„ de son Regne, va à la procession des
„ Battus, & se fait Confrere de leur
„ Confrairie; la Reine Mere, comme
„ bonne pénitente, en voulut être
„ aussi, & son gendre le Roi de Na-
„ varre, que le Roi disoit en riant n'ê-
„ tre guere propre à cela. Il y en avoit
„ de trois sortes audit Avignon; de
„ blancs, qui étoient ceux du Roi; de
„ noirs, qui étoient ceux de la Reine
„ mere; & de bleus, qui étoient ceux
„ du Cardinal d'Armagnac.

Si Henri III. se fût toujours contenté de s'amuser à se promener dans les rues avec les Freres *Battus*, couvert d'une grande robe de toile, on l'auroit simplement mis au rang des imbécilles; mais les démarches qu'il fit plusieurs fois pour exterminer une partie de ses sujets, & avec eux l'héritier présomptif de la Couronne, le doivent faire regarcomme un des plus mauvais Princes qu'il y ait jamais eu. Il eut la douleur de voir que ceux qu'il avoit persécuté pendant toute sa vie, étoient les seuls qui pouvoient le secourir contre ceux qu'il avoit comblés de bienfaits. Les Parisiens lui auroient ôté la Couronne

pour la donner au Duc de Guise, s'ils avoient été les Maîtres ; il fut obligé de se jetter entre les bras de Henri IV. encore ce Prince ne put-il le mettre à couvert des trahisons de ses ennemis.

Les faux serments & les promesses trompeuses ne coûtoient rien à Henri III. il atteftoit & prenoit à témoin ce qu'il y avoit de plus sacré dans sa Religion, & s'en servoit pour mieux tromper ses ennemis, & pour les attirer plus facilement dans les pieges qu'il leur tendoit. Consultons encore le même Auteur que je viens de citer.

„ (1) On le fit le quatrieme de ce „ mois promettre & jurer au Roi sur „ le Saint Sacrement de l'Autel, par- „ faite reconciliation & amitié avec le „ Duc de Guise, & oubliance de toutes „ querelles & simultés passées ; ce que „ Sa Majesté fit fort librement en appa- „ rence, même pour se contenter & „ & amuser, déclara qu'il s'étoit ré- „ solu de remettre sur son cousin de „ Guise & la Reine sa mere le gouver- „ nement & conduite des affaires de „ son Royaume, ne se voulant plus

[1] *Le même, pag.* 109.

„ empêcher que de prier Dieu & faire
„ pénitence.

Quand je condamne la dissimulation de Henri III, ne crois pas, sage Abukibak, que mon dessein soit d'excuser les crimes & la révolte des Guises. Ces Princes méritoient une rigoureuse punition; mais il eût fallu que Henri III. les eût fait périr d'une autre maniere & dans un autre temps. Au lieu de s'amuser pendant plusieurs années à faire des Processions dans les rues de Paris, & à dépenser les revenus de son Royaume à payer les infames plaisirs que lui donnoient ses mignons, il auroit dû arrêter l'ambition des Guises & les punir par les voies ordinaires, sans s'écarter des regles que doit toujours observer un Souverain juste & équitable. Quand même la nécessité où se trouvoit Henri III. lors de la tenue des Etats de Blois, de se défaire des Guises, excuseroit en partie l'assassinat qu'il fit commettre, on ne pourroit jamais le disculpter des marques de cruauté qu'il donna en voyant son ennemi sans vie. Il insulta son cadavre, & ses lâches & infames mignons applaudirent à cette indigne

action. Je cite encore l'Auteur, d'où j'emprunte ces faits odieux.

„ Le vingt-troisieme Décembre (1) „ est la mort du Duc de Guise, & „ lorsqu'on le tuoit, il disoit : *Mon* „ *Dieu, je suis mort, ayez pitié de* „ *moi ; ce sont mes péchés qui en sont* „ *cause*, & fut là son corps jetté sur „ un tapis, & là laissé quelque temps „ exposé aux moqueries des courtisans „ qui l'appelloient le beau Roi de Paris ; „ nom, que le Roi lui avoit donné. „ Etant en son Cabinet, demanda s'ils „ l'avoient fait sortir, & donna un „ coup de pied au visage de ce pauvre „ mort, ainsi que le Duc de Guise en „ avoit donné au feu Amiral de Châ- „ tillon. Chose véritable & remarqua- „ ble. Le Roi l'ayant un peu contem- „ plé, dit, *Mon Dieu, qu'il est grand !* „ *Il paroît un Corps plus grand mort* „ *que vif*.

„ Le vingt-quatrieme la mort du „ Cardinal de Guise.

„ Le soir de ce jour, les corps du „ Duc & Cardinal de Guise furent „ mis en pieces par le Commandement

(1) *Le même*, pag. 110.

„ du Roi, en une ſale baſſe du Châ-
„ teau, puis brûlés mis en cendres,
„ leſquelles après furent jettées au vent,
„ afin qu'il n'en reſtât, ni relique, ni
„ mémoire.

En parcourant les maux que les hommes ont ſoufferts par cette foule de mauvais Souverains, dont Dieu s'eſt ſervi pour les punir, nous n'avons point encore parlé de ceux qu'ont eſſuyés les Anglois. Cependant le nombre des Princes vertueux a été chez eux, ainſi que chez les autres peuples, beaucoup moins conſidérable que celui des méchants. Parmi tant d'exemples que nous pourrions en donner, nous nous contenterons d'un ſeul, pris dans ces derniers temps, & dont bien des perſonnes qui vivent encore aujourd'hui, ont été les triſtes témoins. J'entends parler des cruautés que commit le dernier Prince de la Maiſon de Stuart, pere très-incertain du Chevalier de S. Ceorge, connu aujourd'hui ſous le nom de Prétendant. Le ſage & véridique Monſieur de Rapin-Thoyras nous en rappellera quelques-unes dans le paſſage que je vais citer, où les caracteres ſanguinaires

ſanguinaires de Jacques & de ſes principaux favoris ſont parfaitement dépeints. Cet illuſtre Hiſtorien y réfute les fades & ridicules excuſes que le Pere d'Orléans a apportées dans ſes *Révolutions d'Angleterre*, pour pallier les cruautés de ce Prince, & fait voir plus clair que le jour, que ce Souverain étoit l'auteur de toutes celles que commettoient ſes Généraux & ſes Miniſtres, puiſqu'il les récompenſoit par les plus grandes charges. Eleve-t-on au plus haut rang des perſonnes dont on veut punir les crimes? Il falloit être auſſi hardi que le Pere d'Orléans, pour oſer entreprendre de juſtifier ce Roi (1). Pour ne pas entrer dans un détail, *dit Rapin-Thoyras*, qui fait horreur, il ſuffit de dire en un mot, que Jeffreys condamna cinq cents perſonnes à la mort & qu'il y en eut deux cents trente d'exécutées, ſelon ceux qui en comptent le moins, & leurs quartiers expoſés ſur les grands chemins. Jeffreys ſe félicitoit lui-même de cette barbarie, & ſe ventoit qu'il avoit fait pendre plus de gens lui ſeul, que tous

(1) Hiſt. d'Angle. *par M. Rapin-Thoyras*, Tom. X. pag. 30. & ſuiv.

les Juges d'Angleterre ensemble, depuis Guillaume le Conquérant. S'il ne poussa pas plus loin sa cruauté, ce fut parce que plusieurs trouverent grace auprès de lui en sacrifiant leurs biens. Un seul Gentilhomme, nommé *Prideaux*, lui donna quatorze mille livres sterling pour sauver sa vie. Quant à ceux qui n'avoient pas assez d'argent pour acheter leur pardon au prix que Jeffreys y mettoit, ils furent ou pendus, ou déchirés à coups de fouet, ou vendus pour esclaves aux Colonies de l'Amérique.

Kirck ne cédoit à Jeffreys ni en cruauté, ni en insolence. Immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, ayant été envoyé à *Taunton*, il y fit pendre dix-neuf hommes de sa seule autorité, sans aucune forme de procès, & sans vouloir permettre qu'ils vissent aucun de leurs parents ou amis. Pendant l'exécution, les tambours, les fifres, les hautbois, solemnisoient cette grande action. Ce fut sans doute ce qui le rendit digne d'être fait assistant de Jeffreys.

Dans la même ville de *Taunton*, Kirck ayant invité à dîner plusieurs Officiers, il fit pendre pendant le repas trente des

condamnés devant les fenêtres de la chambre où il mangeoit; ſavoir, dix en buvant à la ſanté du Roi, dix à la ſanté de la Reine, & dix à la ſanté du premier Juge : mais une action qu'il fit dans une autre ville, paſſe toute imagination. Une jeune fille étant venue ſe jetter à ſes pieds pour lui demander la vie de ſon pere, il lui perſuada de ſe proſtituer à lui, en lui promettant de faire grace à ſon pere; mais après avoir aſſouvi ſa brutalité, il eut la cruauté de mener cette fille à la fenêtre, & de lui faire voir ſon pere, pendu aux poteaux où pendoit l'enſeigne du cabaret où il logeoit. Ce triſte ſpectacle fit un tel effet ſur cette peauve fille, qu'elle en perdit l'eſprit.

Le Pere d'*Orléans*, inſtruit par Jacques II. ne pouvant nier ces barbares exécutions, tâche de les excuſer en deux manieres. Il dit premiérement que le Roi en fut averti trop tard pour pouvoir y remédier, & que les grands ſervices qu'il avoit reçus de Jeffreys & de Kirck, l'empêcherent de leur faire ſentir les effets de ſon mécontentement. Il dit en ſecond lieu, que le Roi répara ces injuſ-

tices autant qu'il fut en son pouvoir, par le pardon général qu'il accorda dans la suite; mais il est aisé de voir combien ces excuses sont vaines, si l'on considere que quand on reprochoit à Kirck ces inhumanités, il répondoit qu'il s'en falloit bien que Jeffreys & lui ne fussent allés aussi loin que le portoient les ordres du Roi. En second lieu, le Roi étoit si peu mécontent de la conduite de Jeffreys, qu'à son retour il lui donna la charge de grand Chancelier, qui étoit devenue vacante pendant qu'il étoit actuellement occupé à exercer ses inhumanités dans les Provinces de l'Ouest. Pour ce qui regarde l'acte de pardon, il ne fut publié que plusieurs mois après que toutes les exécutions furent faites, & qu'on ne put plus trouver de coupables. Il falloit bien que la Cour fût persuadée qu'il n'y avoit que fort peu de gens qui pussent profiter de ce pardon, puisqu'on inséra nom par nom dans cet acte une troupe de jeunes filles de dix ou douze ans, qui étoient allées, couronnées de fleurs, présenter une Bible au Duc de Monmouth à son entrée dans *Taunton*.

Si les monstres dont parle Rapin-Thoyras, les Kirck, les Jeffreys étoient nés dans les fiecles qui produisirent les Néron & les Caligula, on n'eût pas balancé à reconnoître que le Prince, qui non seulement souffroit, mais applaudissoit à de pareils ministres, devoit être aussi mauvais & aussi barbare qu'eux. Mais dans le temps des premiers Empereurs il n'y avoit point de Jésuites, & par conséquent de lâches Historiens, toujours prêts à excuser les actions les plus criminelles des Princes qui les protegoient.

Si Guillaume III. eût fait la moindre partie de ce que fit Jacques III. tous les Historiens de la Société auroient exercé leurs plumes à composer des Philippiques contre le Prince. Ils l'eussent traité de *tyran*, de *cruel*, de *barbare*; ils se seroient fait une gloire d'augmenter le mal qu'on en eût pu dire, & de diminuer le prix de ses bonnes actions. C'est ainsi qu'ils en agissent envers tous ceux qui sont dans un parti qu'ils n'aiment point; mais dès qu'il s'agit de disculper quelqu'un qui les favorise, ou qui peut leur être utile, ils emploient toutes

ſortes de moyens : la feinte, l'artifice, la fourbe, rien ne leur coûte, tout eſt mis en uſage, & le Prince le plus cruel & le plus criminel, ſi l'on s'en rapporte à eux, paſſera pour vertueux & pour très-doux.

En général les Hiſtoriens qui s'attachent aveuglément à une ſecte, qui en embraſſent les ſentiments avec vivacité, & qui ſe livrent à leurs préjugés, tombent dans le même défaut que les Auteurs Jéſuites. Arnaud, malgré ſon génie vaſte & ſon érudition profonde, écrivit un libelle affreux pour ſoutenir les droits de Jacques II. entre Guillaume III. c'eſt-à-dire, du Tyran de l'Angleterre contre ſon libérateur. Ne falloit-il pas être, ou bien fourbe, ou bien aveugle pour oſer à la face de l'Univers ſoutenir qu'un Prince, qui, par lui & par ſes Miniſtres, avoit commis les cruautés les plus inouies, méritoit d'être protégé contre un autre Prince, dont la prudence & la valeur mettent fin à tant de barbaries ? Hé quoi ! Arnaud prétendoit-il qu'on fît pendre tous les Anglois ? Ne trouvoit-il pas aſſez conſidérable le nombre de ceux

qu'on avoit fait périr, & qui pis eſt, périr innocemment ? C'eſt ici, ſage Abukibak, qu'il faut appliquer le paſſage de Grotius, que j'ai rapporté dans une de mes Lettres, & conſidérer qu'il faut être privé du ſens commun pour croire qu'il ne ſoit pas permis *à tout un peuple, ou à la plus conſidérable partie de ce peuple*, de ſe mettre à couvert contre les violences d'un furieux & d'un fanatique ?

Au reſte, il n'eſt pas ſurprenant que des Ecrivains qui n'étoient que de ſimples particuliers, aient eu l'effronterie de louer les plus mauvais Princes, lorſqu'on a vu des Papes, & qui pis eſt, des Papes qu'on a mis au rang des Saints, faire l'éloge des Princeſſes les plus cruelles & les plus infames. Grégoire le Grand a parlé de Brunehaud, la furie de la France, dans les termes les plus beaux, & lui a prodigué des louanges ſi exceſſives, que je m'étonne que la Cour de Rome n'ait pas canoniſé cette cruelle Reine, qui fut condamnée à être traînée par un cheval, & qui trouva dans ce ſupplice ignominieux la juſte récompenſe de tous

ses forfaits. Mais de même que les louanges des Auteurs qui sont gagés par les Princes, ne trouvent pas beaucoup de croyance dans l'esprit des peuples; de même aussi les éloges d'un Pape, qui ne louoit une Reine que par les biens qu'il en recevoit, ne font guere d'impression sur les gens qui sont instruits aujourd'hui des motifs qui conduisoient ce Pontife. L'Abbé de Vertot, dans un de ses Ouvrages posthumes, les a parfaitement développés; il fait voir clairement que le Saint Pere étoit fort sensible aux grands biens que Brunehaud avoit donnés aux Ecclésiastiques & aux fondations qu'elle avoit faites.

Revenons, sage Abukibak, au sujet principal des trois dernieres Lettres que je t'ai écrites, & convenons que Dieu se sert des mauvais Princes, comme d'un fléau perpétuel, qu'il ne détourne d'un Pays que pour en affliger un autre. Dans tous les temps il y a eu des Souverains injustes, vicieux, cruels, & leur nombre a toujours surpassé de beaucoup celui des vertueux. Si les péchés des hommes étoient moins

grands

grands, les choses changeroient sans doute; Dieu donneroit à des justes des Souverains équitables. Sa bonté est si grande, que malgré nos fautes il fait naître quelquefois des Rois dont nos vices nous rendent indignes. Les François ont eu des Henri IV. & des Louis XV. quelles graces ne devroient-ils pas rendre au Ciel? Cependant leurs défauts augmentent tous les jours, & les biens que Dieu répand sur eux, ne servent qu'à les aveugler davantage.

Au reste, sage Abukibak, en te montrant les maux que les mauvais Souverains ont faits dans tout le monde, je suis bien éloigné de vouloir diminuer le respect qu'un sujet doit à son Prince. Ce n'est jamais à un simple particulier à vouloir se soustraire à l'obéissance du maître que Dieu lui a donné, il faut qu'il reçoive les châtiments que Dieu lui fait subir par la voie du Souverain, comme il reçoit ceux qu'il lui envoie quelquefois directement par les maladies, les orages & les tempêtes. Notre intérêt particulier ne doit jamais nous faire violer le

ferment de fidélité que nous faisons au Souverain ; il ne nous est permis d'agir contre lui que dans le cas dont parle Grotius, lorsqu'un danger éminent menace une Nation entiere, ou la plus grande partie de cette Nation : alors il est permis de se réunir avec les gens de bien pour donner des bornes à la cruauté d'un Tyran, ou à la folie d'un fanatique. C'est là précisément le cas où se trouvoient les Anglois lorsqu'ils ôterent la Couronne à Jacques II. si vanté par le Pere d'Orléans, & si peu digne de régner.

Je te salue, sage & savant Abukibak, regardes toujours un bon Prince comme l'image de la Divinité.

LETTRE CXXIII.

Le Cabaliste Abukibak, *au studieux* Ben Kiber.

J'AI lu avec beaucoup de plaisir, studieux ben Kiber, toutes les Lettres que tu m'as écrites sur les malheurs que les mauvais Princes ont causés au genre humain. J'avois souvent réfléchi sur un

ſujet auſſi triſte, & plaint le triſte ſort des peuples, dévoués à la volonté abſolue d'un homme qui oublie toutes les loix de l'humanité. Je les regardois comme des brebis infortunées, dont on confieroit la garde à un loup affamé. Je penſois cependant que deux choſes étoient très-capables de conſoler les miſérables qui étoient en proie aux caprices & à la cruauté des mauvais Souverains. La premiere, c'eſt que le Ciel récompenſe ceux qui reçoivent avec ſoumiſſion les maux qu'il leur envoie; car c'eſt avec beaucoup de raiſon que tu as ſagement remarqué que les tyrans les plus cruels ſont les miniſtres les plus ordinaires de la colere de Dieu, & les exécuteurs de la vengeance céleſte. La ſeconde choſe, qui me paroît encore très-propre à faire ſupporter patiemment le joug des Princes cruels & ſanguinaires, c'eſt qu'il en eſt peu d'entre eux qui ne périſſent enfin miſérablement, & dont la mort ne ſoit capable d'épouvanter ceux qui les imitent. On peut juſtement appliquer aux tyrans ce que l'Evangile a dit de ceux qui ſcandaliſent leur prochain. Quoi-

qu'il ſoit néceſſaire qu'il y en ait, *malheur à ceux par qui vient le ſcandale! Væ illis per quem venit ſcandalum!*

J'oſe avancer hardiment que la fin de tous les mauvais Princes a été conforme à la punition que méritoient leurs crimes; aucun d'eux n'a été exempt de quelque grande cataſtrophe, & l'on pourroit dire, lorſqu'on parle d'un Souverain injuſte & cruel: *Scriptum enim ut perderetur ille*, il étoit écrit qu'il ſeroit perdu.

Je vais examiner ſuccintement, ſtudieux ben Kiber, quelle a été la mort de ce grand nombre de Princes dont tu m'as parlé, & tu verras que tu n'as fait mention d'aucun, dont la fin n'ait été très-malheureuſe. Il faudroit s'il étoit poſſible, qu'on fît faire tous les jours cette attention aux Monarques, & qu'on leur montrât hardiment que Dieu briſe enfin l'inſtrument fatal dont il s'eſt ſervi pour punir les coupables. Si les Rois étoient véritablement perſuadés qu'il n'eſt que ceux qui ſont juſtes, qui puiſſent éviter une mort tragique, ou pleine de chagrin, de crainte, de douleur & de déſeſpoir, ſans doute

leur intérêt propre les forceroit à devenir vertueux, & à fuir tout ce qui pourroit les en détourner.

Commençons l'examen des tyrans & des Princes dont tu as parlé, & suivons-les dans l'ordre où ils sont placés dans les Lettres. Je te promets de n'en oublier aucun. Sylla mourut de la mort la plus cruelle & la plus funeste; le Ciel le punit des cruautés qu'il avoit commises, de la maniere la plus rigoureuse, & son châ iment devroit faire trembler tous les tyrans qui osent l'imiter. Ce que Plutarque nous en apprend, offre l'image la plus affreuse.

„ Il fut long-temps, dit-il, sans ap-
„ percevoir qu'il avoit un abscès dans
„ le corps. Cet abscès vint enfin à pour-
„ rir les chairs, & à les changer tou-
„ tes en poux; de maniere que quoi-
„ qu'on en ôtât jour & nuit une quan-
„ tité épouvantable, ce qu'on en ôtoit
„ n'étoit rien au prix de ce qui s'y en-
„ gendroit de nouveau par une succes-
„ sion continuelle, & que ses habits,
„ ses bains, ses purifications, & sa ta-
„ ble même étoient incontinent com-
„ me inondés du flux intarissable de

„ cette vermine & de cette corruption, tant il sortoit avec abondance. Il étoit obligé de se jetter dans l'eau plusieurs fois le jour pour laver & nettoyer ce misérable corps; mais tout cela étoit inutile, car le changement de la chair en cette pourriture surmontoit ses efforts par la promptitude, & la quantité effroyable de cette vermine résistoit à tous les bains (1). „

Dans la mort de Sylla, studieux ben Kiber, je découvre des marques visibles de la justice divine. Ce tyran fut dévoré par autant d'insectes, qu'il avoit fait périr de malheureux, & le nombre de ces bourreaux fut aussi grand que celui des victimes qu'il avoit immolées à sa cruauté & à son ambition démesurée. Marius son rival fut puni aussi sévérement que lui; les remords firent sur le cœur de ce dernier les mêmes effets que les poux sur les membres du premier. Il portoit par-tout le chagrin dont il étoit dévoré; rien ne pouvoit en arrêter le cours, & le souvenir de

[1] *Plutarq.* Vies des Homm. Illust. Tom. IX. pag 370. *Je me sers de la Traduction de M. Dacier.*

ſes crimes, étoit une furie qui le ſuivoit ſans ceſſe, & ne lui donnoit aucun relâche. Il ſouffrit mille maux, avant qu'une mort tragique vînt les finir. Plutarque nous dépeint les frayeurs dont ce Romain étoit cruellement agité. Ces noirs chagrins, *dit-il* (1), augmentoient encore quand il venoit à faire réflexion que ce n'étoit pas contre un Octavius & un Merula, qui ne commandoient qu'une troupe ramaſſée de ſéditieux & de mutins, qu'il alloit avoir affaire; que c'étoit Sylla qui venoit à lui, Sylla qui l'avoit chaſſé autrefois, qui par ſes victoires venoit de confiner Mithridate dans les rives du Pont-Euxin. Aſſommé par toutes ces penſées, il ſe rémettois encore devant les yeux ſon exil, ſes ſuites, les dangers qu'il avoit courus ſur la terre & ſur la mer, toutes les peines qu'il avoit eſſuyées, & il tomboit dans des détreſſes qui l'occupoient jour & nuit, & qui lui cauſoient des frayeurs nocturnes & des ſonges qui troubloient ſon repos. A tout moment il croyoit entendre une voix qui lui diſoit:

Le gîte du Lion, même abſent, & terrible.

(1) *Le même*; Tom. IV. pag. 186.

Nous voyons, ſtudieux ben Kiber, dans les craintes de Marius un effet ſenſible de la punition divine. Tous les tyrans ſouffrent la même peine, & aſſis ſur leur Trône, environnés de leurs gardes, ils ne peuvent empêcher les remords de s'emparer de leur cœur; ils trouvent au fond de leur cœur une perpétuelle punition de leurs crimes.

Pompée ne commit point des actions auſſi condamnables que les deux Romains dont nous venons d'examiner le triſte ſort; il fut ambitieux, & ſous le prétexte de défendre les droits de ſa patrie, il fomenta la guerre civile, & il en coûta la vie à un nombre infini de Romains. Il fut puni plus rigoureuſement que ſes fautes ne ſembloient le mériter, & les tyrans devroient frémir de crainte, en ſongeant à la mort infortunée d'un Général, qui n'étoit coupable qu'aux yeux des Philoſophes, & dont les actions & la conduite étoient approuvées par les trois quarts du peuple Romain. Cependant quel deſtin n'eſſuya-t-il point, lui qui avoit vu tant de Rois empreſſés à lui plaire? Il périt ſous les coups de quelques miſé-

rables esclaves d'un Roi qui lui avoit les obligations les plus grandes. « Comme Pompée (1), dit un Historien
„ Grec, approchoit de la terre, Corneille, pleine d'inquiétude, regardoit avec ses amis de dessus sa galere
„ ce qui arriveroit, & elle reprenoit
„ quelque courage en voyant plusieurs
„ Seigneurs de la Cour se présenter à la
„ descente de Pompée, comme pour le
„ recevoir & lui faire honneur. Dans ce
„ moment, comme Pompée prenoit la
„ main de son affranchi Philippe, pour
„ s'élever plus facilement. Septimius
„ lui donna par derriere un grand coup
„ d'épée au travers du corps, Salvius
„ & Achillas tirent en même-temps
„ leurs épées, & le frappent à coups
„ redoublés. Pompée prend sa robe
„ avec ses deux mains, & s'en couvre
„ le visage, sans proférer une seule parole indigne de lui, & sans faire le
„ moindre mouvement; mais jettant
„ seulement un simple soupir, il souffre avec magnanimité tous les coups
„ dont on le perce. . . . . . Les meur-

[1] *Plutarq.* Vies des Hommes Illustres Tom. V, pag. 551.

„ triers, ayant coupé la tête de Pompée, jetterent hors de la barque le corps tout nud, & le laisserent là en spectacle à tous ceux qui eurent la curiosité de le voir. Philippe demeura toujours auprès de lui, jusqu'à ce qu'ils fussent rassasiés de cette vue. Quand il n'y eut plus personne, il le lava dans l'eau de la mer, & l'ayant enseveli avec sa propre chemise, parce qu'il n'avoit aucun autre linge, il jetta les yeux par-tout sur la côte, & apperçut quelques vieux restes d'un petit bateau de pêcheur, qui, quoique peu considérables, suffisoient pourtant pour composer dans la nécessité le bûcher d'un pauvre corps tout nud, & qui n'étoit pas même entier. „

Jules César fut plus coupable que Pompée; il mit sa patrie dans les fers. Pour s'emparer du pouvoir souverain, il bouleversa le Monde entier; l'Europe, l'Asie, l'Afrique furent également le théatre des sanglantes batailles qu'il gagna, mais qu'il gagna toujours injustement. Après tant de combats que lui arriva-t-il? Jouit-il long-

temps du fruit de ses forfaits? La Providence ne fut pas moins sévere à son égard, qu'elle l'est à celui des autres tyrans; elle le punit d'une peine conforme à ses crimes. Il avoit violé tous les devoirs du bon citoyen, & manqué à sa patrie, il avoit oublié qu'il devoit avoir pour elle les sentiments d'un fils pour une mere; ceux qu'il avoit adoptés pour ses enfants, le traiterent de la même maniere, & il trouva la mort au milieu d'eux.

„ Quand César fut entré (1), dit „ Plutarque, le Sénat se leva pour lui „ faire honneur. Une partie des conju„ rés environna son siege, & les autres „ allerent au-devant de lui comme pour „ joindre leurs prieres à celles de Me„ tellus Cimber qui intercédoit pour „ le rappel de son frere, & l'accompa„ gnant toujours, ils continuerent de „ le prier jusqu'à ce qu'il fût à son siege. „ Il s'assit, rejettant toutes leurs prie„ res; mais comme ils revenoient tou„ jours à la charge, & qu'ils le pres„ soient plus vivement, jusqu'à lui fai„ re violence, il se fâcha contr'eux.

(1) *Id.* Tom. VII. pag. 20.

„ Alors Metellus, lui prenant la robe „ avec les deux mains, lui découvrit „ le cou; c'étoit le ſignal dont les „ Conjurés étoient convenus pour ſe „ jetter ſur lui, & Caſca fut le pre- „ mier qui lui donna un coup d'épée „ près du cou; mais le coup ne fut ni „ mortel, ni bien appuyé, & il y a de „ l'apparence qu'en commençant une „ ſi hardie entrepriſe, il fut ſi troublé, „ que ſa main fut mal aſſurée, de ſor- „ te que Céſar s'étant tourné, ſaiſit „ ſon épée, & la tint toujours. En „ même-temps ils ſe mirent tous deux „ à crier Céſar en langage Romain, „ *ſcélérat de Caſca que fais-tu?* & „ Caſca en Grec, & s'adreſſant à ſon „ frere, *mon frere à mon ſecours.* „

„ A ce commencement terrible, ceux „ qui étoient préſents, & qui ne ſa- „ voient rien de la conſpiration, furent „ ſi ſaiſis d'étonnement & d'horreur, „ que friſſonnant de tout leur corps, ils „ n'eurent la force ni de prendre la fui- „ te, ni de ſecourir Céſar, ni de profé- „ rer une ſeule parole. Alors tous les „ conjurés tirent leurs épées, & l'envi- „ ronnent de toutes parts; de ſorte que

„ de quelque côté qu'il se tournât, il
„ ne voyoit que des épées nues qu'on
„ lui portoit au visage, & qui le per-
„ çoient. Comme une bête féroce, ac-
„ culée par les veneurs, il se débattoit,
„ cherchant à se démêler d'entre toutes
„ ces mains armées contre sa vie; car
„ il falloit qu'ils eussent tous leur part
„ à ce meurtre, & qu'ils goûtassent
„ tous, pour ainsi dire, à ce sang com-
„ me aux libations d'un sacrifice. C'est
„ pourquoi Brutus même lui porta un
„ grand coup dans l'aîne, & il y a des
„ Auteurs qui rapportent que se défen-
„ dant contre tous les autres, & traî-
„ nant son corps çà & là en criant, il
„ n'eut pas plutôt vu Brutus l'épée à la
„ main, qu'il se couvrit la tête du pan
„ de sa robe, & s'abandonna à ses en-
„ nemis; étant poussé, soit par le ha-
„ zard, soit par les conjurés, auprès
„ du piedestal de la statue de Pompée,
„ qui en fut toute ensanglantée: de
„ sorte qu'il sembloit que Pompée lui-
„ même présidoit à cette vengeance
„ qu'on faisoit de son ennemi abattu à
„ ses pieds, & rendant les derniers
„ abois par la quantité de blessures
„ qu'il avoit reçues. „

Je continuerai dans ma premiere Lettre, ſtudieux ben Kiber, à te montrer que non-ſeulement le Ciel a toujours puni les tyrans & les mauvais Princes; mais qu'il a même proportionné le genre de leur punition à celui de leurs crimes. Beau & utile ſujet de réflexions pour tous les Souverains, & pour ceux qui ſont chargés du miniſtere public !

Je te ſalue, ſtudieux ben Kiber. Porte-toi bien.

LETTRE CXXIV.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

AUGUSTE fut un tyran dans les premieres années de ſon regne, il fit périr pluſieurs milliers de perſonnes par les proſcriptions, & par celles d'Antoine & de Lépide, auxquelles il eut beaucoup de part. Enfin laſſé de tant de cruautés, il ſe repentit de ſes vices, il tâcha de réparer par ſa clémence les maux qu'il avoit cauſés, il fut auſſi bon & auſſi vertueux qu'il avoit été

méchant. La Divinité lui pardonna une partie de ses fautes à cause de son repentir ; mais elle ne voulut pas l'exempter entiérement du châtiment qu'il avoit mérité ; il en subit une partie, pour que tous les Princes apprissent par son exemple que jamais la cruauté ne reste impunie, & que le repentir en diminue seulement la peine. Cet Empereur vit l'Empire sortir de sa famille & passer dans des mains étrangeres ; il eut la douleur de laisser le Trône à un étranger, & qui pis est, au fils d'une femme qui peut-être étoit la cause de sa mort. " La maladie d'Au-
„ guste (1), dit Tacite, devenoit tous
„ les jours plus dangereuse ; plusieurs

(1) Hæc atque talia agitantibus, gravescere valetudo Augusti, & quidam scelus uxoris suspectabant. Quippe rumor incesserat, paucos ante mensem Augustum electis consciis, & comitæ uno Fabio Maximo Planasiam vectum ad visendum Agrippam. Multas illic utrimque lacrymas, & signa caritatis, spemque ex eo fore ut juvenis penatibus avi redderetur. Quod Maximum uxori Martiæ aperuisse : illam Liviæ, . . lætiquæ interdum nuntii vulgabantur, donec provisis quæ tempus monebat, simul excessisse Augustum, & rerum potiri Neronem fama eadem tulit. *Cornel. Tacit.* Annal. Lib. I, Cap. V.

„ personnes soupçonnoient Livie son
„ épouse de l'avoir fait empoisonner,
„ parce qu'on prétendoit qu'Auguste,
„ accompagné de quelques-uns de ses
„ plus fideles domestiques, étoit allé
„ avec Fabius Maximus voir le jeune
„ Agrippa son petit fils. On ajoutoit
„ qu'il y avoit eu beaucoup de larmes
„ répandues de part & d'autre, & que
„ ces Princes s'étoient donnés de gran-
„ des marques d'une tendresse récipro-
„ que; ce qui faisoit espérer qu'Agrip-
„ pa retourneroit chez son ayeul. Fa-
„ bius Maximus révéla le secret à Mar-
„ tia son épouse, & celle-ci à l'Im-
„ pératrice, qui se plaignit à Auguste
„ de sa feinte. Elle ne s'en tint pas là;
„ & elle disposa si bien les choses pen-
„ dant la maladie de cet Empereur,
„ qu'elle tint sa mort secrette, jusqu'à
„ ce qu'elle eût pourvu à tout ce que
„ demandoit la conjoncture présente;
„ alors elle fit publier à la fois la mort
„ d'Auguste, & l'avénement de Tibere
„ à l'Empire. „

Le Ciel, studieux ben Kiber, permit que l'Empire sortît de la maison d'Auguste pour le punir de ses anciennes cruautés.

cruautés. Il avoit ruiné & détruit un grand nombre de familles illustres, il vit la sienne proscrite & éloignée du Trône. En vain il tâcha de l'y rappeller, il ne lui fut permis d'y travailler que pour lui faire mieux sentir la perte qu'il faisoit ; il reconnut la faute qu'il avoit faite de détrôner son petit-fils, sans pouvoir la réparer. Son repentir ne servit qu'à augmenter ses maux, & qu'à l'exposer à la haine de Livia son épouse, qui, pour achever sa punition, & pour assurer l'Empire à Tibere, avança la fin de sa vie, s'il faut en croire les soupçons qu'on en eut.

Tibere fut encore puni plus sévérement qu'Auguste, parce qu'il le méritoit davantage. Je ne rappellerai point ici le souvenir de ses crimes, de ses débauches & de ses cruautés affreuses ; tu en as cité quelques-unes dans tes dernieres Lettres, je ne m'arrêterai qu'au supplice dont le Ciel les punit. Je place d'abord au nombre des maux dont il fut tourmenté, son caractere défiant, jaloux & dissimulé ; il employa toute sa vie à se contraindre.

On peut dire avec raison des Princes qui lui ressemblent, que quelques longs que soient leurs jours, ils n'en ont aucun de sereins & d'heureux. La crainte, les soupçons qui avoient dévoré Tibere pendant sa vie, redoublerent quelques moments avant sa mort, & plus sa derniere heure s'approchoit, plus il étoit malheureux. La Providence paroît bien dans le genre de tourment qu'essuyoit ce Prince; car comme il avoit toujours été en augmentant dans le vice, aussi alla-t-il de même dans ses peines. „ Les forces de Tibere (1), dit l'Au-

[1] Jam Tiberium corpus, jam vires, non dissimulatio deserebat. Idem animi vigor, sermone ac vultu, intentus quæsita interdum comitte, quamvis manifestam defectionem tegebat. Mutatisque sæpius locis, tandem apud promontorium Miseni consedit in villa, cui L. Lucullus quondam dominus. Illic eum adprópinquare supremis, tali modo compertum erat Medicus arte insignis, nomine Charicles, non cuidem regere valetudines principis solitus, consilii tamen copiam prœbere. Is velut propria ad negotia digrediens, & per speciem officii manum complexus, pulsum venarum attigit. Neque fefellit, nam Tiberius incertum an offensus, tantoque magis iram premens, instaurari epulas jubet, discumbitque ultra solitum, quasi honori abeuntis amici tribueret. Charicles tamen *labi spiritum*, „*nec ultra biduum duraturum* Macroni firmavit. Inde cuncta colloquiis inter

„ teur que je viens de citer, étoient „ entiérement épuisées; mais sa dissimulation ne l'abandonnoit point, „ il étoit toujours également circonspect & attentif dans ses discours. Il „ affectoit d'avoir la même vigueur & „ le même courage; il s'efforçoit quelquefois de paroître gai, & vouloit „ cacher sa foiblesse, dont tout le monde s'appercevoit. S'étant arrêté dans „ une maison de campagne auprès du „ cap de Misene, on s'assura par une „ ruse très-subtile qu'il étoit près de „ sa fin. Un Médecin, nommé Charicles, prenant congé de Tibere, sous „ prétexte de quelques affaires qui l'appelloient dans sa patrie, lui tâta le

præsentes, nuntiis apud legatos & exercitus festinabantur. Decimo septimo Kalend. Aprilis interclusa anima, creditus est mortalitatem explevisse. Et multo gratantum concursu, ad capienda Imperii primordia C. Cæsar egrediebatur, cum repente adfertur *redire Tiberio vocem ac visus, vocarique qui recreandæ defectioni cibum adferrent*. Pavor hinc in omnes, & cœteri passim dispergi se quisque mæstum aut nescium fingere. Cæsar in silentium fixus, a summa spe, novissima exspectabat: Macro intrepidus, opprimi senem injectu multæ vestis jubet, *discedique ab limine*. Sic Tiberius finivit, octavo & septuagesimo ætatis anno. *Cornel. Tacit.* Annal. Lib. 6. Cap. L.

„ pouls, ſous le prétexte de lui baiſer la main. Tibere pénétra ſon deſſein, & pour lui faire voir qu'il n'étoit point auſſi mal qu'il le croyoit, il fit mettre la table, & y reſta très-long-temps. Le Médecin ne fut point la dupe de cet artifice, & il aſſura Macron que Tibere ne vivroit pas encore deux jours. En effet, le lendemain, ou le ſurlendemain on crut qu'il étoit mort; tous les courtiſans ſe rangerent en foule auprès de Caligula ſon ſucceſſeur; mais Tibere étant revenu de ſon évanouiſſement, la frayeur ſe répandit parmi eux. Caligula lui-même ſe regarda comme un homme condamné à la mort; mais Macron, ſans paroître ému, fit retirer le monde, & commanda qu'on étouffât Tibere, en le chargeant de couvertures. „

Il ſemble, ſtudieux ben Kiber, que le Ciel ne permit que Tibere revînt à la vie pendant quelques moments, que pour ſubir une mort véritablement digne de ſes crimes; la Juſtice divine en devoit une violente à un Prince cruel. Conſideres que toujours le ſup-

plice est conforme au crime, & que c'est avec raison que je soutiens que non-seulement tous les tyrans & les mauvais Princes ont été punis, mais qu'ils l'ont été comme il convenoit qu'ils le fussent.

Pour faire paroître que la Providence proportionne le châtiment à l'offense, la mort de Caligula en est une preuve encore plus frappante que celle de Tibere. Ce monstre, qui ne conserva de l'homme que la figure humaine, qui fut plus farouche qu'un lion, plus cruel qu'un tigre, mourut aussi comme une bête féroce, poursuivie par des chasseurs, & acculée dans sa taniere. Il reçut trente coups par les mains de Cherée, de Corneille Sabin, & de plusieurs autres conjurés, avant d'expirer; son ame sembloit être forcée d'animer son corps, malgré les coups mortels dont on le perçoit.

Néron, qui viola les droits les plus sacrés de la Nature, qui, peu content de la mort de tant de ses sujets, se souilla de celle de sa propre mere, périt ainsi qu'il convenoit; il fut obligé d'être lui-même son bourreau, & de

violenter la Nature. Pour le punir de l'avoir outragée, ce malheureux, avant de mourir, se vit privé de l'Empire, & déclaré ennemi du peuple Romain. Il se cacha dans un souterrein rempli d'ordures, là il se perça lui-même; mais sa lâcheté augmenta la durée de son supplice, & pour achever de mourir, il eut encore besoin d'un secours étranger.

Dioclétien fut obligé de s'empoisonner; digne récompense de ses actions, & digne breuvage que le poison, pour désaltérer un tigre altéré de sang.

Domitien reçut sept coups de poignard avant de perdre la vie. Enfin, tous ces Empereurs Romains dont tu as blâmé les cruautés, en ont été punis, & punis sévérement. Je viens actuellement aux autres Souverains dont tu as fait mention; ce sera le sujet de ma premiere Lettre.

Porte-toi bien, & crains toujour la colere du Ciel.



LETTRE CXXV.

Le Cabaliſte Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

NOUS avons vu jusqu'ici, ſtudieux ben Kiber, des marques ſenſibles de la juſtice divine dans la punition des Princes dont nous avons examiné, ou les malheurs, ou la mort tragique. Continuons à nous affermir davantage dans l'amour de la vertu & dans la haine du vice, en conſidérant quel a été le triſte ſort des autres Souverains dont tu as fait mention.

Aſtyages, en ſuivant l'ordre que j'ai conſervé juſqu'à préſent, eſt le premier qui ſe préſente. En rappellant ſa cruauté contre le fils d'Harpage, tu aurois dû faire attention que ce fut ce même Harpage qui le priva du Trône, & qui, du rang de Souverain, le réduiſit pendant le reſte de ſa vie au miſérable état de captif, cent fois plus triſte pour un Roi, que celui de voir finir ſes jours par le fer. Car enfin, la mort n'eſt qu'un mal léger, eu égard à l'eſclavage ; &

quel supplice n'est-ce pas pour un homme né pour commander, qui s'en est fait une douce habitude, & qui devient forcé d'obéir, & d'obéir sans cesse? Le destin déplorable d'Astyages porte avec lui des preuves évidentes de la convenance que le Ciel met entre la punition & le crime. Permets que je te rappelle ce que dit Hérodote à ce sujet, & tu y verras Dieu aveuglant un tyran, le livrant entre les mains d'un pere à qui il avoit fait manger les membres d'un fils, & lui faisant regarder cet homme comme celui en qui il pouvoit se confier hardiment. ,, Astiages, ,, *dit Hérodote*, fit prendre les armes ,, à tous les Medes; & comme si les ,, Dieux lui eussent ôté le jugement, ,, il donna à Harpage la conduite de ses ,, troupes, ne se souvenant plus du ,, traitement qu'il lui avoit fait. Véritablement lorsque les Medes en furent ,, venus aux mains avec les Perses, tous ,, ceux qui ignoroient le dessein d'Harpage, combattirent vaillamment; ,, mais ceux qui le savoient, se rangerent ,, du côté des Perses, ou combattirent ,, lâchement, ou prirent d'eux-mêmes

,, la

„ la fuite . . . . Ainsi Astyages „ fut dépouillé de son Royaume, après „ avoir régné trente-cinq ans, & son „ inhumanité fut cause que les Medes „ qui avoient toujours régné dans l'A- „ sie au-delà du fleuve d'Halis, si l'on „ en excepte le temps que régnerent les „ Scythes, furent six vingts ans sujets „ des Perses. Depuis les Medes, se re- „ pentant de leur action, & de s'être „ trahis eux-mêmes, se révolterent „ contre Darius; mais ayant été vain- „ cus dans une bataille, ils furent une „ autre fois assujettis (1). „

La punition de Phalaris fut encore plus conforme à ses crimes que celle d'Astyages. Ce tyran fut mis dans le même taureau de bronze où il avoit fait périr tant d'infortunés; ce monstre poussa en mourant, les mêmes mugissements qu'il avoit eu si souvent l'affreux plaisir d'entendre.

Mithridate fut obligé de se tuer lui-même; encore sembloit-il que la mort fuyoit loin de lui pour accroître son supplice. L'usage qu'il avoit fait pen-

(1) Hist. *d'Hérod.* Tom. I. Liv. I. pag. 124. *Je me sers de la Traduction de* du Ryer.

dant sa vie du poison, lui devint funeste ; il ne put s'en servir pour achever sa misere. Il étoit juste que celui qui avoit baigné l'Asie du sang de tant de malheureuses victimes, l'arrosât du sien à son tour. Au reste, studieux ben Kiber, fais attention à une chose singuliere. Tous les Princes dont tu m'as parlé, qui se sont souillés du sang de leur famille, ont été forcés de se tuer eux-mêmes, pour que leur exemple apprît aux Souverains que ceux qui ont outragé la Nature, seroient forcés de violenter à leur égard cette même Nature. Néron & Mithridate furent obligés à se donner la mort : nous verrons dans les suites que la Providence a puni de la même maniere les Princes qui dans le Christianisme ont imité les forfaits des Payens.

Retournons aux Rois dont tu m'as parlé. Alexandre fut nécessité avant sa mort de se défier de tous ses anciens amis & de ses plus fideles serviteurs ; juste punition des excès où il s'étoit porté contre quelques-uns, & des maux qu'il avoit causés à l'univers. Il avoit tourmenté des millions de personnes qui

ne lui avoient jamais fait aucune offense, il eut la douleur de voir qu'il ne pouvoit compter sur un seul de ses courtisans. Plutarque nous dépeint les craintes de ce prince, qui, après avoir bravé les Dieux & les hommes, donna dans la superstition la plus ridicule, se livra aux Astrologues, aux Prêtres, aux Devins, & n'eut plus un seul sujet auquel il osât se fier. Après tant de peines & d'inquiétudes, digne récompense de celles qu'il avoit causées à l'Asie, il mourut du poison que lui donnerent quelques-uns de ses Généraux, perdit la vie, l'Empire & la satisfaction de pouvoir le laisser à un de ses fils. Le Ciel voulut sans doute que tant de Royaumes, pris injustement, ne fussent point le partage de la famille d'un usurpateur.

Presque tous les Princes qui recueillirent la succession d'Alexandre, & qui, après plusieurs crimes, la partagerent entr'eux, n'eurent point un sort plus heureux que celui de leur maître.

Les Souverains d'Israël qui donnerent dans le crime, furent punis aussi sévérement que ceux des autres peuples. La mort d'Hérode devroit faire com-

prendre aux mauvais Princes qu'un Roi, haï de ſes ſujets, eſt au milieu des grandeurs l'homme le plus infortuné du monde. Il eſt dévoré par la crainte, par la vanité, & ces deux paſſions s'emparent entiérement de ſon cœur; il eſt tourmenté par toutes les choſes qui ſervent à le maintenir ſur le Trône. Ses ſujets deviennent-ils riches, leurs richeſſes l'alarment & lui cauſent de l'ombrage; montrent-ils de la gaieté, il ſe figure qu'ils ſe réjouiſſent dans l'eſpoir d'un prochain changement dans le Gouvernement; paroiſſent-ils triſtes, leur douleur lui paroît un pronoſtic fâcheux des ſuites de leur mécontentement, il croit déja les voir prêts à ſe révolter. Enfin, un tyran n'eſt pas ſeulement tourmenté par les actions les plus innocentes & par les diſcours les plus indifférents, mais il craint ce qu'on dira, ou ce qu'on fera après ſa mort; cette incertitude eſt pour lui un ſupplice cruel. Les derniers moments d'Hérode en fourniſſent une preuve évidente: ce barbare Prince, inquiet de ce qu'il ſentoit que le peuple ſe réjouiroit de ſa mort, & ne pouvant ſouffrir une idée

aussi mortifiante, forma le dessein de mettre en pleurs la Judée entiere. Le jour de son trépas, il fit venir dans son Palais les plus grands Seigneurs du Royaume, & ordonna à sa sœur de les faire mourir dans l'instant qu'il rendroit le dernier soupir. Le Ciel ne permit point qu'une pareille cruauté eût lieu, & le monstre qui vouloit qu'on l'exécutât, eut la douleur avant de mourir, de connoître qu'elle ne seroit point effectuée, & que sa mémoire en seroit plus exécrable au peuple; dont la joie seroit plus vive.

Catilla mourut ainsi qu'il convenoit à un Prince de son caractere; il avoit eu la férocité d'un lion, sa fin fut celle d'une bête monstrueuse dont le Ciel délivre les hommes. Il fut suffoqué dans son lit par la quantité de vin qu'il avoit bu; il trouva dans ses débauches la punition de tous ses crimes.

La mort de Pierre le cruel fut digne de la conduite qu'il avoit tenue pendant son regne; mais la Justice Divine crut devoir auparavant lui faire sentir les peines les plus dures pour venger le sang de son neveu qu'il avoit fait pé-

rir. Un Historien moderne a donné un portrait assez fidele des malheurs de ce Prince, ainsi que de sa fin tragique. „ Pierre (1) ayant pris avec lui, dit-il, „ D. Ferdinand de Castro, son ami „ fidele, & quelques autres d'entre les „ siens qui lui étoient le plus atta- „ chés, sortit du château lui douzieme „ à la faveur des ténebres de la nuit, „ pour voir s'il pourroit surprendre, „ ou forcer quelque poste du mur dont „ on avoit environné Montiel, moins „ fort, ou moins bien gardé que les au- „ tres. A peine avoit-il fait quelques „ pas dans un chemin qui conduisoit de „ la forteresse à la circonvallation, que „ sa marche fut découverte par le Be- „ gue de Villaine, Officier François, „ qui, suivi d'une grosse troupe de gens „ aussi résolus que lui, l'arrêta, lui de- „ manda son nom, & le mit en néces- „ sité de lui dire qui il étoit en se ren- „ dant son prisonnier, & le priant de „ ne le pas livrer entre les mains de son „ ennemi; il ajouta aux prieres, des „ promesses capables de l'intéresser à

(1) *Le P. d'Orléans*, Révol. d'Espagne, Tom. II. pag. 52.

„ procurer ſon évaſion. Le Begue l'aſ-
„ ſura que Henri ne ſauroit rien, au
„ moins par lui, qu'il fût tombé entre
„ ſes mains, & l'amena dans ſon logis
„ avec ceux qui l'accompagnoient. Il
„ y avoit demeuré une heure ſans qu'il
„ eût paru que perſonne eût été averti
„ de ſon aventure, lorſqu'on vit Henri
„ entrer dans la chambre, en deman-
„ dant avec des paroles injurieuſes, où
„ il étoit. Pierre n'attendit pas qu'on le
„ découvrît, & répondant à la fierté
„ & aux injures de ſon adverſaire avec
„ une fierté égale, & des paroles encore
„ plus piquantes, il fut frappé par ſon
„ rival d'un coup de poignard au viſage.
„ Dom Pierre, bleſſé & couvert de
„ ſang, ſe jette avec fureur ſur Dom
„ Henri; tous deux ils ſe prirent au
„ corps, & tomberent l'un & l'autre
„ par terre. Henri ſe trouva ſous ſon
„ ennemi, qui ſe mettoit en devoir
„ de ſe ſaiſir d'une dague pour le per-
„ cer, ſi le Vicomte de Rocabertin
„ n'eût pris par le pied le plus foible, &
„ ne l'eût fait tourner ſur l'autre. Henri
„ ne perdit point de temps, & profitant
„ de ſon avantage, tira une petite épée

„ qu'il portoit, & lui en donnant au „ travers du corps, le laissa mort sur le „ carreau. „ C'est ainsi que raconte ce fait, Froissard, Auteur contemporain, qui dit la vérité quand il la sait, & qui assure avoir été bien informé de celle-là.

Philippe II. fut bien puni, & pendant sa vie, & dans ses derniers moments, des cruautés que lui & ses Généraux avoient commises ; il eut la douleur de voir tous les projets qu'il avoit formés durant si long-temps contre la France, dissipés & évanouis. Ceux qu'il fit contre l'Angleterre, ne furent pas plus heureux, & lui coûterent la perte entiere de la plus belle & de la plus magnifique flotte qu'on eût jamais vue. Enfin, les Hollandois étoient déja si puissants dans les dernieres années de sa vie, qu'il comprit qu'il devoit regarder les pays qu'ils occupoient, comme perdus pour l'Espagne. Quelle dure & cruelle mortification pour un Prince aussi fier & aussi vaniteux que lui ! Après tant d'infortunes, il mourut abhorré des Hollandois, détesté de tous les honnêtes gens, & peu aimé de sa

famille. Ce qu'il y eut de plus malheureux pour lui, c'est qu'il connut toute la haine qu'on lui portoit; supplice ordinaire qu'éprouvent les tyrans, & qui augmente à mesure que leurs cruautés s'accroissent.

L'infernale Médicis mourut comme une enragée; sa fin fut conforme au reste de sa vie. Elle avoit égalé la malice, la fourbe, l'injustice des Démons; elle imita leur endurcissement, & après avoir outragé le Ciel pendant tout son regne, elle termina sa vie par les blasphêmes les plus horribles. Elle combla la mesure de ses crimes, & les supplices de ce monde n'étant pas assez cruels pour punir ses forfaits, Dieu lui infligea dans l'autre des châtiments éternels. Le peuple servit d'interprete aux jugements du Ciel, & refusa la sépulture au corps d'une Reine dont l'ame étoit dans les Enfers. L'Auteur du Journal de Henri III. m'apprend toutes ces particularités, si dignes d'être conservées à la postérité, & si propres à exciter les Princes à la vertu, en leur montrant quelle est la haine que les peuples portent aux tyrans. « Ceux, dit-il (1),

(1) Journal de la Vie de Henri III. pag. 103.

„ qui l'approcherent de près en sa maladie, eurent opinion que le déplaisir qu'elle avoit pris de ce que son fils avoit fait, lui avoit advancé les jours, non pour l'amitié qu'elle portât aux deux Princes occis, lesquels elle aimoit à la Florentine, c'est à-dire, pour s'en servir; mais pour ce que par-là elle voyoit le Roi de Navarre son gendre établi, qui étoit tout ce qu'elle craignoit plus au monde, comme celle qui avoit juré sa rüine par quelque moyen que ce fût. Toutefois le Peuple de Paris eut opinion qu'elle avoit donné consentement & occasion à la mort des deux Princes Lorrains, & disoient les Guisards que si on apportoit le corps à Paris pour l'aller enterrer à Saint Denis, au sépulchre magnifique, que de son vivant elle avoit bâti à elle & au feu Roi Henri son mari; qu'ils le traîneroient à la voyrie, ou le jetteroient dans la riviere. Voilà pour le regard de Paris. Pour le regard de Blois où elle étoit adorée & révérée comme la Junon de la Cour, elle n'eut plutôt rendu le dernier soupir, qu'on

„ n'en fit non plus d'état que d'une
„ chevre morte. Quant au particulier
„ de sa mort, le désespoir & la violen-
„ ce y ont été remarqués, comme en
„ une fin très-misérable, conforme à
„ sa vie. „

Les enfants de la Médicis périrent tous malheureusement, & leur mort fut un châtiment visible de leurs crimes. François II. qui, par son imbécillité & ses basses inclinations, avoit favorisé l'ambition & les mauvaises manoeuvres de sa mere, mourut, à ce que les Historiens prétendent, par le poison que lui donna son Chirurgien. Quelques-uns disent que la Médicis fut elle-même le principal auteur de ce crime.
„ Sa mort, dit Mezeray (1), arrivée
„ favorablement pour les Princes &
„ pour les Montmorenci, donna oc-
„ casion à leurs ennemis de dire qu'elle
„ avoit été avancée par Ambroise Pa-
„ ré son Chirurgien, qui étoit créature
„ du Connétable, & qu'il avoit coulé
„ du poison dans la fistulle de son oreil-
„ le. D'autres, mais long-temps après,

(1) Abrégé de l'Hist. de France, Tom. VI. p. 62. *par Mezeray*.

„ ayant reconnu l'ambition perverſe,
„ & la conduite de la Reine Catherine
„ de Médicis, la ſoupçonnerent de ce
„ crime, auſſi-bien que de la mort du
„ Dauphin François ſon beau-frere, &
„ de celle de Charles IX. ſon ſecond
„ fils. „

Quoi qu'il en ſoit, ſtudieux ben Kiber, la fin de François II. fut très-malheureuſe, celle de ſon frere & ſon ſucceſſeur Charles IX. ne le fut pas moins. Les Hiſtoriens ſont également partagés ſur ceux qu'on doit accuſer de l'avoir empoiſonné; mais ils conviennent tous qu'il le fut. Les uns attribuent ce crime à ſon Maître-d'hôtel; les autres en chargent encore la Médicis ſa mere. La premiere de ces accuſations ſe trouve dans un Hiſtorien aſſez exact. “ Le Roi, dit-il, fut dan-
„ gereuſement malade, & ceux qui le
„ connoiſſoient particuliérement, en
„ diſoient à l'oreille deux cauſes. La
„ premiere étoit ſa courſe précipitée
„ de Páris à Orléans pour voir la belle
„ Marie Touchet ſa maîtreſſe; & la
„ ſeconde, le poiſon qu'il préten-
„ doit lui avoir été donné par ſon

„ Maître-d'hôtel la Tour, frere puîné
„ du Maréchal de Rets, & de l'Evêque
„ de Paris. „

Quant à l'accusation qui regarde la Médicis, elle est insérée dans des Lettres qui furent écrites quelque temps après la mort de Charles IX. qui fut encore trop douce pour ses crimes, & si la Providence pouvoit être taxée d'injustice dans ses jugements, ce seroit d'avoir fait périr par une mort aussi peu cruelle l'Auteur de l'abominable massacre de la Saint Barthelemi. Sans doute qu'elle punit sévérement dans l'autre monde un Prince Barbare, qu'elle traitoit aussi doucement dans celle-ci. Il est vrai qu'on doit regarder comme une punition bien sensible de quitter la vie & le Trône dans un âge aussi jeune que celui de ce Roi.

La fin de Henri III. paroît beaucoup plus convenable à ses crimes, que celle de Charles IX. aux siens. Ce Monarque, n'étant encore que Duc d'Anjou, avoit beaucoup contribué à la journée de la Saint Barthélemi; il s'étoit joué tour à tour des Catholiques & des Protestants. Avant sa mort, il eut la douleur de se

voir chassé de sa capitale, obligé de recourir à la clémence de ses ennemis, & de se servir des gens qu'il avoit outragés pour réduire au devoir ceux pour qui il avoit eu mille basses complaisances. Enfin, après tant de peines & de chagrins; il fut assassiné par un Moine, & succomba sous la main d'un fanatique; digne mort d'un Prince, qui pendant toute sa vie avoit favorisé & fomenté la superstition. Mais il y a plusieurs autres circonstances bien plus frappantes dans sa fin, & qui marquent bien mieux les sages décrets de la Providence. On les y découvre avec autant d'étonnement que d'admiration; c'est par le récit de ces circonstances sur lesquelles les Princes devroient bien réfléchir que je finirai ma Lettre. « Mort du » Roi Henri III, dit un Historien, au » même lieu, au logis même, à l'heure » même; le Roi revenant de la garde-» robe, comme il faisoit quand il fut » tué, le massacre de la Saint Barthé-» lemi avoit été conclu: le pauvre Roi, » qu'on appelloit Monsieur, alors pré-» sidoit au Conseil: le premier jour » d'Août 1572. dans la même cham-

„ bre, à la même heure, qui étoit huit
„ heures du matin, le déjeûner qui
„ étoit de trois broches de perdreaux,
„ attendant les conſpirateurs de cette
„ maudite action. „

Je te ſalue, ſtudieux ben Kiber.

LETTRE CXXVI.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

RIEN ne marque plus la vanité humaine, ſage & ſavant Abukibak, que les termes faſtueux qu'elle a inventés pour flatter l'orgueil des Grands. Les titres de *Majeſté*, d'*Alteſſe*, de *Grandeur*, d'*Eminence*, d'*Excellence*, &c. paroiſſent auſſi ridicules aux yeux d'un Philoſophe, qu'ils conviennent peu ordinairement aux perſonnes à qui on les donne. Comment un Roi, ou un Prince, borgne, boſſu, boiteux, d'une figure très-ignoble & très-baſſe, peut-il ſouffrir qu'on s'adreſſe ſans ceſſe à *Son Alteſſe*, à *Sa Majeſté*? N'eſt-ce pas ſe moquer d'un homme en face, que de ſe ſervir d'une expreſſion, qui, par un

contraste marqué, rend plus sensible sa laideur ?

Les Princes ne se sont pas contentés de vouloir être regardés comme réunissant en eux l'individu de plusieurs personnes. Le plurier *vous*, au lieu de *tu*, ne les a point assez flattés ; ils ont laissé l'honneur vulgaire de se rendre double, aux Gentilshommes & aux bourgeois, & ont inventé quelque chose de plus particulier. Si les anciens Empereurs Romains retournoient dans ce monde, ils seroient bien surpris de ne trouver que les seuls paysans qui leur parlassent comme on leur parloit autrefois dans Rome, & qui leur dissent, *César, que veux-tu ? que demandes-tu ?* Ils seroient encore bien étonnés, lorsqu'un Gentilhomme se scandaliseroit s'ils venoient par hazard à lui parler au singulier, & s'ils oublioient que les Modernes ont fait une des loix les plus essentielles de la politesse de n'employer jamais que le plurier. Sans doute que faisant attention à la folie & à l'orgueil des hommes, ils penseroient que ceux d'aujourd'hui doivent avoir beaucoup moins de mérite que ceux d'autrefois,

d'autrefois, puisqu'ils ont besoin de recourir à de pareilles sottises pour se distinguer & pour s'élever au-dessus du commun.

Je crois cependant, sage & savant Abukibak, que ces Romains se récrieroient moins contre l'usage de traiter un homme ainsi que s'il étoit double, que contre celui de lui donner des noms qui ne devroient être destinés qu'à désigner les attributs de la Divinité. César ne prit jamais que le titre de *Général*, *Imperator*. Il n'eut point l'insolence de souffrir qu'on le nommât *Monseigneur*, *Dominus* : il ne regardoit point les Romains comme des esclaves ; & il est aussi lâche que surprenant de voir un homme libre appeller l'autre son *Seigneur*.

Comment peut-on, sage & savant Abukibak, n'être pas saisi d'indignation, lorsqu'on voit un Ecclésiastique qui prêche sans cesse l'humilité, qui déclame contre l'orgueil, exiger qu'on lui prodigue les titres d'*Eminence* & de *Grandeur* ? N'est-ce pas-là demander non-seulement que les hommes s'avilissent & se dégradent entiérement ;

mais encore qu'ils mentent impunément; & qu'ils trahissent leur pensée?

On traite ce Cardinal d'*Eminence*. Hé, qu'a-t-il donc fait qui doive lui obtenir le fastueux nom d'*Eminent*? Il n'a rien fait, ou du moins rien qui soit digne de l'estime & de l'attention des honnêtes gens; mais il est neveu d'un Pape, ou fils d'un Duc Italien. Hé quoi! A-t-on nécessairement des qualités *éminentes*, parce qu'on est né dans une certaine famille? J'aurois passé cette idée folle aux Payens, qui se figuroient que leurs Divinités venoient faire de temps en temps quelques cocus sur la terre; mais aujourd'hui, où l'on est fermement persuadé que le sang des Dieux ne se mêle plus avec celui des hommes, peut-on penser que la naissance la plus relevée puisse par elle-même, & sans aucun autre secours, communiquer les qualités qu'il faut pour rendre un homme *éminent*? L'expérience n'apprend que trop le contraire; & si on tutoyoit tous les grands Seigneurs qui n'ont aucun mérite, le singulier dans toutes les Cours seroit bien plus d'usage que le plurier.

Je ne comprens pas comment l'on n'éclate point de rire, quand on appelle *Votre Grandeur* un petit Prélat, à peine haut comme un pygmée, dont l'esprit n'a pas plus d'étendue que le corps, & qui, pour paroître plus respectable, se hausse sur la pointe des pieds, se grandit d'un pouce, & n'en justifie pas davantage le titre de *Grandeur*, ni le mensonge de celui qui le lui donne.

L'envie d'être honoré par des termes fastueux, s'étend jusques chez les Moines. Ces gens, au milieu de la crasse & de l'ignorance, n'en ont pas moins de vanité. Un gros Prieur, dont tous les talents consistent à bien boire, veut être appellé *Révérence*; un simple Moine exige aussi d'être traité de *Révérend*.

S'il y a quelque chose dans la Nature qui mérite d'être révéré, à coup sûr ce n'est pas un Moine. Peut-on n'être pas indigné de voir donner des titres respectueux à des gens qui les méritent aussi peu ? Si les hommes disoient *le Révérend Descartes*, *le Révérend Newton*, *le Révérend Locke*, j'approuverois qu'ils donnassent cette

épithete respectable à des noms qui le sont infiniment ; mais je gémis de leur foiblesse, ou de leur aveuglement, lorsque je les entends nommer le *Révérend Pere Placide*, le *Révérend Pere Bonaventure*, le *Révérend Pere Théodate*. Qu'ont fait tous ces gens-là pour obtenir des marques d'honneur, qu'on n'accorde point aux plus grands Philosophes ? Ils ont ravalé l'humanité, & l'ont rendue aussi méprisable, que les autres l'ont illustrée & élevée au-dessus de la foible raison qui a été accordée aux mortels, & qui, peut-être chez bien des hommes, n'a pas des privileges considérables sur l'instinct des autres animaux.

Les assurances, ou plutôt *les formules de respect*, si j'ose me servir de ce termes, qu'on a introduites dans le commerce épistolaire, ne sont pas moins ridicules & moins rempliés d'orgueil, que les titres dont on se sert dans la conversation. On mesûre ordinairement le mensonge qu'on écrit à la fin d'une lettre, à la naissance & aux emplois de celui à qui on l'envoie. Si l'on écrit à un Prince, ce mensonge est conçu

en termes pompeux. On lui proteste qu'on est *avec un profond respect son très-humble & très-obéissant serviteur*. Si c'est à un Seigneur titré, on ôte le *profond*; le *respect* reste toujours. Si c'est à une personne d'une plus basse condition, on change le substantif en adjectif : on est *avec un respectueux attachement, son très-humble, &c.* Dans toutes ces différentes formules, le respect ne manque jamais, il s'y trouve toujours en apparence sous différentes formes; mais la bouche dément presque toujours ce que la main écrit, & l'on méprise ordinairement, dans le fond du cœur, l'homme à qui l'on proteste, avec une fausseté infame, que l'on est *son très-humble, très-obéissant, & très-affectionné serviteur*.

La maniere d'écrire les lettres met le comble à la folle vanité des Grands. Ils exigent qu'on laisse en blanc les trois quarts de la premiere feuille, & la moitié des autres. Voilà en vérité un plaisant honneur ! Je le trouve aussi singulier qu'infructueux. Jusqu'où ne va point l'orgueil des hommes, & que ne font-ils pas pous le satisfaire ? ils ont

trouvé le moyen de le flatter agréablement par une demi feuille de papier blanc ; c'est tirer parti du néant, c'est en faire quelque chose de réel. Si dans ce papier, vuide de caracteres, on avoit tracé quelques mots qui pussent avoir seulement quelque léger rapport avec les bonnes qualités qu'ont ceux à qui l'ont écrit, je ne m'étonnerois pas qu'ils se crussent honorés ; mais que le seul papier produise un pareil effet, cela me paroît si bizarre, que je ne désespere pas que les grands Seigneurs n'exigent à l'avenir, lorsqu'on leur dédiera des Livres, qu'on ne mette que le *Monseigneur* à la tête de la Dédicace, & le *très-humble*, *&c.* à la fin. Tout le reste sera en blanc, & plus il y aura de feuilles, plus l'Epître sera respectueuse. Si cette mode a jamais lieu, elle ne laissera pas que de produire un grand bien ; les Auteurs seront dispensés de prodiguer tant de fades & fausses louanges : de se déshonnorer en mentant à la face de l'Univers, & de rendre méprisables les Belles-Lettres par l'indigne prostitution qu'ils en font.

Est-il rien de plus affligeant pour le

peu des Savants qui pensent d'une maniere convenable, que de voir la plupart de leurs confreres louer à perte de vue le génie d'un Seigneur, qui n'est qu'un imbécille, élever jusqu'au Ciel la science d'un Magistrat qui sait à peine lire, la probité d'un courtisan qui ne connut jamais la bonne-foi, la valeur d'un Officier général, dont la bravoure n'a paru que dans la galerie de Versailles, qui ne fit de campagne que dans les ruelles, & qui s'est élevé jusqu'aux premiers grades militaires par le canal de deux ou trois femmes ?

Je croirois oublier, sage & savant Abukibak, ce que je trouve de plus absurde & de plus inutile dans les lettres, dans les placets & dans les Epîtres dédicatoires, si j'oubliois cette tirade de noms, de titres, de qualités & d'emplois, dont on ne manque jamais de faire mention. Un Seigneur seroit offensé, si l'on ne faisoit une juste énumération de tout ce qui peut flatter son orgueil. Ecrire simplement *à Monsieur le Duc de **** est une faute considérable dans tous les pays, sur-tout en Allemagne. Dût-on envoyer une lettre aussi

large qu'un *in-folio*, il faut placer sur l'enveloppe huit noms de Baptême, & trente-deux de terres, sans compter douze charges, tant grandes que petites, dont on doit faire mention.

Il est bien peu de Seigneurs qui pensent d'une maniere aussi sensée que Philippe II. Roi d'Espagne. Ce Prince, quelque fier & quelque hautain *qu'il* fût, comprit parfaitement le ridicule de l'étalage d'une foule de titres; il voulut donner de lui-même l'exemple à ses sujets, & leur apprendre à retrancher la superfluité de ces noms accumulés. « Il
» fit publier cette célebre ordonnance
» de 1586. intitulée *Pragmatica*, où il
» commande à tous ceux qui auront à
» lui écrire, de ne mettre point à la
» tête de leurs lettres d'autre titre que
» *Señor*, d'autre compliment à la fin
» que cette formule, *Dios guarda la*
» *Catolica Persònna de Vuestra Magestàd*, & puis la signature toute sim-
» ple, c'est-à-dire, le nom seul de celui
» qui écrira, sans le cortege de *très-*
» *humble, & de très-obéissant sujet &*
» *serviteur*, & pour suscription ces
» mots: *Al Rei nuestro Señor*. Ca-
» brera

» brera dit que Philippe fit cette or-
» donnance pour empêcher que l'am-
» bition & la flatterie ne vinssent à
» usurper les titres divins ; & que pour
» donner l'exemple à ses sujets, il ne
» s'appelloit dans toutes les provisions
» & les Lettres Patentes que *Dom Phi-*
» *lippe*, &c. sans prendre les surnoms
» de *Magnifique*, de *Triomphant*, d'*In-*
» *vincible*, dont avoient usé ses pré-
» décesseurs les Rois Alfonse VI. &
» VII. (1). »

Il paroît étonnant, sage & savant Abukibak, que ce soit un Roi, & un Roi Espagnol qui donne à tous les hommes un exemple d'humilité ; mais je crois qu'il faut considérer l'ordonnance de Philippe II. comme un réglement, ne provenant uniquement que d'une raison éclairée. Ce Roi sentoit combien les titres de *Victorieux*, de *Triomphant*, &c. étoient quelquefois déplacés dans la personne de certains Princes. Il étoit lui-même dans le cas, comment auroit-il pu se regarder comme victorieux,

[1] *Tacite*, avec des Notes Historiques & Politiques, par Amelot de la Houssaie, *Tom. I. pag. 69. Note 20.*

dans le temps que les François l'avoient battu, que les Hollandois avoient secoué son autorité, que sa flotte étoit périe sur les côtes d'Angleterre, & que la fortune enfin sembloit vouloir saisir toutes les occasions de le mortifier? Il étoit trop politique pour rechercher des titres qui ne servoient qu'à rappeller ses infortunes. Dire à un homme qui vient d'être battu, qu'il a vaincu son ennemi, c'est augmenter ses douleurs par une sanglante ironie. Attribuons donc la modération de Philippe II. plutôt à la politique qu'à l'humilité: cette premiere qualité entroit bien plus dans son caractere que la derniere: on pourroit même dire qu'elle lui fut inconnue.

Je te salue. Porte-toi bien.

LETTRE CXXVII.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

On parle souvent des années climatériques, on assure qu'elles sont plus dangereuses que les autres. Bien des Modernes soutiennent cette opinion,

qu'ils ont puisées dans les Anciens, qui, en général, ont été persuadés qu'il y avoit des temps fixes & marqués dans la vie humaine beaucoup plus périlleux que les autres. Je ne sais, sage & savant Abukibak, si ce sentiment est aussi insoutenable que le prétendent plusieurs Savants; il me paroît qu'ils n'apportent aucune raison décisive pour le détruire. Ils disent, il est vrai, des choses fort probables; mais ceux qui soutiennent les années climatériques, leur en objectent plusieurs qui ne sont pas moins vraisemblables; ainsi, ces différentes opinions peuvent être regardées comme douteuses.

Quoique je n'ajoute aucune foi, sage & savant Abukibak, aux années climatériques, cependant je ne regarde point comme des gens foibles & crédules ceux qui sont persuadés de leur danger. Ne voyons-nous pas évidemment qu'il se fait dans les hommes, ainsi que dans bien d'autres animaux, certaines révolutions périodiques? Les dents changent, la barbe croît, la voix augmente dans un temps fixe. Or, s'il arrive au terme d'un nombre d'années des

changements notables qui n'ont jamais lieu au-delà de ce terme, pourquoi ne croira-t-on pas que le corps humain est plus sujet à des maladies dans certains temps limités & marqués, que dans d'autres?

Lorsque j'admets la croyance des années climatériques, je la fonde uniquement sur une preuve dont nous voyons l'expérience journaliere, & je rejette comme une vision cornue, & qui ne peut entrer que dans l'esprit d'un Astrologue, la prétendue communication qu'on veut qu'il y ait entre le corps humain & les influences célestes, par des moyens extraordinaires & qui nous sont cachés. Etablir un pareil systême, c'est détruire le pouvoir & la direction du Créateur sur la créature. Les hommes sont forcés absolument à suivre les influences des astres, ils n'ont plus aucune liberté; il faut qu'ils se déterminent selon l'impression qu'ils reçoivent de Jupiter, de Mars, de Vénus, &c. ou que Dieu détruise à chaque instant l'ordre naturel des choses, & dérange par un miracle le cours de la Nature. Soutenir une pareille hypothese, sage & savant Abukibak, c'est ex-

travaguer, c'est avoir perdu le sens commun, c'est enfin raisonner comme un Astrologue. L'Auteur de l'*Art de penser*, n'a-t-il pas raison de dire : " Il y a „ une constellation dans le Ciel, qu'il „ a plu à quelques personnes de nommer *Balance*, & qui ressemble à une „ balance, comme à un moulin-à-vent. „ La balance est le symbole de la Justice ; donc ceux qui naîtront sous „ cette constellation, seront justes & „ équitables. Il y a trois autres Signes „ dans le Zodiaque, qu'on nomme, „ l'un le *Belier*, l'autre le *Taureau* & „ l'autre le *Capricorne*, & qu'on eût „ pu aussi-bien appeller, *Eléphant*, „ *Crocodile* & *Rhinocéros*. Le Belier, „ le Taureau & le Capricorne sont des „ animaux qui ruminent ; donc ceux „ qui prennent médecine lorsque la „ Lune est sous ces constellations, sont „ en danger de la revomir. Quelque „ extravagants que soient ces raisonnements, il se trouve des personnes qui „ les débitent, & d'autres qui s'en laissent persuader (1). „

[1] *L'Art de penser, ou la Logique*, 1. Discours prélimin. pag. 3.

On ne sauroit, sage & savant Abukibak, démontrer avec plus de force & plus d'évidence le ridicule de l'Astrologie judiciaire, & par conséquent de la prétendue influence des astres sur les hommes. Ce n'est donc point sur un systême aussi faux & aussi absurde que j'établis la possibilité du danger des années climatériques, c'est sur des révolutions internes qui se font dans le corps humain, & qui arrivent toujours dans un temps fixe & marqué. Lorsque ces révolutions sont trop violentes, ou qu'elles ont lieu chez les gens dont la santé n'est ni ferme, ni vigoureuse, elles leur causent des maladies très-considérables, & quelquefois les privent de la vie.

Les Anciens, qui craignoient infiniment l'approche des années climatériques, prétendoient que leur crainte étoit fondée sur l'expérience & l'examen qu'ils en avoient faits; c'est pourquoi ils nommerent ces années dangereuses, *climatériques*, à cause du mot Grec *Clima*, qui signifie *Echelle* ou *Degré*. Ils prétendoient marquer par-là qu'elles sont limitées & arrangées

en terme de degrés très-difficiles à monter. Ils mettoient dans ce rang la septieme année, la quatorzieme, la vingt-unieme, la vingt-huitieme, la trente-cinquieme, la quarante-deuxieme, la quarante-neuvieme : enfin toutes celles qui tomboient sur le nombre *sept*.

Il est difficile, sage & savant Abukibak, que la superstition chez le peuple n'entre pas pour quelque chose dans les causes secrettes qu'il ne peut deviner. Aussi presque tous les Anciens, frappés des maux qu'ils avoient observé arriver dans les années septiemes, ont voulu attribuer à des vertus occultes (1) & à des mysteres Pythagoriciens, ce qui n'étoit qu'une suite de certaines

(1) *Séneque place les causes des années climatériques parmi les secrets les plus cachés de la Nature ; il croit qu'il est aussi difficile d'en deviner la raison, que de savoir celle du flux & du reflux de la mer.* Licet nescias, quæ ratio Oceanum effundat ac re, vocet : quare septimus annus ætati signum imprimat : quare latitudo porticus ex remoto spectantibus, non servet proportionem suam, sed ultima in angustias coeant, & columnarum novissime intervalla junguntur : quid sit quod genuinorum conceptum separet, partum jungat. *Senec. de Benefic.* Lib. VII. Cap. I.

révolutions, aussi naturelles que celles qui arrivent infailliblement aux plantes & aux arbres dans le cours d'une seule année. Ils prétendoient que le nombre *trois* étoit d'une grande efficacité, & que celui de *vingt-un*, qui étoit composé de *trois fois sept*, étoit encore plus considérable. Le *quarante-neuvieme* avoit encore une vertu plus grande provenant de *sept fois sept*; mais l'année la plus à craindre de toutes, étoit la *soixante-troisieme*, parce qu'elle contenoit & rassembloit l'efficacité de tous les autres nombres, étant composée de *trois fois vingt-un*, ou de *neuf fois sept*, ou de *sept fois neuf*, qui, selon les Pythagoriciens, étoient des nombres très-recommandables, & dont la vertu étoit fort opérante. Julius Firmus Maternus nous apprend que dès qu'un homme approchoit de la soixante-troisieme année, il avoit grand soin de ménager sa santé, attendant de jour en jour quelque maladie imprévue. Aulugelle fait mention d'une Lettre que l'Empereur Auguste écrivit à un de ses amis pour lui apprendre le plaisir qu'il ressentoit d'avoir passé, sans au-

çune incommodité, la plus dangereuſe des années climatériques, & d'être entré dans la ſoixante-quatrieme. Il ajoute qu'il la regarde comme celle d'une ſeconde naiſſance.

Les Anciens citoient les morts de pluſieurs grands hommes, arrivées à leur ſoixante-troiſieme année, entr'autres celle d'Ariſtote (1). Peut-être que ſi nous examinions aujourd'hui avec autant d'attention qu'eux, ce qui arrive dans les années climatériques, verrions-nous que ce n'étoit pas ſans fondement qu'ils prétendoient appuyer leur opinion de l'expérience. Je ſais, ſage & ſavant Abukibak, qu'on peut répondre aux exemples qu'on citeroit de gens morts, ou incommodés dans les années climatériques, que dans tous les temps les hommes ſont ſujets à être malades & à mourir; qu'au ſurplus quand il ſeroit vrai qu'on vérifieroit

[1] Athenas vero conceſſiſſe ſecundo anno centeſimæ undecimæ Olympiadis; atque in Lyceo tredecim annos docuiſſe, ac demum perrexiſſe Chalcidem tertio anno centeſimæ quartæ decimæ Olympiadis, morboque periiſſe, cum eſſet annorum ferme ſexaginta trium. *Diogen. Laert.* de Vit. Dogm. Clar. Philoſoph. Lib. V. Segm. 10.

qu'il en meurt plus dans certaines années que dans d'autres, il faudroit attribuer cela au hazard. J'oppose à cette réponse, qu'il est vrai que les hommes meurent dans tous les temps; mais qu'il reste toujours à savoir pourquoi ils finissent plutôt leur vie, & sont plus sujets à des maladies dans certaines années fixes & réglées? Dire que c'est le hazard qui en est la cause, ce n'est rien dire; il n'est aucune difficulté que l'on ne résolve de cette maniere, si c'est la résoudre, que de n'apporter aucune raison.

On n'est point en droit de rejetter les incommodités des années climatériques sur l'âge avancé, puisqu'il y en a dans la jeunesse. On ne peut en attribuer le danger à l'ardeur de la jeunesse, puisqu'il y en a dans la vieillesse, dans l'âge mûr, dans l'âge mitoyen, dans l'âge le plus fort & le plus vigoureux. On ne sauroit chercher la cause du danger de ces années dans l'intempérance de l'air, dans la différence des climats, puisque dans tous les pays, même dans ceux où l'air est très-sain, elles sont toujours fort dangereuses. Il reste enco-

re la ressource de nier que l'expérience confirme le péril des années climatériques ; mais je ne sais si elle est bien bonne. Ce qu'il y a de certain, c'est que si nous consultons l'antiquité, elle n'aura presque qu'une voix ; & si nous voulons nous arrêter simplement aux Modernes, nous trouverons que l'opinion des Anciens a beaucoup plus de partisans que celle qui lui est opposée. Ces partisans ne sont point uniquement des gens de la lie du peuple, des ignorants, des superstitieux ; plusieurs personnes, dont la Science mérite d'être respectée, qui condamnent toutes les folies de l'Astrologie judiciaire, & l'influence des astres, mais qui attribuent les maladies des années climatériques aux mêmes causes qui font tomber les dents, changer la voix, &c. dans certains temps fixes, ont supputé avec attention le nombre des hommes qui mouroient dans les années septiemes. Elles ont trouvé que sur deux mille personnes, il étoit plus considérable de douze cents que celui de ceux qui perdoient la vie dans les autres. Un des plus habiles hommes qu'il y ait en Angleterre,

sage & savant Abukibak, m'a offert de m'envoyer sur les années climàtériques un calcul aussi singulier que curieux; je pourrois bien te le communiquer quelque jour.

Au reste, ne penses pas que parce que je soutiens qu'il est possible qu'il se fasse péridioquement un mouvement ou si tu aimes mieux, une révolution dans le corps humain, je prétende que cette révolution soit certaine; ce n'est pas-là mon opinion, elle en est aussi éloignée, qu'il y a de la distance de la possibilité à la certitude. Je n'établis donc rien de certain, & je reste sur cette matiere dans un doute que je crois préférable à la magisttale décision de ceux qui se figurent qu'une chose ne sauroit être que de la façon qu'ils pensent qu'elle est.

La plupart des hommes, sage & savant Abukibak, décident aujourd'hui des matieres les plus obscures & les plus épineuses avec beaucoup de facilité. On diroit que la Divinité leur a révélé les mysteres les plus cachés de la Nature, & qu'elle leur a montré à découvert les ressorts qui la font agir.

On condamne avec une hauteur infinie les opinions des Anciens : on les traite de visions chimériques, de sottises & de puérilités. Je conviens que l'antiquité a ses erreurs, & qu'elles sont considérables. Nous Modernes, pleins de vanité, qui nous berçons d'idées flatteuses, sommes-nous bien plus éclairés qu'elle ? Nous le croyons, nous nous en vantons. Je pense que voilà le seul avantage réel que nous ayions ; nos erreurs nous sont cheres, mais elles n'en sont pas moins des erreurs. Ceux qui viendront après nous, ne les distingueront point de celles de ceux qui nous ont précédés ; ils les placeront au même rang, & seront traités de visionnaires à leur tour par leurs descendants. Les hommes ne sont faits que pour être le jouet des autres hommes, ils se condamnent mutuellement, & ne s'apperçoivent point que tandis que leur ame sera absorbée dans les liens du corps, elle ne pourra jamais être assurée de connoître évidemment que quelques vérités générales, qu'il a plu au Créateur de permettre qu'elle discernât parmi tant d'autres, qu'elle ne sauroit découvrir.

Je te salue, sage & savant Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.

LETTRE CXXVIII.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

J'ALLAI il y a quelques jours à la Comédie, on représentoit une piece de Regnard, intitulée, *Les Menechmes*; c'est une imitation de celle de Plaute. Le sujet & l'intrigue de cette Comédie, qui roule sur la parfaite ressemblance de deux freres, me firent faire quelques réflexions sur les effets surprenants que produit quelquefois la Nature dans l'entiere conformité qu'elle met entre deux personnes.

On ne sauroit rejetter comme des fables, sage & savant Abukibak, les histoires qu'ont écrit, sur plusieurs ressemblances extraordinaires, beaucoup d'Historiens. L'antiquité en a produit plusieurs, & celles qu'on voit dans ces derniers temps, en autorisent la vérité. La Nature n'a point changé; elle

ne nous montre aucune merveille, qu'elle ne l'ait fait voir à d'autres siecles.

Dans l'Histoire la plus reculée, nous trouvons des événements très-singuliers, produits par la ressemblance. Sémiramis, cette fameuse Reine, ressembloit si fort à Ninus son fils, que le Roi son époux étant mort, elle s'habilla en homme; & s'offrant aux Grands du Royaume sous le nom de Ninus, elle gouverna pendant quarante années, sans que son impo ure fût découverte. C'est dans Justin (1) où je prends ce

(1) Hæc nec immaturo ausa tradere Imperium, nec ipsa palam tractare, tot ac tantis gentibus vix patienter uni viro, ne dum feminæ, parituris, simulat pro uxore Nini filium, pro feminâ puerum; nam & statura utrique mediocris, & vox pariter gracilis, & lineamentorum qualitas matri ac filio similis. Igitur brachia ac crura velamentis, caput tiara tegit; & ne novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu & populum vestiri jubet, quem morem vestis exinde gens universa tenet. Sic primis initiis sexum mentita, pure esse credita est. Magnas deinde res gessit; quarum amplitudine ubi invidiam superatam putat, quæ sit fatetur quemve simulasset. Nec hoc illi dignitatem Regni ademit, sed admirationem auxit quod mulier non feminas modo virtute, sed etiam viros anteiret. Hæc Babiloniam condidit, murumque urbi coctو

premier fait; en voici un autre aussi singulier, que me fournit Valere Maxime (1).

Il y avoit dans la Cour d'Atiochus, Roi de Sirie, un nommé Artémius, qui lui ressembloit si parfaitement, que ce Prince ayant été empoisonné par sa femme, cette Reine engagea Artémius, par les faveurs qu'elle lui accorda, à occuper pendant quelques jours le lit du Roi. Le fourbe feignit

latere circumdedit, arenæ viæ bitumine interstrato; quæ materia in illis locis possim e terra excæstuat. Multa & alia præclara hujus Reginæ fuere; siquidem non contenta acquisitos viro Regni terminos tueri, Æthiopiam quoque Imperio adjecit, sed & indiæ bellum intulit; quo præter illam & Alexandrum Magnum nemo intravit. Ad postremum, cum concubitum filii petisset, ab eodem interfecta est, duos & quadraginta annos post Ninum Regno potita. *Justini* Hist. Lib. Cap. II. p. 8.

(1.) Regi Antioche unus ex æqualibus, & ipse Regiæ stirpis, nomine Artemio, per quam similis fuisse traditur, quem Laodice uxor Antiochi, interfecto viro, dissimulandi sceleris gratia, in lectulo perinde quasi ipsum Regem ægrum collocavit. Admissumque universum populum & sermone ejus, & vultu consimili fefellit; crediderruntque homines ab Anthiocho moriente Laodicem, & natos ejus sibi commendari. *Valerii maximi* Dictorum. Factorumque memorabilium Exempla, Lib. IX. Cap. XV.

d'être

d'être incommodé, & joua si parfaitement son rolle, qu'il fit un testament comme Souverain, dans lequel il nomma pour son successeur à la Couronne celui que la Reine lui ordonna. Il fut visité de tous les Grands du Royaume, sans qu'aucun d'eux se doutât de l'imposture.

Voilà, sage & savant Abukibak, des faits bien surprenants. Il faut avouer que la ressemblance qui les cause, doit être parfaite. L'on regarde comme un des plus grands secrets de la Nature, celui qu'elle a de former tous les jours une infinité d'hommes dont la physionomie est différente ; la puissance de produire deux personnes, si ressemblantes, si conformes dans tout ce qui compose leur individu, que l'œil ne peut trouver entre eux aucune différence, me paroît encore plus surprenante. Quelquefois la nature pousse le miracle jusqu'à une troisieme ressemblance. Il y avoit à Rome du temps de Pompée, deux hommes: l'un s'appelloit Vibius, & l'autre Publicius (1).

[1] Magno Pompeio Vibius ingenuæ stirpis & Publicius Libertinus ita similes fuerunt, ut permu-

Valere Maxime nous assure qu'ils ressembloient si bien à ce Général Romain, que s'il n'y eût eu entre eux d'autre différence que celle qu'on auroit pu y appercevoir par la figure, il eût été absolument impossible de les distinguer.

Tu sais sans doute, sage & savant Abukibak, la réponse que fit à Auguste un jeune étranger qui lui ressembloit parfaitement. Cet Empereur lui ayant demandé en plaisantant, si sa mere n'étoit jamais venu à Rome? *Non*, répondit le jeune homme, qui sentit où tendoit la demande d'Auguste; *mais mon pere y vint plusieurs fois*.

Aux exemples anciens je me contenterai d'en joindre quelques-uns,

tato statu, & Pompeius in illis, & illi in Pompeio falutari possent. Certe quòcunque aut Vibius, aut Publicius accesserant, ora hominum in se obvertebant, uno quoque speciem amplissimi civis in personis mediocribus annotante. Quod quidem fortuitum ludibrium, quasi hæreditarium ad eum penetravit.

De Menogene coco simili patri Pompeii magni. Nam pater quoque ejus eo usque Menogenis coci sui similis esse visus est, ut vir & armis præpotens, & ferox animo, sordidum ejus nomen repellere a se non voluerit. *Id. ibid.*

pris dans ces derniers siecles. Le Comte Don Juan Giron étoit si semblable, soit par la taille, soit par la physionomie, à son frere le Grand-Maître qui fut tué par les Maures, que très-souvent ses domestiques & ses plus intimes amis ne pouvoient les distinguer l'un de l'autre. Je me souviens d'avoir lu dans l'histoire des Ducs de Milan que François Sforce avoit un Gentilhomme dans ses Chevaux-légers, qui lui ressembloit beaucoup, & auquel on donna à cause de cela le surnom de Duc.

Si les effets, qu'on dit être produits par la ressemblance, sont aussi réels que quelques Auteurs le prétendent, il faut convenir qu'ils sont encore plus étonnants que la conformité la plus parfaite entre le visage de deux personnes. Mais je ne trouve point que ce qu'on en raconte soit aussi-bien autorisé, ni aussi généralement reçu que la réalité de certaines ressemblances parfaites.

On prétend que deux personnes qui se ressemblent beaucoup, ont les mêmes humeurs, les mêmes inclinations, & qu'elles s'aiment mutuellement; on

va même jusqu'à dire que la santé de l'une s'affoiblit dès que celle de l'autre s'altere. Je crois que ce sont-là des histoires fabuleuses: la beauté, ou la laideur de l'ame ne dépendent pas de la configuration des parties du corps; on découvre tous les jours dans un corps laid une ame très-belle, & il est fort commun de voir un homme vicieux & méchant, beau & bien fait. Le corps n'influant donc point sur les bonnes ou les mauvaises qualités de l'esprit, par quelle raison veut-on que la ressemblance qui se trouve entre les corps de deux personnes, produise le même effet sur leurs ames? Pour que cela fût possible, il faudroit que la vertu & le vice dépendissent dans les hommes de leur différente configuration corporelle: or, il est démontré, & c'est à l'expérience à qui l'on doit cette démonstration évidente, que l'esprit est parfaitement indépendant de la laideur ou de la beauté corporelle, & qu'il n'en reçoit aucune impression qui le détermine au bien ou au mal; donc tout ce qu'on débite de la conformité d'humeurs & de sentiments en-

tre ceux qui se ressemblent, ne doit être attribué qu'au hazard, qui peut occasionner quelquefois ces effets, mais qui certainement ne les produits pas toujours.

C'est-là, sage & savant Abukibak, ce qu'on doit répondre à ceux qui se servent de l'autorité d'Albert le Grand pour appuyer le sentiment de cette double conformité. Ce Philosophe dit avoir vu & connu en Allemagne deux enfants qui se ressembloient infiniment. L'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre, étoit si forte, qu'ils ne pouvoient vivre séparés : s'ils s'éloignoient pour quelque temps, ils souffroient jusques à-ce qu'ils se fussent rejoints. Ils avoient les mêmes inclinations, ils parloient de la même maniere : quand l'un étoit malade, l'autre l'étoit aussi; on eût dit que ces deux corps n'avoient qu'une même nature.

Pour expliquer cette mutuelle inclination, & cette conformité d'humeurs, il me paroît qu'il n'est pas besoin de recourir à des causes secrettes & extraordinaires; elles auroient existé sans la ressemblance des corps. Ne voit-on

pas souvent chez des personnes qui ne se ressemblent point du tout, une égale inclination pour toutes les choses, une amitié vive & tendre, qui fait que l'une souffre lorsque l'autre est incommodée, & qui leur rend l'absence insupportable? L'amour produit tous les jours ces effets, qu'on veut rendre surnaturels. Je ne pense pas cependant qu'il y ait aucun partisan d'Aristote, ou d'Albert le Grand, qui veuille soutenir qu'il y ait entre un amant & une maîtresse une parfaite *conformité corporelle*. Si par hazard il avançoit une opinion aussi fausse, il seroit très-aisé de lui donner des preuves évidentes du contraire. D'un *Menechme* féminin à un *Menechme* masculin, la différence est considérable; & quelle que soit la ressemblance du visage, elle l'est autant que d'un bossu à un homme droit. Si l'on descendoit plus bas que l'estomac du *Menechme* femelle, on trouveroit encore une disparité bien plus notable (1).

(1) On doit faire attention en lisant toutes les histoires, souvent fabuleuses, & toujours outrées sur la grande amitié qu'il y a eu entre des person-

nes qui se ressembloient, que cette amitié n'avoit lieu qu'après qu'elles s'étoient connues Or, l'amour propre suffit pour nous déterminer à aimer une personne qui nous ressemble. Il ne faut pas recourir, pour expliquer les raisons de cette amitié, à des causes bien cachées; voici une preuve de ce que je dis dans une histoire que rapporte Simon Majole Evêque de Volture, grand citeur de prodiges & grand raconteur de fables, dans ses *Jours Caniculaires*, Liv. IV. *pag.* 210. de la Traduct. de F. Rosset. *Souvent la ressemblance engendre une amitié incomparable, comme elle fit en ces deux jeunes garçons, nourris en la maison de Pepin Roi de France. L'un étoit fils du Comte d'Auvergne, & l'autre, fils d'un Chancelier Bericain. Merveille, ils étoient nés de divers parents & sous des climats bien éloignés les uns des autres; néanmoins ils coururent une même fortune. Leurs peres les amenoient tous deux de diverses contrées à Rome, où ils furent tous deux baptisés en même temps, s'étant premierement rencontrés à Luques & depuis ils se porterent une si grande affection, qu'ils ne pouvoient vivre l'un sans l'autre.* Prênez garde que cette grande affection vint après qu'ils se furent connus à Luques; & vous verrez d'abord que l'Evêque de Volture s'écrie *merveille* pour peu de chose. Qu'y a-t-il de bien étonnant que deux hommes qui font connoissance en voyage & qui d'ailleurs se ressemblent beaucoup, viennent à s'aimer? Je dirai ici en passant que les *Jours Caniculaires* du Sieur Evêque de Volture sont à mon avis, le plus fade Ouvrage que j'aie lu: cependant il paroit qu'il a eu, lorsqu'il parut, un grand nombre d'approbateurs, parce

données sur la cause de la ressemblance qui se trouve entre les hommes, &

qu'il étoit rempli de mille contes ridicules, pris sans choix dans tous les Auteurs bons ou mauvais, & entassés sans ordre. Mais le fabuleux s'est acquis le droit de plaire au vulgaire, quelque ridicule qu'il soit, je ne m'étonne donc point que les trois gros Volumes *in-quarto* de l'Evêque aient été approuvés de bien des gens. Ce qui me surprend, c'est qu'il y ait eu des personnes, qui, ayant du savoir, ont osé comparer cet Evêque avec Pline. Voici ce que dit Henri de Heérs dans son *Spadacrene*, *ou Dissertation Physique sur les Eaux de Spa*, *Chap. II.* ,, Les personnes qui seront curieuses d'être instruites ,, plus amplement, pourront lire le XIII. *Colloque* ,, *des Jours Caniculaires* de Simon Majolus, Evê- ,, que de Vulturia, qu'on peut regarder à bon droit ,, comme le Pline de notre siecle. ,, Certainement toute la ressemblance qu'il y a entre ces deux Auteurs, c'est que Pline a dit quelques mensonges dans ses Ouvrages, & que l'Evêque en a rempli les siens. A cela près, pour la science, pour le style, pour le jugement, il y a autant de différence entre l'Auteur moderne & l'ancien, qu'il y en a entre Boileau & Cotin. J'ai fait cette remarque, afin que quelqu'un ne soit point la dupe, ainsi que je l'ai été, du pompeux éloge de H Heers. J'achetai sur sa parole les trois *in-quarto* de l'Evêque, je les payai même assez chérement. Grand Dieu! quel regret n'eus-je point lorsque j'eus lu les dix premieres feuilles du premier Tome. Ce n'est pas la seule fois que j'ai été la dupe des éloges des Auteurs, j'ai été trompé également & par ceux qui vivent & par ceux qui sont morts. Le temps & l'ex-

sur-tout

fur-tout entre les parents, me paroiſſent plus ſpécieuſes que convainquantes. Ils l'attribuent aux effets cauſés par l'imagination du pere & de la mere dans le temps du coït, & ſur-tout pendant le moment de la conception. Ariſtote, dans le *Traité de l'Air & de l'Eau*, dit que les paſſions, dont l'eſprit des parents eſt pour lors affecté, influent beaucoup ſur la figure de leurs enfants. S'ils penſent à quelque objet beau ou laid, leur progéniture ſe reſſent de cette idée, ainſi que de toutes celles qui les frappent vivement. Or, comme ils ſont très-ſouvent plus occupés d'eux-mêmes, que des objets étrangers, il eſt naturel par conſéquent que leurs enfants leur reſſemblent plus qu'à d'autres perſonnes. Pline, dans le VII. Livre de ſon *Hiſtoire Naturelle*, adopte le ſentiment d'Ariſtote. *On croit*, dit-il (1), *que tout ce que*

périence m'ont un peu corrigé, & je n'achete plus guere un Livre, uniquement ſur ce que m'en dit un Auteur.

(1) Similitudinem quidem in mente reputatio eſt, & in qua creduntur multa fortuita pollere, viſus, auditus, memoria, hauſtæ imagines ſub ipſo conceptu. *Plinius*, *Hiſt. Natur.* Lib. VII. Cap. XII.

l'on a vu, entendu, ou dont on s'est souvenu, & à quoi l'on a pensé dans le temps de la conception, contribue à la ressemblance, la pensée ou l'imagination du mâle & de la femelle, passant subitement par l'esprit, détermine la figure (1).

Plusieurs Auteurs modernes ont adopté ces opinions, qui ont encore aujourd'hui un grand nombre de partisans; cependant il me paroît qu'on peut leur opposer des raisons très-fortes & presque évidentes.

Le fœtus, qui, dans le moment de la conception, n'est qu'un petit morceau de matiere, peut-il être sujet à recevoir quelque impression par un esprit étranger?

Comment se peut-il faire que la pensée, qui n'a aucune étendue, aucune largeur, aucune profondeur, agisse sur un corps étranger, & le détermine à prendre une certaine forme? On ne sauroit apporter l'exemple de l'impres-

(1) *Voyez la* Lettre Juive CLXIX. *La force de l'imagination des parents sur le fœtus y est amplement traitée, on y examine les sentiments des Anciens & des Modernes sur ce sujet.*

ſion mutuelle du corps & de l'ame d'un homme, parce que le fœtus dans tous ſes différents états, & dans toutes ſes diverſes configurations n'a rien de commun avec l'imagination de la mere. Il ſubſiſte hors de la ſphere de cette paſſion, puiſqu'il a en ſoi une circulation de ſang diſtincte & ſéparée, qu'il fait de lui-même toutes les fonctions qui ſont néceſſaires à la vie, & que ſemblable aux plantes, il n'eſt uni à la matrice, que comme elles le ſont à la terre, & par conſéquent eſt un individu diſtinct, ſéparé de celui de ſa mere. Il eſt donc impoſſible que les penſées, formées par une ame étrangere, puiſſent agir ſur le fœtus; cela eſt auſſi peu probable, que ſi l'on ſoutenoit que l'ame du Grand-Sophi de Perſe peut déterminer les ſenſations d'un bourgeois de Veniſe. Dès qu'un corps n'eſt point dans la ſphere d'un eſprit, qu'il en ſoit éloigné de deux doigts, ou de trois mille lieues, c'eſt la même choſe; il ne peut en recevoir aucune impreſſion. Le fœtus étant dès le moment de la formation, un individu diſtinct de la mere, il ne peut

sentir les impulsions de son imagination, & encore moins être déterminé à prendre une certaine ressemblance.

D'ailleurs, comment peut-on comprendre qu'il soit possible qu'une substance, qui n'a point encore d'ame, qui ne vit, qui ne croît, qui ne grossit que comme une plante, puisse être sensible à des impressions spirituelles, ou si l'on veut, à des passions? Quelle raison peut-on donner pour autoriser un sentiment aussi faux?

Pour que l'imagination des parents contribue à la ressemblance, il est nécessaire que la matiere puisse être mise en mouvement sans impulsion; ce qui est impossible. Or, les pensées étrangeres, n'ayant aucune des qualités que nous connoissons essentielles au corps pour pouvoir en mettre un autre en mouvement, & le déterminer par-là à prendre une certaine forme, l'imagination des parents ne sauroit donc être la cause de la ressemblance, puisque pour produire cette ressemblance il faut arranger d'une maniere fixe & déterminée les parties qui composent le fœtus; ce qui ne se peut faire sans une impulsion réelle.

J'ajouterai une derniere objection à ces premieres. Les plus grands Philosophes modernes conviennent que les parties du fœtus existent toutes en quelque endroit avant la conception. Comment est-il possible que l'imagination des parents, qu'une chose enfin spirituelle puisse détruire les traits primitifs du fœtus, qui existoient avant la conception ?

Si j'ose dire mon sentiment, sage & savant Abukibak, sur une matiere aussi obscure, je ne doute pas qu'on ne doive attribuer la cause de la ressemblance de certains hommes au hazard. Et quant à celle qui se rencontre entre les parents & les enfants, je crois qu'elle provient de la stabilité qu'il y a dans les semences des différents animaux; aussi voyons-nous qu'ils conservent tous les qualités essentielles attachées à leur semence. Le lion (1) est toujours farouche, le cerf timide, le renard rusé. Il en

(1) Denique cur acrum violentia triste leonum
Seminium sequitur, dolus vulpibus, & fuga cervis,
Si non certa suo, qua semine seminioque,
Vis animi pariter crescit cum corpore toto ?
Lucret. de Rer. Nat. Lib. III.

eſt de l'homme comme des autres animaux, il a toujours les dons qui ſont le partage de l'humanité. Il les reçoit de ſes parents par la vertu de leur ſemence, il leur eſt auſſi redevable de la reſſemblance qu'il a avec eux, & cette reſſemblance eſt plus ou moins grande, ſelon qu'elle a été moins altérée par les chocs & les impulſions que le fœtus ſouffre par les mouvements du diaphragme & des muſcles de l'abdomen, qui, comprimant la matrice, foulent, endommagent l'arrangement de ſes parties, & changent en partie leur premiere configuration.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak. Porte-toi bien, & donnes-moi de tes nouvelles.

LETTRE CXXIX.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

LE titre qu'on donne le plus aiſément dans la Société civile, ſage & ſavant Abukibak, c'eſt celui qu'on devroit le moins prodiguer, & qu'on accorderoit ſans doute à très-peu de per-

ſonnes, ſi l'on réfléchiſſoit ſur les qualités qu'il exige. Il n'eſt rien de ſi ordinaire, que d'entendre dire : *Voilà un honnête homme*, & rien de ſi rare que d'en trouver un qui le ſoit véritablement.

Il y a une grande différence entre l'*honnête homme* des Philoſophes, & l'*honnête homme* du Public. Le premier eſt un ſage, en qui la vertu agit toujours en conſéquence du bien qu'elle cherche à faire ; le ſecond eſt un fourbe chez qui l'apparence trompeuſe du menſonge cache un grand nombre de mauvaiſes qualités, ou un indolent, qui, content de ne point faire le mal, a une indifférence parfaite pour le bien. Je conviens qu'il eſt beaucoup moins contraire à l'eſſence de l'honnête homme d'être neutre entre le bien & le mal, que de ſe livrer aux vices : mais ce n'eſt pas encore aſſez pour obtenir ce titre, de n'avoir jamais fait tort à perſonne, & de ne s'être point déshonoré ſoi-même ; il faut être utile à la Société par tous les endroits qui dépendent de nous. Cependant on appelle tous les jours honnête homme

celui qui s'eſt purement contenté de ne point nuire au Public, comme s'il étoit vrai que la véritable vertu conſiſtât dans la ſimple privation du mal.

Si nous examinons attentivement, ſage, & ſavant Abukibak, les différents états des hommes, & qu'en les parcourant, nous cherchions les défauts eſſentiels qui s'y ſont fortement établis, & qui ſont contraires au bien public, nous trouverions qu'il eſt bien des gens, auxquels on accorde libéralement le nom d'honnête homme, qui n'y ont aucun droit.

Un courtiſan, qui par ſes ſerviles adulations flatte les paſſions d'un Souverain ; qui laiſſe gémir les peuples dans la miſere la plus dure, qui n'oſe repréſenter leur triſte état à leur Prince, dans la crainte d'en être diſgracié, eſt-il honnête homme ? Non, il ne l'eſt point. C'eſt en vain qu'il n'a aucune part par ſes conſeils aux défauts de ſon Maître, qu'il eſt doux, poli, affable, généreux ; ces qualités ſuffiſent pour former l'*honnête homme du Public* ; elles ne font point l'*honnête homme des Philoſophes*. Chez eux, ce n'eſt pas aſ-

ſez que de n'être point la cauſe des vices du Souverain; il faut y remédier autant qu'il eſt poſſible, dût-on perdre ſes bonnes graces, & être banni pour toujours.

Ce Richard, qui, par des ſoins redoublés, amaſſe des tréſors immenſes, les entaſſe dans ſes coffres ſans en ſecourir les pauvres, s'il n'acquiert ces biens que par des moyens licites, c'eſt un honnête homme aux yeux du Public; c'eſt un avare indigne de l'eſtime des honnêtes gens, à ceux d'un Philoſophe.

Ce Prodigue, qui diſſipe ſes biens avec autant de facilité que l'avare prend des précautions pour les conſerver, qui conſume dans le luxe ce qu'il devroit employer à ſoulager les malheureux, qui vit dans l'opulence ſans compatir à la miſere de tant de gens qu'il pourroit aider, s'il ne mange que ſes revenus, s'il ne contracte point de dettes, le Public lui accorde le titre d'honnête homme. Les Philoſophes le lui refuſent, & le mettent bien au-deſſous des Turcs les plus ſauvages, puiſque leur charité s'étend non-ſeulement ſur

les créatures raiſonnables, mais encore ſur les bêtes, qu'ils ne ſauroient voir ſouffrir, & auxquelles ils donnent la nourriture. Il eſt fort ordinaire de voir à Conſtantinople pluſieurs Turcs porter tous les jours, à la même heure, dans les rues de quoi manger aux chiens du quartier (1). Quel eſt l'aveuglement des François! Ils appellent honnête homme celui qui a moins de pitié pour ſes ſemblables, qu'un barbare n'en a pour les brutes.

Un Duc orgueilleux, rempli de lui-même, qui croit que ſa naiſſance lui donne le droit de mépriſer le genre humain, qui ſe figure que la nobleſſe diſpenſe de la politeſſe, de l'affabilité, de la douceur, s'il ne ruine point ſes créanciers, s'il ne tourmente pas ſes vaſſaux, & qu'il ſe contente de les mépriſer, s'il s'acquitte des fonctions de ſa charge, ſans piller les peuples de ſon gouvernement, c'eſt un honnête hom-

[1] Quid etiam omitto? Iidem Turcæ, ad Ægyptiorum morem, feles, canes, piſces, aves, . . paſcunt, & his ſe velut largitionibus demereri divinum Numen cenſent. Itaque videre Biſantii ſtatis horis eſt, cibos apponi dictis animalibus. *Juſt. Lipſii Monita & exempla Politica* Cap. III. pag. 25.

me, ſelon le Public. Selon les Philoſophes, c'eſt un homme qui outrage l'humanité, qui, enivré d'orgueil, oublie juſqu'aux moindres vertus, qui ne ſe connoît point lui-même, & dont la folle vanité eſt auſſi criminelle que la férocité d'un Caraïbe. Il y a bien des gens qui trouvent qu'il eſt moins cruel d'être tué que d'être mépriſé. La mort eſt la fin de tous les maux; le mépris ne s'accoutume jamais, & la douleur qu'il cauſe, ſe renouvelle ſans ceſſe. Plus on a de ſentiments d'honneur, & plus on y eſt ſenſible. Un Seigneur fier & hautain eſt une eſpece de monſtre, que le Ciel fait naître pour exercer la vertu & l'humilité dans les ſimples Particuliers.

Le Public accorde le nom d'honnête homme à ce Magiſtrat, qui, ſans avoir égard aux ſollicitations, juge ſelon les mouvements de ſa conſcience: les Philoſophes ne penſent pas que la ſeule volonté de rendre la juſtice ſuffiſe pour former un Magiſtrat honnête homme; ils exigent qu'il ait la ſcience & la capacité que demande ſon état. Un Juge integre & ignorant n'eſt un honnête

homme aux yeux d'un Philosophe, qu'autant que son intégrité, lui faisant sentir combien il court risque de se tromper, l'oblige à se défaire de sa charge. Si tous les Magistrats du Royaume vouloient mériter véritablement le nom d'honnête homme, combien n'y auroit-il pas dans les Parlements de charges de Président, & de Conseiller à vendre? Si elles n'étoient achetées que par des gens qui en fussent dignes, le nombre d'acheteurs ne seroit pas considérable.

Un Prélat, qui donne aux pauvres une partie de ses revenus, qui vit d'une maniere réguliere, qui fuit les femmes, qui condamne le luxe, obtient du Public le nom d'honnête homme, très-souvent accompagné d'un éloge fastueux. Chez les Philosophes, non-seulement il n'est point loué, il n'est pas même ragardé comme une personne digne du rang qu'il occupe, si, à la charité & à la chasteté, il ne joint les autres talents que demande l'Episcopat. Il faut qu'il soit vigilant, qu'il instruise les peuples qui sont commis à ses soins, qu'il donne à l'étude les moments qui

ſont deſtinés aux ſoins de ſon Dioceſe. Voilà quel eſt l'Evêque honnête homme des Philoſophes ; celui du Public n'en a qu'une partie des qualités eſſentielles. Il feroit un vertueux particulier ; mais c'eſt un Prélat très-défectueux, auquel le titre d'honnête homme ne convient pas davantage que celui de bon Général à un Maréchal de France qui ſait bien camper une armée, & qui n'a point le talent de la mener aux ennemis, & de la commander un jour d'affaire.

Pour former un caractere parfait, pour mériter les éloges qu'on donne à ce caractere, il faut en avoir toutes les vertus. Un ſimple payſan, qui remplit parfaitement les fonctions de ſon état, mérite le titre d'honnête homme, qui ne convient point à un Evêque, à qui il manque une ſeule qualité Epiſcopale. Qui dit *honnête homme*, ſage & ſavant Abukibak, dit un homme qui non-ſeulement tâche de faire le bien, mais qui prend des meſures aſſurées pour le faire, qui s'examine attentivement, qui change de conduite s'il la croit tant ſoit peu vicieuſe, & qui quitte les di-

gnités dont il est revêtu, quelque cheres qu'elles lui soient, dès qu'il s'apperçoit qu'il ne remplit point les devoirs qu'elles exigent.

Un Evêque, à qui il manque une des seules vertus Episcopales, n'est pas moins obligé d'abdiquer son Evêché, qu'un Magistrat, qui ne peche que par un défaut essentiel à un Juge, l'est de se défaire de sa charge. Je parlois tantôt, sage & savant Abukibak, du grand nombre d'Offices de judicature qu'il y auroit à vendre, s'il n'y avoit que des Juges honnêtes hommes selon les Philosophes; penses-tu que celui des Evêques vacants fut moins considérable? Si la même regle étoit observée parmi les Evêques, je suis persuadé qu'il y auroit une grande révolution dans le Clergé de France; & peut-être le changement qui s'y feroit, feroit-il si considérable, qu'on pourroit dire des Prélats, véritablement dignes de rester à leur place, ce que Despreaux a dit des femmes sages & vertueuses:

Il en est jusqu'à trois, que je pourrois nommer (1);

Un dévot superstitieux, qu'un zele

(1) *Boileau*, Satyre X.

emporté pour la Religion, rend furieux & fanatique; qui persécute avec autant de rage, que d'obstination des gens qui ne lui ont jamais fait aucune offense, & qui ne sont coupables d'autre crime, que de ne point penser comme lui, obtient le titre d'honnête homme chez les trois quarts du Royaume. Sa phrénésie passe pour piété, les persécutions qu'il fait souffrir, sont appellées des corrections pastorales. On le compare aux plus grands Saints, on pousse l'aveuglement jusqu'à le regarder comme l'exécuteur des ordres de la Divinité. Un pareil homme chez les Philosophes est une bête féroce, dont l'enfer se sert efficacement; c'est un lion altéré de sang, revêtu d'un rochet ou d'une soutane; c'est un animal enragé, qu'il faudroit étouffer pour le bien & la tranquillité de la Société civile.

Combien de gens n'y a-t-il pas en France, sage & savant Abukibak, qui, sous le nom de Janséniste ou de Moliniste, commettent les crimes les plus odieux, inventent les calomnies les plus attroces, débitent les histoires les plus flétrissantes & les plus fausses,

& qui cependant sont honorés dans leur parti du titre respectable d'honnête homme ? Que penses-tu de ces gens là ? Crois-tu que le nom qu'on leur donne, leur convienne ? Je connois trop ta probité, pour n'être pas assuré du contraire. Réfléchis donc, je te prie, sage Abukibak, au nombre des faux honnêtes gens que nous dégradons, en refusant ce titre à tous les gens que l'esprit de parti conduit & gouverne.

Si nous examinions attentivement combien il est peu de personnes, à qui l'on puisse donner avec justice le titre d'honnête homme, nous serions non-seulement surpris, mais nous rougirions des foiblesses attachées presque inséparablement à l'humanité. Nous aurions honte de notre état, en appercevant le petit nombre qu'il y a dans l'Univers d'hommes véritablement vertueux, & dignes d'être appellés honnêtes gens par les Philosophes. Il est pourtant certain que l'état dans lequel nous en trouverions le plus, seroit dans celui des simples particuliers, qui ne sont attachés, ni à la Cour, ni à l'Eglise, ni à la robe, ni à l'épée. Comme ils ont moins

moins de devoirs à remplir, ils ont aussi beaucoup moins de peine à devenir véritablement honnêtes hommes. Heureux donc celui, mon cher Abukibak, qui, ainsi que toi, retiré dans son cabinet, livré à quelques amis, dont le nombre est très-petit, vit content du sort que lui a fait le Ciel, & n'envie point des emplois & des dignités qui se trouvent si rarement avec le véritable mérite, & qui paroissent presque incompatibles avec l'exacte pratique des vertus, par le grand nombre qu'elles en exigent!

Je te salue. Porte-toi bien.

LETTRE CXXX.

Le Cabaliste Abukibak, *au studieux* Ben Kiber.

JE t'ai souvent témoigné, studieux ben Kiber, combien j'étois satisfait de la maniere dont tu te conduisois dans tes études. J'approuve sur-tout la sage retenue avec laquelle tu examines les différentes opinions des hommes, sans te laisser prévenir en faveur de quel-

ques-unes, soit par l'autorité de ceux qui les ont soutenues, soit par le grand nombre de ceux qui les adoptent.

Les principales sources d'où découlent toutes les erreurs qui se sont fortement établies dans le monde, prennent leur origine de la croyance aveugle qu'on accorde à certains savants, & de la prévention dans laquelle on est en faveur des sentiments reçus par le plus grand nombre. On ne réfléchit point malheureusement sur les foiblesses attachées à l'humanité; l'on ne fait pas attention que les plus grands Philosophes, ainsi que les plus grands Docteurs, n'ayant été que de simples hommes, ont pu se tromper fort aisément. D'un autre côté, l'on n'examine point combien les jugements de la multitude sont incertains, légers, frivoles, fondés sur des conjectures chimériques, quelquefois folles & impertinentes.

Ceux qui ont dit que la voix du peuple étoit la voix de Dieu, ont avancé une chose dont l'expérience découvre tous les jours la fausseté. C'est outrager la Divinité, que de vouloir la faire

expliquer par l'organe du mensonge. Elle est la vérité & la justice; le peuple au contraire est injuste, menteur, volage & capricieux. On ne peut se flatter de connoître le vrai, qu'en se défiant de ses décisions, & l'on ne sauroit être trop en garde contre ses jugements; l'amour propre, l'avarice, la superstition les dictent ordinairement. La multitude se déclare-t-elle en faveur d'une coutume, ce n'est pas parce qu'elle est fondée sur la raison, qu'elle est utile au maintien de la vertu, & qu'elle favorise les gens de bien; mais parce qu'elle donne moyen d'acquérir des richesses, d'amasser des trésors, de continuer l'avidité du gain. Le dogme le plus impertinent, le plus absurde sera reçu par le peuple avec un applaudissement général, s'il flatte sa superstition, s'il s'accorde avec les idées qu'il a sur d'autres dogmes aussi ridicules. Au contraire, un homme qui osera heurter les usages superstitieux, qui voudra en démontrer le faux, passera pour un impie. Fût-il aussi vertueux que Locke, il ne tiendra pas à la multitude qu'il ne soit banni de la Société

civile. N'a t-on pas vu les plus grands personnages persécutés cruellement par les peuples, tandis qu'ils honoroient des fourbes qui n'avoient d'autre talent que celui de les savoir tromper adroitement, en flattant leurs passions, ou en tourmentant leur superstition & leur fanatisme?

Dans le temps de la Ligue, à quel excès ne se sont pas porté les Parisiens contre les plus honnêtes gens qu'il y eût dans le Royaume, tandis qu'ils suivoient avauglément les impressions qu'ils recevoient par quelques misérables Prédicateurs, aussi scélérats qu'ignorants? Un seul de ces Prêtres de Bahal, pouvoit, lorsqu'il vouloit, mettre le trouble & la confusion dans tout Paris. L'autorité Royale étoit moins forte que l'empire qu'il avoit pris sur le peuple, qui le regardoit comme un Oracle qui annonçoit les volontés du Ciel. Lincestre savoit par ses sermons séditieux rendre les Parisiens furieux, & cependant ce qu'il disoit étoit plus digne d'un fou, que d'un véritable orateur. « Le Mercredi, jour des Cen-
» dres, dit l'Auteur du *Journal du*

„ *Regne de Henri III.* Linceſtre avertit en ſon ſermon, qu'il ne prêcheroit point l'Evangile de Carême, pour ce qu'elle étoit connue, & que chacun la ſavoit; mais qu'il leur prêcheroit la vie, geſtes, & faits abominables de ce perfide tyran Henri de Valois, contre lequel il dégorgea une infinité de vilenies & injures, diſant qu'il invoquoit le Diable; & pour le faire croire à ce ſot peuple, tiroit de ſa manche un des chandeliers du Roi, que les Seize avoient dérobé aux Capucins, & auquel il y avoit des Satyres engravés, comme il y en a en beaucoup de chandeliers, leſquels il affirmoit être les Démons du Roi; que ce miſérable tyran, diſoit-il au Peuple, adoroit pour ſes Dieux, & s'en ſervoit pour ſes incantations (1). „

Après un exemple pareil, juges, ſtudieux ben Kiber, s'il faut faire attention à l'approbation de la multitude, & la regarder comme une aſſu-

[1] *Journal des Choſes mémorables, advenues durant le Regne de Henri III. Roi de France & de Pologne* pag. 130.

rance de celle de Dieu? Elle a été accordée à un séditieux, à un fou, à un scélérat, tandis que les personnes les plus respectables ne pouvoient l'obtenir. Si Pline le jeune eût vécu du temps de Henri III. le mépris qu'il avoit pour les sentiments populaires, se fût encore accru. Cet ingénieux Savant faisoit gloire de ne consulter qu'un petit nombre de gens choisis; quiconque voudra éviter de tomber, non seulement dans les erreurs les plus grossieres, mais encore dans les excès les plus vicieux, doit suivre la maxime de cet Ancien.

Dès que le peuple a adopté une opinion, il se livre sans examen à toutes les suites qui en découlent, quelque criminelles qu'elles soient. Il agit ordinairement aussi mal qu'il pense, & justifie par ses actions la crainte de ceux qui se défient de tout ce qui n'est appuyé que par son autorité. Nous venons de voir, studieux ben Kiber, l'aveugle croyance que les Parisiens avoient aux impertinents mensonges du Prédicateur Lincestre: considérons à présent les fureurs que causoient cette

aveugle croyance ; le même Auteur nous en instruira amplement. “ Le „ Jeudi vingt-sixieme, dit-il (1), le „ Héraut, surnommé *Auvergne*, en„ voyé de la part du Roi, arriva à „ Paris, portant au Duc d'Aumale, „ qui s'en disoit Gouverneur, mande„ ment d'en vuider, & interdiction à „ la Cour de Parlement, à la Chambre „ des Comptes, à la Cour des Aydes, „ au Prévôt de Paris, & à tous les „ autres Officiers & Juges Royaux, „ de plus exercer aucune jurisdiction. „ Il ne fut oui, ni son paquet vu ; „ ains emprisonné, en danger d'être „ pendu & étranglé, finalement ren„ voyé sans réponse, avec injure & „ contumelie : tant étoient les Pari„ siens animés contre le Roi, duquel „ le nom étoit si odieux entre le peu„ ple, que qui l'eût proféré seule„ ment étoit en grand danger de sa „ vie. Furent faites à Paris force ima„ ges de cire, qu'ils tenoient sur l'Au„ tel, & les piquoient à chacune des „ quarante Messes qu'ils faisoient dire „ durant les Quarante-heures en plu-

(1) la même, pag. 118.

„ ſieurs Paroiſſes de Paris ; & à la
„ quatrieme piquoient l'image à l'en-
„ droit du cœur, diſans à chaque pi-
„ queure quelque parole de Magie,
„ pour eſſayer à faire mourir le Roi.
„ Aux Proceſſions pareillement, &
„ pour le même effet, ils portoient
„ certains cierges magiques, qu'ils ap-
„ pelloient par moquerie *Cierges bé-
„ nits*, qu'ils faiſoient éteindre au lieu
„ où ils alloient, renverſant la lumiere
„ contre bas, & diſans je ne ſai quel-
„ les paroles, que des ſorciers leur
„ avoient appriſes. „

Voilà, ſtudieux ben Kiber, de triſ-tes & funeſtes preuves du fanatiſme du peuple, & du peu de fond qu'on doit faire ſur l'approbation de la multitude. Elle regarde les ſacrileges & les profanations les plus criminelles, comme de ſaintes & pieuſes actions, dès que la cauſe qu'elle a embraſſée, peut en recevoir quelque avantage. L'honneur, la probité n'ont aucune part, ni à ſes déciſions, ni à ſa conduite. Elle ramene tout à elle-même, elle ne conſidere les choſes que par le côté qui peut flatter ſon caprice, con-

tenter son amour propre, & satisfaire sa passion. Les Parisiens, qui, quinze ans avant la mort de Henri III. auroient répandu pour lui jusqu'à la derniere goutte de leur sang, faisoient tous leurs efforts pour perdre, pour détrôner, pour massacrer ce même Roi qu'ils avoient aimé avec tant de fureur. Remarques, studieux ben Kiber, une chose particuliere, & qui marque bien le mépris qu'on doit avoir pour l'approbation du peuple. C'est que l'amitié que les Parisiens avoient accordée à Henri III. lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, n'avoit d'autre fondement que le crime, & la haine qu'ils lui portoient étoit causée par la meilleure action que ce Monarque eût faite dans sa vie. Ils avoient aimé Henri III. parce qu'il avoit été un des premiers Auteurs de l'affreuse & sanglante journée de S. Barthélemi (1), ils le

[1] Mort du Roi Henri III. au même lieu, au logis même, à l'heure même, le Roi revenant de la garde-robe, comme il faisoit quand il fut tué, le massacre de Saint Barthélemi avoit été conclu. Le pauvre Roi, qu'on appelloit *Monsieur*, alors présidoit au Conseil le premier jour d'Août 1572. dans la même chambre, à la même heure, qui

haïssoient, parce qu'il s'étoit réuni avec Henri IV. & qu'il avoit voulu conservèr la Couronne au véritable héritier du Royaume, & au Prince le plus digne de régner qu'il y eût dans l'Univers.

Continues donc, studieux ben Kiber, non-seulement à mépriser l'autorité & l'approbation du vulgaire; mais songes que tu dois plus examiner une opinion, que tu ne ferois, si elle n'étoit pas adoptée & reçue par le peuple. Il semble que son consentement est le sceau & la marque des erreurs, & que la vérité lui est presque entiérement inconnue. On voit toujours, à la honte des hommes, que s'il y a deux partis à choisir, le plus grand nombre prend le mauvais. Examines les Républiques qui n'ont point été conduites par certains Magistrats choisis, & où le peuple décidoit en corps, tu trouveras qu'elles ont commis les fautes les plus lourdes, & qu'elles ont été cent fois à la veille de périr & d'être entiérement détruites.

étoit huit heures du matin, le déjeûner qui étoit de trois broches de perdreaux, attendant les conspirateurs de cette maudite action. *La même p.* 126.

Le peuple ne demande ordinairement que des fêtes & des ſpectacles. Pourvu qu'on ſache l'amuſer comme un enfant, on eſt aſſuré non-ſeulement de lui faire faire ce qu'on veut, mais encore de lui perſuader les choſes les plus fauſſes & les plus contraires à ſes intérêts. C'eſt ainſi que certains particuliers trouverent le moyen de mettre leur patrie dans les fers ; ils acheterent la liberté publique par des jeux & des feſtins publics. Ceux qui auroient voulu remontrer à la multitude le tort qu'elle ſe faiſoit, auroient couru riſque d'en être maltraités, & peut-être de périr pour avoir oſé dire la vérité.

Il y a un grand nombre de choſes ſur le ſujet deſquelles le peuple aime qu'on le trompe. Son erreur lui eſt chere, il ne veut point être guéri ; il hait celui qui veut le ſervir, & aime celui qui lui nuit. On l'a vu idolatrer les tyrans qui l'avoient mis dans l'eſclavage, & pourſuivre avec fureur ceux qui briſoient ſes fers. Après la mort de Jules Céſar, à quels excès les Romains (1) ne ſe porterent-ils

[1] *Je placerai ici quelques-uns des regrets du*

pas? Quelles persécutions n'essuyerent point Brutus & Cassius? Le peuple

Peuple Romain sur la mort d'un homme qui l'avoit mis dans les fers, & l'on y verra un échantillon de ses fureurs contre ceux qui l'en délivroient. Je donnerai même la Traduction de ce que dit Suétone, en faveur de ceux qui n'entendent point le Latin.

Lectum pro rostris in forum Magistratus, & honoribus detulerunt, quem cum pars in Capitolini Jovis cella cremare, pars in Curia Pompeii destinaret, repentè duo quidam gladiis succincti, ac bina jacula gestantes, ardentibus cereis succenderunt, confestimque circumstantium turba virgulta arida, & cum subselliis tribunalia, quidquid præterea ad manum aderat, congessit. Deinde tibicines & scenici artifices vestem, quam ex instrumento triumphorum ad præsentem usum induerant, detractam sibi, atque discissam injecere flammæ, & væteranorum militum Legionarii arma sua, quibus exculti funus celebrabant, & liberorum bullas atque prætextas, in summo publico luctu exterarum Gentium multitudo circula im suo quæque more lamentata est, præcipuè Judæi, qui etiam noctibus continuis bustum frequentarunt. Plebs statim a funere ad domum Bruti & Cassii cum facibus tendit, atque ægrè repulsa, obvium sibi Helvium Cinnam, per errorem nominis, quasi Cornelius esset is, quem graviter pridiè concionatum de Cæsare requirebat, occidit, caputque ejus præfixum hastæ circumtulit. Postea solidam columnam propre XX. pedum lapidis Numiadici in foro statuit, scripsitque PARENTI PATRIÆ. Apud eam longo tempore sacrificare, vota suscipere, controversias quasdam, interposito per Cæsarem jurejurando, distrahere perseveravit. *Sueton. Tranquill.* Lib. I. Cap. LXXXIV. & LXXXV.

aveugle cherchoit à faire périr ceux qu'un petit nombre des gens sensés

„ Les Magistrats, & ceux qui avoient été en „ charge, porterent en la place publique le lit qui „ étoit à la Tribune aux harangues ; & comme „ quelques-uns proposerent de le brûler au Capi- „ tole, dans le lieu consacré à Jupiter, d'autres „ au Palais de Pompée, deux hommes, ayant cha- „ cun l'épée au côté, & un dard à la main, sur- „ vinrent à l'improviste, & y mirent le feu avec „ des flambeaux. Au même instant le peuple qui „ étoit à l'entour, y jetta du bois sec, les sieges, „ les Tribunaux & tous les présents. Ensuite les „ Joueurs d'instruments, & ceux qui travailloient „ aux théatres, quitterent les habits de triomphe „ qu'ils avoient pris pour cette occasion, les dé- „ chirerent, & les jetterent dans les flammes. „ Les Légionaires des vieilles bandes en firent au- „ tant des armes dont ils s'étoient parés pour ho- „ norer les funérailles. Plusieurs Dames y jette- „ rent aussi leurs atours, voire même les anneaux, „ & les robes brodées de pourpre de leurs enfants. „ En ce deuil si grand & si universel, des Na- „ tions étrangeres en grand nombre firent aussi des „ lamentations à leur mode tout autour du bûcher, „ & principalement les Juifs y passerent des nuits „ entieres.

„ Les obseques étant finies, le peuple, armé „ de flambeaux, courut soudain vers les maisons „ de Brutus & de Cassius pour y mettre le feu, „ mais en ayant été repoussés avec assez de peine, „ il déchargea sa colere sur Hervius Cinna, qu'il „ prit pour ce Cornelius, qui, le jour d'auparavant, „ avoit harangué contre César avec tant d'animo- „ sité ; & comme il le cherchoit, rencontrant

regardoient comme les derniers des Romains.

Lorsque les Grecs, par leurs divisions avec les Princes Occidentaux, & par leurs disputes sur certains points de Religion, accéleroient la ruine totale de l'Empire d'Orient, & préparoient le triomphe de Mahomet II. quelques personnes sages & éclairées gémissoient du sort qui menaçoit leur patrie, & détestoient ces divisions & ces disputes si pernicieuses. Si elles

„ l'autre qui portoit le même nom, il le tua & „ mit sa tête au bout d'une pique. Après cela, il „ dressa en la place publique une colonne toute „ de pierre Numidiene, presque de la hauteur de „ 20. pieds, avec cette inscription, *au Pere de la* „ *Patrie*. On continua long-temps de sacrifier au- „ près de cette colonne, de faire des vœux, & „ même de décider quelques questions, en jurant „ par le nom de César. „

Je remarquerai ici en passant, que Cicéron attribue à Antoine, & non pas au peuple, d'avoir gravé cette inscription sur la colonne. *Auget tuus inimicus furorem in dies, primum in statua quam posuit rostris, inscripsit* PARENTI OPTIME MERITO, *ut non modo Sicarii, sed etiam jam Paricidæ judicemini.* Cicer. Epist. ad Famil. *Lib. XII. Epist.* 3. Je croirois volontiers que la seule haine fait attribuer à Antoine par Cicéron ce, où il n'eut d'autre part que d'approuver la conduite du peuple. Le sentiment de Suétone paroît plus naturel.

eussent osé s'expliquer hautement, si elles avoient condamné publiquement les menées des Ecclésiastiques Grecs, si elles avoient voulu éclairer le peuple, & lui montrer où le conduiroit son entêtement, peut-être les eût-on massacrées.

La multitude est également aveugle dans tous les pays; on peut lui appliquer avec raison ce qu'un Légat disoit aux habitants d'une Ville, en leur donnant la bénédiction: *Puisqu'ils veulent être trompés, qu'ils le soient.*

Espérer que le peuple songe jamais à prendre des moyens pour distinguer le faux du vrai, & pour s'éclairer sur ses véritables intérêts, c'est attendre que les Jésuites deviendront humbles, & les Convulsionaires sensés.

Je te salue, studieux ben Kiber. Donnes-moi de tes nouvelles.



LETTRE CXXXI.

Le Sylphe Oromasis, *au sage Cabaliste* Abukibak.

JE volai il y a deux jours, sage & savant Abukibak, au-dessus des tours de l'Eglise Notre-Dame pour me reposer un instant. J'étois fatigué d'avoir fait près de cinq cents lieues dans moins de douze heures, & j'avois encore autant de chemin à faire avant d'arriver où je voulois aller. J'examinai du haut de ces tours la vaste étendue de Paris, & la premiere pensée qui me vint en l'esprit, fut celle qui fit répandre des larmes à Xerxès. *Quand je considere,* disoit ce Monarque en passant son armée en revue, *combien est courte la vie des hommes, je suis ému de compassion, & je ne puis m'empêcher de pleurer. De tant de millions de personnes qui sont ici devant mes yeux, il n'y en aura pas une de reste dans cent ans* (1). „ Si „ tous les gens, disois-je en moi-mê-

[1] Hérodote, *Lib.* VII. *pag.* 445. Je me sers de la Traduction de *du Ryer*, *Edit. in-folio.*

„ me, qui habitent dans ces murs,
„ faisoient attention à leur sort dé-
„ plorable, & à la fin qu'ils auront in-
„ cessamment, sans doute ils se désabu-
„ seroient bientôt des soins frivoles qui
„ les occupent. A quoi servent les pei-
„ nes que prennent ces infortunés?
„ Au lieu de songer à jouir du peu de
„ moments dont ils sont les maîtres,
„ ils travaillent, ils suent, ils se tour-
„ mentent pour être heureux dans un
„ temps qu'ils ne verront jamais, &
„ qui n'est pas fait pour eux. Ils ces-
„ seront d'exister, lorsqu'ils croient
„ qu'ils commenceront à jouir.„

Les marchands avides de gains, qui veillent nuit & jour au soin de leur commerce, qui sacrifient leur santé & leur repos à l'envie d'amasser un certain bien, mourront avant de satisfaire leur desir; ils n'auront que la douleur d'avoir travaillé toute leur vie inutilement: & si par hazard il s'en trouve quelques-uns parmi eux, qui avant la mort aient contenté leur avidité, le temps dont ils jouiront de ces trésors amassés avec tant de fureur & tant de passion, sera si court, qu'il ne servira

qu'à augmenter leurs peines, en leur faisant regretter davantage le bien qu'ils perdent, & dont ils ont joui si peu de temps.

Il est malheureux pour un homme, qui se voit dans le lit de la mort, de n'avoir pas toujours été pauvre; moins on perd en quittant ce monde, & moins on le regrette. Louis XIV. en mourant, perdoit un Royaume & la vie. Un Duc perd moins qu'un Souverain, un marchand pauvre, qu'un riche. L'indigence est une des choses les plus propres à former des Philosophes. Quand un homme a beaucoup de bien, rarement s'avise-t-il de moraliser; pour un Séneque, il est deux mille Epictetes.

Si les hommes, sage & savant Abukibak, faisoient quelque attention à la misere & à la bassesse de leur état, ils tâcheroient de réparer par leur façon de penser les infortunes auxquelles le sort les a soumis. Au lieu d'avilir par leur conduite leur condition, qui n'est déja que trop abjecte, ils imiteroient autant qu'ils pourroient les sages Sylphes, qui, uniquement occupés du soin de cultiver & de chérir la

vertu, attendent sans crainte & sans desir ce que le Ciel a décidé. Loin d'agir d'une maniere aussi sensée, les foibles humains travaillent tous également à se rendre plus malheureux. Il semble qu'ils soient charmés d'augmenter les infortunes qui sont attachées nécessairement à l'humanité, & dont les seuls Philosophes savent diminuer l'amertume. Tu as sans doute, sage & savant Abukibak, considéré plusieurs fois les maux auxquels est exposé le genre humain; mais je ne sais si tu a jamais pris garde que tous les hommes, dans quelque rang qu'ils soient nés, (je n'excepte qu'un petit nombre de Sages), sont également malheureux aux yeux d'un Philosophe. Commençons cet examen par les Souverains.

Un Prince, qui au milieu de sa Cour vit comme un cochon dans son auge; qui uniquement occupé du plaisir de boire & de manger, abandonne à des ministres le soin de son Royaume, est-il heureux? Il ne l'est pas davantage que celui, qui, pour satisfaire une folle ambition, ruine son Royau-

me & fait périr des millions d'hommes. Le premier ressemble à un animal domestique, le second à une bête féroce; & leur bonheur est moins grand que celui d'un cochon & d'un lion, puisque ces bêtes sont exemptes des remords, & que ces Souverains, malgré la force de leurs passions, sentent combien elles sont contraires au véritable honneur, à la probité & à l'humanité. Car tel est le sort des hommes vicieux: ils ont beau faire, ils ne peuvent s'aveugler jusqu'au point qu'un reste de clarté ne leur présente de temps en temps d'odieuses vérités. Un savant Docteur a dit avec raison que *la conscience peut être voilée, parce qu'elle n'est pas Dieu; mais qu'elle ne peut être détruite, parce qu'elle vient de Dieu* (1). Qu'un coupable fasse ce qu'il voudra, qu'il ait recours à tous les expédients qu'il jugera capables de pouvoir calmer entiérement ses troubles; il n'en viendra jamais à bout. Les

[1] Conscientia . . . potest obumbrari, quia non est Deus, extingui non potest, quia a Deo est. *Tertulian. Apologet.* Cap. VI. apud. *Just. Lipsium*, in Præcept. Politic.

remords sont les vautours que la Fable donna pour bourreaux à Prométhée; ils trouvent sans cesse de quoi se nourrir, le cœur qu'ils dévorent, souffre toujours & ne périt point. Les Grands, ainsi que les petits, sont soumis au même supplice, dès qu'ils sont criminels.

Dans quelque état qu'on soit, quelque forme qu'on prenne, rien n'exempte des suites d'une conscience troublée. *Par-tout où la vraie vertu ne se rencontre pas, le vice se trouve, & avec lui les remords qui marchent toujours à sa suite* (1). C'est en vain qu'un Souverain pense à l'abri du trône calmer sa crainte, elle le suit au milieu des grandeurs, comme dans le sein de la mollesse, elle l'*accompagne partout* (2) & le tourmente, jusques à ce qu'il perde, & la vie, & ces plaisirs mêlés de tant d'amertumes. Un sage Philosophe peut-il regarder comme heu-

[1] Vela te & verte te in varias formas : ubicumque vera virtus non est, vitium subsequitur, & ex eo inquies in animo, aut timor. *Justi Lipsii. Monita & Præcepta, Politica*, Cap. VI. pag. 11.

[2] Post. Equitem sedet atra cura *Horat.*

reux un ſort auſſi agité & auſſi mépriſable ?

Du Souverain venons au courtiſan. Quel eſt ſon état ? C'eſt celui d'un eſclave, dont les fers ſont dorés. Sous les dehors pompeux d'une grandeur frivole il cache les ſoins les plus pénibles & les chagrins les plus cuiſants. Quel eſt l'homme attaché à la Cour, qui ait paſſé en ſa vie une ſeule journée ſans être tourmenté par l'ambition, par le deſir d'accroître ſon autorité, & par la crainte de perdre la faveur de ſon maître ? Eſt-ce vivre heureux, que d'être dans une agitation continuelle, que de ſe défier de tous ceux qu'on fréquente, que de flatter ſes ennemis, que de n'avoir aucun véritable ami, que de n'agir que conſéquemment aux fantaiſies & aux caprices d'un autre homme ? On peut regarder les courtiſans comme des machines qui ſe conduiſent ſelon l'impulſion qu'elles reçoivent par un premier moteur : le Souverain eſt le machiniſte qui les met en mouvement ; la gaieté, la triſteſſe, la piété du Prince décident de la joie, de la mélancolie & de la Religion de la

Cour. Après une contrainte aussi forte la mort vient ; elle détruit les projets, elle renverse les mesures, elle rend inutiles les soins, elle ne laisse que la douleur d'avoir si mal employé des jours si courts, & d'avoir toujours vécu en esclave, lorsqu'on auroit pu jouir de la liberté. Est-ce là peine de naître, pour jouer un rôle aussi fâcheux dans ce Monde, & qui finit aussi désagréablement ?

Les Ecclésiastiques ne sont, ni plus heureux, ni plus tranquilles que les Laïques ; ils portent aux pieds des Autels l'ambition qui les dévore, ils songent sans cesse à augmenter leurs richesses. L'avarice est un vice inné dans l'ame des trois quarts des gens d'Eglise. Ce Prélat est sombre, triste, rêveur ; qu'a-t-il donc qui puisse troubler sen bonheur ? Il veut être fait Archevêque. Le voilà nommé à un Archevêché, & il est encore mélancolique; ils souhaite le Cardinalat. Il obtient le Chapeau, & les inquiétudes ne diminuent point ; il songe à devenir Pape. C'en est trop, il meurt avec le regret de n'avoir pu accomplir ses

desirs. Cent mille livres de rente, les titres fastueux d'*Eminence*, de *Grandeur*, n'ont pu le rendre heureux; il a été plus misérable qu'un paysan qui vit content dans sa chaumiere.

Ce Curé de Village gronde sans cesse contre son sort; il se plaint qu'il a à peine de quoi vivre. Il obtient un bénéfice considérable, quitte la campagne, & va à la ville. Est-il satisfait? Point du tout; il veut être Grand-Vicaire. Il le devient; voilà donc ses desirs satisfaits? Bien loin de-là. Plus il augmente en charge, plus son revenu s'accroît, & plus son avidité prend de nouvelles forces. Le conduisit-on, ainsi que le Prélat, jusqu'aux portes du Pontificat, il ne seroit pas content; & si l'on alloit encore plus loin, & qu'on le fît Pape, il trouveroit les revenus de l'Etat Ecclésiastique trop modiques.

Quel est l'aveuglement des hommes, sage & savant Abukibak, ils courent incessamment d'un état à un autre, & dans ces divers changements ils n'en sont pas moins malheureux. Comme ils ne cherchent leur contentement que dans des choses vaines, frivoles, légeres,

rés, & souvent criminelles, ils ne trouvent, au lieu de la véritable félicité, que l'inconstance, l'ennui, l'envie, le crime & les remords qui les suivent.

Le seul vrai & unique bonheur consiste dans l'amour de la vertu, dans la crainte & dans l'obéissance à ses ordres. Quiconque est fortement persuadé de ces sages & nécessaires maximes, est véritablement fortuné, il vit sans trouble & sans inquiétude; il jouit de tous les biens que lui présente la nature, & si elle lui en refuse quelqu'un, il sait s'en passer sans le regretter. Il ne craint point la mort, ni ne la désire; il attend avec tranquilité ce que le Ciel a ordonné de ses jours; il sait que lorsqu'ils finiront, d'autres leur succéderont plus purs & plus sereins, & qu'un avenir parfaitement heureux sera la récompense de la sage conduite qu'on tiendra dans ce monde.

Il est deux choses; sage & savant Abukibak, sur lesquelles les hommes devroient réfléchir sans cesse; sur la briéveté de cette vie, & sur l'immense durée de l'autre, ils se désabuseroient

alors de toutes les folles idées qui les tourmentent. « Hé quoi ! diroient-ils, „ pour acquérir un bonheur éternel, „ on ne nous laisse que quelques instants à travailler, & nous les perdons „ en souhaits frivoles & en projets, dé„ truits aussi-tôt qu'accomplis ! Son„ geons à faire des établissements plus „ durables, & ne perdons point des „ moments, de l'emploi desquels dé„ pend un éternel bonheur. „

Je te salue, sage & savant Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

LETTRE CXXXII.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

Il y a quelque temps, sage & savant Abukibak, que je reçus une de tes Lettres, dans laquelle tu me faisois sentir avec beaucoup de force, combien je devois me défier des opinions qui n'étoient appuyées que sur le consentement du peuple. Les raisons que tu apportes pour anéantir entiérement l'autorité du vulgaire, sont excellen-

tes : elles ſont fondées ſur l'expérience, & portent avec elles cette évidence qui convainque les eſprits les plus opiniâtres ; mais je crois que tu aurois pu étendre plus que tu n'as fait, la néceſſité de ſe défier des déciſions de la multitude. Il me paroît que tu veux la borner au ſimple peuple : or, il me ſera aiſé de te prouver que parmi les Savants, & même parmi ceux qu'on regarde comme les plus reſpectables, le grand nombre a ſouvent donné dans des excès très-vicieux & très-condamnables. Les Corps les plus célebres peuvent être conſidérés, à bien des égards, comme la multitude. Le Cardinal de Retz me paroît être fondé, lorſqu'il dit que les *Compagnies ſouveraines & les Parlements ſont peuples* ; on peut appliquer cette maxime à toutes les Sociétés.

Je ne ſais, ſage & ſavant Abukibak, ſi tu as jamais fait attention à toutes les ſottiſes qu'a commiſes la Sorbonne ; elle n'a jamais agité quelque affaire conſidérable, qu'elle n'ait pris le plus mauvais parti, & l'on peut dire que chaque événement conſidérable arrivé

en France, eſt marqué & déſigné par quelque mauvaiſe manœuvre de la Sorbonne. Lorſque la Pucelle d'Orléans eut été brûlée par les Anglois, contre le droit de la guerre & contre celui des gens, que fit alors la Sorbonne? Condamna-t-elle cette injuſtice, ou du moins n'en dit-elle rien? Paſquier va nous apprendre la conduite qu'elle tint. " L'Univerſité de Paris, dit-il (1),
„ voulant auſſi jouer ſon rôle, fit une
„ Proceſſion le jour de Saint Martin-
„ des-Champs, où un Frere Domini-
„ cain fit une déclamation encontre
„ cette pauvre fille, pour montrer que
„ tout ce qu'elle avoit fait étoit œu-
„ vre du Diable. „ Le Peuple, le plus fanatique, ſage & ſavant Abukibak, auroit-il pu faire pis que la Sorbonne? Elle déclare ſorciere & magicienne, une Héroïne, qui, par ſa valeur, avoit délivré ſa patrie, & mis ſon Roi en état de chaſſer les Anglois de Paris.

Il ſemble que la Sorbonne ait affecté, dans toutes les occaſions, de favoriſer les ennemis de la France. Sous Charles

(1) Recherches *de Paſquier*, Liv. VI. Chap. V. pag. 671.

VII. Elle flétrit la mémoire de la Pucelle d'Orléans, pour favoriser les Anglois. Sous Henri III. elle rendit un décret, qui dispensoit tous les François du serment de fidélité qu'ils avoient fait à ce Prince, & embrassa avec zele le parti des Espagnols. « La Sorbonne „ & la Faculté de Théologie, dit l'Au„teur du Journal de Henri III. (1), „ comme trompettes de la sédition, „ déclarerent & publierent à Paris, „ tout le Peuple de ce Royaume absous „ du serment de fidélité & obéissance „ qu'ils avoient juré à Henri de Valois „ n'a guere leur Roi; rayerent son nom „ des prieres de l'Eglise; firent enten„dre au peuple qu'en saine conscience „ ils pouvoient s'unir, s'armer & con„tribuer deniers pour lui faire la guer„re, comme à un tyran exécrable qui „ avoit violé la foi publique au notoire „ préjudice & contentement de leur „ Sainte Foi Catholique, Apostolique „ & Romaine, & de l'Assemblée des „ Etats du Royaume. „ Je doute qu'on puisse trouver rien de plus séditieux dans l'Histoire ancienne & moderne,

(1) Pag. 119.

que le décret de la Sorbonne ; il étoit d'ailleurs contraire à l'honneur, à la probité, au bien public, au droit des Souverains, aux privileges des Etats du Royaume, qui seuls, en cas de vacance du Trône, par l'extinction de la maison Royale, sont en droit d'élire un Souverain (1).

Le Peuple, sage & savant Abukibak, dans les fureurs des guerres civiles n'a jamais été plus loin que la Sorbonne ; & ce Corps, dont les Membres font sonner si haut les rares vertus & les talents merveilleux, s'est toujours dé-

[1] C'est en parlant de ce décret, qu'un de nos meilleurs Poëtes a dit :

On s'assemble en tumulte, en tumulte on décide,
Parmi les cris confus, la dispute & le bruit,
De ces lieux, en pleurant, la Vérité s'enfuit.
Alors, au nom de tous, un des vieillards s'écrie :
„ L'Eglise fait les Rois, les absout, les châtie,
„ En nous est cette Eglise, en nous seuls est sa
„ loi.
„ Nous reprouvons Valois, il n'est plus notre
„ Roi.
„ Serments, jadis sacrés, nous brisons votre
„ chaîne.
A peine a-t-il parlé, la Discorde inhumaine
Trace en Lettres de sang ce décret odieux ;
Chacun jure par elle, & signe sous ses yeux.

Henriade, Chant. IV. vers. 308. & suiv.

clarée dans les temps des troubles en faveur du mauvais parti. Il n'a pas tenu à lui que la famille Royale ne fût expulsée du Trône, que les Espagnols & les Guises se rendissent les maîtres du Royaume, & qu'ils y établissent l'Inquisition. Voilà en vérité des traits bien propres à justifier les titres fastueux de *Défenseurs des privileges de l'Eglise Gallicane, & des Droits Ecclésiastiques du Royaume.*

Je ne sais pas sur quoi M. Deslandes, dans son ingénieux Livre de *l'Histoire critique de la Philosophie*, a affecté de faire un éloge pompeux de l'ancienne Sorbonne, & de maltraiter la moderne. „ L'Université de Paris, dit-il (1), „ devenant plus illustre de jour en jour, „ & pour me servir de l'expression d'A- „ lexandre IV. étant regardée comme „ l'Arbre de Vie dans le Paradis Ter- „ restre, ou comme la Lampe allumée „ dans la Maison du Seigneur, toutes „ les écoles particulieres s'éteignirent. „ Chacun vint puiser à la source même „ des Sciences, d'où elles se répan-

(1) Histoire Critiq. de la Philosophie, *Tom. II.* pag. 298.

„ doient non-seulement dans le Royau-
„ me, mais encore par toutes les Na-
„ tions de l'Europe qui n'avoient qu'un
„ cri d'admiration. " A ces louanges magnifiques Monsieur Deslandes a ajouté cette note : *Autant que l'Université de Paris étoit autrefois brillante, autant est-elle tombée dans l'avilissement. La Faculté de Théologie sur-tout me paroît le Corps le plus méprisable qui soit dans le Royaume.* Examinons sans passion, sage & savant Abukibak, le sentiment de M. Deslandes, & devisons-le en deux points différents.

Le premier concerne la splendeur de l'ancienne Sorbonne; le second la supériorité sur la moderne. Nous les trouverons également faux. Cette Sorbonne, que M. Deslandes regarde comme l'Arbre de Vie dans le Paradis Terrestre, est la même dont nous venons de voir les fausses démarches, & les décrets ignorants & séditieux. Eh quoi! des gens qui condamnent la Pucelle d'Orléans comme sorciere, sont des *Lampes allumées dans la Maison du Seigneur*! & des Ecclésiastiques, qui déclarent que les sujets ne doivent point observer

observer le serment de fidélité qu'ils ont fait à leurs Princes, sont des personnages *célebres* & *brillants*! Si cela est, on pourra mettre au nombre des grands hommes les Seize qui firent mourir plusieurs Membres du Parlement qui avoient été fidèles à leur Roi; les deux assassins des Rois Henri III. & Henri IV. trouveront aussi place parmi les personnes illustres.

La supériorité de l'ancienne Sorbonne sur la moderne me paroît très-mal fondée. Si l'on excepte Gerson, & deux ou trois autres Auteurs, il n'est aucun des Membres qui la composoient, qu'on puisse égaler aux Arnaud, aux Bossuet, aux Nicole, & à tant d'autres fameux Ecrivains, qui, dans ces derniers temps, ont été dans ce Corps. Si l'on devoit juger entre le mérite des anciens Docteurs & des modernes, il n'y auroit pas à balancer, & les derniers emporteroient le prix. Ils ont eu parmi eux de plus grands hommes que les autres, & ont fait des fautes bien moins considérables, quoiqu'ils en aient fait de très-grandes, ainsi que nous le verrons dans l'instant. Je ne sais

donc par quel motif M. Deslandes s'est érigé en panégyriste outré de l'ancienne Sorbonne, & en critique injurieux de la moderne. Il est vrai que les Corps nombreux étant sujets, comme les peuples, à prendre facilement le plus mauvais parti, & à se laisser emporter à la passion & aux préjugés, les Docteurs de ces derniers temps ont manqué plusieurs fois au Public, à leurs confreres & à eux-mêmes; mais il s'en faut bien qu'ils aient fait des actions aussi criminelles & aussi condamnables que la plupart de ceux qui ont vécu, il y a un & deux siecles.

Sous Louis XIV. la Sorbonne à condamné mal à propos M. Arnauld (1); elle s'est unie il y a peu de temps avec les Jésuites, elle a interdit & dégradé plusieurs des plus illustres sujets qui la

[1] La condamnation de M. Arnauld, faite contre toutes les formes, est la plus grande plaie qu'ait jamais reçue notre Faculté... C'a été un tel brigandage, que la plupart de nos Docteurs, qui regardent à présent les choses de sang froid, confessent franchement qu'on le peut nommer *horrendum Sacræ Facultatis Parisiensis Latrocinium*.

Relation des Assemblées de Sorbonne *sur les opinions des Jésuites touchant la Religion des Chinois*, *Lettre V. pag.* 22.

composoient ; mais elle n'a jamais approuvé par aucun décret authentique que les sujets se révoltassent contre leur Souverain. Elle n'a point déclaré le Maréchal de Villars sorcier pour avoir battu les ennemis à Denain, elle n'a pas approuvé qu'un Roi répudiât sa légitime épouse, comme elle fit en faveur de Henri VIII. gagnée par l'or de ce Monarque (1). Agrippa n'a pas déguisé la vénalité de la Sorbonne ; il l'a mise dans tout son jour, & son témoignage est une preuve authentique que la conscience des plus fameux Théologiens devient fort latitudinaire, lorsqu'elle est attaquée avec le métal précieux qui trompa Danaé. Philippe de Macédoine croyoit que toutes les villes pouvoient être prises, pourvu qu'une charge d'or pût aller jusqu'à la porte ;

[1] Non est mihi incognitum queis artibus res hæc apud Parisiorum Sorbonam tractata est, quæ cæteris tanti sceleris ausum temerario porrexit exemplo. Vix me continere queo, quin imitatus Poëtam illum exclamen, *Dicite, Sorbonici, in Theologia quid valet aurum*? Quantum pietatis & fidei illorum pectore clausum putavimus, quorum venalis magis quam sincera conscientia est . . . extrema avaritiæ infamia corruperunt ? *Agrippa*. *Epist.* XIX, Libri VI. pag. 973.

il n'eſt aucun décret qu'on ne faſſe rendre à toutes les Univerſités du monde, en ſe ſervant du même ſtratagême. Les richeſſes ont de grands droits ſur le cœur des hommes, & ſur-tout ſur celui des Eccléſiaſtiques. Si l'on tentoit aujourd'hui les Docteurs de Sorbonne, comme Henri VIII. ſéduiſit leurs prédéceſſeurs, je crois bien que les modernes Théologiens ne tiendroient guere plus ferme que les anciens. Je me figure voir un âne chargé d'or, arriver à la porte du College de Sorbonne, il eſt reçu avec autant de reſpect par les Eccléſiaſtiques, que le baudet chargé de Reliques l'étoit du peuple. Mais enfin, ſoit que ma conjecture ſoit fauſſe, ſoit qu'elle ſoit véritable, il faut cependant convenir que la Sorbonne moderne n'a aucune tache d'avarice auſſi flétriſſante que celle qui déshonore l'ancienne.

Je ne ſais ſi M. Deſlandes a réfléchi ſur tous ces faits ſi connus dans l'Hiſtoire; & s'il y a fait la moindre attention, comment a-t-il pu faire un éloge auſſi faux? Peut-être n'a-ce été

que pour humilier les Docteurs d'aujourd'hui, & ceux du temps de Louis XIV. Pour réussir dans son dessein, il n'avoit pas besoin d'aller avancer une fausseté évidente; il n'avoit qu'à détailler les cabales, les troubles, les divisions qui ont agité & qui agitent encore la Sorbonne. Il devoit montrer la maniere indécente & partiale dont les Docteurs opinent lorsqu'il s'agit des matieres les plus délicates; il auroit alors prouvé très-aisément que tous les corps sont sujets aux vices qui rendent méprisables la décision de la multitude, & que les Compagnies, de quelque titre pompeux qu'on les décore, *sont peuples & très-peuples.*

Les Docteurs de Sorbonne eussent fourni eux-mêmes à M. Deslandes des autorités pour appuyer la critique qu'il auroit faite des assemblées de la Faculté de Théologie. *On penseroit*, dit un Auteur, *qu'on ne s'assemble dans la salle de Sorbonne, que pour crier & pour se dire des injures. Paroles, gestes, œillades, style, maniere d'opiner, tout y est indigne de la gravité de ceux à qui l'on donne dans nos écoles, comme par*

excellence, le titre de NOS TRÈS-SAGES MAÎTRES (1). C'eſt un Docteur de Sorbonne qui parle; ne croiroit-on pas que c'eſt quelque Avocat qui plaide au Parlement, pour faire caſſer une élection populaire & tumultueuſe?

Je finirai ma Lettre, ſage & ſavant Abukibak, par une remarque bien eſſentielle que me fournit la derniere aſſemblée de la Sorbonne, où la *Conſtitution* a été reçue. Cette même Sorbonne avoit appellé, peu d'années auparavant, de cette *Conſtitution* au futur Concile, comme étant contraire à la doctrine de S. Auguſtin & aux privileges de l'Egliſe Gallicane. Il faut de deux choſes l'une, ou qu'elle ſe ſoit trompée lorſqu'elle a écrit ſans appel, ou lorſqu'elle l'a révoqué; elle eſt donc ſujette à ſe tromper, ainſi que le peuple, & à donner dans des travers auſſi grands. Au reſte, je n'entre point dans l'examen de ſavoir quand eſt-ce qu'elle a erré: ſon appel a été fait d'une voix unanime, ſon acceptation a été con-

[1] Journal Hiſtoriq. des Aſſemblées, tenues en Sorbonne, *pour condamner les Mémoires de la Chine* du Pere le Comte, *pag.* 19.

elue à la pluralité des voix. De quel côté qu'on prenne les choses, on trouve toujours le gros de la Sorbonne coupable d'une erreur grossiere.

Je te salue, sage & savant Abukibak.

LETTRE CXXXIII.

L'Ondin Kacuka, *au sage Cabaliste* Abukibak.

Tu te plaindras sans doute de mon silence, sage & savant Abukibak, & tu t'étonneras que depuis si long-temps je n'aie point exécuté les ordres que tu m'as donnés; cependant il me sera aisé de me justifier auprès de toi. J'ai été obligé d'aller aux Indes Orientales, & j'ai resté pendant près d'un mois dans ces régions si éloignées de la France. En arrivant dans la Méditerranée, la premiere chose que je fais, c'est de te donner de mes nouvelles. Je t'envoie un Dialogue entre une fille coquette & une jeune femme. La premiere a été condamnée à rester six mille ans dans nos humides retraites, pour avoir trom-

pé plus de vingt amants, & la seconde doit demeurer parmi nous sept mille cinq cents ans, pour avoir fait une infidélité à son mari. Heureusement pour elle, il étoit fort vieux, & sa punition a été adoucie en faveur du dégoût qu'un époux suranné inspire à une jeune personne. On est convaincu chez les morts, ainsi que chez les vivants, que le proverbe le plus véritable est celui-ci :

Qui cinquante ans aura vécu,
Et jeune femme épousera,
S'il est galeux, se grattera
Avec les ongles d'un cocu.

L'impossibilité, ou du moins le peu de possibilité qu'il y a qu'un vieux mari ne soit pas cocu, est la seule cause que toutes les femmes, infidelles à leurs époux, ne sont point réléguées dans le sombre séjour des Gnomes, ou dans l'infernale demeure des Diables. Car si l'on n'avoit pas du moins excepté celles dont les maris sont dans le cas du proverbe, il auroit fallu grandir beaucoup l'enceinte de l'Enfer; & les souterrains des Gnomes

n'auroient pas suffi pour contenir la moitié des prisonnieres.

Tu ne saurois croire, sage & savant Abukibak, jusqu'à quel point le cocuage étend ses droits sur la terre ; il prend quatre-vingt-dix-neuf sur cent. Un mari qui échappe à sa puissance, peut se regarder comme aussi fortuné, qu'un soldat qui revient sain & sauf d'une attaque où tous ses compagnons ont été tués. Je loue fort ta prudence, sage & savant Abukibak, d'avoir négligé toutes les femmes, & de te réserver pour quelque belle Sylphide, ou quelque aimable Ondine, s'il te prend jamais fantaisie de te marier. Le Dialogue que tu vás lire, servira à te confirmer dans tes desseins ; tu verras que ce n'est pas sans fondement que tu condamnes l'inconstance & la légéreté du beau sexe.

Dialogue entre une FILLE COQUETTE, *&* *une* JEUNE FEMME.

LA JEUNE FEMME.

Dites tout ce que vous voudrez, vous ne me ferez jamais convenir que

j'aie mérité d'être punie plus rigoureusement que vous. J'ai fait une faute, il est vrai; mais vous en avez commis trente, & vous n'aviez pas la même excuse que moi. Vous étiez libre, vous pouviez disposer de votre cœur & de votre main, rien ne vous obligeoit à quitter l'amant que vous aviez choisi vous-même. Je n'étois point dans le même cas, on m'avoit unie, sans mon consentement, à un homme vieux, caduc, dégoûtant; est-il extraordinaire que je n'aie point aimé une personne qui étoit aussi peu aimable? Lorsque l'amour n'entre pour rien dans le mariage, il est bien difficile qu'il ne veuille pas se récompenser d'une autre maniere: il ne perd jamais ses droits, & s'il ne les étend pas sur l'hymen, il les retrouve sur la galanterie & sur le cocuage qui s'ensuit naturellement.

LA FILLE COQUETTE.

Hé! Vous croyez que pour excuser toutes les infidélités que j'ai faites à mes amants, je ne puis pas me servir du même prétexte que vous? Abus, abus, ma chere enfant. Lorsqu'un amant ne trouve plus le secret de plai-

re, il eſt dans la claſſe d'un mari incommode & dégoûtant. L'amour dans le cœur d'une fille ne veut rien perdre, ainſi que dans celui d'une femme; ſi-tôt qu'il commence à y languir, qu'il n'eſt point animé, nourri, réveillé par un galant qui ne plait plus, il cherche quelqu'un qui le ſerve mieux, & dont il penſe avoir plus lieu d'être content; il trouve un nouvel amant qui lui paroît ſon fait, il le prend à ſon ſervice. La nouveauté a des charmes, & l'infidélité *s'enſuit naturellement*. Je me ſers de vos termes, & vous voyez que les excuſes que nous pouvons apporter pour pallier nos foibleſſes, ſont ſi ſemblables, qu'il ne faut pas même que nous empruntions des expreſſions différentes.

La jeune Femme.

Mais enfin, ſi nos fautes ſont égales, vous êtes toujours beaucoup plus coupable que moi; car vous avez eu trente amants, & je n'en ai jamais eu qu'un ſeul. Vous êtes donc vingt-neuf fois plus criminelle que je ne la ſuis; & cependant je ſuis punie plus rigoureuſement que vous. N'ai-je pas ſujet de me

plaindre de l'injustice de mon arrêt? Vous êtes infidelle à trente personnes, je ne le suis qu'à une, & l'on me condamne à quinze cents ans de peine plus que vous.

LA FILLE COQUETTE.

Oh! vous ne faites pas bien votre compte. Il est bien vrai que j'ai quitté plusieurs personnes, & que vous n'avez été infidelle qu'à une seule, mais cette seule vous devoit être plus sacrée & plus respectable, que toutes les autres ensemble ne me l'auroient dû paroître. Autant qu'un mari a des droits plus grands & plus légitimes qu'un amant, autant votre crime est-il plus considérable que le mien. A votre compte, vous voudriez qu'un mari cocu dans la balance ne pesât pas davantage qu'un galant congédié. Peste! votre morale est assez singuliere; mais comme vous voyez, elle n'est pas reçue dans l'autre monde. Je conviens avec vous qu'il y a à Paris un grand nombre de femmes qui se feroient un plus grand scrupule de passer pour avoir manqué à leur amant qu'à leur mari; ces maximes sont bonnes lorsqu'on est

en vie; après la mort, on en reconnoît le faux; ainsi que vous l'expérimentez. Si l'on suivoit votre sentiment, quel est l'homme qui voudroit se marier?

LA JEUNE FEMME.

On trouveroit autant de maris qu'on trouve d'amants. Croyez-vous qu'il soit plus dur à un époux de voir sa femme infidelle, qu'à un amant d'essuyer l'inconstance de sa maîtresse? Vous vous trompez; vous voyez beaucoup plus d'amants qui meurent de la douleur qu'ils ont de l'infidélité de leur maîtresse, que de maris qui succombent au chagrin d'être cocus. Cependant personne ne fait réflexion, lorsqu'il devient amoureux, aux infortunes qui peuvent lui arriver. Jamais un homme ne s'est avisé de vouloir fuir toutes les femmes, parce qu'il les croit toutes inconstantes; ou s'il s'en est trouvé quelqu'un, il n'a guere eu d'imitateurs. Il en est de même des gens qui veulent se marier, ils ne pensent point au cocuage: s'ils y pensent, ils esperent de ne point en subir les loix. Vous savez qu'on a dit depuis long-temps qu'il n'y a au

monde qu'une ſeule femme ſage, & que chacun croit l'avoir. Cette opinion, fondée ſur l'amour propre, ſuffit pour empêcher que le nombre des épouſeurs ne diminue jamais. On n'a pas beſoin pour cela de vouloir mettre une différence conſidérable entre la punition qu'eſſuient dans l'autre monde une coquette & une femme qui n'a eu qu'une ſeule paſſion.

LA FILLE COQUETTE.

Vous faites bien valoir la fidélité que vous avez gardée à votre amant. Vous n'auriez pas été plus conſtante que moi, s'il vous avoit été auſſi aiſé de devenir infidelle; mais vous étiez forcée de vous tenir à votre premier galant, c'étoit le ſeul que vous puiſſiez avoir. Il étoit ami de votre mari, il avoit chez lui une libre entrée, le vieux jaloux ne s'en défioit point. Ces circonſtances, ont plus été la cauſe de votre conſtance, que votre vertu dont vous faites parade. Pour ſavoir ſi vous aviez un cœur véritablement fidele & ſincere, il faudroit que vous euſſiez été comme moi, dans le grand monde, que vous y euſſiez joui d'une entiere liber-

té : alors, si vous aviez toujours été constante, si vous aviez résisté aux avances de mille jeunes gens empressés à vous plaire, si vous aviez dédaigné le plaisir de s'entendre dire qu'on est aimable par plusieurs personnes, si vous aviez sacrifié aux langueurs d'une vieille passion les charmes séducteurs d'une nouvelle, vous pourriez-vous vanter de n'avoir jamais eu qu'une passion ; mais de citer comme un exemple de votre retenue & de votre sagesse, de n'avoir jamais eu qu'un amant, lorsqu'il falloit, ou conserver celui-là, ou n'en avoir aucun autre, c'est se moquer des gens. Il vaudroit autant qu'un homme, qui n'a dans une prison que du pain & de l'eau, se vantât, après en être sorti, qu'il s'est abstenu par frugalité, pendant le temps qu'il y a été enfermé, de manger de la viande. Votre mari vous tenoit resserrée très-étroitement, sa maison étoit votre prison; son ami, le seul homme que vous voyiez librement, étoit le pain que vous aviez la liberté de manger. Les autres amants étoient pour vous de la viande défendue : vous n'en mangiez point,

parce que vous ne pouviez en avoir; mais moi, je vivois au milieu de l'abondance, je pouvois choisir entre les mêts les plus délicats, & prendre celui que je voulois. Il auroit fallu que j'eusse eu une force supérieure pour résister à la tentation, chaque moment j'étois tentée, & tentée par de nouveaux objets. Tantôt c'étoit un Officier qui venoit m'offrir son cœur d'une maniere badine, enjouée, mais brusque, un peu militaire, & capable de plaire à cause de sa singularité. Quelquefois un jeune Abbé, dont le teint effaçoit l'éclat de celui des plus belles femmes, dont les yeux vifs & brillants inspiroient la tendresse, me juroit une ardeur éternelle. Le galant Abbé se jettoit à mes genoux, & me serroit la main, qu'il m'arrosoit de quelques larmes. Ho! tout cela est bien tentant. Si vous aviez été à ma place, vous auriez fait comme moi. Je passois successivement d'un engagement dans un autre, je trouvois de quoi plaire dans tous les différents états, & je ne voulois en rebuter aucun. De l'homme de guerre, je venois à l'Ecclésiastique; de

l'Eccléſiaſtique je paſſois au Magiſtrat. Un Petit maître de Robbe ne laiſſe pas que d'avoir ſon mérite, il amuſe, il réjouit, il eſt même utile quelquefois ; moins cependant qu'un Financier : auſſi ne négligeois-je pas les gens de Finance. Un Fermier-général en amour s'exprime quelquefois plus tendrement qu'un Officier, & toujours beaucoup plus ſolidement. Vous ſavez que *l'Amour ſans Bacchus n'eſt que langueur* ; chez les Fermiers, ces Dieux ſe trouvent toujours réunis. Quel eſt le cœur ſévere qui puiſſe ſe refuſer aux douceurs qu'ils offrent ? Convenez donc que ſi vous aviez été dans une ſituation pareille à la mienne, la conſtance dont vous vous piquez, eût été chimérique, & que votre amant auroit bien-tôt eu le ſort de votre mari. Après avoir fait cocu une fois ce dernier, vous ne vous ſeriez pas fait une peine bien grande d'augmenter ſa coëffure d'une corne de plus ; auſſi voyez-vous qu'on ne vous a pas tenu dans ce monde beaucoup de compte de votre conſtance forcée.

Je te ſalue, par *Jabamiah*.

LETTRE CXXXIV.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

LES Philoſophes, ſage & ſavant Abukibak, diſputent entr'eux depuis long-temps ſur la nature de l'ame des bêtes. Les uns, pouſſant les choſes à l'extrême, leur accordent une raiſon auſſi épurée que la nôtre. Les autres, tombant dans un excès oppoſé à ce premier, mais auſſi condamnable & auſſi faux, changent en machines les animaux dont les actions paroiſſent les plus ſurprenantes. Quelques-uns enfin tiennent un juſte milieu entre ces deux opinions différentes, & accordant aux chiens une connoïſſance moins parfaite qu'aux hommes, conviennent cependant qu'il eſt ridicule de vouloir leur refuſer entiérement la faculté de penſer.

Pour faire quelques progrès & quelques découvertes utiles ſur la nature de l'ame des bêtes, je voudrois qu'on les comparât dans leur conduite, ſuivant le degré de perception qu'elles mar-

quent d'avoir, à des hommes plus ou moins privés de l'usage de certains sens. C'est-à-dire, on feroit la comparaison d'un chien, d'un éléphant, & d'un muet; d'un lievre, d'un cerf, & d'un muet & sourd; d'une taupe, d'un vers de terre, & d'un muet, sourd & aveugle. Alors, on pourroit découvrir jusqu'où l'ame des hommes, par son essence, est plus parfaite que celle des animaux, & combien elle s'éleve au-dessus de la leur, sans le secours des sens & des organes du corps. Car de comparer une taupe à un homme qui est doué des cinq sens, c'est vouloir peser dans la même balance les connoissances de deux créatures, dont l'une a reçu trois fois plus de moyens pour perfectionner son entendement, que l'autre.

Si l'on examinoit les actions de deux animaux de la même espece, & qu'un des deux fût privé de l'usage de quelque sens, on reconnoîtroit aisément entr'eux une différence infinie. A plus forte raison cette différence doit se faire sentir dans les hommes.

Il en est des organes, ainsi que des sens. L'homme a la faculté de parler;

ſa langue, ſon goſier ſe prêtent aiſément à la formation des mots, & à l'articulation de différents ſons. Les bêtes ſont privées de cet avantage : leur langue ſe refuſe à leur eſprit. Il faut donc ſuppoſer tous les hommes muets, pour commencer à les comparer avec les animaux qui nous paroiſſent les plus intelligents ; enſuite examiner attentivement & ſans préjugé, juſqu'où l'entendement d'un payſan ſauvage & ruſtique s'éleve au deſſus de celui d'un éléphant dans les bois.

Faiſons, ſage & ſavant Abukibak, quelques réflexions ſur cette comparaiſon, nous paſſerons enſuite à celle d'un lievre & d'un homme ſourd & muet ; & nous finirons par celle d'une taupe, & d'un homme aveugle, muet & ſourd.

Un berger, qui, depuis la plus tendre enfance, ne s'eſt occupé qu'à garder des troupeaux ſur le ſommet d'une montagne, eſt ſouvent plus ſauvage & plus brutal que les bêtes qu'il conduit au pâturage. Il n'a aucune connoiſſance des phénomenes de la nature, ſes idées ſur les merveilles de l'Univers ne ſont pas plus claires que celles de l'animal

le plus lourd. Il ſait que le ſoleil échauffe, parce qu'il en ſent la chaleur; qu'il éclaire, parce qu'il en voit la lueur. Ses connoiſſances ne s'étendent qu'autant que ſes ſenſations. Le payſan & la brute ſont également ſavants: encore pourroit-on ſoutenir avec raiſon que les bêtes ont une plus grande connoiſſance des ſecrets de la Nature que le berger; car elles lui montrent très-ſouvent pluſieurs choſes, dont il ſe ſert utilement. Elles lui apprennent les propriétés de certaines herbes; & l'on ne diroit rien de trop outré, ſi l'on aſſuroit que la plupart des remedes, dont les hommes ſe ſervent pour la guériſon de leurs maladies, leur ont été indiqués par les animaux. On eſt redevable aux chiens de l'uſage de prendre des herbes pour ſe purger. Les cigognes ont montré l'utilité des clyſteres; elles s'en donnent avec leur bec. C'eſt à elles à qui l'on peut attribuer l'invention de la ſeringue; & ſi les chiens ont été les premiers médecins des hommes, les cigognes ont été les premiers apothicaires (1).

Si l'on pouſſoit plus loin ces recher-

[1] Les gens, qui, contre toute ſorte de raiſon

ches, on trouveroit que non-seulement la plupart des connoissances humaines

& de vraisemblance, veulent entiérement dépouiller les bêtes de la faculté de penser, disent qu'elles font toutes ces choses par instinct ; mais que veut dire ce mot obscur & qui ne signifie rien ? Si l'on entend par-là la Nature, les bêtes auront donc un avantage réel, pour perfectionner leurs connoissances sur les hommes. Ecoutons à ce sujet Plutarque.

„ Qui a montré aux chevres de Candie, quant „ elles ont reçu des coups de trait dedans le corps, „ d'aller chercher l'herbe du Dictame, laquelle „ leur fait sortir les fleches, quand elles en ont „ mangé ? Car si tu dis, comme il est vrai, que „ c'est la Nature qui leur enseigne tout cela, tu „ réferes la prudence des animaux à la plus sage „ & plus parfaite cause & principe qui soit ; „ laquelle si vous ne voulez appeller raison ni pru„ dence, il faut donc que vous regardiez à lui „ trouver un nom qui soit plus beau & plus hono„ rable : comme à dire, par effets elle montre „ sa puissance plus grande & plus admirable ; „ n'étant ni ignorante, ni mal apprise, mais „ ayant plutôt appris d'elle-même, non par imbé„ cillité ou foiblesse de la Nature, ainsi au con„ traire pour la force & perfection de la vertu na„ turelle, laissant là, & ne faisant compte d'une „ prudence mendiée & empruntée d'ailleurs par „ apprentissage. Et néanmoins tout ce que les hom„ mes, par délices, où passant leurs temps, & en „ jouant leur veulent faire apprendre & y exercer „ leur entendement, encore que ce soit contre la „ naturelle disposition de leur corps, tant ils ont „ l'esprit grand, en viennent à bout de l'appren-

viennent des leçons des animaux ; mais l'on découvriroit que les hommes ont reçu & reçoivent tous les jours des bêtes les instructions les plus salutaires pour l'exacte pratique de la vertu (1). Les

,, dre. Je laisse à dire comme les chiens suivent les ,, bêtes à la traee, comme les poulains marchent à ,, pas mesurrés, que les corbeaux parlent, que les ,, chiens sautent à travers des cercles tournants ; ,, mais des chevaux & des bœufs par les théatres ,, que nous voyons se coucher, danser, se tenir ,, de bout si étrangement, que les hommes mê- ,, mes auroient fort à faire à en faire autant, & ,, néanmoins eux le font après qu'on leur a ensei- ,, gné, & le retiennent pour montrer seulement ,, qu'ils sont dociles à apprendre tout ce qu'on ,, voudroit, car à autre chose ne sauroit servir ,, tout cela.,, Plutarq. *Oeuvres Morales que les brutes usent de la raison*, de la Traduct. d'Amiot. *Tom. I. pag.* 884. *Edit. in-12. de Paris.*

[1] *Le plus grand Métaphysicien de nos jours n'a-t-il pas raison de dire, en parlant de l'opinion absurde des Cartésiens sur la nature des bêtes ?* Ce qu'il y a de plus admirable, des mêmes yeux qu'ils pénetrent en moi ce que je n'y saurois voir moi-même, ils voient que les chiens & les éléphants ne pensent point, quoique ces animaux en donnent toutes les démonstrations imaginables, excepté qu'ils ne nous le disent pas eux-mêmes. Il y a en cela plus de mystere, au jugement de certaines personnes, que dans tout ce qu'on rapporte des Freres de la Rose-Croix. *Essais Philosoph. sur l'Entendement Humain, &c. par M. Locke*, Liv. II. Cap. I. pag. 72.

fourmis ne donnent-elles pas un exemple de la plus ſage prévoyance ? Les chiens ne montrent-ils pas, par leur fidélité & par leur amour pour leurs maîtres & pour leurs bienfaiteurs, toute l'horreur qu'on doit avoir pour les ingrats ? Les chevaux, qui dans les combats défendent les cavaliers qui les montent, à coups de pieds & à coups de dents, n'encouragent-ils pas les ſujets à ſoutenir les intérêts de leur Prince? Il n'y a pas juſques aux ânes, qui ne ſoient très-dignes de tenir un rang diſtingué parmi les Profeſſeurs en Philoſophie morale ; ils prêchent fortement la tempérance. Dès qu'ils ont mangé ſuffiſamment de chardon, & bu de l'eau pour étancher leur ſoif, on ſiffleroit en vain pendant trois heures de ſuite, les modeſtes ânes n'en boiroient pas une goutte davantage ; cent fois plus ſages dans leur conduite, que ces Petits-Maîtres, qu'un couplet de chanſon force à boire dix raſades.

Revenons, ſage & ſavant Abukibak, au berger. S'il a moins de connoiſſances que les bêtes, il a auſſi moins de douceur & moins de vertu. Il hait mortellement

lement son maître, il ne souffre qu'à regret d'être obligé de le servir. Rien ne peut adoucir son humeur sauvage : ni la nécessité où il est de subir le sort qui lui est tombé en partage, ni la certitude de l'inutilité de ses regrets ne diminuent point son chagrin & sa mélancolie. Il n'y a peut-être pas dix paysans Moscovites & Polonois qui prennent avec patience les peines qu'ils essuyent, & qui ne maudissent pas leurs maîtres cent fois par jour. Les éléphants sont bien plus raisonnables, ils évitent autant qu'ils peuvent, de tomber dans l'esclavage ; mais lorsqu'ils ont ce malheur, ils font voir beaucoup de raison & de bon sens. Ils s'affligent pendant un mois ou trois semaines, ils donnent quelque chose à la nature, ensuite ils rappellent leur courage, ils s'arment d'une noble fierté, & dans les fers ils trouvent le moyen de recouvrer leur liberté, par la maniere dont ils vivent avec leur maître, par l'obéissance qu'ils ont à ses ordres, & par la soumission qu'ils font paroître à ses volontés.

Quand un éléphant tombe dans les pieges qu'on lui a tendus, on met au-

près de lui un éléphant privé, avec lequel il reste un mois enfermé. Pendant ce temps il paroît triste, il refuse souvent de manger; son compagnon l'accoutume peu-à-peu à ce nouveau genre de vie. Qui peut douter qu'il ne lui dise dans le langage des éléphants : " Camarade ; il faut prendre patience.
„ Ton mal est sans remede, il ne peut
„ être entiérement guéri, mais il peut
„ être soulagé. Si tu ne peux recouvrer
„ la liberté, tu peux adoucir ton escla-
„ vage. Tâche de surmonter ta tristes-
„ se, bois, manges, dors. A quoi ser-
„ vent les chagrins ? A rien, ils ne font
„ point changer les arrêts du sort.
„ D'ailleurs, ton état est moins mal-
„ heureux que tu ne penses. Si tu sers
„ ton maître, ton maître te sert aussi :
„ il te nourrit, il te loge ; les services
„ que tu lui rends, sont payés par ceux
„ qu'il te fait. „

Un Cartésien, sage & savant Abukibak, se moqueroit, s'il lisoit ma Lettre, de la harangue consolante que je fais prononcer à cet éléphant. Pourquoi ne peut-il pas la faire, puisqu'il donne tous les jours des marques qu'il a bien

des connoiſſances plus étendues que celles d'un Rhétoricien. Ils ſont excellents Chirurgiens, & font leurs opérations légérement & plus habilement que les premiers Profeſſeurs en Chirurgie; & ce qu'il y a de plus beau, c'eſt qu'ils traitent les bleſſés *gratis* & par pure amitié : choſe bien rare parmi les hommes, & qui marque combien le véritable honneur (1) eſt connu des bê-

[1] *Voici une hiſtoire, publique en Suiſſe, arrivée depuis huit ou dix mois, dont je dois la connoiſſance à un Officier Bernois, homme de beaucoup d'eſprit & de probité.* Un boucher, allant faire l'emplette d'une grande quantité de bœufs à une foire, portoit une ſomme conſidérable. Son valet, qui marchoit derriere, lui tira un coup de piſtolet dans les reins en traverſant un bois. Le chien du boucher, voyant tomber ſon maître de cheval, ſaute ſur le valet, l'étrangle, & le déchire en pieces. Enſuite, appercevant que ſon maître reſpiroit encore, il abboye le plus fort qu'il lui eſt poſſible. Ne recevant aucun ſecours, il parcourt la forêt, trouve deux hommes qui coupoient du bois, les flatte d'abord, enſuite ſe plaint & hurle. Il fait plus, & la choſe eſt publique & conſtante; il tire avec les dents les habits de ces hommes, & fait ſi bien que ces gens étonnés le ſuivent. Ils trouvent le boucher noyé dans ſon ſang, mais encore en vie, le valet mis en pieces. Ils portent le bleſſé dans un village, où il fut panſé : Il a échappé de ſa bleſſure, ce fait eſt public. Je le repete, que les Cartéſiens viennent enſuite nous bercer de leurs

tes. Jamais un éléphant n'exigea de son maître double ration d'orge pour l'avoir guéri. " Nous voyons, dit Montagne (1), les éléphants arracher non-„ seulement de leurs corps & de leurs „ compagnons, mais des corps aussi „ de leur maître, (témoin celui du „ Roi Porus qu'Alexandre défit,) les „ javelots & les dards qu'on leur a „ jettés au combat ; & les arracher si „ dextrement, que nous ne le saurions „ faire avec si peu de douleur. Pour-„ quoi ne disons-nous de même que „ c'est science & prudence ? Car d'al-„ léguer, pour les déprimer, que c'est „ par la seule instruction & maîtrise de „ nature qu'elles le savent faire, ce „ n'est pas leur ôter le titre de science „ & de prudence ; c'est la leur attri-„ buer à plus forte raison qu'à nous, „ pour l'honneur d'une si certaine maî-„ tresse d'école. „

Les éléphants ne sont pas seulement bons Chirurgiens, ils sont excellents

chimériques opinions ; & qu'auroit plus fait Descartes lui-même que ce chien, s'il se fût trouvé à sa place ?

[1] *Essais*, Liv. II. Chap. XII.

ingénieurs, & se servent utilement de leurs connoissances. Plutarque nous assure que lorsqu'il y en a quelqu'un qui est tombé dans les fossés qu'on creuse pour les prendre, & qu'on couvre ensuite de feuillage pour les faire tomber dans les pieges, les autres jettent dans le creu où il est, des pierres & des troncs d'arbre, & forment un échafaud, pour faciliter la sortie & la délivrance de leur camarade (1).

On trouve encore parmi les éléphants d'excellents maîtres de danse. Les Romains dans leurs spectacles donnoient souvent des ballets très-beaux & d'une exécution très-difficile, dansés par des éléphants. Pline dit qu'il est très-certain qu'un de ces danseurs, ayant moins de disposition que les autres, répétoit tout seul pendant la nuit la danse qu'on lui apprenoit, pour éviter les châtiments qu'il en avoit essuyés plusieurs fois (2).

Nous venons de voir l'avantage que

[1] *Plutarq. de Solertia Animal.* Cap XVI.

[2] Certum est unum tardioris ingenii in accipiendis quæ tradebantur, sæpius castigatum verberibus eadem illa meditantem noctu repertum. *Plinius*, *Histor. Natural.* Lib. VIII. Cap. III.

l'éléphant a sur bien des hommes, considérons à présent le même berger, non-seulement comme muet, mais encore comme sourd, & comparons-le à un lievre. Le paysan est inquiet, il est timide, parce que n'entendant point ce que l'on dit, il pense toujours qu'on veut lui faire du mal. Il est soupçonneux, & se figure, dès qu'il apperçoit deux hommes, qu'on parle de lui. Il fuit le monde, il est mélancolique; voilà le lievre, & toutes ses qualités. Pourquoi nous étonnerons-nous que cet animal, qui n'entend point ce que disent les hommes, qui pense qu'ils cherchent à lui nuire, les fuie & les évite avec soin? Sa crainte & ses soupçons sont bien plus raisonnables que ceux du berger sourd & muet; cependant nous accordons tout à l'un, & rien à l'autre. Ne doutons pas que, si les lievres sont aussi prévenus en leur faveur que les hommes, ils ne nous regardent comme des animaux d'une espece bien moins estimable que la leur.

Examinons actuellement, sage & savant Abukibak, une taupe qui vit dans la terre. Il nous paroît qu'elle mérite à

peine d'être placée au nombre des créatures animées. Si nous considérons un homme aveugle, sourd & muet dès sa naissance, nous verrons qu'il n'a aucun attribut qui ne lui soit commun avec la taupe; elle mange, elle dort, elle se traîne sur ses pattes, elle est sensible aux sensations qui lui causent du plaisir par le goût, elle craint la douleur, elle l'évite. L'homme, privé de la vue, de l'ouie & de la parole, lui ressemble parfaitement; il n'a aucun avantage sur elle.

J'ai vu à Aix dans l'Hôpital des Insensés un jeune enfant de dix-sept ans, né aveugle, muet & sourd. Il étoit toujours couché sur de la paille, ne pouvoit souffrir aucun vêtement, & lorsqu'on vouloit le couvrir, il déchiroit ses habits. Il se traînoit sur le ventre dans sa loge. Quand on le pinçoit, ou qu'on le frappoit, il poussoit un cri fort aigu, qui ressembloit beaucoup à celui d'une chevre. Il avoit l'odorat d'une finesse & d'une subtilité surprenante. Il connoissoit parfaitement une vieille femme qui lui portoit ordinairement à manger. Il prenoit dans ses

mains la viande & le pain qu'elle lui donnoit, & les déchiroit avec ses dents. Il buvoit dans un grand pot de terre, que la femme lui présentoit à la bouche. Il ne pouvoit souffrir le vin, son corps étoit fort propre, & sa peau fort saine. Lorsqu'il faisoit froid, il s'enfonçoit au milieu du tas de paille sur lequel il étoit couché (1).

Je demande aux Cartésiens, sage & savant Abukibak, quelle trace ils apperçoivent dans les actions de cet enfant des idées innées, qu'ils prétendent être imprimées dans toutes les ames?

En vérité, sage & savant Abukibak, les hommes aiment si fort à se vanter, ils sont si livrés à leur amour propre, que non contents de dégrader toutes les autres créatures de leurs privileges, ils se déguisent & se cachent à eux-mê-

(1) Si par hazard quelqu'un doutoit de la vérité de ce fait, il me seroit aisé de le constater par le certificat non-seulement des directeurs de l'hôpital, mais par celui de tous les habitans de la ville, & j'oserois presque dire de tous ceux de la province; car il est peu de gens qui aient été à Aix, qui n'aient eu la curiosité de voir cet enfant. Il vivoit encore, il y a deux ans, & j'ignore s'il n'est point encore en vie. Je l'ai examiné avec beaucoup d'attention plus de trente fois différentes,

mes les maux dont ils sont accablés, & les infirmités qui sont attachées à leur condition. S'ils avoient moins de vanité, ils connoîtroient aisément que loin d'avoir reçu de plus grands avantages que les autres animaux, dès le premier instant de leur naissance ils ont des preuves authentiques du contraire. « Un „ enfant, dit Lucrece (1), ressemble à „ un infortuné marinier que les flots „ ont jetté sur la mer après un triste „ naufrage. Il est couché par terre, „ tout nud, privé de tous les secours

[1] Tum porro puer, ut sævis projectus ab undis
Navita, nudus humi jacet infans, indignus omni
Vitali auxilio, cum primum in luminis oras
Nexibus ex alvo matris natura profudit,
Vagituque locum lugubri complet, ut æquum est,
Cui tantum in vita restet transire malorum.
At variæ crescunt pecudes, armenta, feræque:
Nec crepitacula eis opus est, nec cuiquam adbibenda est
Almæ nutricis blanda atque infracta loquela:
Nec varias quærunt vestes pro tempore cœli:
Denique non armis opus est, non mænibus altis
Queis sua tuentur, quando omnibus omnia largè
Tellus ipsa parit, naturaque dædala rerum.
Lucret. Lib. V. Vs. 223. *& seq.*

„ néceſſaires à lui conſerver la vie. Il
„ eſt en danger de périr dès qu'il voit
„ la lumiere; auſſi gémit-il, & fait-il
„ retentir l'air de ſes plaintes, comme
„ il convient de le faire à une créature
„ deſtinée à ſouffrir mille maux pen-
„ dant le cours de ſa triſte vie. Les bê-
„ tes au contraire, ſoit qu'elles naiſſent
„ d'une eſpece privée ou ſauvage, croiſ-
„ ſent d'elles-mêmes, ſans avoir beſoin
„ de jouets, & ſans qu'il ſoit néceſ-
„ ſaire que leur nourriſſe les amuſe par
„ des paroles flatteuſes & des hiſtoi-
„ res enfantines. Elles ne ſont point
„ obligées de ſe défendre par des habits
„ différents contre le froid ou la chaleur
„ des ſaiſons. Le ſecours des armes leur
„ eſt inutile pour défendre leurs provi-
„ ſions, ainſi que les citadelles pour
„ les enfermer. La Nature fait éclore
„ tout ce qui leur eſt néceſſaire, & le
„ leur fournit abondamment. „

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak. Porte-toi bien, & garàntis-toi toujours contre les préjugés, encore plus contre l'amour propre.

LETTRE CXXXV.

Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

L'APPLICATION aſſidue épuiſant peu à peu les forces du corps, & ruinant quelquefois totalement la ſanté, je ſouhaiterois, ſtudieux ben Kiber, que tu te ménageaſſes davantage. Depuis long-temps tu t'apperçois que l'étude altere ton ſang, & te cauſe une trop grande diſſipation des eſprits; je voudrois donc que tu travaillaſſes moins & que tu donnaſſes au plaiſir certaines heures de la journée, au lieu de les employer toutes également à la lecture. Je ſouhaiterois auſſi que tu fiſſes un uſage modéré, mais fréquent, du vin; que tu en buſſes à tous tes repas, & que tu ne te ſerviſſes jamais d'aucune autre boiſſon.

De toutes les liqueurs que l'homme compoſe des fruits que la terre lui donne, il n'en eſt point de plus utile que le vin. Les Anciens ont été fort partagés ſur l'origine du vin: comme preſque tous ignoroient les vérités que

contiennent les Livres sacrés, & qu'ils n'avoient aucune connoissance de ces divins ouvrages, ils ne savoient point que le vin avoit été donné aux hommes par Noé après le Déluge, ce Patriarche ayant planté la vigne en sortant de l'Arche. Cette ignorance a été la cause de la diversité des sentiments qu'on trouve dans beaucoup d'Auteurs profanes.

Diodore de Sicile (1) attribue l'invention de faire du vin à Denis, fils de Jupiter, surnommé Bacchus ou *Liber*, à cause de la gaieté & de la liberté qu'inspire le vin. Les Romains lui bâtirent un Temple à Rome, au-dessous du Capitole, dans lequel on célébroit des Fêtes, appellées *Bacchanales*. Virgile attribue au même, ainsi que Diodore de Sicile, l'invention de faire du vin. « Bacchus, dit ce Poëte, je » chanterai vos louanges. Venez dans » ces lieux, tout y est plein de vos » présents. Les champs sont embellis » par la verdure des pampres, les » vaisseaux ne peuvent contenir la » quantité de vin qu'a produit la ven-

[1] *Diod. Sicil. Histor.* Lib. II. pag. 203.

„ dange. Accourez donc, Bacchus ;
„ & ôtant vos brodequins, venez pres-
„ ser les raisins (1). „

Plusieurs autres Auteurs ne s'accordent point avec Virgile & Diodore de Sicile. Ils prétendent que Bacchus ne fut point l'inventeur du vin, mais qu'il apprit seulement aux Grecs à le faire. Quelques autres Ecrivains disent, que ce fut Icare, pere d'Erigone, à qui les Athéniens furent redevables de la connoissance de cette précieuse liqueur. Ils ajoutent que s'étant un jour enivré, il se tua lui-même. Il se trouve aussi certains Auteurs qui veulent que Saturne ait planté le premier en Italie des ceps de vigne qu'il avoit apportés de l'Isle de Candie. Plutarque dit que les François furent redevables à Arrus de la connoissance du vin.

[1] Nunc te, Bacche, canam, necnon silvestria tecum
Virgulta, & prolem tardæ crescentis olivæ.
Huc, Pater ô Lenæe : tuis hic omnia plena
Muneribus, tibi pampineo gravidus Autumno
Floret ager, spumat plenis vindemia labris.
Huc, Pater, ô Lenæe, veni ; nudataque musto
Tinge novo mecum direptis crura cothurnis.
Virgil. Georgicor. Lib. II. Vs. 2 *& seq.*

Quelque opposées que paroissent d'abord ces différentes opinions, on peut cependant les concilier, en convenant que tous ces hommes différents planterent bien la vigne dans les endroits où elle étoit inconnue ; mais ne furent point les auteurs de l'invention de faire le vin, qu'ils avoient apprise dans un autre pays. Ainsi cet art ne prit point naissance, ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ni chez les Gaulois; mais il vint des régions habitées par les anciens Patriarches, qui avoient appris, de pere en fils, de Noé à planter la vigne, & à se servir du raisin. Quand l'Ecriture ne nous instruiroit point, un fameux Historien (1) nous fourni-

[1] Noëus, terra post Diluvium in primævam restituta naturam, ad agriculturæ opus aggreditur, & cum vitibus eam consevisset, fructuque maturescente suo tempore eam vindemiasset, atque vinum usui esset idoneum, sacris prius operatus epulabatur. Inebriatus autem in somnum delabitur, nudatusque parum decore jacebat. Eum forte conspicatus filiorum natu minimus, per ludibrium fratribus indicavit : illi verò patrem reveriti, operuerunt. Ubi factum rescivit Noëus, aliis quidem filiis felicitatem precatus est, Chanaam verò propter coquationem sui, execrationibus quidem nòn insectatus est, sed posteros ejus diris devovit, quas

roit là-dessus d'excellents éclaircissements; & son autorité est d'un poids plus considérable que celui de tous les Poëtes ensemble, desquels tous les historiens Payens ont emprunté ce qu'ils ont dit sur ce sujet.

Il seroit plus difficile, studieux ben Kiber, de savoir quel est celui qui le premier mit de l'eau dans le vin, que de connoître quel est celui qui en fut l'inventeur. Ce ne fut pas certainement Noé? car ce Patriarche éprouva toute la force de cette liqueur. „ Il en but, &
„ s'enivra, dit la Genese (1), & il se dé-
„ couvrit au milieu de sa tente; & Cam,
„ le pere de Canaan, ayant vu la nu-
„ dité de son pere, le déclara dehors
„ à ses deux freres: & Sem & Japhet
„ prirent un manteau qu'ils mirent sur
„ leurs deux épaules, & marchant en
„ arriere, ils couvrirent la nudité de
„ leur pere, & leurs visages *étoient*
„ *tournés en arriere*, de sorte qu'ils ne
„ virent point la nudité de leur pere,

cum cæteri evasissent, Chanaam liberos ultio divina est consecuta, ac de his quidem in sequentibus dicemus. *Flav. Joseph. Antiq. Judaic.* Tom. I. Lib. I. pag. 24. Edit. Evercamp.

(1) ΓΕΝΕΣΙΣ. Κεφ θ'. 9. 21.

„ Noé réveillé de ſon vin, ſut ce que
„ ſon fils le petit avoit fait ; c'eſt pour-
„ quoi il lui dit, *Maudit ſoit Canaan, il*
„ *ſera ſerviteur des ſerviteurs de ſes*
„ *freres.* „

On voit par ce paſſage, ſtudieux ben Kiber, que dès que l'uſage du vin fut connu, il cauſa une partie des malheurs du tiers du genre humain.

Il eſt donc évident qu'on a une très-grande obligation à celui qui apprit la maniere d'en tempérer la violence & d'en diminuer la force. Pline aſſure (1) que ce fut un nommé Statius, qui le premier mit de l'eau dans le vin, & qui procura par-là un excellent remede à tous les hommes ; le vin, trempé modérément, étant la plus ſalutaire de toutes les boiſſons, & celle dont on peut faire un plus fréquent uſage. Macrobe s'appuie du ſentiment de Platon, & prétend que le vin, bu avec précaution, & mêlé avec de l'eau, lorſqu'il eſt néceſſaire, fortifie l'entendement, rétablit les forces, donne de la vigueur, diſſipe les ennuis, & chaſſe la mélancolie (2).

[1] *Plin.* Hiſt. Lib. LVI. pag. 507.
[2] *Macrob.* Lib. II. pag. 102.

Auſſi

Aussi les Médecins ordonnent-ils aux hypocondres, & aux gens attaqués de vapeurs hystériques, d'en boire un demi verre toutes les heures. Lorsque l'Auteur des *Lettres Juives* étoit en Hollande, un Médecin à qui il est redevable du retour de sa santé, lui conseilla de faire ce seul & unique remede; il s'en trouva très-soulagé. Les foiblesses que lui avoient causées le trop d'application, diminuerent; & après six mois d'une espece d'épuisement total, il reprit ses forces pour le malheur des Moines & des mauvais Auteurs.

Les plus habiles naturalistes ont regardé le vin comme le plus spécifique remede qu'il y eût dans la Médecine. Pline (1) dit que son usage augmente & purifie le sang, détruit la pâleur des joues, dissipe les taches qui se trouvent quelquefois sur la peau, réveille l'appétit, empêche les vomissements, procure le sommeil, & cause une légere & salutaire transpiration. Le Médecin Asclépiade a fait un Livre qui traite uniquement des vertus & des qualités du vin.

[1] *Plin. Histor.* Lib. XXIII. Cap. I pag. 302.

Les Philoſophes n'ont pas été les ſeuls Sages qui ont ordonné l'uſage du vin, les perſonnages les plus vertueux l'ont recommandé dans certaines occaſions. S. Paul, écrivant à ſon Diſciple Timothée, lui conſeille d'en boire un peu pour fortifier ſon eſtomac (1).

Le vin n'eſt pas ſeulement néceſſaire à la ſanté du corps, il ſert encore à ſoutenir l'eſprit (2) & lui donne une nouvelle vivacité. Platon fait dire à Socrate, le plus ſage de tous les hommes, que de même que les pluies modérées font croître les herbes, de même auſſi le vin, bu avec modération, réjouit l'eſprit, augmente la vertu & accroît la prudence.

Il faut donc convenir, ſtudieux ben Kiber, que la vigne eſt un des plus grands préſents que les hommes aient

[1] Ne amplius eſto abſtemius, ſed vino pauculo utere, propter ſtomachum tuum & crebras tuas infirmitates. *Epiſt. Pauli Apoſtoli* ad *Timotheum*, Cap. V. Vſ. 23.

[2] *Séneque nous apprend que Caton ſe délaſſoit, en buvant, des ſoins que lui donnoit la République.* Cum pueris Socrates ludere non erubeſcebat, & Cato vino laxabat animum, curis publicis fatigatum. *Senec. de Tranquill. animi*, Cap. XV. Tom. I. pag. 228. Edit. Elzevir.

reçu du Ciel, & qu'ils ont une obligation bien essentielle à Noé de leur avoir montré à faire une liqueur aussi nécessaire. Je regarde les personnes qui naissent dans les pays où la froideur du climât empêche de faire la vendange, comme privées d'une chose des plus essentielles au bonheur de l'homme. Le vin contente & satisfait tout à la fois les principaux sens, & réunit en lui les différents plaisirs qui font le partage des gens véritablement heureux. Il flatte le goût par sa saveur, l'odorat par sa bonne odeur, la vue par sa couleur vermeille & transparente. Il procure même de la satisfaction à l'ouie, & un buveur aime à entendre que le vin qu'il va boire, est fait dans certains pays. Si c'est en Bourgogne il s'attend de boire un nectar, dont la seve a quelque chose de divin; si c'est en Champagne, il est impatient de voir pétiiler une liqueur piquante, qui d'abord offre aux yeux une écume mousseuse, qui bien-tôt se change en vin délicieux. Débouches, studieux ben Kiber, une excellente bouteille de Tonnerre, tu verras plus de merveilles en un moment

que dans huit jours dans le laboratoire d'un fameux Artiste.

Lorsque je loue le vin, & que j'en exalte les rares qualités & les douceurs charmantes, je ne prétends point autoriser l'ivrognerie ; il s'en faut bien que ce soit-là mon dessein, je ne veux que prouver les avantages de cette liqueur quand elle est bue modérément. Dès-lors qu'on en abuse, elle devient nuisible, & elle a cela de commun avec toutes les autres choses qui ont été accordées aux hommes. Tout excès est vicieux, celui qu'on fait avec le vin, l'est infiniment; c'est ce qui fit dire à un Ancien que la vigne produisoit trois grappes, la premiere de plaisir, la seconde d'ivrognerie, & la troisieme de pleurs, de tristesse & de querelles. Lorsqu'on veut donc que le vin ne devienne jamais nuisible, on doit user en le buvant, des mêmes précautions qu'ont prises bien de grands hommes, & ne pas l'avaller dans de larges & profondes tasses, comme font les Polonois, ni le sabler à plusieurs rasades très-souvent réitérées, ainsi que les Petits-maîtres François, qui ne

risquent pas à la vérité d'étourdir leur raison, mais qui se rendent plus foux & plus insupportables qu'ils ne le sont ordinairement; ce qui devient excessivement incommode pour ceux qui sont obligés de vivre avec de tels ivrognes.

Combien y a-t-il peu de François qui soient aussi prudents que le fut autrefois Romulus? Ce Prince ayant été convié dans un festin, ne voulut boire que très-peu de vin, parce qu'il devoit décider le lendemain une affaire d'importance. Aujourd'hui il est peu, non-seulement de Princes, mais même de Magistrats, qui croient avoir besoin d'user de pareilles précautions. Loin de songer à jeûner la veille des grandes affaires, ils ont une buvette dans l'enceinte du Palais, à laquelle ils vont rendre visite plus volontiers qu'à leur bibliotheque.

Je te salue, studieux ben Kiber. Porte-toi bien, & sois toujours sobre.



LETTRE CXXXVI.

Ben Kiber, *au Cabaliste* Abukibak.

J'AI examiné plusieurs fois avec beaucoup d'attention, sage & savant Abukibak, quels étoient les six plus grands hommes que la France ait produits dans ces derniers temps. Après avoir considéré tout ce qu'on pouvoit dire de plus favorable en faveur de tous les Savants illustres, j'ai donné la préférence *à Montagne*, *à de Thou*, *à la Mothe-le-Vayer*, *à Gassendi*, *à Descartes & à Bayle.*

Pour autoriser mon opinion, j'établirai d'abord, sage Abukibak, qu'un homme de Lettres est plus ou moins respectable, selon que ses Ecrits servent plus ou moins au bonheur des peuples, au bien de la Société, & à l'avancement des Arts & des Sciences. Or, à quoi sont utiles les Ouvrages des Théologiens, & sur-tout des Théologiens controversistes? A embrouiller la Religion, à faire naître des disputes qui ordinairement entraînent après el-

les des guerres ſanglantes, ou des diviſions pernicieuſes au repos des peuples & à la gloire des Souverains. L'expérience n'a que trop démontré cette triſte vérité. Les diſputes des Proteſtants ont inondé la France de ſang & de carnage; celles des Luthériens ont mis l'Allemagne en feu; celles des Moliniſtes & des Janſéniſtes bouleverſent le Royaume. Il ſeroit donc à ſouhaiter, non-ſeulement que les Théologiens n'écriviſſent pas, mais même qu'ils n'euſſent jamais écrit. Je regarde les Livres des Arnaud, des Boſſuet, des Claude, des la Placette, comme des inſtruments qui ſervent à la deſtruction du genre humain. Tout ouvrage de controverſe, quelque Communion du Chriſtianiſme qu'il attaque, me paroît être contraire à la tranquillité publique; & quelque ſcience qu'il y ait dans les écrits des Solitaires du Port-Royal, quelque ſubtils que ſoient ceux de certains Jéſuites, quelque preſſants que paroiſſent ceux des habiles Miniſtres Proteſtants, je les conſidere également comme des eſpeces de libelles ſéditieux, qui ne ſervent qu'à inſpirer aux hom-

mes une haine réciproque, & qu'à leur faire oublier les principes fondamentaux de la ſaine Morale, & par conſéquent du Chriſtianiſme. Si les peuples d'un commun accord brûloient tous les Livres des Théologiens, & ſe contentoient d'avoir pour les conduire, les ſeuls qui ne ſauroient jamais les égarer, j'entends les Saintes Ecritures, une paix éternelle ſuccéderoit à la diſcorde la plus envenimée.

Les Juriſconſultes & les Avocats ne me paroiſſent guere plus eſtimables que les Théologiens; les Ouvrages des uns & des autres ſont preſque également pernicieux. Si ceux des Théologiens ſervent à fomenter les diviſions, & à faire naître des troubles dans les Etats; ceux des Juriſconſultes cauſent les malheurs d'un grand nombre de particuliers, ruinent les familles, donnent une nouvelle force à la chicane; font naître l'envie de plaider, favoriſent l'avidité des Avocats, la rapacité des Procureurs, & l'avarice des Juges. En général, tous les gens de Robe ne fondent leur bonheur que ſur la folie & l'extravagance des hom-

mes, car s'ils étoient ſages, ils éviteroient de plaider, ils fuiroient les procès, ils auroient toujours préſente à l'eſprit la fable de l'huitre; & dèslors les Magiſtrats n'auroient plus d'épices; tous les Suppôts de la chicane, Procureurs, Avocats, Huiſſiers, Greffiers & autres gens qui ne vivent que des ſottiſes d'autrui, ſeroient bien-tôt réduits à fonder leurs cuiſines ſur d'autres revenus que ceux de leurs charges.

On ne ſauroit trop mépriſer des Savants, qui, ſous prétexte d'éclaircir la vérité, & de prêter des armes à la bonne cauſe, font de la Juſtice la choſe du monde la plus douteuſe & la plus arbitraire. D'Argentré appuie une opinion, du Moulin la condamne; Cujas dit *oui* & *non*. Les compilateurs d'Arrêts en rapportent pluſieurs directement oppoſés les uns aux autres; ainſi un Avocat trouve toujours de quoi défendre la Cauſe la plus injuſte & la plus mauvaiſe; & cela, grace aux grands & célebres Juriſconſultes. S'il en étoit des Loix ainſi qu'il devroit en être de l'Ecriture, & que perſonne ne

pût publier des Volumes *in-folio* pour expliquer quatre lignes qui ſont cent fois plus claires que l'explication qu'on en donne, on verroit bien moins de procès. Rabelais a dit, en parlant des Commentaires qu'ont écrits les Juriſconſultes, *que la Loi eſt une robe d'or couverte d'une broderie de merde.* L'expreſſion eſt peu honnête, mais elle exprime avec force une vérité qu'on ne ſauroit trop appuyer.

Les Orateurs me paroiſſent encore, ſage & ſavant Abukibak, des gens très-peu reſpectables. Ils ont cependant un certain mérite ; mais il eſt bien peu conſidérable. On peut les diviſer en deux claſſes : dans la premiere je place les Avocats. Leur éloquence eſt ordinairement fort mal employée, ils s'en ſervent à éblouir l'eſprit des Juges & à les ſurprendre. Rarement en plaidant, ſongent-ils uniquement à la défenſe de la vérité. Leurs plaidoyers ſatisfont le goût, la délicateſſe & les connoiſſances des Lecteurs ; mais leur probité bien ſouvent n'en eſt guere contente. Parmi les plus beaux plaidoyers de Patru & d'Errard, il en eſt où l'on ſent,

malgré tout l'art qui y est employé, que l'Avocat étoit lui-même très-persuadé qu'il défendoit une mauvaise cause, ou du moins fort douteuse.

Je mets les Prédicateurs dans la seconde classe des Orateurs. Il seroit à souhaiter que ceux qui annoncent aux peuples les volontés de Dieu, & qui parlent des mysteres les plus augustes de la Religion, renonçassent entiérement à ces fleurs déplacées, qui ne conviennent point à la dignité des sujets qu'ils traitent. Une noble & mâle simplicité devroit être le seul & véritable but des Prédicateurs. Dira-t-on que S. Paul écrivoit avec peu de dignité? Quelle grandeur n'y a-t-il pas au contraire dans ses Epîtres? Cependant combien sont-elles éloignées du style de Bourdaloue, de Massillon & de Saurin? Ces Prédicateurs ont été à la vérité de grands Rhétoriciens: ils ont su attirer par leur éloquence l'attention de plusieurs Auditeurs, & sur-tout des Savants; mais combien aussi n'y a-t-il pas eu de gens qui n'ont rien compris à leurs sermons, parce qu'ils étoient audessus de leur portée? Or, le soin prin-

cipal d'un homme qui veut instruire ; c'est de se mettre à celle de tout le monde, de plaire aux Savants, aux gens d'esprit, & d'être parfaitement entendu & goûté par le simple peuple. Je ne connois aucun Prédicateur, excepté S. Paul, qui ait jamais publié des Ouvrages dans ce goût.

J'ai connu un Curé de village, qui s'avisa de prêcher un sermon de Bourdaloue. Deux jours après, quelques-uns de ses Paroissiens le prierent de vouloir bien parler le François ordinaire, protestant qu'ils n'avoient rien compris à celui dont il s'étoit servi Dimanche, quoiqu'il leur eût paru fort beau, & qu'ils jugeassent qu'il devoit être tel, puisque lui M. le Curé avoit bien voulu s'en servir.

Les Poëtes ont leur utilité lorsqu'ils atteignent à la perfection de leur Art. Térence & Plaute rendirent sans doute aux Romains les mêmes services que Moliere a rendus aux François. En traçant la peinture naïve de certains caracteres vicieux, ils les rendirent méprisables aux yeux du Public, & forcerent ceux qui étoient enclins à plu-

ſieurs défauts qu'ils avoient tournés en ridicule, de s'en corriger, ou du moins de les cacher. Horace, Juvenal, Regnier, Deſpreaux, ont rendu par leurs Ouvrages des ſervices conſidérables au Public. Les Poëtes tragiques ſont même utiles à la Société, ils inſpirent l'amour de la vertu, & le mépris du vice. Le V. Acte de *Rodogune* eſt plus capable de donner de l'horreur pour les empoiſonneurs, que tous les ſermons qu'on a faits contre eux. Il faut cependant conſidérer que l'utilité des Poëtes eſt balancée par le mal qu'ils produiſent d'un autre côté. Les Racine, les Corneille, les Plaute, les Térence, les Moliere, ont bien ſouvent rendu le vice aimable. Quelle eſt la jeune perſonne qui ſe faſſe une peine d'aimer, après avoir lu pluſieurs fois la Tragédie de *Mithridate*? Et quelle eſt la fille qui ſe faſſe ſcrupule de tromper ſa mere, ou ſon tuteur, au ſortir de la repréſentation de l'*école des femmes*, ou des *folies amoureuſes*? Les Poëtes ſatyriques, en critiquant ingénieuſement les défauts des particuliers, donnent du goût aux Lecteurs pour la

médiſance, & les Poëtes galants, en amuſant l'eſprit, gâtent le cœur, & perdent les bonnes mœurs.

C'eſt chez les Philoſophes & chez les ſages Hiſtoriens qu'il faut chercher le bien ſéparé abſolument de tout mal, & dépouillé des épines dangereuſes dont il eſt enveloppé par-tout ailleurs. Ces premiers apprennent aux hommes les moyens de pratiquer la ſolide vertu, ils leur fourniſſent des ſecours contre la ſuperſtition & le fanatiſme, ils leur inſpirent un reſpect infini pour la Divinité, & une ſoumiſſion aveugle à ſes volontés, ils leur font connoître l'incertitude & la vanité de la plupart des choſes qu'on cherche avec tant de paſſion, ils leur développent les ſecrets de la Nature, ils leur montrent la puiſſance du Créateur dans l'arrangement & dans la perfection des Ouvrages créés.

Les bons Hiſtoriens ne ſont pas moins utiles aux hommes que les grands Philoſophes. Ils conſervent à la poſtérité le ſouvenir des actions des grands hommes, ils excitent les peuples à la vertu par les exemples qu'ils leur préſentent,

ils encouragent les Savants, ils animent les guerriers par l'espoir de se voir immortalisés dans l'histoire, ils instruisent les Princes, ils éclairent les Magistrats, ils rendent les Ministres & les gens chargés des affaires publiques, plus attentifs & plus capables de remplir les pénibles fonctions de leur ministere. Il n'est enfin aucun Etat, auquel les Historiens ne pussent servir utilement. Rien n'est plus nécessaire à l'homme que de connoître ses semblables. L'Histoire étant le miroir éternel de la vie humaine, où peut-on la considérer & l'examiner avec plus de fruit & d'avantage ? Quelles obligations n'ont pas les François à de Thou ? Ce sage & impartial Historien leur a montré tous les maux que les divisions populaires, les disputes de Religion, & les guerres civiles peuvent produire. On devroit faire lire toutes les années aux Rois l'*Histoire* de ce grand homme, & leur en faire apprendre certains morceaux par cœur, comme les anciens Souverains de l'Isle de Crete étoient obligés de connoître & de savoir toutes les Loix de Minos.

Montaigne n'a pas moins illustré la France que le Président de Thou. Ce modeste Philosophe leur a tracé dans ses *Essais* les leçons les plus utiles pour mortifier les saillies de la vanité. Partout il fait sentir à ses Lecteurs combien l'entendement humain est borné, & combien il est facile de se laisser séduire & à tomber dans l'erreur. Il ruine dans plusieurs endroits la superstition & le fanatisme de fond en comble; & si tous les François faisoient un bon usage des préceptes de Montaigne, ils seroient les peuples les plus sages & les plus fortunés.

La Mothe-le-Vayer, dans ses Ouvrages sceptiques, moins élégants que ceux de Montaigne, peut-être plus profonds & plus universels, a immortalisé son nom, & s'est acquis l'estime de tous les gens à qui la sagesse & la probité sont cheres. La modestie & la bonne foi de la Mothe-le-Vayer devroient être toujours présentes à l'esprit de tous les Savants.

Gassendi a été sans doute de tous les François, celui auquel ils sont les plus redevables de la bonne maniere de Phi-

loſopher. Il détruiſit par ſes Ouvrages les erreurs & les chimeres du Péripatétiſme, & dans le nombre conſidérable qu'il en a fait, on apperçoit par-tout une grande pénétration, un jugement exquis, une ſcience & une érudition profonde. Il eſt ſurprenant qu'un Philoſophe ait pu poſſéder auſſi parfaitement toutes les qualités du plus grand Humaniſte. On peut dire que s'il étoit poſſible qu'on perdît les écrits des plus illuſtres Anciens, on en retrouveroit tous les plus beaux endroits dans ſes Ouvrages.

Deſcartes fut le reſtaurateur de la Philoſophie. Les hommes lui furent redevables de la ſcience de pouvoir ſe conduire avec ſureté dans la recherche de la vérité. Si l'on érigeoit des ſtatues aux Savants qui ont rendu des ſervices conſidérables au genre humain, Deſcartes en mériteroit chez tous les peuples.

Bayle dans ſes Ouvrages a raſſemblé tout ce que les plus grands hommes ont écrit & penſé de plus juſte. Il a ajouté à ces penſées étrangeres ſes réflexions, qui, également ſolides & curieuſes,

serviront éternellement de bibliotheque aux Savants. Le génie le plus vaste qu'ait produit la Nature, a été celui de Bayle.

Je te salue, sage Abukibak. Porte-toi bien.

LETTRE CXXXVII.

Ben Kiber, *au sage* Abukibak.

JE réponds à la Lettre que tu m'as écrite, sage & savant Abukibak, sur les propriétés & les excellentes qualités du vin. Je t'avouerai que je suis bien éloigné d'être aussi prévenu que toi en sa faveur.

Si le vin est propre à la guérison de certaines maladies, il est aussi très-pernicieux à beaucoup de malades : il nuit plus souvent aux gens incommodés, qu'il ne leur est utile (1) ; ainsi l'on peut dire qu'une foule de maux découle d'un bien fort léger (2). Je pense donc qu'il

[1] Vinum ægrotis prodest rarò, nocet sæpissime. Melius est non adhibere omnino, quam sæpe dubiæ salutis in apertam perniciem incurrere. *Cicero de Nat. Deor.* Lib. III.

[2] *Il y a eu des peuples entiers si persuadés de*

eût mieux valu que les hommes n'eussent jamais connu le vin, & qu'ils se fussent contentés de l'eau que Dieu leur avoit donnée pour boire, qui est la meilleure & la plus saine des boissons; car malgré qu'ils connoissent le préjudice que leur porte le trop grand usage du vin, ils ne laissent pas que d'en boire très-copieusement. Ils recherchent avec soin tout ce qui peut les provoquer à la débauche, exciter leur soif, & réveiller leur goût; ainsi ils ruinent totalement leur santé, & changent en poison mortel ce qui leur avoit été accordé comme un excellent remede.

Il me sera aisé de détruire, sage &

cette vérité, qu'ils punissoient de mort un malade qui pendant sa maladie buvoit du vin sans ordre de son Médecin. Quand même il eût recouvré la santé par cette liqueur, il étoit toujours condamné au dernier supplice, pour en avoir bu, sans qu'il lui fût ordonné par son Médecin.

Zaleuci Locrensis cum multæ leges extant, aliæ recte commodeque positæ, tum illa non in postremis est habenda. Si quis Locrensium Epizephyriorum ægrotans vinum merum bibisset, nisi jubente Medico, etiamsi ad pristinam valetudinem rediisset, mortis ei supplicium erat constitutum, quoniam non jussu biberat. *Æliani varia Historia*, Lib. II. Cap. XXXVII.

ſavant Abukibak, tous les éloges que tu donnes à l'uſage du vin, dès que je prouve évidemment, comme l'expérience nous le démontre, que les biens qu'il peut cauſer, ſont infiniment au-deſſous des maux qui en découlent. On ne doit point approuver une choſe qui ne peut être que d'une très-légere utilité, & qui cauſe ordinairement des dommages très-conſidérables : ce ſeroit introduire un grand mal dans la Société civile, pour en éviter un petit ; on agiroit alors auſſi imprudemment qu'un Médecin, qui, pour guérir les fievres d'accès, donneroit par des remedes violents les fievres malignes à un malade.

Je ne ſais ſi tu as fait attention, ſage & ſavant Abukibak, que preſque tous les Auteurs que tu cites pour autoriſer la néceſſité du vin, en ont fortement condamné l'uſage dans d'autres endroits. Pline dit qu'il énerve le corps, qu'il abrutit l'eſprit, qu'il fait perdre la mémoire, & qu'il cauſe des ſonges épouvantables (1). Juges à préſent ſi tu dois faire beaucoup de fond ſur l'autorité de cet Ecrivain. Saint Paul que tu

[1] *Plin. Hiſt. Nat.* Lib. X. pag. 337.

cites, me paroît être encore plus contraire. Ce grand Apôtre, écrivant aux Ephésiens, leur ordonne de fuir le vin, dont l'usage ne sert qu'à corrompre la pureté des mœurs: *Ne buvez point de vin*, dit-il, *auquel il y a de la dissolution; mais soyez rempli de l'esprit* (1). Il me seroit aisé de prouver, sage Abukibak, que presque tous les grands hommes ont condamné le vin. Parmi les Loix que Solon, un des sept Sages de la Grece, donna aux Athéniens, il y en avoit une qui ordonnoit que le Prince qui s'enivreroit, fût condamné à la mort. Pittacus établit que les ivrognes qui commettroient quelques crimes, fussent doublement punis, premiérement pour la faute qu'ils avoient faite, secondement pour s'être enivrés.

Les Philosophes & les Physiciens se réunissent avec les Législateurs pour condamner l'usage du vin. Avicenne soutient que d'en faire boire aux enfants c'est mettre du feu avec du feu. Aristote (2) ne se contente pas de défendre le vin aux enfants, mais il l'interdit en-

(1) II. Epître aux Ephésiens, *Chap. V. Vers.* 18.
(2) Aristot. Politic. *Lib. VII.*

tiérement aux nourrices. Platon, dans sa République, ne permet aux hommes l'usage du vin qu'a l'âge de dix-huit ans; encore veut-il que jusqu'à quarante, ils ne puissent en boire qu'en présence des vieillards, & il le défend absolument aux esclaves, aux Juges, aux Magistrats, & aux personnes publiques. Galien a adopté les loix de Platon, comme étant d'excellentes regles pour la Médecine, & Alexandre Aphrodisée dit dans ses Problêmes que ceux qui ne boivent que de l'eau, ont tous les sens beaucoup plus vifs que les autres hommes.

Il est vrai qu'Avicenne & Rhasis ont prétendu qu'il étoit fort salutaire de s'enivrer quelquefois; mais outre que quand il seroit vrai que l'ivrognerie fût un remede, on devroit cependant s'en priver, l'esprit passant toujours avant le corps, & la perte de la raison étant bien plus considérable que celle de la santé: les raisons que ces Médecins apportent, sont plutôt dignes de pitié que de croyance, & ne méritent pas d'être réfutées.

Le vin, sage & savant Abukibak, a

déshonoré la mémoire & flétri la gloire de beaucoup de grands hommes. Alexandre, le vainqueur de l'Asie, fut vertueux tandis qu'il s'abstint de boire du vin avec excès; dès qu'il devint ivrogne, il perdit entiérement sa vertu, & se porta aux excès les plus criminels. Il tua ses plus fideles serviteurs, qui n'avoient commis d'autre faute que celle de lui représenter la vérité, & de le blâmer de vouloir outrager la réputation de son pere.

Marc-Antoine, à la valeur de qui Jules César fut redevable d'une grande partie de ses victoires, ternit ses plus brillantes actions par l'inclination outrée qu'il eut pour le vin. Il ne rougit pas de paroître ivre aux yeux de tout le peuple, & Cicéron lui reproche avec beaucoup de véhémence, l'*inclination qu'il avoit à l'ivrognerie* (1),

[1] Domus erat aleatoribus referta, plena ebriorum. Totos dies potabatur, atque in locis pluribus. *Cicer. in Marc. Anton.* Philipp. II. Num. XXVII. Hæc ut colligeres homo amentissime, tot dies in aliena villa declamasti. Quam quidem (ut tui familiarissimi dictitant,) vini exhalendi, non ingenii acuendi gratiâ, declamitas. *Idem.* ibid. Num. XXVII.

qui dans la suite ne lui fut guere moins préjudiciable que la passion qu'il eut pour Cléopatre.

Tibere eut plusieurs défauts considérables ; mais celui d'aimer le vin fut un des plus condamnables, & qui ne contribua pas peu à le jetter dans les débauches où il se plongea dans l'Isle de Caprée, & dont Tacite fait une description si flétrissante pour cet Empereur, qu'il accuse d'avoir débauché les jeunes gens des plus illustres familles de Rome pour les faire servir à ses infames plaisirs (1).

[1] Nec formam tantum & decora corpora ; sed in his modestam pueritiam, in aliis imagines majorum, incitamentum cupidinis habebat... Ppræpositique servi qui quærerent pertraherent dona n promptos, minas adversus abnentes, & si retinerent propinquus aut parens, vim raptus, suaque sibi libita velut in captos exercebant. *Tacit. Annal.* Lib. VII. Cap. I.

Suétone entre dans un détail plus grand des débauches de Tibere, il les attribue en partie à la passion qu'il eut pour le vin dès sa jeunesse. Cet historien fait mention de plusieurs noms que ce vice lui avoit fait donner lorsqu'il n'étoit encore que dans les petites charges militaires. Ceux qui entendent le Latin, seront bien aises de trouver ici le passage de Suétonne dans son entier ; ils y verront jusqu'où un Prince qui s'adonne à l'ivrognerie, peut porter la débauche. Ceterum secreti licentiam nactus, & quasi civitatis oculis remotus, cuncta simul vitia male diu dissimulata, tamdem profudit, de quibus sigil-

Denis,

Denis, tyran de Siracuse, devint aveugle à force de boire; Cléomedes,

latim ab exordio referam. In castris tiro etiam tum, propter nimiam vini aviditatem, pro Tiberio, Biberius : pro Claudio, Caldius : pro Nerone, Mero vocabatur. Postea Princeps, in ipsa publicorum morum correptione cum Pomponio Flacco, & L. Pisone noctem, continuumque biduum epulando potandoque consompsit : quorum alteri Syriam provinciam, alteri Præfecturam urbis confestim detulit, codicillis quoque jucundissimos, & omnium horarum amicos professus. Sextio Claudio, libidinoso ac prodigo seni, olim ab Augusto ignominia notato, & a se ante paucos dies apud Senatum increpito, cenam ea lege condixit; ne quid ex consuetudine immutaret aut demeret, utque nullis puellis ministrantibus cenaretur. Ignotissimum quæsturæ candidatum Nobilissimis anteposuit, ob epotam in covivio, propinante se, vini amphoram. Asellio Sabino lis ducenta donavit, prodialogo, in quo boleti, & ficedulæ, & ostreæ, & turdi certamen induxerat. Novum denique officium instituit a voluptatibus, præposito equite R. & Censorio Prisco.

Secessu vero Capreensi, etiam sellariam excogitavit sedem arcanarum libidinum; in quam undique conquisiti puellarum & exoletorum greges, monstrosique concubitus repertores, quos spintrias appellabat, triplici serie connexi invicem incestarent se coram ipso, ut adspectu deficientes libidines excitaret. Cubicula plurifariam disposita tabellis, ac sigillis lascivissimarum picturarum & figurarum adornavit, librisque Elephantidis instruxit ne qui in opera edenda exemplar imparatæ scenæ deesset. In silvis quoque ab nemoribus passim venereos locos commentus est, pro stantesque per antra & cavas rupes, ex utriusque sexus pube, Paniscorum, & Nympharum habitu, palamque jam & vulgato nomine insulæ abutentes, Caprineum dictitabant.

Roi de Sparte, voulant avaler autant de vin que les Scythes, perdit non-sen-

Majore adhuc & turpiore infamia flagravit; vix ut referri audirive, nedum credi fas sit. Quasi pueros primæ teneritudinis, quos pisculos vocabat, insti tueret ut natante sibi inter femina versarentur, ac luderent; lingua morsuque sensim appetentes, atque etiam quasi infantes firmiores, necdum tamen lacte depulsos, inguini seu papillæ admoveret, pronior sane ad id genus libidinis & natura & ætate. Quare Parrhasii quoque tabulam, in qua Meleagro Atalanta ore morigeratur, legatam sibi sub conditione, ut si argumento offenderetur, decies pro ea Lis acciperet, non modo prætulit, sed & in cubiculo dedicavit. Fertur etiam in sacrificando quondam captus facie ministri, acerram præferentis, nequisse abstinere, quin pœne vix dum re divina peracta, ibidem statim seductum constupraret, simulque fratrem ejus tibicinem, atque utrique mox, quod mutuo flagitium exprobrabant crura fregisse.

Feminarum quoque, & quidem illustrium capitibus quantopere solitus sit illudere, evidentissime apparuit Malloniæ cujusdam exitu; quam perductam, nec quidquam amplius pati constantissime recusantem, delatoribus objecit, ac ne ream quidem interpellare desiit, ecquid pœniteret, donec ea, relicto judicio, domum se arripuit, ferroque transfegit, obscœnitate oris hirsuto atque olido seni clare exprobrata. Unde nota in Atellonico exodio proximis ludis assensu maximo excepta, percrebuit; Hircum vetulum Capreis naturam ligurrire.

Pecuniæ parcus ac tenax, comites peregrinationum, expeditionumque numquam salario cibariis tantum sustentavit; una modo liberalitate ex indulgentia vitrici prosecutus, cum tribus classibus factis pro dignitate cujusque, primæ sexcenta sestertia, secundæ quadraginta distribuit. ducenta tertiæ, quam non amicorum, sed gratorum appellabat, *Suéton.*

lement la raison, mais encore la vie. Le Poëte Anacréon, grand buveur, fut étranglé par un grain de raisin sec, qui lui entra dans le gosier en buvant, sur la fin d'un repas où il s'étoit peu ménagé. Athenée nous apprend que Sophocle reprochoit à Eschile, qui s'enivroit souvent, *que les bonnes choses qui se trouvoient dans ses ouvrages, étoient dues au hazard, & non pas à ses connoissances & à ses talents.*

Je pourrois joindre plusieurs exemples modernes à ces premiers, que m'a fourni l'antiquité. Les Souverains & les Savants de ces derniers siecles ne sont pas en général plus sobres que les anciens. L'amour, que le Duc de Mayenne eut pour la table, lui coûta souvent bien cher. Les vertus du *Duc Régent ont été diminuées par la même passion, & celles d'un grand nombre de Seigneurs & de Princes qui vivent aujourd'hui, en paroîtront moins brillantes à la postérité.

Quant aux gens de Lettres, ils ne tombent que trop dans un vice si con-

Tranquill. XII. *Cæsares*, *in* Vita Tiberii, Cap. XII. & seqq.

damnable. Tu sais sans doute, sage & savant Abukibak, que Moliere (1) en empêcha plusieurs, au nombre desquels étoit l'agréable Chapelle, d'aller se noyer au sortir du soupé où ils avoient bu excessivement. Le Jésuite Mainbourg a rendu ses Ouvrages aussi méprisables par son penchant à l'ivrognerie, que par son inclination à mentir. Lorsque cet Auteur écrivoit, il étoit gris la plupart du temps; il ne faisoit jamais la description d'une bataille, qu'il n'eût bu auparavant deux bouteilles de vin. Il disoit en plaisantant, qu'il prenoit cette précaution pour que la crainte des combats ne lui causât aucune foiblesse. Il ne faut donc pas s'étonner si la narration de ce Jésuite est dans le goût de celle des Romans; rien n'est plus propre que le vin à métamorphoser les Historiens en Scuderis & en Calprenedes. S'il y a quelque Ouvrage, à la perfection duquel l'enthousiasme soit directement opposé, c'est sans doute l'Histoire.

Quelque honteux qu'il soit aux hom-

(1) Voyez la *Vie de Moliere*, qu'on a mise à la tête de ses Ouvrages.

mes de s'enivrer, il l'est cependant beaucoup moins qu'aux femmes. Malgré cela, on en voit tous les jours, qui sont même d'un rang distingué, & qui boivent aussi copieusement que les plus grands ivrognes. Les anciens Romains ne permettoient point aux femmes l'usage du vin. Pline (1) nous apprend que pendant le regne de Romulus un mari tua sa femme, parce qu'elle avoit bu du vin, sans qu'on le punît de ce meurtre (2). Si aujourd'hui tous les François qui ont des femmes qui en

[1] Plin. Histor. *Sib*. XIV. *Cap*. XI. *pag*. 1169.

[2] Elien nous assure que les Locriens, les Marseillois & les Milésiens avoient interdit, ainsi que les Romains, l'usage du vin aux femmes; cette loi, fondée sur la pudeur & la bienséance, avoit été pratiquée chez plusieurs peuples.

Lex etiam hæc Massiliensium fuit, ut mulieribus non liceret vinum gustare, sed omnium ætatum fœminæ aquam biberent. Affirmat Theophrastus, etiam apud Milesios hanc legem valere, & Sadas Milesiorum uxores ei parere. Quid vero obstet quominus Romanorum quoque Legem referam? Et quomodo non jure redarguar inertiæ, si quum Locrensium & Massiliensium & Milesiorum mentionem fecerim, mæ patriæ statuta silenfio prætermeam? Apud Romanos igitur maxime servabatur hæc lex, ut neque libera, neque serva hiberet vinum, neque verò claro genere natorum hominum quisquam a pube usque, ad trigesimum quintum annum. *Æliani Var. Histor.* Lib. II. Cap. XXXVIII.

boivent, non seulement un peu, mais même jusqu'à perdre la raison, ou du moins la modestie qui convient au sexe, les expédioient pour l'autre monde, les trois quarts des Parisiens seroient bientôt veufs; on trouveroit beaucoup de gens à remarier parmi les courtisans, ainsi que parmi le bas peuple.

L'usage du vin est devenu si commun parmi les femmes, qu'elles se font une gloire & un mérite de savoir bien boire. Il n'est rien de si commun que d'entendre dire à une jeune personne: " Nous
„ avons resté à table cette nuit jusqu'à
„ trois heures du matin; Dieu sait
„ comme on a bu & chanté! Le Che-
„ valier nous a appris une chanson
„ nouvelle, qui fait boire sept rasades:
„ heureusement nous avions d'excellent
„ vin de Champagne; sans cela, il au-
„ roit été impossible de pouvoir répéter
„ plusieurs fois la chanson avec du vin
„ de Bourgogne. „ Qu'est devenu le temps de Romulus, sage & savant Abukibak? & pourquoi, puisque nous avons conservé tant de Loix Romaines, avons-nous abrogé les plus utiles & les plus nécessaires? Je ne voudrois pas cepen-

dant qu'on tuât une femme parce qu'elle boit du vin ; mais je souhaiterois qu'on agît envers celles qui en mésusent, comme fit Domitien à l'égard d'une Romaine, qu'il priva de son douaire, parce qu'elle avoit bu plus de vin que les Médecins ne lui en avoient ordonné pour le rétablissement de sa santé.

Si j'étois Législateurs, excepté dans les maladies (1), je défendrois absolument l'usage du vin aux femmes, & ordonnerois des peines très-séveres contre les hommes qui en boiroient trop. Je ne puis assez approuver la sage Loi, par laquelle Mahomet a interdit le vin à ses Sectateurs : Cet Arabe connoissoit combien de malheurs cause cette liqueur, qu'on peut appeller perfide avec raison, puisqu'elle ne flatte le goût que

[1] *Cette loi seroit d'autant plus sage, que chez les premiers hommes qui burent du vin, cette liqueur fut plutôt regardée comme un remede que comme une boisson journaliere. Voici ce que dit Cardon à ce sujet, en commettant l'aphorisme XLIII. du VII. Livre d'Hipocrat.* Unde animadvertendum olim vinum potius pro medicamento quam pro potu in usu fuisse, & propter ea quæ ad Hippoc. de vino scribuntur, tanquam de medicamento accipienda; nec nobis qui illud in usu habemus tantum prodesse. *In Hipocrat. Aphorisme. H. Cardani.* Commentat. Lib. VII. pag. 811. Col. 1. lig. 16.

pour séduire ceux qui se laissent tromper à ses charmes. Ils reconnoissent trop tard qu'ils auroient dû s'en défier ; mais lorsque le mal est arrivé, il n'est plus temps de vouloir s'y opposer : il faut le prévenir, si l'on veut agir sensément. C'est pourquoi Caton disoit que l'ivrognerie étoit une folie volontaire.

Les hommes ne sont-ils pas déja assez sujets à des maux nécessairement attachés à leur essence (1), sans aller en

[1] Interim si hoc colligere vis virum bonum non debere ebrium fieri, cur syllogismis agis? Dic quam turpe sit plus sibi ingerere quam capiat, & stomachi sui non nosse mensuram ; quam multa ebrii faciant, quibus sobrii erubescant ; nihil aliud esse ebrietatem, quam voluntariam insaniam. Extende in plures dies illum ebrii habitum, nunquid de furore dubitabis, nunc quoque non est minor, sed brevior. Refer Alexandri Macedonis exemplum, qui Clitum carissimum sibi ac fidelissimum inter epulas transfodit ; & intellecto facinore mori voluit, certe meruit. Omne vitium ebrietas, & incendit, & detegit ; obstantem malis conatibus verecundiam removet. Plures enim pudore peccandi, quam bona voluntate, prohibitis abstinent. Ubi possedit animum nimimia vis vini, quidquid mali latebat, emergit. Non fecit ebrietas vitia, sed protrahit tunc libidinosus ne cubiculum quidem expectat ; sed cupiditatibus suis quantum petierint, sine dilatione permittit, tunc impudicus morbum confitetur ac publicat ; tunc petulans non linguam, non manum continet. Crescit insolenti superbia, crudelitas sævo, malignitas livido ; omne vitium laxatur, & prodit. Adjice illam igno-

chercrcher plusieurs dans l'usage du vin; ou du moins, sans risquer de les.

rationem sui, dubia & parum explanata verba, incertos oculos, gradum errantem, vertiginem capitis. tecta ipsa mobilia, velut aliquo turbine circumagente totam domum: stomachi tormenta, cum effervescit merum ac viscera ipsa distendit. *Senec. Epist.* LXXXIII.

Ces instructions sont très-belles, & trop utiles pour que je ne les traduise pas en faveur de ceux qui n'entendent point le Latin Je ne saurois mieux terminer cette Lettre, dont je souhaite que tous les yvrognes puissent profiter. Voici donc la Traduction du passage de Séneque. " A quoi sert d'employer des syllogismes pour prouver qu'un homme vertueux ne doit point s'enyvrer? Il faut simplement montrer combien il est honteux de remplir son ventre à l'excès, & de surcharger son estomac, & combien de sottises commettent les gens yvres, dont les personnes sobres rougiroient. L'yvresse est une véritable fureur. Si un homme restoit yvre pendant plusieurs jours, ne croiroit-on pas qu'il est devenu insensé? La seule différence qu'il y a donc entre l'yvresse & la fureur, c'est que l'une dure plus que l'autre. L'exemple d'Alexandre n'est-il point une preuve évidente que le vin rend véritablement furieux? Ce Prince, ayant tué dans un repas Clitus son ami, voulut se tuer ensuite lui-même, lorsqu'il vin à reconnoître sa faute; & il se seroit rendu justice. L'yvrognerie augmente tous les vices, & leur donne une nouvelle force; elle efface la honte, elle chasse la pudeur, qui sont les plus fermes soutiens qu'ayent les hommes contre les attaques du vice, le nombre des personnes qui s'abstiennent du crime par la honte qui le suit, étant bien plus grand que celui de ceux qui le fuyent uniquement par l'amour de la vertu. Dès qu'on est yvre, tous les défauts qu'on avoit cachés auparavant, se découvrent. On peut dire que là

essuyer ? Adam fut créé pour boire de l'eau, puisqu'il ne connut jamais l'usage du vin, il vécut cependant très-long-temps. Pourquoi voulons-nous donc que cette boisson, dangereuse par l'abus qu'on en peut faire, soit fort utile aux hommes ?

Je te salue, sage Abukibak. Porte-toi bien.

l'yvresse ne fait pas les vices, elle les découvre & les met en action. Le débauché ne se donne pas le loisir de cacher ses impudicités dans son appartement, il suit ses mouvements & se livre sans crainte à sa brutale passion. L'insolent ne retient plus ni sa langue, ni ses mains ; l'orgueilleux accroît sa fierté ; le cruel redouble sa férocité, & l'envieux, devient plus mordant & plus satyrique. Enfin tous les défauts sont portés à l'extrême dans l'yvresse, & le corps est aussi dérangé que l'esprit. Un homme yvre très-souvent ne se connoît plus lui-même, à peine peut-il parler, il chancelle, & ne se soutient qu'à peine. Il lui semble que les planches sont en mouvement, & lorsque le vin fermente, son estomac & son ventre en sont très-incommodés. »

Fin du cinquieme Volume.





